L'AMÉRIQUE ANGLAISE

EN 1850.

LES ANGLAIS ET LES AMÉRICAINS SUR LES BORDS DU SAINT-LAURENT. — LES CANADIENS FRANÇAIS. — SCÈNES DE LA VIE COLONIALE ET DE LA VIE NOMADE.

I. — *Hudson's Bay, or snow-shoe Journeys, boat and canoe travelling Incursions*, by R. M. Ballantyne; Edinburg, 1847.

II. — *L'Acadie, or seven years Explorations in British America*, by sir James Alexander; London, Henri Colburn, 1850.

Il fut un temps où les Français avaient le goût et l'instinct de la colonisation : durant le XVIIe siècle et une partie du XVIIIe, on les trouvait partout, — en Asie, aux îles Mascarenhas et à Madagascar, dans les déserts du Nouveau-Monde et dans presque toutes les Antilles. Pour ne parler que de l'Amérique du Nord, ils en occupaient les deux points les plus importans, l'embouchure du Saint-Laurent et celle du Mississipi. La Nouvelle-Orléans et Québec leur ouvraient les deux fleuves immenses par lesquels ils pouvaient s'avancer librement jusqu'au cœur d'un continent inexploré.

Situés sous des latitudes si différentes, le Canada et la Louisiane se développèrent en sens inverse des espérances qu'ils avaient fait naître. Les plaines fertiles, mais insalubres du Mississipi dévorèrent les premiers habitans qu'y envoya la France, et engloutirent les capitaux qu'une spéculation désordonnée y jetait sans calcul. Sur les bords du

Saint-Laurent au contraire, où l'émigrant devait travailler avec persévérance et de ses propres mains pour se nourrir, une population laborieuse et rangée défricha le sol. Des villes florissantes, Québec, Montréal, les Trois-Rivières, s'élevèrent dans le Bas-Canada; on y comptait en outre un nombre assez considérable de villages dont les noms français attestent encore aujourd'hui l'origine. De robustes fermiers, que ne rebutaient pas les rigueurs d'un hiver comparable à celui de la Russie, avaient planté de rians vergers autour de leurs cabanes de bois. Du côté du sud-ouest, les défrichemens venaient effleurer les bords du lac Ontario; le fort Niagara, bâti auprès des grandes cataractes, en marquait les limites extrêmes. Dans le nord, l'âpreté du climat s'opposait à ce que les plantations s'étendissent bien avant dans les terres; mais au midi, sur la rive droite du Saint-Laurent, la colonie tendait à s'accroître le long de la rivière Sorel, dans les solitudes boisées que baigne le lac Champlain, et par-delà le cours capricieux de la Miramichi. Vers le sud-est, cette partie du Canada que l'on nommait l'Acadie, — et qui correspond aux provinces actuelles de Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Écosse, — complétait les possessions françaises. Déserte et sauvage depuis les environs de Québec jusqu'auprès de la baie de Fundy, l'Acadie était mieux peuplée aux abords de l'Océan; sa capitale, Port-Royal (appelée plus tard Annapolis en l'honneur de la reine Anne) comptait un millier d'habitans. Enfin, dans l'île du Cap-Breton, en face de Terre-Neuve, et sur le détroit qui conduit au golfe Saint-Laurent, la ville de Louisbourg, alors aussi peuplée que Québec, abritait dans son vaste port et derrière ses imposantes fortifications les forces navales que la France entretenait sur ces côtes pour les garder.

Indépendamment des colons sédentaires et vivant en société, le Canada était devenu la patrie d'une foule d'aventuriers qui poussaient dans toutes les directions leurs expéditions hasardeuses. Les uns, chasseurs intrépides, poursuivaient le castor, l'ours et le *caribou* dans les étangs, dans les forêts et au flanc des montagnes, où jamais avant eux le bruit d'une arme à feu n'avait retenti; les autres, rameurs infatigables, exploraient les affluens du Saint-Laurent et allaient hiverner au bord des grands lacs pour y faire le commerce des pelleteries avec les Hurons, les Iroquois et les Algonquins. Il y avait donc là le germe d'une colonie puissante, solidement établie à son centre et rayonnant sur un vaste territoire. Sa prospérité se fût accrue avec la paix; la guerre la ruina d'abord, puis nous la fit perdre. L'Angleterre avait long-temps convoité ces provinces du Canada, dont la possession lui assurait la suprématie sur le continent américain et sur tout le littoral, depuis la Caroline du sud jusqu'aux régions glaciales. Quand ses propres colonies se furent détachées d'elle, cette colonie étrangère, con-

quise la veille, et que l'Angleterre considérait comme un appendice de son nouvel empire, fut tout ce qui lui resta. Était-ce assez pour consoler la Grande-Bretagne des pertes qu'elle venait d'essuyer? Non, assurément. Cependant l'émancipation des États-Unis rendait l'acquisition du Canada plus précieuse aux yeux de l'Angleterre. Durant la guerre de l'indépendance, le gouvernement britannique y avait trouvé un point d'appui et de résistance contre les colonies rebelles : à la paix, il s'occupa de donner à ce pays, devenu le centre de ses possessions en Amérique, une organisation politique mieux en harmonie avec ses destinées futures. Il s'agissait de relier entre elles des provinces isolées, d'imprimer à l'administration du Canada une marche plus ferme, et cela sans trop s'aliéner l'esprit de colons étrangers, fort attachés à leurs coutumes anciennes, qui parlaient une autre langue et professaient une religion différente. Les hostilités qui éclatèrent de nouveau entre les États-Unis et l'Angleterre en 1812 retardèrent l'exécution de ces projets. Le Canada continua d'être ce qu'il avait été trop long-temps, une contrée malheureuse que se disputaient deux ennemis puissans et acharnés. Ce ne fut qu'en 1815 que l'Angleterre put se regarder comme définitivement établie sur les bords du Saint-Laurent.

A partir de cette époque, les sujets de la Grande-Bretagne commencèrent à émigrer en plus grand nombre dans le Canada. Les nouveaux colons s'établirent pour la plupart dans la partie supérieure du fleuve et sur les bords des lacs Ontario, Érié et Huron; ce territoire, qui portait le nom de Haut-Canada, était soumis au régime colonial. Le Bas-Canada, formé des comtés de la partie inférieure du Saint-Laurent, et dans lequel dominait la race française, avait conservé quelque chose de son organisation primitive : il était régi presque entièrement par les coutumes de Paris. Chacun de ces deux états avait son gouverneur spécial et son conseil colonial particulier.

Cette combinaison politique et administrative eût réussi sur tout autre point du globe; mais les États-Unis sont un dangereux voisinage. Même quand ils s'abstiennent de faire de la propagande, ils convient les colonies du Nouveau-Monde à l'indépendance par leur exemple et par le spectacle de leur prospérité. Qu'est-ce donc quand ces colonies, fatiguées d'obéir aux lois de la métropole, jalouses de se gouverner par elles-mêmes, font un appel aux sympathies des Anglo-Américains? Après vingt-trois ans d'une paix profonde, le Canada se trouva mécontent de son sort. Quelques restrictions apportées au commerce blessèrent un certain nombre de colons nouveaux; les vieux Canadiens, dont le patriotisme sommeillait depuis long-temps, furent pris d'un subit amour de la liberté. L'élément irlandais, nombreux partout où porte le courant de l'émigration, se mit de la partie; les soulèvemens de 1838 éclatèrent. Ce qui donnait à ces soulèvemens un caractère sé-

rieux, c'est que sur divers points à la fois les *sympathiseurs* américains franchissaient hardiment la frontière pour les soutenir. Ces alliés, dans leur excès de zèle pour une cause qui semblait leur être étrangère, venaient en pleine paix attaquer jusque sur son territoire une puissance amie, et qui ne songeait qu'à se défendre chez elle. L'Angleterre repoussa avec vigueur les rebelles et leurs adhérens. On sait que ses colères sont terribles : dans cette circonstance où elle se voyait trahie au dedans et provoquée au dehors, elle se montra sévère, et la répression fut sanglante.

Cependant, malgré le succès de ses armes, l'Angleterre se tint pour avertie. Elle reconnut qu'il y avait quelques concessions à faire et de nouvelles mesures à prendre pour empêcher les Canadiens de prêter l'oreille aux insinuations et aux promesses de leurs voisins. Le mot d'*annexion* avait été prononcé à haute voix : perdre un si vaste territoire, capable d'absorber des millions d'émigrans, assez riche en forêts pour subvenir aux besoins de la plus puissante marine du monde; livrer ces trésors aux États-Unis, leur abandonner l'embouchure du Saint-Laurent, qui les rendrait maîtres des îles du golfe et ferait passer entre leurs mains le monopole de la pêche, c'eût été pour la Grande-Bretagne un malheur irréparable. Afin de parer à ces éventualités menaçantes et retarder le plus long-temps possible la défection du Canada, le gouvernement anglais commença par renforcer considérablement l'armée; divers points importans de la frontière furent fortifiés ou remis en état de défense. Cela fait, on changea l'organisation du pays tout entier. Les divisions de la colonie en haut et bas Canada disparurent; il n'y eut plus qu'un seul gouvernement, dont le siége fut établi à Kingston, sous la dénomination de *United-Canadas*. Les deux chambres locales furent remplacées par un parlement. Cette législature ouvrit sa première séance en 1840, sous la présidence du gouverneur-général, lord Sydenham. Dans son discours, le représentant de la reine annonça que le gouvernement allait consacrer aux améliorations les plus urgentes que réclamait l'état du pays la somme de *un million et demi de livres sterling;* il déclarait en outre que la plus grande attention serait apportée à l'entretien des routes anciennes, à l'établissement de routes nouvelles, à la construction de ponts à jeter sur les principales rivières. L'instruction publique, disait-il encore, recevrait les encouragemens dont elle avait besoin; on chercherait à rapprocher la colonie de la métropole en rendant le service des postes plus rapide et les communications plus multipliées. Ce programme renfermait l'aveu implicite de l'abandon dans lequel avait été laissé le Canada, puisqu'il y restait tant à faire dans les diverses branches d'administration. En réduisant les deux gouvernemens à un seul, l'Angleterre créait sur les bords du Saint-Laurent une espèce de vice-

royauté, douée d'une autorité plus forte et plus libre dans son action. En accordant un parlement électif, elle laissait aux habitans une part assez large dans le maniement des affaires publiques. Enfin, en sacrifiant aux besoins du pays des sommes considérables, elle manifestait son intention d'en hâter la prospérité, d'en développer les ressources, en un mot de le rendre tel qu'il n'eût rien à envier à la république américaine.

De cette époque date une ère nouvelle, non-seulement pour cette partie des possessions britanniques qui porte le nom de *United-Canadas*, mais encore pour tous les pays qui s'y rattachent. Le Canada forme comme la base d'une région immense, plus grande que l'Europe, et avec laquelle il tend à entrer en communication par les grands lacs dont il possède la rive septentrionale. Nous voulons parler des territoires du nord et du nord-ouest qui s'étendent depuis le Labrador jusqu'à l'Océan Pacifique, de l'est à l'ouest, et n'ont au nord d'autres limites que les glaces du pôle. Il commande aussi, par sa position, les provinces qui se groupent autour de l'embouchure du Saint-Laurent, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et les îles adjacentes. Dans cette immense étendue de pays qui se tiennent tous sans solution de continuité, sans l'interposition d'aucune puissance étrangère, il y a une distinction à établir. Les uns sont de véritables colonies : ils possèdent une population sédentaire plus ou moins considérable, qui se consacre à la culture des terres, fonde des villes, et transporte partout avec elle les arts et l'industrie de l'Europe; les autres n'ont qu'une population flottante, des établissemens particulièrement adaptés à un genre de travail ou de commerce spécial, comme la chasse et la pêche. Ils demandent donc à être examinés à part, ceux-ci pour ainsi dire à vol d'oiseau, comme un désert où l'homme n'apparaît que de loin en loin, ceux-là avec l'attention que mérite une contrée déjà fécondée par l'émigration.

I. — LA RÉGION DE L'OUEST ET LA RÉGION MOYENNE DE L'AMÉRIQUE ANGLAISE. — LA NOUVELLE-GALLES ET LE MAINE ORIENTAL.

Le territoire sur lequel l'Angleterre étend sa domination réelle ou nominale renferme tout l'espace compris, du nord au sud, entre les glaces du pôle et les frontières des États-Unis. L'île de Terre-Neuve en marque le point extrême du côté de l'est; vers l'ouest, il n'a d'autres limites que l'Océan Pacifique, et, au nord-ouest, il confine l'Amérique russe. C'est donc un monde, mais un monde peu favorisé de la nature, dont les contrées les plus méridionales ne jouissent pas d'un climat plus doux que celui de la Crimée. La partie moyenne peut être com-

parée à la Sibérie pour l'âpreté extraordinaire de ses hivers; au-delà, on ne trouve plus que des terres inhabitables.

Sur le littoral de l'Océan Pacifique, l'Angleterre a déjà esquissé des divisions territoriales, — le Nouveau-Norfolk, le Nouveau-Cornouailles, le Nouveau-Hanovre et la Nouvelle-Georgie, — derrière lesquelles s'étendent, à l'intérieur, les solitudes que les chasseurs anglais ont appelées du nom de Calédonie occidentale (*West-Caledon*). La portion la plus méridionale des pays du littoral de l'ouest, — celle qui se trouve entre le 44e et le 53e degré de latitude, — est soumise à une température comparativement assez douce; le sol y est excellent par endroits, et n'attend que la main de l'homme civilisé pour produire d'abondantes récoltes. Les torrens qui tombent des montagnes y creusent de profonds ravins; de grandes forêts, où se mêlent le cyprès, le bouleau, le cèdre et le sapin, contribuent à augmenter la beauté de cette nature sauvage. Vers les possessions russes, au nord-ouest, le froid devient excessif, mais les bois croissent encore au versant des sierras. Les indigènes de ces parages varient selon les zones; ceux du nord se rapprochent des Esquimaux; ceux du midi, au contraire, semblent appartenir à la famille des Taïtiens et des Tongas; chez d'autres, on a remarqué une certaine ressemblance avec les Kamtchadales, qui ne sont pas fort éloignés. On dirait que des migrations anciennes auraient réuni pêle-mêle, sur ces côtes découpées d'une foule d'îles, des peuples de l'Océanie, de l'Amérique et de l'Asie. Des bateaux à vapeur anglais ont déjà navigué sur le littoral du Pacifique, à travers l'archipel Quadra et Vancouver; les Indiens pêcheurs, assis dans leurs étroites pirogues, ont vu, sans en croire leurs yeux, ces grands navires *qui marchent sans rames et sans voiles*. Située entre les montagnes Missouri-Colombiennes et l'Océan, la *région de l'ouest* proprement dite paraît destinée à participer du mouvement commercial que la découverte des trésors de la Californie a développé d'une façon si subite et si extraordinaire sur un autre point de la mer Pacifique. A vrai dire, cette région n'existe encore que sur la carte, mais peut-être sera-t-elle peuplée et colonisée avant les espaces intermédiaires qui la séparent de l'Atlantique. Par son passé cependant, elle se rattache au Canada, et la compagnie du nord-ouest, dont le siége était à Montréal, y a fondé des établissemens, élevé des forts dès 1818.

A l'est des montagnes Missouri-Colombiennes, commence la *région moyenne*, et s'allongent, sur une immense étendue et par zones courant du nord au sud, la Nouvelle-Galles et le Maine oriental. Entre ces deux dernières provinces, la baie d'Hudson s'enfonce comme une mer intérieure. Les ports abondent sur ses rives, la baie reçoit des fleuves de premier ordre qui, par leurs affluens, établissent dans toute la contrée un réseau de communications; mais, sous un pareil climat, ces

mille routes tracées par la nature perdent presque toute leur utilité. Les glaces que le courant et les vents chassent au milieu de la baie d'Hudson s'y entassent en blocs immenses et entravent la navigation. A terre, on ne voit que des solitudes désolées, des montagnes rabotenses sillonnées à leur base de déchirures effrayantes, hérissées à leur sommet de pics aigus que recouvrent des neiges éternelles.

Pendant huit mois, l'hiver règne dans les tristes provinces que baignent les eaux de la baie d'Hudson, et quel hiver! Le thermomètre tombe à 30, à 40 et même à 45 degrés (Farenheit). Dès la fin d'octobre, la rivière des Haies, qui conduit de la baie au fort York, est assez solidement prise pour porter des traîneaux. L'encre gèle à côté d'un poêle rougi par le feu. Terre, lacs, rivières, tout disparaît sous une couche épaisse de neige glacée qui prend la consistance et le poli du marbre. Le soleil d'avril paraît enfin; le thermomètre remonte peu à peu jusqu'à zéro. Les buissons verdissent; à travers les pousses nouvelles des bouleaux et des saules, les groseilles noires et rouges montrent leurs petites baies; la framboise de marais, qui mûrit sur sa tige grêle et rampante, annonce le retour à la vie de cette nature engourdie depuis si long-temps. Les pins et les sapins ont secoué leur manteaux de neige, mais cette neige a fondu sur le sol; les terrains bas et unis se changent en marécages. Le printemps, l'été, l'automne, ces trois saisons si belles et si variées même dans nos climats indécis, se partagent les quatre mois que l'hiver leur abandonne. La chaleur subite de l'été fait éclore des myriades de moustiques et de mouches noires. Il faut de nouveau allumer de grands feux et se plonger dans les tourbillons d'une fumée suffoquante pour éloigner ces intolérables insectes. Il n'y a donc pas aux environs de la baie d'Hudson un seul jour vraiment agréable, entièrement exempt de souffrances, où l'on puisse dire, comme le paysan breton assis au milieu de ses landes fleuries : « Il fait bon vivre aujourd'hui. »

Dans ces mornes déserts, point de culture (1) : aussi la population y est-elle très clair-semée. Elle se compose d'Indiens, de métis, de Canadiens et de quelques Anglais qui habitent les comptoirs établis par la compagnie de la baie d'Hudson pour le commerce des pelleteries. Les Indiens sont divisés en une foule de tribus, toutes indépendantes, toutes nomades; ils errent à la poursuite du gibier, qu'ils harcèlent dans ses migrations. Ceux qui vivent au pied des Montagnes Rocheuses, dans les prairies, sont les mieux partagés. Montés sur leurs chevaux, ils chassent le daim et le buffle, dont la chair leur procure une nourriture saine et abondante. Hors des prairies, plus au nord, l'élan et le

(1) Il faut en excepter la petite colonie de Kilkonan ou *Red-River;* encore n'est-elle qu'une oasis située non pas au centre, mais à l'extrémité méridionale de ces territoires.

renne se rencontrent assez fréquemment; le castor est commun autour des lacs; dans les étangs et les rivières, le poisson abonde. Là, l'Indien trouve donc encore à se nourrir. Cependant, au nord de la région Mackensie-Saskatchawan, il arrive que le gibier disparaît; comment le sauvage passera-t-il l'hiver? Les rivières sont trop gelées pour qu'il puisse songer à la pêche; la perdrix a émigré vers les pays boisés. Le trappeur racle le lichen qui croît sur les rocs, le fait bouillir et en tire une matière gélatineuse encore moins nutritive que le lichen d'Islande. Quand il a dépouillé les pierres de cette substance à laquelle les Canadiens donnent le vilain nom de *tripe de roche*, il change de demeure; il erre au hasard, dressant sa hutte de branchages sur un sol maigre où, pendant l'été même, on n'aperçoit qu'une mousse épaisse, entremêlée de touffes d'herbes. La faim le presse. En vain interroge-t-il du regard cette terre inhospitalière qui ne lui offre rien dont il puisse se repaître. La femme du trappeur attend patiemment et en silence le retour de son mari qui revient les mains vides, chaque jour plus amaigri et bientôt si faible qu'il ne peut plus tendre ses piéges. Cette femme a des enfans; elle contemple d'abord avec angoisse, puis avec une morne indifférence ces pauvres créatures condamnées à mourir de faim. Que se passe-t-il dans ce cœur de mère? Personne ne le sait; toujours est-il que les petits disparaissent; l'Indienne revient à la vie.... Elle a donc fait un horrible repas! Quelquefois plusieurs femmes ainsi repues conspirent ensemble contre les jours de leurs maris. Elles les tuent dans leur sommeil et se partagent leurs corps décharnés, reprenant ainsi assez de force pour continuer leur voyage vers des contrées meilleures. On conçoit que les vieillards et les infirmes, ces êtres souffrans que toute société civilisée entoure de soins et d'égards, deviennent un embarras pour des familles exposées souvent aux tortures de la faim; quand ils ne peuvent plus suivre leurs parens, ceux-ci les abandonnent sans vivres, sans provisions d'aucun genre à la voracité des loups.

On demandera peut-être pourquoi ces Indiens ne se livrent pas à la culture? Par la raison bien simple qu'ils habitent entre le 58e et le 68e degré de latitude, et que, sous ce ciel ingrat, les Européens eux-mêmes ne peuvent faire pousser ni légumes ni pommes de terre. D'ailleurs labourer est un travail qui répugne à l'Indien, essentiellement vagabond, paresseux et apathique. La chasse est, nous l'avons dit, l'unique occupation de ces tribus errantes. Le soin d'en recueillir le produit et d'approvisionner les comptoirs de la compagnie repose sur les Canadiens. Ces gens-là sont *voyageurs* de leur métier, et c'est le nom qu'ils se donnent eux-mêmes. Ils passent leur vie à ramer sur les rivières des régions du nord-ouest; la langue des Indiens leur est familière. Ils ne redoutent ni les moustiques, ni les glaces, ni même la

lance de l'Indien : ne se regardent-ils pas comme les rois de ces solitudes qu'ils parcourent librement, la hache à la ceinture, la carabine sur l'épaule, la pipe à la boutonnière? Leurs ancêtres ont long-temps fait la guerre des bois contre les sauvages et contre les Anglais; aussi ont-ils conservé une humeur belliqueuse et entreprenante qui les invite à lutter toujours contre la nature ou contre les hommes. Les lacs, les rivières sur lesquels ils font voler leurs barques, ce sont leurs pères qui les ont nommés pour la plupart. Divisés en escouades, ils partent à jour fixe sur des flottilles de pirogues, emportant au désert les marchandises qu'ils doivent échanger contre les fourrures. Le jour ils rament, ou si le courant est trop rapide, ils poussent leurs bateaux au moyen de courtes gaffes qu'ils piquent en terre; la nuit ils campent. Hors de leurs bateaux, ils sont chasseurs et bûcherons; l'habitude de vivre dans les bois a fait d'eux les meilleurs batteurs d'estrade de toute l'Amérique. Ils lisent leur route sur la mousse des arbres, devinent les lieux où les sauvages stationnent aux diverses époques de l'année, et retrouvent, après huit jours de marche, l'animal ou l'ennemi qui essaie de se soustraire à leur poursuite.

Tant qu'il a assez de force pour ramer, le *voyageur* retourne rarement visiter les villages du Bas-Canada. Après le plaisir de remonter les rivières jusqu'à leur source comme l'anguille, de courir sur la neige comme le renne, il n'en connaît pas de plus grand que de raconter ses aventures. Si vous voulez le mettre en verve, offrez-lui un verre de rhum, puis excitez par vos questions sa vanité de conteur. Le Canadien s'anime aussitôt; il parle avec des gestes emphatiques : voilà le Français à l'imagination vive, au tour de phrase rapide et énergique, semant son récit d'épisodes imprévus. Les années n'altèrent pas sensiblement la physionomie de ces robustes aventuriers. Souvent même ils ignorent leur âge et ne s'aperçoivent point eux-mêmes qu'ils vieillissent. Quand enfin leurs bras refusent de se plier au mouvement de la rame, ils reviennent sur les bords du Saint-Laurent. C'est là que nous en avons vu de bien vieux, vieillards octogénaires dont les cheveux blancs flottaient en longues mèches, toujours prêts à serrer la main d'un *Français de France*. Jusqu'à la mort, ils s'emploient aux travaux de la navigation; les uns se font pilotes, les autres pêcheurs, et le dernier bruit qui frappe leurs oreilles est celui du courant refoulé par la proue d'une barque. Voilà deux siècles que cette race de Canadiens se perpétue; elle durera tant qu'il restera en Amérique des pays incultes où ils puissent exercer l'industrie qui leur est propre. Peut-être eussent-ils mieux fait de défricher le sol que de pousser dans tous les sens des explorations qui ne les enrichissent guère; mais ce n'est pas à nous de leur reprocher d'avoir suivi leur instinct. Ces Français abandonnés en Amérique ont été emportés avec ardeur vers l'in-

fini du monde réel, comme nous l'avons été nous-mêmes en Europe à la découverte de l'inconnu dans le monde des idées.

C'est donc sur les Canadiens que repose en grande partie le système d'échanges qui se pratique dans les territoires du nord et de l'ouest; ils ont pour auxiliaires les métis, appelés communément *bois-brûlés*. Ceux-ci fraient avec les voyageurs blancs plus volontiers qu'avec les peaux rouges et cuivrées. Par les traits épatés de leurs visages, par leur tempérament lymphatique et leur caractère peu expansif, ils ressemblent à leurs mères les *sauvagesses* plus qu'à leurs pères les Canadiens. Cependant ils se rapprochent de la race blanche par un point essentiel; tous sont baptisés et appartiennent ainsi, quoique de loin, à la grande famille chrétienne. Leur vie est errante encore, mais elle a cessé d'être nomade. Pareils aux pigeons de fuie, qui, tout en gardant la liberté de leurs ailes, nichent toujours dans le voisinage de l'homme, ils s'établissent autour des factoreries. Leurs femmes y jouent le rôle qui, dans les pays du sud, est réservé aux mulâtresses; elles s'occupent à laver le linge, à coudre les capotes de chasse, les guêtres de cuir, à confectionner des mocassins, et comme, dans ces établissemens perdus au milieu des bois et des neiges, on ne compte que de rares échantillons du sexe féminin, elles s'y rendent vraiment utiles.

On se figure aisément que le sort des Européens confinés dans ces mornes régions n'a rien de bien enviable. Les factoreries ne sont guère que des forts entourés de palissades servant à les protéger contre les attaques des Indiens. Ces forts renferment la demeure des agens et les magasins de la compagnie de la baie d'Hudson; situés à l'embouchure des fleuves ou au confluent des rivières, ils sont les arsenaux de terre et de mer où l'on recueille les armes, où s'abritent les flottilles de pirogues, où l'on répare les navires qui viennent hiverner dans ces parages. Les uns, placés tout-à-fait au nord, surgissent comme des prisons au milieu d'un sol pierreux, qui laisse poindre çà et là de maigres buissons; durant six mois et plus, ils présentent l'aspect d'un navire enveloppé de tous côtés par les glaces. A peine y reçoit-on de loin en loin la visite de quelques Esquimaux affamés. D'autres, bâtis sous des latitudes plus tempérées, s'élèvent dans des clairières qu'entourent des forêts; sur ces hauteurs croissent le pin rouge, le *tuya* du Canada, la sapinette, arbres résineux à feuilles persistantes; au fond des vallées poussent l'érable à sucre, le frêne et le bouleau qui sert à faire les pirogues. Presque toutes ces stations, celles par exemple qui avoisinent la baie d'Hudson, peuvent passer pour de terribles lieux d'exil. Pendant une partie de l'année, l'intensité du froid ne permet guère aux agens européens de courir les bois. Quand la neige tombe à flocons, chassée en tourbillons impétueux, ils restent emprisonnés derrière les doubles portes et les doubles fenêtres de leurs maisons, se pressant au-

tour des poêles, respirant pendant des semaines entières un air épais et lourd. Celui qui veut *to make a break in the winter* (rompre la monotonie de l'hiver) doit prendre mille précautions avant de s'exposer à la température extérieure. D'abord il examine avec attention l'aspect de l'atmosphère; si le moindre vent, le plus léger zéphyr souffle sur la terre glacée, qu'il ne mette pas même son nez à la fenêtre, sous peine de le voir geler instantanément. Si l'air est parfaitement calme, il pourra chasser le ptarmigan et la perdrix, mais avec quel costume?... Autour de son cou, il roule un *comforter* plus pesant et plus large que le pagne qui compose tout le vêtement d'un Indou; sa tête disparaît sous un bonnet de peau de rat qui cache les oreilles et une partie du visage. Trois paires de chaussettes de laine, recouvertes d'une paire de mocassins, suffiront à peine à garantir ses pieds, et ses mains seront bientôt engourdies, malgré les mitaines fourrées qui les enveloppent. Par-dessus le pantalon de peau de daim, il adapte des guêtres de drap qui viennent se lier au-dessus du genou; enfin il endosse une capote de cuir, doublée de flanelle, rembourrée de fourrures, qui lui donne l'aspect d'un ours gris. Que si par hasard la neige est molle, il faudra qu'il ajuste au-dessus de ses mocassins une paire de raquettes, longues de quatre à cinq pieds, larges de deux, qui l'obligeront à marcher les jambes écartées et à lever le genou jusqu'à la ceinture. Le besoin impérieux de prendre de l'exercice et de changer d'air peut seul déterminer une créature humaine à se mettre en route dans un pareil attirail. Quelques années de déportation aux bords de la baie d'Hudson seraient considérées comme un cruel supplice; cependant des jeunes gens, partis des bureaux de la Cité de Londres, y passent volontiers le plus beau temps de leur vie, parce qu'ils y trouvent, comme compensation à ces souffrances, une liberté sans limites. On n'aime pas abdiquer son indépendance entre les mains d'autrui, et on se console d'être l'esclave des élémens (1)!

Le commerce des fourrures n'a plus aujourd'hui la même importance qu'autrefois; nos costumes n'admettent guère ce genre d'ornemens, et l'industrie parisienne des chapeaux de soie a fait un tort considérable à la vente des peaux de castor. Cependant quels immenses bénéfices doit réaliser la compagnie de la baie d'Hudson, qui tient pour ainsi dire à ferme toute la chasse de ces régions si vastes! Ce n'est que lentement et après cent quatre-vingt-quatre ans d'existence qu'elle est arrivée à régner seule sur les pays qu'elle occupe aujourd'hui. Fondée à Londres en 1669, par une charte de Charles II, sous le nom de *company of adventurers trading in Hudson's bay*, elle eut des

(1) Un jeune employé de la compagnie de la baie d'Hudson, M. Ballantyne, a écrit, il y a quelques années, sur son séjour dans ces mornes régions, un ouvrage plein d'intérêt qui n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, *for private circulation;* nous lui empruntons quelques détails sur le territoire qui avoisine la baie d'Hudson.

commencemens pénibles. Il lui fallut d'abord reconnaître le pays qu'elle prétendait exploiter, ce qui l'obligea à diriger vers les mers glaciales plusieurs expéditions; quelques-unes périrent sans laisser de traces, d'autres ne donnèrent que des résultats partiels; toutes lui coûtèrent des sommes énormes. Enfin un voyage par terre fut résolu; Hearne se chargea de l'entreprendre. Il découvrit la rivière de Cuivre, franchit le cercle polaire et pénétra le premier jusqu'aux bords de la mer arctique. Après lui vint Mackensie, qui compléta les découvertes de son devancier, donna son nom au grand fleuve qui sort du lac de l'Esclave pour se jeter dans l'Océan Glacial, et acheva de déterminer les points principaux des parties septentrionale et occidentale du continent américain. Tandis que la compagnie anglaise levait le plan de ses domaines, une entreprise rivale, établie à Montréal sous le nom de *compagnie du nord-ouest*, lui faisait une rude concurrence. Celle-ci avait à son service les rameurs canadiens; elle était mieux située pour diriger ses agens et plus à portée de communiquer avec les factoreries qu'elle fondait de toutes parts. En 1810, la compagnie canadienne occupait plus de trois mille personnes, agens, facteurs et chasseurs; la compagnie anglaise, réduite à rien, ne comptait pas trois cents employés de tous genres; plusieurs de ses forts tombaient en ruine.

Un fait qui se passa en 1815 donnera une idée des rapports qui existaient entre ces deux associations de marchands. Lord Selkirk avait acheté, en 1811, de la compagnie de la baie d'Hudson, une certaine étendue de terrain, sur les bords de la Rivière-Rouge (1), non loin du lac Winnipeg, par le 52e degré de latitude. Trois à quatre cents Écossais l'y suivirent et fondèrent une petite colonie. La compagnie de Montréal en prit ombrage; il semble pourtant qu'il y avait place pour quelques centaines d'émigrans au sein de ces solitudes inhabitées! Des Canadiens voyageurs et des *bois-brûlés*, excités par les agens de cette compagnie, n'hésitèrent pas à attaquer à main armée la colonie naissante; ils en dispersèrent les habitans et incendièrent leurs demeures. Cet acte de vandalisme donna naissance à un procès qui se jugea en Angleterre; lord Selkirk, réintégré dans ses droits, put voir ses Écossais, renforcés par de nouveaux émigrans, reprendre leurs travaux si brusquement interrompus. En 1829, cette colonie, nommée *Kilkonan* ou *Red-River* (Rivière-Rouge), comptait mille habitans; plus de deux mille acres de terrain avaient été convertis en terres labourables et en prairies. Aujourd'hui sa population s'élève à cinq mille ames; on y a bâti un hospice où les malades et les infirmes sont confiés aux soins des *grey nuns* (sœurs grises) de Montréal; la civilisation a donc trouvé un point où se fixer dans ces déserts. Red-River est devenu la capitale

(1) Il ne faut pas confondre cette Rivière-Rouge avec la rivière du même nom qui arrose la Haute-Louisiane.

des territoires du nord-ouest. Malgré la distance qui le sépare des grandes villes du Bas-Canada, cet établissement est mis en communication avec elles par cette large route que forment le Saint-Laurent, le lac Ontario, le lac Huron, le lac Supérieur et enfin le lac Winnipeg. Les rivalités qui faillirent le ruiner à son origine sont éteintes désormais, les deux compagnies ayant été réunies en une seule qui a pris le nom de *Hudson's bay fur company*, compagnie des pelleteries de la baie d'Hudson. Plus au sud (1), sur la rive septentrionale du lac Supérieur, se trouve Fort-William, centre du commerce des fourrures. La compagnie canadienne, à qui appartenait ce comptoir important, y a construit des factoreries remarquables par leur étendue. Pendant tout l'été, Fort-William présente le coup d'œil d'une foire continuelle qui peut rivaliser avec celle de Kasan, et rappelle les marchés de Kiakta à l'époque du passage des caravanes russes. Français, Anglais, Suédois, Canadiens, métis de toute nuance, Indiens de toutes les tribus, Chipeways, Crees, Assiniboins, gens de l'Océanie, Africains, Bengalis, s'y donnent rendez-vous et s'y coudoient avec leurs costumes divers. Au contact de tant d'étrangers, la vie renaît comme par enchantement; on fait de grandes affaires, on se réjouit, on se livre au plaisir pour oublier les fatigues de l'hiver. A cette époque, les employés de la compagnie doivent quitter leurs résidences respectives pour apporter au Fort-William le produit de leurs échanges, et nous laissons à penser s'ils se font prier pour se mettre en route!

Ainsi le génie commercial des nations européennes a créé là, au centre d'un continent presque désert encore, un immense bazar où la dépouille d'un rat musqué, pris au piége de l'Indien sous le cercle polaire, arrive à point nommé dans la main du marchand qui la vient chercher du fond de l'Europe et de l'Asie! Un réseau de comptoirs fort éloignés les uns des autres couvre le pays; un jour peut-être ces comptoirs deviendront le noyau d'établissemens permanens. Qui sait quelles richesses minérales renferment toutes ces montagnes inexplorées? Qui sait si la nature, en compensation d'un si horrible climat, n'a pas doté ces contrées, comme la Sibérie, de trésors inépuisables? Aujourd'hui, les peaux de bison, d'élan, de renne, les chaudes fourrures que produisent le renard, le lynx, le castor, la martre, sont les seuls articles d'exportation que l'homme tire de ces régions lointaines; mais l'élément européen pénètre peu à peu au cœur même d'un monde inhabité : il en prend possession, il s'y prépare des points de refuge, des lieux d'émigration pour l'avenir, et il s'y fraie des routes que suivront avec espérance les générations futures.

(1) Entre le 48e et le 49e degré de latitude nord. Ainsi le vrai chemin pour se rendre à Fort-William comme pour aller à Red-River, c'est de traverser le Canada.

II. — RÉGION ORIENTALE DE L'AMÉRIQUE ANGLAISE. — TERRE-NEUVE. — L'ACADIE.

Ce que nous avons dit de l'aspect et du climat des territoires de la baie d'Hudson peut s'appliquer en grande partie au Labrador et à quelques colonies qui se rattachent au groupe oriental, c'est-à-dire aux îles et aux pays en terre ferme qui entourent le golfe Saint-Laurent. Le Labrador a cela de particulier, qu'il se divise, pour ainsi parler, en deux zones, l'une orientale, l'autre occidentale. Par la première, qui confine la région de l'*East-Maine*, il fournit son petit contingent de fourrures au commerce anglais; par l'autre, qui comprend tout le littoral, il se rattache aux grandes pêcheries dont Terre-Neuve est le centre. Séparé de cette terre par le détroit de Belle-Ile, le Labrador n'est guère qu'une dépendance administrative de la plus importante station de pêche qu'il y ait au monde. Sur la quantité plus ou moins abondante de morues qui fréquentera les abords de Terre-Neuve se règle chaque année l'existence de quarante-cinq mille marins et de leurs familles. Près de trois mille navires armés en Angleterre, en France et en Amérique n'ont d'autre destination que les bancs et les plages où la Providence pousse périodiquement et à jour fixe ces myriades de poissons qui doivent alimenter des millions d'hommes de tous les pays.

Les bâtimens que l'on équipe en Europe quittent leur port d'armement au commencement d'avril. Les premiers beaux jours les trouvent prêts à partir; qu'un vent du nord vienne à souffler, et ces innombrables voiles s'éloignent des côtes de France, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, cinglant vers l'ouest. La tempête les disperse, le beau temps les rassemble, et elles voguent en troupes à travers l'immense Océan. C'est un curieux spectacle de rencontrer en pleine mer cette flotte de pêcheurs. Aussi loin que l'œil peut s'étendre, on les voit poindre à l'horizon comme une volée de goëlands. Si le vent augmente de violence et que la mer grossisse, tous ces bâtimens diminuent de voiles à la fois, comme si un invisible amiral donnait le signal de la manœuvre, et bientôt on ne voit plus que les mâts et les cordages au-dessus des vagues furieuses qui balaient ces esquifs fatigués. Une même tourmente met en péril une population active et industrieuse égale en nombre à celle d'une grande ville. Dans le voisinage des côtes d'Amérique, un autre danger attend les pêcheurs. Ce sont les montagnes de glace, les *banquises*, comme ils les appellent : tantôt serrées en blocs compactes et immobiles, elles leur barrent la route; tantôt elles passent en masses flottantes, descendant vers les parages plus chauds où le soleil et les eaux tièdes les feront fondre. Quelquefois les navires restent des semaines en vue de terre, retenus au large par la *banquise*, et le pêcheur qui s'est embarqué chez nous au printemps retrouve en

Amérique, par des latitudes égales et au mois de mai, toutes les horreurs de l'hiver. Cependant les glaces disparaissent et la pêche commence. Quinze cents bâtimens venus des ports des États-Unis se répandent sur les bancs; trois cents autres portant pavillon français stationnent autour de ces hauts-fonds ou dans les havres de nos établissemens de Saint-Pierre et de Miquelon. L'Angleterre compte pour sa part près de mille voiles, en y joignant les navires sortis de ses colonies de la Nouvelle-Écosse et du Canada; c'est qu'elle est maîtresse de tout le littoral et que toutes les terres voisines lui appartiennent. Ce sont là de grands avantages, convoités depuis long-temps par les États-Unis. Comme nous passions sur le grand banc à l'époque de la pêche, un Américain qui se trouvait à bord avec nous s'écria : Ici commence notre pays ! Un temps viendra où aucune nation ne pourra tirer ici un coup de canon sans notre bon plaisir !

En attendant ce jour fatal, qu'elle recule par tous les moyens possibles, la Grande-Bretagne emploie à la pêche de la morue, à Terre-Neuve et au large, environ quinze mille marins; elle en exporte, en poisson et en huile, pour une valeur de 500,000 livres sterling. Qu'on y ajoute ce que nous avons dit plus haut des pêcheries du Labrador et le produit de celles qui sont établies dans les îles adjacentes, on arrivera, pour le total de l'exportation, au chiffre de 900,000 livres sterling, et on pourra évaluer à vingt mille (1) le nombre des sujets anglais occupés aux travaux de la pêche. De plus, l'Angleterre possède l'île de Terre-Neuve, presque aussi étendue que l'Islande. La capitale, Saint-John, ville bien bâtie, fortifiée avec soin, munie d'un bon port, renferme une population fixe qui ne s'élève pas, en hiver, à moins de quinze mille ames. L'intérieur est assez bien cultivé, et l'on peut regarder l'île en elle-même comme une petite colonie (2); mais ce qui lui donne une importance extrême, outre l'avantage qu'elle a d'être le centre des pêcheries, c'est sa position à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Elle bloque en quelque sorte l'embouchure du fleuve, et la nation qui y fait flotter son pavillon tient entre ses mains les clés du Canada. Au nord, elle domine le détroit de Belle-Ile; au sud, elle s'allonge vers l'île du Cap-Breton, qui s'avance en pointe vers l'intérieur du golfe. A son tour, l'île du Cap-Breton s'interpose dans l'espace compris entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, de telle sorte que toutes les passes conduisant au golfe peuvent être facilement surveillées.

(1) Ce chiffre serait même assez faible, s'il est vrai que la France emploie à cette même pêche dix mille hommes, répartis sur un nombre de navires qui ne représente que le tiers de ceux de l'Angleterre.

(2) La population de l'île entière de Terre-Neuve est évaluée à plus de soixante mille ames.

Malgré son peu d'étendue, l'île du Cap-Breton formait autrefois un gouvernement à part, qui s'étendait sur l'île du Prince-Édouard (l'île *Saint-Jean* des Canadiens). Elle n'a guère qu'une importance maritime et militaire, qu'elle doit à sa situation avantageuse sur le golfe Saint-Laurent et à la configuration de ses côtes, creusées partout d'anses profondes qui forment des ports excellens où les navires surpris par les tempêtes et les brouillards sont heureux de pouvoir se réfugier. Derrière le Cap-Breton, et comme à son ombre et sous sa protection, se profile, le long de la côte du Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Édouard. En 1805, une colonie d'Écossais, amenée par lord Selkirk, le même qui fonda Kilkonan, y ranima le goût de la culture. On y compte aujourd'hui cinq villes assez florissantes. Ces deux îles dont nous venons de parler, — Cap-Breton et Prince-Édouard, — relèvent du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Pour arriver en terre ferme, il suffit de traverser le détroit de Canseau ou Canso, passage très court, mais difficile, où les marées capricieuses déjouent tous les calculs des astronomes et des marins. Sur la rive méridionale du détroit de Canso commencent des pays plus étroitement attachés au Canada que ceux dont nous nous sommes occupés jusqu'ici. Ce ne sont pas des terres nouvelles, voilà deux siècles et plus que l'Europe les connaît; mais la Grande-Bretagne, qui a fini par les enlever à la France après de longues luttes, n'a pas eu encore le loisir de les façonner à son image, et ces contrées ont gardé en maints endroits leur aspect primitif. Depuis quelques années cependant, depuis surtout qu'une organisation plus ferme régit le Canada, l'attention des hommes d'état de l'Angleterre commence à se porter sur cette bande de terrain qui s'étend du Saint-Laurent aux États-Unis, et comprend deux provinces, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

En abordant la Nouvelle-Écosse, nous touchons encore une terre qui fut française, l'Acadie si chère aux vieux Canadiens. Cette presqu'île n'a pas moins de cent dix lieues de long sur trente-cinq à quarante de large. La grande baie de Fundy la sépare du Nouveau-Brunswick, auquel l'Acadie ne tient que par une étroite langue de terre. C'est au milieu de cette baie et au fond d'une anse bien abritée que l'on trouve Annapolis, l'ancien Port-Royal des colons français, qui en avaient fait la capitale de l'Acadie entière. Soixante maisons, voilà tout ce qui reste aujourd'hui de cette métropole, qui eut deux siéges à soutenir; là comme à Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, les habitans ont été chassés de leurs demeures, et se sont dispersés au loin, ne laissant aux vainqueurs que des ruines. Au midi de la presqu'île s'étendent de vastes terrains encore incultes; on y rencontre en abondance le renard, le daim et surtout le *moose-deer* (*cervus alces*). Là aussi campent les restes des tribus indiennes Micmac et Mélicète,

celles-là même dont les guerriers massacraient et scalpaient sans merci les premiers émigrans normands. Maintenant les Indiens de l'Acadie végètent dans cet état demi-sauvage dont les indigènes ont tant de peine à sortir. Errans comme les Bohémiens, ces Indiens leur ressemblent encore par l'habitude qu'ils ont d'enlever des enfans et de fuir avec eux dans les bois. Une fois initiés à la vie sauvage, les fils des blancs sont perdus pour leurs familles comme pour la société; si par hasard on les retrouve, ils ne consentent plus à vivre dans les villes.

Ainsi, vers sa partie méridionale, la Nouvelle-Écosse compte encore peu de *colonistes;* le mouvement de la population a été attiré vers le centre de la côte orientale, autour de la ville d'Halifax, que l'Angleterre a choisie pour capitale de la province. Halifax paraît destinée à devenir l'une des places les plus commerçantes du nord de l'Amérique; elle compte déjà vingt-cinq mille habitans. Québec, située trop loin dans les terres, est demeurée la citadelle par excellence, le boulevard des possessions anglaises; Halifax, que baigne l'Océan, en est aujourd'hui l'arsenal maritime, le premier port de guerre. La nature y avait creusé une rade spacieuse, l'une des plus belles du Nouveau-Monde; la main de l'homme y a ajouté tout ce qui peut contribuer à sa défense. L'Angleterre n'a pas choisi sans motif Halifax pour le rendez-vous de ses vaisseaux; que l'on consulte la carte, et l'on se convaincra que c'est à la fois le port le plus voisin des États-Unis et le point le plus rapproché de l'Europe. Les paquebots transatlantiques y font escale en venant de la Manche et en partant de Boston, ce qui place la capitale de la Nouvelle-Écosse à dix jours seulement de Southampton. Une garnison qui se compose habituellement de trois régimens contribue encore à augmenter l'animation de cette ville. Cependant, au lieu de se réjouir de ces élémens apparens de prospérité, le gouvernement local, qui voudrait voir le pays se coloniser, remarque avec peine que les habitans de la capitale, habitués à compter pour vivre sur le passage des étrangers et sur le séjour des troupes, montrent peu d'empressement à défricher le sol. En effet, la presqu'île entière, l'île du Prince-Édouard et celle du Cap-Breton ne renferment en tout que cent soixante-quinze mille ames, et, sur ce nombre, plus d'un tiers est groupé dans les ports de mer. Le conseil colonial, pour remédier à cet état de choses, s'occupe avec énergie de développer les ressources de ce pays, qui peut également s'enrichir par l'agriculture, par la pêche, par le commerce et par l'exploitation des mines, et donner une impulsion simultanée à ces quatre branches d'industrie. Il demande à l'Europe ce qu'elle a de trop, des bras. Aux émigrans, il offre la zone boisée qui embrasse la pointe méridionale de la contrée, et que les cartes désignaient encore il y a peu d'années sous le nom de *unexplored*

country, pays inexploré. La coupe des grands bois se poursuit avec activité sur le littoral, mais c'est là un travail de destruction qui demanderait à être compensé par celui de la culture, et dans la Nouvelle-Écosse on est surtout marin. Il se construit à Halifax et dans les petites villes voisines un nombre considérable de navires, les uns destinés à traverser l'Atlantique, les autres employés à la pêche et au cabotage. La navigation entre les divers ports des colonies anglaises situées aux abords du Saint-Laurent et de son golfe est si active, qu'elle occupe une marine égale dans son ensemble au tiers de celle de la France, et pourtant les glaces l'interrompent pendant quatre mois de l'année. Lequel doit le plus nous surprendre, du développement maritime de ces pays nouveaux ou de l'abaissement de notre commerce! Qu'on ajoute à ces bâtimens à voiles la flottille de steamers qui sillonne chaque jour les baies, les golfes, les rivières, répandant de toutes parts l'activité, entretenant d'une île à l'autre, du Canada à l'Acadie, des communications rapides et incessantes, et l'on aura une idée des moyens dont disposent déjà ces colonies pour croître en population et en prospérité. Il ne leur faut qu'un plus grand nombre d'émigrans agriculteurs, et ces émigrans y viendront, car l'Angleterre sait faire comprendre aux masses qu'il vaut mieux aller vivre heureux au-delà des mers que de mourir de faim dans sa patrie.

La langue de terre qui joint la Nouvelle-Écosse au continent forme comme un pays à part, pittoresque et gracieux, où des maisons de plaisance et de jolis cottages réjouissent le regard. C'est là qu'habitent la *nobility* et la *gentry* de la province; là vit aussi l'humoriste Haliburton, qui a si bien réussi à peindre les mœurs des *colonists* (1). Par un singulier contraste, au-delà de l'isthme, au-delà de ces campagnes si bien cultivées, on se retrouve au milieu des forêts et des solitudes. De la Nouvelle-Écosse, on passe dans le Nouveau-Brunswick. — Qui connaît en France le Nouveau-Brunswick et ses vieux habitans français les Acadiens? Il y a dix ans, on ne le connaissait guère non plus en Angleterre, ni même au Canada; on s'accordait à le regarder comme une vaste étendue de bois sur lesquels planent d'éternels brouillards. Ses rivages, battus par d'incessantes tempêtes, n'abritaient, disait-on, que de pauvres pêcheurs bloqués dans leurs cabanes pendant six mois par les glaces qui s'amoncèlent à l'entrée de la baie de Fundy. Il y a du vrai dans cette triste peinture; mais de récentes explorations ont prouvé que ce désert, parfaitement arrosé et déjà habité sur divers points, renferme de grands espaces où la terre est excellente.

Le Nouveau-Brunswick possédait, en 1844, une population de cent soixante-dix mille habitans (2), la plupart vivant sur le bord de la

(1) Voyez, sur Haliburton, les livraisons du 15 avril 1841 et du 15 février 1850.
(2) En 1806, elle n'était que de quarante mille habitans.

mer et dans les villes bâties le long des grandes rivières, le reste disséminé sur une étendue de huit mille lieues carrées. Il est arrosé dans toute sa longueur par le Saint-John, fleuve rapide qu'alimentent une foule de petits lacs. Ce fleuve donne son nom à la principale cité de la colonie, située au point même où le Saint-John se jette dans la mer en formant un havre sûr et spacieux. A peu de distance de son embouchure, au-dessus de la ville, le Saint-John offre le singulier spectacle d'une cataracte qui mugit et se tait alternativement pendant six heures. Quand la mer baisse, les eaux du fleuve se précipitent impétueusement à travers les rocs en cherchant leur niveau : quand la marée monte, — elle atteint là une hauteur de vingt-quatre pieds; — le courant s'arrête d'abord, puis rebrousse en arrière; la vague s'élève par-dessus les rochers, et la chute, marquée seulement par des tourbillons d'écume, livre passage aux petits navires. Grace à la franchise de son port et malgré les incendies qui l'ont souvent dévastée, la ville de Saint-John a acquis, dans ces derniers temps, une véritable importance (1); cependant elle n'est point la capitale de la province : c'est Frédérickton qui jouit de ce privilége. Dès 1795, le gouvernement anglais, qui voulait faire pénétrer dans l'Acadie l'élément britannique et établir son autorité au sein même de la population acadienne, fixa à Frédérickton le siége de l'administration. Ce petit chef-lieu a langui long-temps; on y signalait un beau collége, bâti en pierres de taille, doté de mille acres de bonne terre, une société d'agriculture, trois journaux, et cependant sa population, en 1837, ne dépassait pas deux mille habitans; elle a plus que doublé aujourd'hui. Ses rues propres et alignées lui donnent l'aspect *décent* des villes anglaises; on y remarque de petites chapelles protestantes bien blanches, bien monotones; les puritains du Massachusetts n'eussent pas mieux fait, Par malheur, les *lumberers* (bûcherons de la forêt) s'y abattent quelquefois en troupes. Après des mois de privations, ces batteurs d'estrade se répandent dans la petite ville avec aussi peu d'ordre que des baleiniers dans les rues de Liverpool ou du Havre un jour de paie, ce qui ne laisse pas que de troubler le recueillement des sages habitans de Frédérickton.

Les *lumberers* sont à la fois bûcherons et *flotteurs;* ils forment dans le Canada aussi bien qu'au Nouveau-Brunswick une classe d'hommes à part, peu estimés des économistes à cause de leur éloignement pour la vie sédentaire et de leur façon désordonnée de couper les forêts, mais fort curieux à observer. La culture n'est pas leur affaire; ils dépouillent la terre de ses arbres, et laissent à d'autres le soin de la labourer. Quand ils ont composé un radeau, ils le conduisent à l'aide du courant, de longs avirons et de petites voiles jusqu'à ce qu'un ra-

(1) En 1837, sa population montait déjà à douze mille ames; on peut l'évaluer aujourd'hui à plus de seize mille.

pide ou une cataracte vienne interrompre leur navigation; alors ils sautent à terre et lancent leur *raft* au beau milieu du précipice. Le gouffre saisit les pièces de bois, brise les liens qui les tiennent assemblées, et les disperse à travers ses remous. Le *lumberer* s'empresse de ressaisir les poutres qui reparaissent çà et là dans des tourbillons d'écume, et compose avec ces débris épars un second radeau; mais le torrent impétueux ne rend pas tout ce qu'il a reçu : d'énormes quantités de bois sont perdues à ces passages difficiles, et chaque année les grandes chutes du Saint-John en engloutissent de quoi construire une frégate. Il n'y a point dans ces forêts antiques d'arbre à l'écorce si lisse et si dénué de branches, sur lequel le *lumberer* ne grimpe, à l'aide de crocs de fer qu'il s'attache au bas de la jambe. Dans ses campemens, il allume de grands feux, insouciant de l'incendie qui peut se propager sur ses pas et couvrir de cendres brûlantes d'immenses étendues de terrain. Dans les tavernes où il se retire à la fin de chaque voyage, il passe ses journées à boire et à chanter; les liqueurs fortes le rendent violent et querelleur. Au temps où la question des frontières entre le Nouveau-Brunswick et l'état du Maine était encore pendante, les bûcherons du territoire anglais et ceux des États-Unis se livraient de terribles combats pour la possession des forêts répandues le long des cours d'eau.

Quand on aura régularisé le cours des rivières au moyen d'écluses et de canaux, le *lumberer* sera réduit à abandonner sa vie vagabonde, ou bien il deviendra pour la colonie anglaise un élément dangereux. Les idées démocratiques, propagées le long de la frontière par l'*oncle Samuel* (1), pourront avoir prise sur l'esprit indocile de ces *flotteurs*. Il est vrai que l'Angleterre compte dans le Nouveau-Brunswick de *loyaux* sujets, plus occupés d'agriculture que de politique. Ce sont les anciens *colonists* établis dans le pays depuis un demi-siècle et les laborieux émigrans qui se condamnent à vivre loin de leurs semblables au fond des clairières. Parmi ces derniers, il y en a qui végètent dans une grande pauvreté; leurs maisons sont misérables; on n'y trouve rien de ce qui compose le *comfort* de l'existence. Passez devant la demeure d'une de ces familles, vous verrez le père qui travaille pieds nus, à peine couvert d'un pantalon que sa femme a raccommodé en y cousant un morceau de chapeau de paille. Les enfans, étonnés de voir un étranger, se cachent ou le regardent avec une surprise mêlée d'effroi. Le porc salé est la base de leur nourriture. La chasse et la pêche leur fournissent aussi quelques ressources; la terre produit des céréales, des légumes; mais l'argent est si rare, qu'un colon ramassera

(1) Les initiales U. S. (*United-States*) ont donné lieu à ce sobriquet, par lequel les Anglais désignent les États-Unis.

un shelling en s'écriant : Voilà trois ans que je n'avais vu la figure de sa majesté sur une pièce de monnaie! Il y a là des villages que jamais encore, avant 1844, un gouverneur n'avait visités. Les habitans de ces petites *communautés*, appartenant pour la plupart à la secte des *baptistes*, se gouvernent eux-mêmes : ils n'ont ni église ni chapelle dans plusieurs localités; mais, le dimanche, ils se réunissent pour *sanctifier le sabbath*, ici sous la direction des vieillards, là sous la conduite des femmes, qui sans doute ont, plus que les hommes, le temps de s'adonner à la lecture. Des moulins à scier le bois, placés sur des barrages qui interrompent complétement le cours des petites rivières, sont jusqu'ici les seuls établissemens industriels qu'on rencontre dans l'intérieur du Nouveau-Brunswick.

Au milieu de cette population clair-semée de puritains et d'émigrans, vivent les Acadiens français; ils occupent de petits villages situés sur les bords du fleuve Saint-John, entre les petites et les grandes chutes, sur les frontières de l'état américain du Maine. Ce n'est point volontairement qu'ils sont venus s'établir là, si loin de la baie de Fundy, dont leurs ancêtres habitaient le littoral. Après que le sort des armes eut livré leur pays à l'Angleterre, mais avant que le traité de 1783 en eût ratifié la cession de la part de la France, les Acadiens attaquèrent à main armée les établissemens anglais; aidés des Indiens leurs alliés, ils dévastaient et brûlaient les fermes et les maisons qui appartenaient aux nouveaux occupans; pour eux, la guerre durait encore. Bien que réduits à eux-mêmes, ils se défendaient, comme autrefois les indigènes avaient essayé de résister à l'invasion de la race blanche. Quand la Grande-Bretagne entra définitivement en possession du Canada et des provinces adjacentes, elle résolut de se débarrasser de ces voisins importuns; les Canadiens des environs de la ville Saint-Jean furent refoulés jusqu'aux lieux où on les voit aujourd'hui. Nous avons entendu nous-même, en Acadie, de vieux Français raconter les détails de cette transportation. « Nos pères, disaient-ils, ayant été convoqués dans leurs églises, entendirent lire un ordre du gouvernement anglais qui les déclarait prisonniers, qui prononçait la confiscation de leurs biens, de leurs bestiaux, de leurs pêcheries, et les condamnait à être transportés dans d'autres provinces, selon le bon plaisir du monarque. » Ils sont restés là où l'ordonnance royale les a internés. Étrangers au milieu de leur patrie conquise, oubliés de la civilisation qui les a dépassés, ils sentent très bien leur infériorité; mais en même temps ils gardent au cœur quelque rancune contre ceux qui les ont opprimés autrefois. Soixante-sept années de conquête n'ont pu les réconcilier entièrement avec le gouvernement de la *joyeuse Angleterre*, et les démagogues de l'état du Maine le savent bien. Après tout, ce ne sont rien moins que des conspirateurs; la défiance naturelle aux gens

pauvres et délaissés n'exclut point en eux la franchise et la douceur du caractère.

Le Nouveau-Brunswick, on le voit, peut être considéré dans son ensemble comme un océan de forêts. Le terrain en est presque toujours plat, coupé de lacs et de rivières, présentant alternativement des lieux bas et marécageux et des plaines propres à la culture. La truite abonde dans les ruisseaux, le saumon remonte les fleuves jusque dans l'intérieur du pays. Partout le pêcheur a des chances de faire un excellent repas; le chasseur aussi trouve de quoi exercer son adresse. Dans les plaines erre le *caribou*, — renne américain, — aux bois larges et puissans, noble animal qu'on a quelquefois dressé à conduire des traîneaux; dans les endroits plus fourrés se cachent le grand cerf et le chevreuil si rapide qu'on l'aperçoit à peine quand il bondit par-dessus les buissons. L'Acadie renferme les animaux à fourrure qui fréquentent les parties les plus froides du Haut-Canada, la martre, les renards de toutes nuances et le castor, réfugié sur les rives de la Miramichi, où il construit en paix son petit phalanstère. Le climat du Nouveau-Brunswick est très froid en hiver et très chaud en été. Pendant le mois de juillet, le thermomètre s'élève dans les bois à 80 degrés Farenheit. Pendant le mois de janvier, le chasseur doit se revêtir d'un costume à peu près semblable à celui qu'on porte sur les bords de la baie d'Hudson; la baie de Fundy charrie des glaces, et ce qui augmente la difficulté de la navigation dans ces parages, ce sont d'épais brouillards, auxquels succèdent tout à coup des ouragans de neige. Les bouleaux, les ormes, les tilleuls ne se couvrent pas de feuilles avant la fin de mai; il n'y a donc point de printemps! Au plus fort de l'été, de violens orages rafraîchissent subitement la température, au point que sur les lieux élevés les petits lacs se revêtent d'une fine couche de glace. Jusqu'ici le Nouveau-Brunswick produit peu de céréales; les exportations annuelles, qu'on peut estimer à 30 millions de francs, consistent en bois, fourrures, peaux sèches, poisson et viande salée. Ces simples productions naissent du sol et de la mer; l'industrie n'y entre pour rien : aussi les colons, pauvres fermiers, chasseurs ou bûcherons, tirent-ils de la mère-patrie fort peu d'articles manufacturés. L'Angleterre, qui cherche dans ses colonies des débouchés pour ses fabriques, a donc grand intérêt à ce que le pays encore inculte se peuple d'habitans et surtout d'habitans aisés. Pour attirer des émigrans sur ce sol couvert de forêts, le meilleur moyen serait de tracer une route qui traversât le New-Brunswick depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'au Canada. Le long de cette grande voie de communication, des villages se bâtiraient, l'agriculteur trouverait des marchés où échanger ses denrées contre les objets de première nécessité; peu à peu le commerce naîtrait sur toute la ligne, et l'Américain de l'état

du Maine n'opposerait plus ses fertiles vallées aux âpres solitudes de la vieille Acadie. Cette route aurait de plus l'avantage de relier Halifax, le principal port de guerre que la Grande-Bretagne possède dans ces régions, avec Québec, sa plus importante place forte. En 1844, le gouvernement anglais fit faire le tracé de ce chemin, qui, dans l'esprit des ingénieurs employés à ce grand travail, devait être une route stratégique (*military road*). Quelques années plus tard, la découverte de gisemens houillers considérables et la manie des chemins de fer furent cause que l'on abandonna ce projet; une voie ferrée parut préférable, d'abord en ce qu'elle rendrait les communications plus rapides, et puis parce que l'exploitation des mines attirerait dans la colonie un plus grand nombre de travailleurs. Une pareille entreprise coûtera des sommes énormes; il faut défricher un terrain couvert par endroits de forêts inextricables, construire des ponts sur des rivières rapides et capricieuses, tourner des lacs, éviter des marais; mais rien n'arrêtera l'esprit entreprenant de l'Angleterre. Le Nouveau-Brunswick languit faute de débouchés, elle lui en créera; les rivières qui l'arrosent vont tomber dans la baie de Fundy et l'isolent du Saint-Laurent, elle suppléera à ce désavantage au moyen d'une route qui viendra aboutir à la rade de Québec. C'est ainsi que le Canada, qui touche déjà par ses grands lacs aux principaux établissemens des territoires du nord-ouest, sera mis en rapport direct avec les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, et deviendra de plus en plus le centre des possessions anglaises au nord du continent américain.

III. — LE BAS-CANADA. — QUÉBEC.

Quoique la division du Canada en deux provinces ait été abolie en 1840 par un décret du gouvernement britannique, ce vaste pays se compose cependant de deux régions bien distinctes, celle de l'ouest, que bordent les grands lacs, et celle de l'est, qu'arrose le Saint-Laurent. Cette dernière constitue ce qu'on appelait le Bas-Canada, *Lower-Canada*. C'est sans contredit l'une des contrées les plus pittoresques et les plus variées que l'on puisse rencontrer, et cette beauté d'aspect qui la distingue, elle la doit au Saint-Laurent, qui, par son étendue, par le nombre et l'importance de ses affluens, rivalise avec les plus grandes rivières de l'Amérique. On est convenu de faire commencer le Saint-Laurent à l'extrémité orientale de l'Ontario; depuis ce point jusqu'à l'île d'Anticosti, où il tombe dans le golfe qui porte son nom, il forme un canal gigantesque long de deux cent vingt-cinq lieues, chargé de déverser à la mer la masse entière des eaux qui s'épanchent des lacs de l'intérieur. Il se jette franchement dans l'Atlantique par

une seule embouchure si grande, qu'il serait difficile de préciser le lieu où disparaissent ses derniers flots. A vingt-cinq lieues au-dessus de l'île d'Anticosti, il n'a pas moins de six lieues de largeur, et sa profondeur est de deux cents pieds. En hiver, quand toute la contrée sommeille sous une épaisse couche de neige, le Saint-Laurent cesse d'être navigable. Là où il coule plus lentement, la glace le couvre et joint ses deux rives par un pont solide. Dans sa partie inférieure, il charrie de gros glaçons que le flux de l'Océan repousse avec violence, qui se heurtent tumultueusement, s'agglomèrent et se séparent, jusqu'à ce que les vents d'ouest les chassent au large et les dispersent. En été, il déroule aux rayons d'un soleil ardent ses ondes vertes et impétueuses. Les barques, les radeaux, les bateaux à vapeur, les navires et les pirogues qui le sillonnent de toutes parts répandent la vie et le mouvement d'une extrémité à l'autre du Bas-Canada. C'est un fleuve à deux têtes, un canal à deux embouchures : à l'ouest, il s'ouvre sur des mers intérieures; à l'est, il se décharge dans l'Océan par un golfe d'une ampleur imposante.

Les navires partis d'Europe se montrent à l'embouchure du Saint-Laurent vers la fin de mai; il gèle encore, mais déjà les buissons verdissent, et le bouleau laisse apercevoir ses premiers bourgeons. Sur la rive gauche, du côté du Labrador, la nature est âpre et sauvage; on dirait qu'il y a entre cette côte et celle du Canada, non pas la largeur d'un grand fleuve, mais un océan tout entier. La culture a fait peu de progrès dans cette partie des colonies anglaises; les villages y sont rares. Une population de *lumberers* (bûcherons) habite les forêts de l'intérieur. Sur la rive droite du Saint-Laurent au contraire, dans l'espace compris entre Gaspé, qui marque la pointe extrême du continent, la rivière Point-Jean et Saint-Lévi, en face de Québec, sont répandus en grand nombre les anciens colons français, ceux que les Anglais désignent par le nom de *french colonists*. Leur quartier-général est le comté actuel de la Rivière-du-Loup. Plus civilisés à tous égards que leurs compatriotes les Acadiens du Nouveau-Brunswick, ils représentent la vraie race canadienne française, les premiers occupans, — après les Indiens, — de cette partie du continent américain. Ils parlent un vieux français peu élégant; leur prononciation épaisse, dénuée d'accentuation, ne ressemble pas mal à celle des Bas-Normands. En causant avec eux, on s'aperçoit bien vite qu'ils ont été séparés de nous avant l'époque où tout le monde en France s'est mis à écrire et à discuter. Leurs maisons, construites en bois, renferment peu de mobilier : une table massive, des chaises, quelquefois un tapis grossier. Le poêle de fonte en est le principal ornement; placé dans la cloison qui divise la cabane en deux chambres, il la chauffe sur tous les points et sert à cuire le dîner pendant l'hiver. Durant l'été, le

foyer se transporte dehors, sous un hangar, la chaleur devenant si forte dans cette saison, qu'on a bien plus besoin d'air que de feu. La belle saison est, pour les Canadiens des bords du Saint-Laurent, celle des grands et durs travaux; ils n'ont que six mois pour labourer les terres et faire la récolte. En général, leurs exploitations ne sont pas des fermes-modèles; cependant, depuis un demi-siècle, ils ont fait des progrès en agronomie; on ne les voit plus, comme autrefois, jeter dans le Saint-Laurent le fumier de leurs étables; ils ont appris à améliorer leurs terres au moyen des engrais. Deux causes contribuèrent long-temps à les maintenir dans une ignorance qui contrastait avec l'habileté des nouveaux colons : la richesse du sol d'abord. — car on cite des champs, sur le bord du fleuve, qui ont produit vingt récoltes consécutives sans s'épuiser, — et le régime féodal sous lequel leurs ancêtres vivaient au jour le jour. Ils tenaient leurs terres de seigneurs à qui le gouvernement de Québec en avait fait la cession; la rente qu'ils payaient à titre de redevance consistait en quelque chose comme une douzaine de francs, — deux pièces de six livres, — un ou deux boisseaux de farine et une paire de poulets. Était-il besoin qu'ils travaillassent beaucoup pour acquitter le prix de leurs fermes? Plus tard, quand cet ordre de choses cessa d'exister, le père de famille prit l'habitude de partager son héritage avec ses enfans à mesure qu'ils se mariaient; ceux-ci restaient donc réunis sur un petit espace, suivant avec une aveugle routine les erremens de leurs devanciers et s'appauvrissant de plus en plus.

Depuis novembre jusqu'en mai, le paysan du comté de la Rivière-du-Loup doit renoncer à manier la bêche. Retiré dans sa maison de bois, dont il est à la fois l'architecte et le constructeur, il tisse les grossières étoffes de laine qui l'abritent contre le froid, ou bien, s'exerçant au métier de charpentier et de charron, il va dans la forêt abattre les arbres dont il tirera les pièces de bois qu'il lui faut pour réparer son toit, remettre une quille à son canot ou une jante à la roue de sa charrette. L'ennui pourrait le saisir durant les longues soirées de décembre; il va rendre visite à ses voisins et les convie autour du grand poêle : les pipes s'allument, et l'on cause. Quand un nombre suffisant d'amis se trouve rassemblé dans une de ces cases hospitalières cachées sous les sapins et enveloppées de neiges, les femmes cessent leurs travaux d'aiguille. Le violon, — l'instrument favori des créoles, — résonne tout à coup, et la danse commence. Les paysannes canadiennes portent le court jupon de nos campagnes, aux couleurs voyantes, la robe d'indienne à fleurs, le large chapeau de paille; le froid les contraint parfois à endosser le gros paletot de laine grise qui est le vêtement des hommes. Ceux-ci n'ont de remarquable que le bonnet de laine, rouge ou bleu, à touffe épaisse et tombante, dont ils se coiffent en toute saison. Un long séjour en Amérique a fait perdre au créole ca-

nadien les vives couleurs de sa carnation; son teint a pris une nuance de gris foncé, ses cheveux noirs tombent à plat sur ses tempes comme ceux de l'Indien. Vous ne reconnaissez point en lui le type européen, encore moins le type gaulois. Abordez-le, et vous trouvez un homme aux formes polies, au caractère doux, courtois, affable, un peu timide même. Sir James Alexander, qui semble avoir étudié avec intérêt les *french colonists*, fait en maints endroits de son livre sur l'Acadie l'éloge de ces braves colons. « Ce sont, dit-il quelque part, des gens contens de leur sort et d'un commerce agréable, *quand ils ne sont point exaltés par de turbulens démagogues* (*when restless demagogues do not excite them*). » Les démagogues dont parle l'écrivain anglais n'ont jamais hanté les clubs de Paris aux mauvais jours de 1848; ce sont tout simplement les avocats exaltés de Québec et de Montréal et leurs alliés, les annexionistes des États-Unis, qui ont horreur de tout gouvernement monarchique, et cherchent à réveiller les rancunes des habitans français contre le joug britannique.

A mesure qu'on remonte vers Québec, le Saint-Laurent se resserre; les hautes collines qui le bordent, vues de plus près, paraissent des montagnes. Il y a une harmonie parfaite entre l'élévation des rives du fleuve, sa largeur et la profondeur de ses eaux. En avançant toujours, on remarque deux rochers qui se rapprochent, — cap Diamant et Point-Levi, — et forment un demi-cercle elliptique au fond duquel le Saint-Laurent semble se perdre. Voilà un de ces points désignés par la nature pour être l'emplacement d'une grande ville, le premier depuis la mer où une forteresse puisse dominer le cours du grand fleuve; là s'élève Québec. Les Français, on le sait, ont toujours choisi avec un tact infini la position de leurs établissemens d'outre-mer; que n'ont-ils su les garder!... Québec a cela de charmant, que sa vue rappelle les vieilles cités d'Europe plantées, comme des nids d'aigles, sur des rocs escarpés, souvenir qu'on ne trouve point ailleurs en Amérique. Samuel Champlain, ingénieur-géographe du roi de France, en jeta les fondemens l'an 1608. La ville basse ne renferme que des quais de bois, des magasins, des *ship's stores*, des chantiers et des tavernes: c'est le quartier marin. Il faut gravir le cap Diamant, élevé de trois cents pieds au-dessus du fleuve, pour trouver la vraie ville française et anglaise, catholique et protestante, la cité bourgeoise et la place de guerre. Que de monumens divers, qui diffèrent par leur architecture et leur destination: deux cathédrales, l'une catholique romaine, l'autre anglicane, des chapelles pour les sectaires, un hôtel-Dieu et un hôpital militaire, un couvent d'ursulines et un couvent de jésuites tranformé en caserne, une bourse, une banque, un théâtre, un séminaire, une prison, et, par-dessus cette masse d'édifices qui répondent aux besoins et aux croyances de deux sociétés juxta-posées, le fort, *ultima ratio!* Les casemates de la citadelle, déclarée imprenable, peuvent abriter

cinq mille hommes; l'arsenal renferme des armes pour cent mille soldats. Ces constructions sont modernes. Le vieux château de Saint-Louis, qui servait de résidence aux gouverneurs, a été détruit, en 1831, par un incendie; on en a déblayé les ruines, et ce grand espace, converti en esplanade, est devenu le rendez-vous des promeneurs de Québec. De cette terrasse, l'on domine tout le bassin du Saint-Laurent, pressé à droite par une berge escarpée, borné à gauche par une chaîne de petites montagnes arrondies, au pied desquelles se déroule une immense plaine. Dans le port, toutes les flottes de l'Angleterre se rangeraient à l'aise. Pendant la belle saison, des centaines de navires s'y rassemblent; le chant des matelots retentit tout le jour au fond de cet hémicycle creusé, comme un entonnoir, dans le roc vif, et monte vers la haute ville en joyeuse clameur. Penchez-vous sur cette belle nappe d'eau et étudiez le mouvement de la rade : un trois-mâts s'avance poussé par la brise. Une foule compacte fourmille sur le pont; il y a là tout un monde : des femmes et des enfans en haillons, des vieillards fatigués, des paysans robustes en culotte courte, en veste de panne. Tout cela débarque; des meubles, des ustensiles de ménage, des berceaux, des charrues, s'entassent sur le quai. Ce sont des Irlandais qui viennent chercher fortune en Amérique. Ils lèvent les yeux vers les deux caps qui se dressent au-dessus de leurs têtes, et semblent se demander par où ils pénétreront jusqu'aux terres incultes qui les attendent. D'autres navires moins grands traversent le port, et continuent leur route vers Montréal; pour mieux couper le courant, ils s'amarrent côte à côte, enverguent leurs bonnettes et filent gaiement sur ces eaux calmes, où la tempête ne les surprendra plus. Çà et là mugissent d'énormes steamers aux bannières déployées, véritables hôtels où cent voyageurs mangent à la même table, et dorment dans des cabines séparées. Parmi ces colosses enveloppés de nuages de fumée glisse la pirogue d'écorce de l'Indien, pareille au poisson volant qui fuit devant le cachalot. Les radeaux conduits par les *lumberers* se déroulent dans leur prodigieuse longueur à travers les files de bâtimens à l'ancre. Une vingtaine de petites voiles, tendues sur des troncs de sapins à peine dégrossis, accélèrent la marche de ces forêts flottantes; d'immenses avirons, placés en tête et en queue, servent à les diriger. Arrivé près du navire qui l'attend, le radeau s'arrête. On le défait, on le démonte pièce à pièce, et le gros bâtiment absorbe, l'une après l'autre, ces gigantesques poutres que l'équipage range en bon ordre dans la cale.

Les bois de construction, qui constituent la principale richesse du Canada et du Nouveau-Brunswick, exigent l'emploi de navires d'un fort tonnage; il y a des pièces de mâture d'une longueur extraordinaire dans ces forêts où les arbres résineux, — le sapin, le cèdre, le pin rouge, — s'élèvent à la hauteur de cent vingt pieds au moins. Des né-

gocians de Québec eurent la pensée d'affecter à ce genre de transport des navires de trois cents pieds de long qui surpassaient en grandeur tous ceux que la mer avait jamais portés. Dans les années 1824 et 1825, on en construisit deux au village d'Orléans, sur la petite île de ce nom. Ils arrivèrent, non sans peine, jusqu'en Europe. Durant le trajet, on s'aperçut que la mer semblait grossir en raison de la masse qui pesait sur ses flots. Ces colosses donnaient trop de prise à la vague; l'équipage ne pouvait les manœuvrer qu'avec des peines infinies. L'un périt à l'entrée de la Tamise, l'autre s'échoua comme une baleine près de Gravelines, et il resta prouvé que c'est à force d'habileté, plutôt que par la puissance de ses moyens, que l'homme peut lutter contre l'océan.

Si Québec est la principale place de guerre que les Anglais possèdent dans l'Amérique du Nord, elle est aussi la première ville de commerce du Canada. Sa population s'élève maintenant à plus de trente mille habitans. Deux fois, en 1831 et en 1845, les incendies, — ces grands fléaux des villes américaines, où tant de maisons étaient construites en bois, — l'ont désolée et lui ont fait éprouver des pertes considérables; mais ces malheurs n'ont pas tardé à être réparés. Aujourd'hui les Anglais ont quelque raison d'appeler Québec *the queen of North American cities*, la reine de *leurs* villes de l'Amérique du Nord. Cependant Montréal lui dispute la prééminence; son commerce maritime est moins actif, parce que peu de navires prennent la peine de remonter le fleuve jusque devant ses quais (1), mais en revanche sa population dépasse d'un quart celle de Québec, et elle exerce sur le pays entier une plus grande influence.

Bien que l'émigration ait amené à Montréal beaucoup d'Anglais, surtout depuis une trentaine d'années, le fond de la population est demeuré français. On y parle notre langue mieux que dans les autres parties du Canada, et le goût des arts ne s'y est point perdu, témoin la belle cathédrale catholique, d'architecture gothique, bâtie aux frais des fidèles et dont l'inauguration eut lieu en 1829. Les maisons sont hautes, larges, construites en grés et couvertes de lames d'étain ou de fer en feuilles; quand le soleil brille, il en résulte un contraste fatigant pour la vue entre l'éclat scintillant des toitures et la nuance sombre des murailles. Dans les rues, propres, mais assez mal alignées, — la race gauloise, en toutes choses, a horreur de la ligne droite, — on voit surgir de spacieux hôtels qui font penser à nos vieilles villes de parlement. Dans les faubourgs, de vastes jardins entourés de grands murs rappellent les enclos des communautés religieuses; çà et là même retentit la cloche d'un couvent. Quel calme! comme cette population paraît tranquille et facile à gouverner!... Prenez garde cependant et

(1) Montréal est à plus de soixante lieues de Québec, et par conséquent à cent lieues au moins de la mer. Devant la ville et au pied même des quais, la profondeur des eaux est encore de cinq mètres.

ne vous y fiez pas trop. Un jour d'élection, Montréal s'agite et prend un aspect menaçant. En voici une preuve que nous tirons du récit de sir J. Alexander. — En 184.... deux candidats se trouvaient en présence, l'un conservateur, l'autre radical. Les partisans de celui-ci, pour assurer leur triomphe, amenèrent dans la ville une troupe d'Irlandais qui demeuraient aux environs. Ces Irlandais, ouvriers employés aux canaux, n'avaient point de votes à déposer dans l'urne, mais qu'importe? on leur réservait un autre rôle. Ils furent chargés d'occuper la place publique de manière à empêcher les votans du parti opposé d'approcher de la loge où se recueillent les bulletins. Le maire, le président du bureau et les officiers de police ne pouvaient en aucune manière assurer la liberté de l'élection; la masse compacte des tapageurs ne laissait pas le plus petit jour qui livrât passage aux amis du candidat conservateur. Si quelque électeur modéré s'aventurait dans ce guêpier, un cri de *a ring* (un cercle!) se faisait entendre, et le malheureux, ballotté de main en main, voyait aussitôt ses habits mis en pièces; sa peau même portait les marques des poings irlandais. Quand les conservateurs eurent été dûment rossés et foulés aux pieds, la force armée reçut l'ordre d'avancer. Ce fut le signal d'un désordre effroyable qui dura deux jours entiers. Les troupes occupèrent à leur tour la place où se faisait l'élection; mais les Irlandais pressaient les soldats du coude et du genou, et le bruit recommençait déjà, quand une charge à la baïonnette dispersa les agitateurs. Quelques-uns d'entre eux furent blessés, il y en eut un qui resta mort sur le coup, et bref, le candidat radical l'emporta! — N'est-ce pas là une émeute en règle? Il n'y manque rien, ni la patience de l'autorité qui donne trente-six heures aux turbulens pour s'apaiser, ni la persévérance de ceux-ci à envenimer la querelle, ni la brutalité et la violence des moyens employés par les amis du progrès pour faire triompher la cause de la liberté. Ces scènes de désordre se sont plus d'une fois renouvelées. En 1849, elles ont pris un caractère plus grave, et le gouvernement britannique s'aperçoit aujourd'hui que les concessions faites par lui, en 1840, aux colons canadiens n'ont point calmé l'esprit d'insubordination.

Montréal renferme une foule d'édifices religieux, civils et militaires, des couvens, des séminaires, des universités et des écoles; ses environs, qui offrent des points de vue moins saisissans que ceux de Québec, sont plus riches et mieux cultivés. Au-dessus de la ville s'élève la Montagne. On appelle ainsi une colline qui n'est guère plus élevée que les buttes de Montmartre, et dont les flancs, couverts de maisons de campagne, de bosquets et de vergers, produisent les plus beaux fruits du Canada; on y cueille des cerises, des pommes d'une qualité supérieure, des abricots et des pêches. Du haut de cette montagne, où se trouve un lac abondant en poissons, on voit se dérouler à ses pieds la ville entière, puis le fleuve avec ses îles, et au-delà du fleuve la florissante

contrée désignée par le nom de *Eastern Townships* (les communes orientales), que l'on considère comme le jardin du Canada. Dans cette fertile région croissent le froment rouge, le blé noir, l'orge, le maïs; on dirait un paysage de Normandie traversé par la Seine : partout de la verdure, des pâturages, des arbres au feuillage riant, une population active, laborieuse, aux allures vives et enjouées. Il n'y a dans tout cela ni pauvreté ni souffrance, et pourtant ces heureux habitans rêvent un autre avenir qu'ils croient meilleur. Montréal veut devenir capitale de quelque chose, d'une province, d'un *état* peut-être. Située à soixante lieues au-dessus de Québec et à une égale distance à peu près du lac Ontario, peu éloignée de la route qui conduit au lac Champlain et à New-York, cette ville riche et populeuse, où la jeunesse se rassemble pour étudier, où s'élaborent et se discutent par la voie de la presse les projets plus ou moins chimériques des politiques du pays, se trouve parfaitement placée pour agir sur l'esprit des habitans de l'intérieur et pour entretenir avec la nation voisine des relations de plus d'un genre. Si la race française, abandonnée au Canada, veut courir les chances d'une nouvelle insurrection, — qui ne lui rendrait point sa nationalité perdue, — si elle obéit à ce sentiment d'*américanisme* qui fermente autour d'elle, ce sera de Montréal que le signal partira; il sera entendu dans les villages canadiens qui bordent le fleuve, dans les bas quartiers et les faubourgs de Québec, et les *french colonists* de la Rivière-du-Loup y répondront à leur tour, eux qui déjà se sont laissé monter la tête par les *turbulens démagogues*. Mais, dira-t-on, Montréal est une ville de *gentlemen*, une ville d'étude qui possède deux académies, un institut mécanique avec un musée, une bibliothèque, des sociétés d'agriculture, d'horticulture et d'industrie : qu'ont de commun avec les idées républicaines ces institutions inoffensives? Boston est, comme Montréal, une cité où l'on cultive les lettres, une cité de riches bourgeois aux mœurs un peu aristocratiques, d'apparence très pacifique, et c'est à Boston cependant qu'eut lieu le soulèvement qui amena la guerre de l'indépendance. Là où les bras se reposent, les têtes travaillent.

IV. — LE HAUT-CANADA.

A peu de distance au-dessus de Montréal, en remontant vers l'ouest, la rive droite du Saint-Laurent cesse d'appartenir à l'Angleterre : les traités en ont assuré la possession aux États-Unis. Les deux nations rivales sont là en présence, séparées seulement par la largeur du fleuve dont elles se partagent les eaux. Le pays change d'aspect; on entre dans la région des lacs, dans le Haut-Canada. On n'entend presque plus parler français; on rencontre de moins en moins le colon primitif roulant dans sa *calèche* traînée par un petit cheval à long poil,

le paysan canadien à la mine vive et prévenante : la race anglo-saxonne, sérieuse et grave, domine dans la campagne et dans les villages. Le Saint-Laurent n'a plus cette allure calme et majestueuse qui le fait ressembler alternativement à l'Hudson et au Mississipi; des rapides entravent sa marche et mettent obstacle à la navigation des *steamers*. Le plus remarquable de ces rapides est celui des Mille-Iles (*Thousand-Islands*). Qu'on se figure une multitude d'îles et d'îlots jetés en désordre au milieu d'un grand fleuve qui, ne sachant par où passer, se précipite impétueusement à travers ce labyrinthe. Partout où le sol a cédé à ses efforts, le Saint-Laurent s'est creusé une issue; il s'éparpille, mugissant avec colère, en une foule de torrens et de petites cascades. Les Canadiens se lancent hardiment dans ces passages avec leurs pirogues et y font glisser leurs radeaux. Parmi les pilotes du Haut-Canada, aucun n'a acquis plus de célébrité que le fameux Bill Johnstone, surnommé *le roi des mille îles*. Anglais d'origine et contrebandier de profession, Bill eut des démêlés avec la douane; il jura haine à mort à son pays et passa sur la rive américaine. Durant les guerres de 1812 et 1813, le contrebandier, prenant parti contre son pays, jetait souvent l'alarme sur la côte canadienne; c'était un insaisissable ennemi, partout présent et toujours invisible. Un jour, il se précipita sur la malle anglaise et enleva les dépêches du gouvernement. L'insurrection de 1837 trouva Bill tout prêt à reprendre son ancien genre de vie; sa haine n'était point calmée; mais, mécontent des Américains, qu'il accusait de n'avoir pas assez apprécié ses services, il se fit chef de bande et combattit pour son compte. A la tête d'une troupe de *sympathiseurs*, il incendia à French-Creek le steamer *Robert Peel* pour venger la perte du steamer américain *Caroline*, que les Anglais avaient lancé par-dessus les chutes de Niagara. Plus tard, suivi de quatre cents de ces mêmes *sympathiseurs*, on le vit débarquer sur la rive canadienne à Prescott-Mill; il espérait que tout le pays allait se lever à son approche. Attaqués par les troupes de terre et par l'artillerie d'un bateau à vapeur, les assaillans furent contraints de battre en retraite. Les plus déterminés se renfermèrent dans un moulin où ils soutinrent long-temps un combat meurtrier; à la fin, ils se rendirent au nombre de cent cinquante-cinq. Il y avait parmi eux deux réfugiés polonais; l'un fut pendu comme brigand avec cinq des prisonniers, l'autre fut envoyé à la geôle de Kingston. Bill Johnstone n'eût point échappé au supplice, lui qui portait les armes contre son pays; mais il avait eu le bonheur de se cacher dans les bois avec le reste de sa bande. Aujourd'hui il vit paisible à French-Creek, en vue du rivage où sa tête a été mise à prix, toujours disposé à brûler les navires anglais, au demeurant fort honnête homme, excellent père de famille. Sa fille, *la reine des mille îles*, grande et belle femme habile à manier l'aviron, s'est distinguée aussi

par son zèle et son audace à porter aux insurgés des munitions et des vivres. Un certain nombre des îles de l'archipel des *Thousand-Islands* appartient en propriété à Bill; il y possède toute une flottille de bateaux de formes diverses. Son embarcation favorite est une galère à huit rames qu'on peut à volonté gréer en goëlette, et dont un forban des Cyclades envierait la grace et la légèreté. Dans son existence indépendante, cet homme étrange représente le dernier des *out-laws*, de ces aventuriers indisciplinés qui, pour venger un tort personnel, déclaraient la guerre à leur propre patrie.

A l'endroit même où commence le Saint-Laurent, au-delà des premiers rapides et à l'entrée du lac Ontario, est placée la ville de Kingston. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour comprendre l'importance militaire de cet établissement, fondé en 1783 par les Anglais (1); sa position le destinait à être le pendant de Québec à l'extrémité opposée du Saint-Laurent, le point fortifié qui commande le Haut-Canada et le port de guerre du lac Ontario. Là furent construits les bâtimens, là reposent encore sous les chantiers couverts de l'arsenal les restes de l'escadre que l'Angleterre entretenait sur cette petite mer pendant ses longues guerres avec les États-Unis. Afin d'éviter les rapides du fleuve et le voisinage trop rapproché de la rive américaine, le gouvernement anglais a relié Kingston avec Montréal par un canal qui communique à la rivière Ottawa, magnifique travail qui n'a pas coûté moins de 25 millions de francs. D'imposantes fortifications entourent la ville; rien n'a été négligé pour mettre à l'abri d'un coup de main cette *capitale des lacs* qu'un pont de glace soude fatalement au territoire américain pendant les grands froids. En 1840, quand le parlement des Canadas-Unis (*United-Canadas*) se réunit pour la première fois à Kingston, on n'y comptait encore que six mille habitans; la population a considérablement augmenté depuis cette époque. Les émigrans qui font route vers le *Far-West* passent tous par cette ville, et beaucoup y achètent les ustensiles nécessaires à leur nouveau genre de vie. Cet établissement est devenu comme l'entrepôt de toutes les denrées du pays, et le commerce y a pris un développement remarquable. Si le port de guerre a perdu toute activité, le port marchand, au contraire, se remplit de bateaux à vapeur et de navires à voiles de cent à deux cents tonneaux, dogres et goëlettes à la mâture élancée, condamnés à naviguer sur une mer d'eau douce qui n'a pas plus de trois cents milles de tour, et qui pourtant éprouve des tempêtes comparables à celles de l'Océan.

Les environs de Kingston, du côté du Saint-Laurent et de l'Ontario, se recommandent par une foule de sites délicieux : c'est une série de vues marines encadrées dans un paysage agreste; mais le pays, dans

(1) L'avantage de cette position n'avait point échappé aux Français; ils y avaient bâti le fort Frontenac.

l'intérieur, n'offre qu'un sol froid et argileux peu propre à la culture. En s'avançant vers l'ouest, on se trouve transporté dans une région nouvelle, où les forêts abondent. Les émigrans, attirés par le voisinage des lacs, se sont fixés de préférence sur leurs rives, comme sur le bord d'une grande route. Depuis la ville de Kingston, destinée à devenir, à tous égards, l'une des plus considérables du Canada, jusqu'aux limites occidentales de ce grand pays, c'est-à-dire depuis la pointe extrême du lac Ontario jusqu'à la naissance du lac Supérieur, les cartes ne portent que deux noms marqués en gros caractères, Toronto et London. Entre ces deux stations, il y a une intervalle de plusieurs centaines de milles. Toronto s'appelait, il y a quelques années, York. Quand nous la visitâmes nous-même, cette cité naissante comptait tout au plus quatre mille habitans, quoiqu'elle fût alors la capitale du Haut-Canada. Les *barraks* (casernes) bâties dans une clairière, hors du quartier civil, lui donnaient l'apparence d'un camp. Quelques goëlettes à l'ancre derrière la jetée, et fort éloignées les unes des autres, semblaient attendre depuis long-temps un chargement qu'elles ne trouvaient pas. C'était un spectacle mélancolique, l'esquisse d'une ville et d'un port, un défrichement que signalaient encore les troncs des sapins noircis par la fumée. Çà et là, de lourds chariots, grossièrement construits, passaient sur la place et allaient se perdre en cahotant dans le silence des bois. Une calèche élégante, conduite par une jeune *lady* qui s'amusait à baigner les pieds de ses chevaux dans les eaux du lac, était, il m'en souvient, la seule voiture de forme européenne qui frappât mes regards; mais depuis lors la forêt a reculé, des maisons de briques et de pierre ont remplacé les cabanes de bois. Aujourd'hui, vous rencontrerez par vingtaines les *phaetons*, les *gigs*, les *bogueys*, qui emportent les promeneurs dans la campagne. Seize mille ames habitent maintenant Toronto; on y fait du commerce, on s'y amuse beaucoup, on y publie des journaux comme ailleurs. Il semble même que Toronto aspire à prendre, vis-à-vis de Kingston, place de guerre du Haut-Canada, le rôle de ville bourgeoise et lettrée. On y a institué une université où la jeunesse anglo-canadienne reçoit une éducation complète. Cet établissement se nomme *new-college* (nouveau collége), dénomination vulgaire qui tend à se changer en celle plus significative de *king's college*, collége du roi, le gouvernement britannique espérant y former une pépinière de savans et loyaux sujets, *imbus des principes monarchiques et capables d'occuper les principaux emplois dans la colonie*. Les professeurs, venus d'Europe et choisis avec soin, auront donc une double tâche à remplir : répandre les lumières de la science autour d'eux et combattre la propagande des idées démagogiques. C'est que, malgré son éloignement des grands centres de population et bien que séparé du territoire américain par toute la largeur de l'Ontario, Toronto n'est pas à l'abri

des menées du radicalisme. En 1837, l'opinion républicaine menaça cette ville sous la forme visible d'un corps d'insurgés et de *sympathiseurs* qui essayèrent de la surprendre. Trois mille hommes de la milice, soutenus par deux compagnies de troupes régulières, se portèrent au-devant des rebelles, les attaquèrent vivement et les mirent en fuite après leur avoir tué quarante hommes.

En examinant avec un peu d'attention la configuration du pays, on reste convaincu que Toronto a sa raison d'être et ses élémens de prospérité dans sa situation à l'une des extrémités du grand plateau triangulaire compris entre les lacs Huron, Érié et Ontario. Ce plateau forme une presqu'île qui ne contient pas moins de vingt millions d'acres de terre d'une excellente qualité. Quel vaste champ ouvert à l'émigration ! Il y a là de quoi loger et nourrir l'Irlande tout entière. La partie nord-ouest de ce territoire est encore occupée par les Indiens; à peine si dans sa partie méridionale il a reçu des Européens en assez grand nombre pour que sa physionomie agreste et sauvage ait été sensiblement altérée. Au milieu d'une clairière de peu d'étendue, bornée de tous côtés par la forêt, s'élève la capitale naissante de cette province reculée; on l'a baptisée du nom de Londres (*Canadian-London*). Plus on est loin de sa patrie, plus le souvenir en est doux. La rivière qui l'arrose est appelé Tamise (*Thames*), et les petits ponts de bois qui traversent ce cours d'eau ont été nommés Black-Friars, Westminster, etc. London ne compte pas plus de quatre à cinq mille habitans; on l'a surnommée *the city of the stumps*, parce que, du milieu des défrichemens dont elle est entourée, s'élèvent *les restes* des arbres (*stumps*) (1) abattus par la hache ou détruits par le feu. Il n'y a pas fort longtemps encore qu'on vit deux vieux ours, qui ne soupçonnaient pas l'existence de cette capitale toute récente, en parcourir les rues à la clarté des étoiles, comme deux promeneurs fourvoyés. Quoi qu'il en soit de l'aspect étrange de Canadian-London, l'avenir de cette ville est assuré. Destinée à devenir le centre d'une colonie agricole, elle a été bâtie aux sources et non à l'embouchure d'une rivière, à une certaine distance des lacs, dans l'intérieur des terres. Cette situation, qui paraît au premier abord mal choisie, a cela d'avantageux au contraire, qu'elle force les habitans à pratiquer des routes pour se mettre en communication avec les petits ports voisins établis sur l'Érié; ces routes ont guidé les émigrans à travers la forêt et leur ont permis de choisir les lieux les plus favorables à la culture. La Tamise, qui coule directement vers le sud, tombe dans le petit lac Saint-Clair (2), en baignant des terrains bas et fertiles où le froment et le tabac prospèrent à mer-

(1) Les créoles désignent ces *stumps* par le mot *chicot*.

(2) Le lac Saint-Clair reçoit les eaux du lac Huron, et les porte au lac Erié par la rivière Détroit.

veille (1). Sur la rive opposée du lac Saint-Clair, on aperçoit les vergers des Canadiens français du district américain de Détroit (devenus citoyens des États-Unis par les derniers traités). Il y a quelques années, des missionnaires de notre pays ont, pour ainsi dire, découvert ces honnêtes paysans séparés de nous par tant d'événemens et par un espace de dix-huit cents lieues; ils se sont fixés au milieu d'eux et ont ranimé, par leurs prédications, la vieille foi catholique qui commençait à s'obscurcir dans leurs cœurs. Les églises, l'hôpital, les écoles, que bâtissent aujourd'hui ces Canadiens, sont en grande partie le produit des aumônes que la France leur envoie.

Parmi les villages clair-semés dans la région dont London est le chef-lieu, il y en a un, Saint-Thomas, situé dans une anse du lac Érié, qui attire particulièrement l'attention des voyageurs. Celui qui l'a fondé, celui qui le premier vint d'Europe camper dans ce désert inconnu, le colonel Talbot, — surnommé par ses compatriotes le Lion de l'Ouest, le Nestor du Haut-Canada, — est encore là pour raconter aux nouveaux arrivans l'histoire de son établissement, dont l'origine remonte à cinquante années. Dans sa jeunesse, le colonel Talbot avait embrassé la carrière militaire, et il occupait un rang distingué dans l'état-major du lord-lieutenant d'Irlande. Saisi d'un ardent désir de vivre dans la solitude, il part pour l'Amérique en se dirigeant vers le Saint-Laurent. Il remonte le fleuve, arrive au lac Érié, et s'embarque dans une pirogue. Le voilà qui vogue comme un Indien, suivant la rive canadienne encore inculte, cherchant un lieu qui lui plaise. Une vallée couverte de beaux arbres, baignée par les eaux du lac, attire ses regards; il y jette l'ancre, et fonde la petite colonie connue aujourd'hui sous le nom de *Talbot's Settlement*. Heureux homme qui conçut un projet et put l'accomplir! Les noyers et les érables qu'il a plantés ou laissés debout en défrichant forment autour de sa demeure de magnifiques allées. Tout ce que la main de l'homme a créé dans son voisinage est plus jeune que lui. Deux fois la guerre a détruit sa maison par les flammes, et deux fois il a refait son toit. La présence de ce gentilhomme de vieille race devait porter ombrage aux *sympathiseurs* américains; à plusieurs reprises ils ont tenté de l'enlever. Ils ont rôdé en armes autour d'un vieillard qui ne leur causait aucun préjudice, et ne songeait pas même à eux. En vérité, cette manière de faire la guerre, ou plutôt de porter le brigandage sur le territoire d'un pays avec lequel on est officiellement en paix, excite le dégoût. Ce ne sont point là les préceptes que légua à ses concitoyens le général Washington.

(1) L'embouchure de la Tamise forme l'un des côtés d'une presqu'île peu étendue qui marque la zone la plus méridionale de tout le Canada, et s'étend entre le 42e et le 43e degré de latitude.

Canadian-London est situé, nous l'avons dit, en plein *Far-West*, expression qui désigne les solitudes âpres et sauvages de l'ouest de l'Amérique. Il ne faudrait pourtant pas prendre ce mot dans une acception trop absolue, les voyageurs anglais étant un peu enclins à regarder comme désert un pays où les chemins de fer, les comfortables hôtels et les relais de poste n'existent pas encore. La colonisation marche dans le Haut-Canada plus vite qu'on ne pense; si ses progrès paraissent lents, c'est qu'elle opère dans des régions d'une incroyable étendue, et dissémine ses forces sur une foule de points à la fois. Quand on s'éloigne des rives du Saint-Laurent, cultivées depuis deux siècles, le Haut-Canada paraît triste; on dirait la Germanie au temps de Varus. Les chemins, quand il y en a, sont généralement mauvais. Les plus simples consistent dans une double ligne de troncs d'arbres placés parallèlement; les roues d'un chariot grossièrement construit et dénué de ressorts, — la violence des cahots ne permet pas de suspendre ces voitures autrement que sur l'essieu, — roulent tant bien que mal sur ce rail inégal et raboteux. Ailleurs, on a pratiqué des routes de bois, *plank-roads*, où des troncs de sapins, étendus à terre et rapprochés les uns des autres le plus possible, forment un plancher continu; malheureusement les pièces ne sont jamais jointes si solidement que les pieds des chevaux ne passent quelquefois dans les intervalles. Un chemin de ce genre, long de vingt lieues et taillé dans le milieu de la forêt, comme si on n'eût fait que coucher les troncs d'arbres côte à côte à mesure qu'ils tombaient, conduit de London à Goderich sur les bords du lac Huron. Qu'on se figure un corps de troupes anglaises cheminant sur une pareille voie avec armes et bagages. Dans tout le Haut-Canada, l'armée éprouve de grandes fatigues en voyageant. Souvent, après une longue étape, le soldat est réduit à dormir sur la dure, à l'abri d'un hangar, sans pouvoir obtenir un peu de paille pour appuyer sa tête. Les vivres mêmes sont difficiles à se procurer là où l'œil ne rencontre ni champs, ni vergers, ni rien qui ressemble à un village du royaume-uni. Les marches ne peuvent s'exécuter que pendant l'été; sous le climat américain, toujours extrême, les mêmes pays où le froid se fait si cruellement sentir sont exposés à des chaleurs intolérables. Entre Toronto et London, il existe de grands espaces d'un terrain sablonneux qui deviennent, après de longues sécheresses, arides et brûlans comme les *hautes terres* du Texas. Celui qui les traverse à pied se sent accablé par le poids d'une atmosphère étouffante, et des tourbillons de poussière gênent sa respiration. De grands pins s'élèvent çà et là, étendant autour d'eux leurs gigantesques rameaux; mais sous leur ombre ne pousse jamais l'herbe veloutée, la mousse épaisse qui repose le pied du passant.

Sur les routes les plus fréquentées du Haut-Canada, des auberges ont

été établies. Quel est le lieu quelque peu habité par les Européens où l'eau-de-vie, le gin, le whisky, n'aient pas fait élection de domicile? Les maîtres de ces auberges, qui n'ont pas tous les jours des hôtes à loger, rançonnent impitoyablement ceux qui leur tombent sous la main. On voyage le plus souvent à cheval, — et c'est bien la plus agréable manière de cheminer en forêt, — quelquefois aussi dans des chariots à deux chevaux. Les fermiers louent volontiers leurs wagons à la journée et à des prix comparativement modérés, heureux qu'ils sont de ramasser quelques *dollars* dans une contrée où les espèces monnayées n'abondent pas. La rareté du numéraire se fait sentir généralement au sein des colonies nouvelles, où le commerce n'a pu se développer encore. Dans le Haut-Canada, il en résulte pour le colon une certaine gêne et l'impossibilité de payer les ouvriers dont il a besoin pour l'aider à défricher le sol. Là où chacun arrive avec l'intention de s'établir pour son propre compte, la main-d'œuvre se maintient à un prix fort élevé. Aux environs de Toronto, un journalier ne se loue pas à moins de six à huit francs. Les cultivateurs se plaignent donc, dans ces lointaines colonies, de manquer de bras; il y en a pourtant assez en Europe d'inoccupés, et qui s'emploieraient utilement à débarrasser le sol canadien des arbres et des buissons qui depuis des siècles entrelacent librement leurs rameaux et leurs racines. Dans le district dont London est la capitale, on compterait les fermes qui ne sont plus hérissées de *stumps* (chicots), et tant qu'il en reste dans les champs, la culture ne fait que commencer. Ces débris de la forêt primitive, qui se dressent comme des tronçons de colonnes parmi les moissons, présentent un aspect attristant : ce sont des ruines. On a remarqué même que les colons qui vivent dans les défrichemens du Haut-Canada paraissent taciturnes, moroses. Leur physionomie ne reflète ni la gaieté qu'inspire le bien-être ni la joie de l'espérance. Il se peut que la nature des lieux influe sur le caractère de ces habitans nouveaux, transplantés au sein d'une solitude où le cri de l'oiseau frappe leurs oreilles plus souvent que la voix de leurs semblables; mais si la fierté et l'arrogance se joignent à cette froideur, à cette réserve, il faut chercher la source de ces défauts ailleurs que dans les influences extérieures. Peut-être dérivent-ils de ce sentiment d'égoïsme dont la race anglo-saxonne n'est certes pas dépourvue, et qui se trahit par un instinct de répulsion contre tout ce qui peut gêner l'action individuelle. Le *farmer* du Haut-Canada, à peine établi dans ses possessions, se sent porté à fuir toute rencontre, tout voisinage qui lui rappelle la société européenne; il veut avoir ses coudées franches, régner en maître sur son petit domaine, et ne plus se souvenir d'un pays que la misère l'a contraint de quitter. De là, nous le croyons, ces dispositions à la rudesse et à l'insociabilité qu'on lui reproche; mais, si elles se développent dans le Nouveau-Monde

par l'effet de l'isolement, il les a apportées d'Europe avec lui. L'Irlandais qui débarque à Québec, l'Écossais qui prend terre à Halifax, ont également en germe, au fond de l'âme, les idées d'égalité ombrageuse qu'ils laissent si vite percer une fois que leur existence s'affermit sur le sol américain. Ces aspirations à l'indépendance, ne les trouve-t-on pas partout? Elles sont dans l'air; le vieux et le Nouveau-Monde se les renvoient à l'envi; elles sont proprement le fruit de l'époque où nous vivons; tout ce qui date de ces dernières années en est empreint. Si les Canadiens français conservent encore des manières franches, cordiales, hospitalières, c'est qu'ils sont sortis d'Europe il y a long-temps et qu'ils ont été peu mêlés aux mouvemens du dehors. Ils ont gardé de leur pays cette qualité, j'allais presque dire cette vertu traditionnelle qui s'efface trop de nos mœurs, la politesse. Le petit colon des bords du Saint-Laurent a encore la naïveté de se porter au-devant de l'étranger; un voisin est pour lui un ami. Le colon anglo-saxon du *Far-West*, au contraire, affecte de paraître rogue et impoli. Priez-le de vous céder la moitié du chemin qu'il occupe carrément avec son wagon, il s'obstinera à marcher au beau milieu de la voie, tout exprès pour faire obstacle à votre cabriolet. Essayez de le dépasser, il va trotter côte à côte avec vous pendant une heure, jusqu'à ce que, de guerre lasse, vous lui cédiez le pas. Ne faites pas un geste d'impatience, car il lèvera son fouet, ou tout au moins vous proposera de boxer. Il est dans la forêt, dans une région où les convenances, les prévenances réciproques ne sont pas de mise; il est chez lui.

Les idées de plus en plus démocratiques des citoyens de l'Union déteignent donc sur les habitans anglais de la contrée voisine. Dans le domaine de la politique, leur influence s'est manifestée visiblement; elle gagne du terrain de jour en jour, et là même où la paix n'a jamais été sérieusement troublée, l'esprit d'opposition se montre agressif. Des scènes de violence, de petites émeutes signalent les élections municipales dans plus d'un village. L'*américanisme* prodigue ses conseils à ces électeurs nouveaux; il cherche à les éblouir par ses prétentieuses velléités, et nargue l'Europe jusque sur le territoire où elle étend sa domination. A Brandford, non loin de Toronto, en plein pays anglais, des Américains célébrèrent, il y a quelques années, l'anniversaire de l'indépendance de leur pays par des décharges de mousqueterie, et même en tirant des coups de canon. Une mêlée s'ensuivit, dans laquelle la victoire resta aux *loyaux* sujets de la Grande-Bretagne; mais enfin les radicaux avaient fait preuve d'audace. Récemment encore, n'a-t-on pas vu le drapeau de l'Union flotter en plein jour à Kingston, comme un augure menaçant? A ces actes significatifs se joignent les efforts de la propagande, car autant les *farmers* du *Far-West* sont taciturnes, autant leurs voisins aiment à pérorer. Il y a parmi les dé-

magogues des États-Unis une race de flâneurs qui se promènent à travers le Canada en faisant dans les tavernes des cours de politique à l'usage des émigrans. — Ah! disent-ils, pauvres gens, nous vous plaignons; vous n'élisez point votre gouverneur!... Comment se fait-il que vous soyez gouvernés par une femme?... Notre Saint-Laurent nous convient, il nous le faut; ce grand fleuve et les lacs qui s'y déversent formeraient une admirable frontière à notre pays!... Québec est fortifiée, mais nous l'aurons. Nous planterons autour de la citadelle une palissade de pierres pour bloquer la garnison et l'assommer; à mesure que les soldats montreront la tête, nous les *canarderons*, et puis, quel butin! Chaque officier anglais n'a-t-il pas une montre d'argent dans son gousset! — Ces propos et d'autres du même genre ne laissent pas que d'édifier un peu la multitude; ce ne sont pas d'ailleurs des paroles en l'air, et les événemens de 1837 et 1838 ont prouvé que des associations s'étaient formées à cette époque pour aider les insurgés à arracher le Canada à l'Angleterre. La franc-maçonnerie des *Merles* et des *Hiboux* (1), qui convoquait pour une descente à Cuba les aventuriers de l'ouest sous prétexte d'une chasse aux buffles, n'a été que la répétition des tentatives que méditaient douze ans auparavant contre la colonie anglaise les affiliés des loges de *l'Aigle* et des *Chasseurs*.

Ces sourdes menées, qui ont pour but d'affaiblir dans l'esprit des colons le respect des institutions de leur pays, ne sont pas seulement contraires au droit des gens; il est à craindre qu'elles ne portent parmi les émigrans la démoralisation, la haine de toute autorité, de tout frein. L'armée elle-même, malgré la discipline sévère qui la régit, pourra en ressentir les effets. Déjà des offres d'argent et d'autres moyens de séduction ont été employés auprès des soldats pour les engager à déserter (2). Nous croyons que ces tentatives d'embauchage ont rarement réussi, et les cas de désertion, fréquens parmi les troupes du Canada, doivent être attribués à d'autres causes; les principales sont l'ennui et l'ivrognerie qui en est la suite. Dans cette partie reculée du continent américain, le soldat est privé des plaisirs et des distractions qui se présentent à lui dans l'Inde, aux Antilles, à Malte, à Gibraltar. Pendant la durée des grands froids, les manœuvres en plein air sont interrompues; la parade ne peut avoir lieu qu'une fois par semaine. Par malheur, les tavernes regorgent de *whisky* à un demi-shelling la bouteille. Le soldat se livre donc à de solides libations, *steady drinking*, comme il dit dans son langage expressif. Le sous-officier le porte sur la liste des châtimens; il résiste, aggrave sa peine, et, pour sortir de

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes*, *Chronique* du 15 juin 1850.

(2) Les officiers de l'armée américaine réprouvent hautement ces honteuses menées et reçoivent fort mal les fugitifs. Le gouvernement de Washington a même déclaré par ordonnance, dans plusieurs occasions, qu'il n'enrôlerait aucun de ces déserteurs.

ce mauvais pas, il se sauve en pays neutre. Partout où la rive américaine est en vue de sa caserne, à Kingston, à Brockville, à Prescott, à Niagara, le fugitif a toute facilité pour opérer son évasion. Ici, pendant l'hiver, il a devant lui un pont naturel formé par les glaces; là, pendant l'été, un steamer passe, il s'y cache, et le voilà échappé. On a vu des déserteurs se jeter à la nage au-dessous des chutes du Niagara, au milieu des remous et des tourbillons, et périr misérablement avant d'avoir touché ce qu'ils appellent la *terre de liberté*. Chose singulière! entre les États-Unis et l'Angleterre, il existe une rivalité dont toutes les classes, le peuple et l'armée surtout, ont le sentiment, et cependant ces deux nations qui se repoussent sont attirées l'une vers l'autre par une invincible curiosité; on dirait deux frères ennemis qui ne peuvent s'empêcher de penser l'un à l'autre.

Les officiers de l'armée anglaise s'efforcent par tous les moyens possibles d'occuper et de distraire leurs subordonnés. Joutes sur l'eau, courses à pied, luttes, exercices gymnastiques, ils mettent tout en œuvre pour que ces jeunes gens, enrôlés le plus souvent par suite d'un coup de tête et portés à l'inconduite, ne tombent pas dans l'ennui. Ils emploient eux-mêmes des moyens analogues pour chasser la tristesse et écarter la mélancolie. L'esprit de corps entretient parmi eux une fraternité de bonne compagnie qui les empêche de sentir l'influence de l'isolement, même au milieu des *stumps*, et ils passent très gaîment leurs années de service sur cette terre canadienne, qui n'est pas regardée pourtant comme l'Eldorado de l'armée. Sir J. Alexander prouve bien par ses émouvans récits qu'il n'y a point de pays si monotone où un homme avide de voir et empressé d'agir ne trouve à exercer ses facultés intellectuelles et ses forces physiques. Il a dépeint et compris la vie du *Far-West* avec l'expérience d'un officier qui, avant de conduire ses troupes au Canada, a parcouru les Indes Orientales et fait la dangereuse campagne de 1825 contre les Birmans. Le souvenir des splendeurs de la Haute-Asie ne l'a point rendu indifférent aux beautés de la nature américaine, moins saisissante peut-être, mais pleine de charme et de variété. Et d'abord, le Canada offre tous les genres de *sport* imaginables, depuis les courses en traîneau jusqu'à la chasse et à la pêche. Dans les forêts, le gibier abonde. A chaque pas, le chasseur rencontre quelque animal nouveau dont la vue fait battre son cœur de surprise et de joie. Dans les halliers (*underwoods*), sous l'épais feuillage des acacias et des sycomores, le faisan s'ébat en agitant ses courtes ailes; sous les noyers, au pied des bouleaux, paissent les troupes de dindes; on voit leur dos brun, aux reflets cuivrés, onduler à travers l'herbe fine et tendre. La caille et la perdrix, attirées par les moissons, se rassemblent autour des défrichemens, et ne s'effraient point à la vue de l'homme. Dans les forêts plus reculées (*back-*

woods), un vaste champ est ouvert aux amateurs de la chasse à courre; mais il faut de bons chevaux pour suivre la bête sur un terrain coupé de torrens, de fondrières et d'impénétrables fourrés. Le cerf, épouvanté par le son du cor, qu'il entend pour la première fois, fuit droit devant lui, et la chasse devient une véritable course au clocher. Il y a un moyen moins fatigant de venir à bout de ce grand quadrupède : c'est ce que les Anglais appellent *still hunting* et les Canadiens *chasser à la muette*. On reconnaît sur la neige les traces de la bête, on les suit, on s'approche en silence, on appuie sa carabine sur une branche pour mieux ajuster, et on fait feu; mais, si le temps est calme, si le bruit du vent ne couvre pas celui des pas du chasseur, on perdra sa peine. Le cerf, comme le chevreuil, comme l'orignal, est toujours inquiet, toujours craintif, même au milieu des solitudes, où les armes à feu retentissent rarement; il entend à la distance de cinq cents pas le mocassin de l'Indien se poser à terre, et prend aussitôt la fuite. Quant à l'ours noir, encore assez commun au Nouveau-Brunswick, il se retire peu à peu du bord des lacs, où l'émigration étend ses cultures; au lieu de disputer le terrain aux émigrans, il s'enfonce dans la sombre région de l'ouest. Comme il est surtout frugivore, la présence des troupeaux et des volatiles domestiques ne l'attire pas, et il laisse le loup, le renard et le glouton exercer leurs brigandages dans les basses-cours et les bergeries.

Aux plaisirs de la chasse se joignent ceux de la pêche et des excursions en bateau (*fishing and boating*). Ces deux exercices constituent une branche importante du *sport* au Canada. Pour peu qu'on aime à conduire un canot, à voguer à la voile, à fendre l'eau avec un aviron, on comprendra quelles délicieuses promenades offrent ces rivières sans nombre bordées de saules et d'érables, les rives sans fin des grands lacs, semées d'îles boisées, découpées d'anses solitaires où l'on peut jeter l'ancre et camper à son aise. Naviguer sur ces mers intérieures, c'est mener la vie de Robinson, réaliser les rêves de son enfance. Là, chacun a le droit de prendre le poisson comme il l'entend, à la ligne de fond ou à l'épervier. La pêche d'hiver se fait au lac Huron comme au Groenland; en coupant dans la glace de grands trous où on laisse tomber sa ligne; en été, on se sert du harpon. Les plus belles pièces que l'on prenne dans ces eaux dont on ne trouve pas le fond, — le lac Huron, au dire des Canadiens, a neuf cents pieds de profondeur, — sont des saumons du poids de cinquante à soixante livres. On y harponne aussi des esturgeons de quatre à cinq pieds de long, véritables monstres vieux de plusieurs siècles, dont le corps est hérissé de tubercules. L'esturgeon doit être considéré comme le roi des fleuves et des lacs américains. Pendant les chaudes et longues soirées de juillet, il bondit vigoureusement dans les remous, saute au-dessus du courant à la

façon des carpes et fait étinceler au soleil ses écailles roses. Aux environs de Goderich, à vingt lieues au nord de London, quelques Canadiens, voyageurs émérites, s'adonnent exclusivement à la profession de pêcheur. Pendant la saison des neiges, ils parcourent sur la glace les bords du lac Huron, montés sur leurs *toboggins* (traîneaux d'écorce), et vont, en ce tranquille équipage, visiter chaque matin les trous où ils ont tendu leurs amorces. Ces infatigables pêcheurs marquent la transition entre l'homme civilisé et l'Esquimau. Peu d'étrangers les visitent, si ce n'est quelque touriste qui vient admirer le coucher du soleil sur le grand lac, spectacle merveilleux, assure-t-on, et qui dédommage amplement des fatigues d'une si lointaine excursion. — Par-delà cette mer large de soixante lieues, longue de quatre-vingt-dix, la terre des colons finit, et la région des chasseurs commence.

Tel est l'aspect général des immenses pays que les géographes désignent dans leur ensemble par le nom de *Nouvelle-Bretagne*. Les uns, trop rapprochés du pôle, sont à peine habitables et à peine explorés; les autres, placés sous des latitudes plus tempérées, ont pris déjà rang parmi les colonies, et renferment une population qui s'accroît rapidement par l'émigration. Sur le littoral de l'Océan, la pêche; dans la partie moyenne de l'intérieur, la culture des céréales et l'exploitation des forêts; à l'occident et au nord, les fourrures, — forment les principaux articles de commerce. Ces diverses provinces d'un même empire ont entre elles des affinités, des relations intimes qui les unissent; elles communiquent par des cours d'eau que la nature y a répandus dans des proportions gigantesques. La contrée qui reçoit ces cours d'eau a donc sur les autres une supériorité incontestée : c'est le Canada. Par les lacs de l'ouest, le Canada confine les territoires qui forment la région moyenne et la région occidentale de l'Amérique anglaise. Ces vastes nappes d'eau, qui se déversent l'une dans l'autre pour se jeter à la mer par le Saint-Laurent, peuvent donc être regardées comme un seul fleuve, sur le bord septentrional duquel s'élèvent les villes principales de la colonie : Québec, Montréal, Kingston, Toronto et London. Par la route qui doit unir Québec à Halifax, le Canada est intimement lié au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse; par l'embouchure du Saint-Laurent, il touche au Labrador, à Terre-Neuve et aux îles adjacentes. Tout ce qui constitue l'ensemble des possessions britanniques au nord du continent américain se groupe autour du Canada, s'y rattache, et en dépend en quelque sorte.

L'Angleterre a consacré à l'amélioration de sa colonie canadienne des sommes énormes; elle y entretient une armée considérable; tout indique l'importance qu'elle attache à sa conservation. Cependant, parmi les colons qu'elle y envoie, il y en a un certain nombre qui

deviendront un danger pour son gouvernement. Le pays recèle en lui-même des élémens de désordre sur lesquels l'autorité locale ne se fait point illusion. Le Canada, dont on ne parlait guère il y a quinze ans, qui ne causait aucune inquiétude à la mère-patrie, est devenu tout à coup l'une des provinces de l'empire britannique qui donne à l'état les plus graves préoccupations. « Qu'avez-vous gagné à vos folles expéditions? demandait-on au chef de partisans Bill Johnstone. — Comptez-vous pour rien, répondit celui-ci, les millions que nous avons fait perdre à l'Angleterre? » La répression des derniers troubles du Canada a coûté en effet à la métropole beaucoup d'argent, — ce n'était point là une campagne lucrative comme celles que la compagnie des Indes entreprend en Orient, — et cependant l'Angleterre ne se décourage point. Dût-elle se préparer des regrets dans l'avenir, elle s'applique plus que jamais à la colonisation du *Far-West*, et poursuit en cela un double but : fournir des terres à ceux de ses enfans qui ne trouvent plus à vivre sur leur île trop peuplée, et verser à flots le long du territoire de l'Orégon l'élément anglais; débarrasser la mère-patrie d'un surcroît de population qui l'encombre, et utiliser à son profit ces milliers de bras. Au-delà du Canada, au-delà même des régions du nord-ouest exploitées par la compagnie des pelleteries, s'étendent les provinces peu connues encore (Nouvelle-Georgie, Nouveau-Hanovre, etc.) qui touchent l'Amérique russe et avoisinent la Russie d'Asie. En prenant position sur ce point, l'Angleterre se complète comme nation maritime et comme puissance continentale. Comme nation maritime, elle fonde par avance des ports sur l'Océan Pacifique, qui mène à tout, à la Californie, au Pérou, au Japon, à la Chine, à la Nouvelle-Hollande, aux îles de la Sonde; comme puissance continentale, elle va rejoindre, au sommet du pôle, les deux colosses avec lesquels elle partage presque tout l'hémisphère boréal, le Céleste-Empire et les états du czar. Tel est le projet doublement important qu'elle poursuit avec persévérance en encourageant de tous ses efforts l'émigration dans les régions de l'ouest, au bord des grands lacs, à travers les *stumps* du Canada, et qui s'évanouirait, si le Saint-Laurent cessait d'obéir à ses lois. Elle concentre aux abords de ce grand fleuve de puissans moyens de défense, mais elle a contre elle l'esprit envahisseur des États-Unis, et, ce qui est plus à craindre, l'esprit d'anarchie et de désorganisation qui s'étend dans la colonie parmi ses sujets anciens et nouveaux. Une guerre, moins que cela, une insurrection, peut lui enlever ces provinces, conquises celles-ci sur la France, celles-là sur le désert. Le cas échéant, nous lui souhaitons que ses colons ne soient pas dépossédés et chassés de leurs demeures comme le furent les Français de l'Acadie par ordre du gouvernement britannique.

TH. PAVIE.

LA GRAVURE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

LA GRAVURE EN EUROPE AUX DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES.

I. — GRAVEURS DU SIÈCLE DE LOUIS XIV. — NANTEUIL : *l'Avocat de Hollande.* — EDELINCK : *la Vierge de François Ier* d'après RAPHAEL, PORTRAIT DE *Philippe de Champagne.* — GÉRARD AUDRAN : *les Batailles d'Alexandre* d'après LEBRUN; *Pyrrhus sauvé* d'après POUSSIN.

Nous avons suivi la marche et les développemens successifs de l'art de la gravure depuis le moment où il commence à se révéler dans de timides essais jusqu'à celui où des progrès importans ont été partout accomplis. Quelque brillante que soit cette première phase de l'art, elle ne comprend cependant que ses origines : l'époque que nous allons parcourir est celle de son entière efflorescence. On a vu que les écoles d'Italie et des Pays-Bas avaient, chacune dans un sens différent, étendu puissamment les ressources de la gravure; mais ni l'une ni l'autre ne les avait épuisées. Les qualités de dessin et de style sembleraient portées à une perfection inimitable dans les œuvres de Marc-Antoine et de ses élèves, si l'on ne trouvait dans celles des maîtres du XVIIe siècle les exemples d'une perfection plus grande encore; les estampes produites sous l'influence directe de Rubens ne furent les meilleurs modèles de la science du coloris et de l'effet que jusqu'au

(1) Voyez la livraison du 1er décembre.

jour où parurent les planches gravées par Edelinck et Gérard Audran. Enfin, si les graveurs anciens s'étaient appliqués à mettre en relief un certain genre de beautés conformes au goût et aux tendances particulières de leur école, aucun d'eux n'avait cherché ou du moins n'avait réussi à présenter dans leur ensemble tous les genres de beautés propres à l'art. Il était réservé aux graveurs français du siècle de Louis XIV de réunir, par un effort suprême, des conditions qui jusque-là semblaient s'exclure. En se montrant dessinateurs aussi savans, coloristes aussi habiles que leurs prédécesseurs, quels qu'ils fussent, ils l'emportèrent sur ceux-ci par l'harmonie de toutes les qualités, par la souplesse de l'intelligence et la correction absolue du talent. Les graveurs du règne de Louis XIII avaient annoncé dans leurs ouvrages ce mérite nouveau et préparé la venue des grands maîtres. A partir du moment où notre école de peinture s'affranchit de toute imitation systématique et prend une allure décisive, l'art du burin, faisant en France des progrès non moins significatifs, achève de secouer le joug auquel Callot avait le premier entrepris de le soustraire. Les frères Stella, oncles de la célèbre Claudine Bouzonnet-Stella, qui, par l'énergie extraordinaire de son talent, s'est mise au premier rang des femmes graveurs; Jean Pesne, traducteur inspiré des tableaux de Poussin; Israël Silvestre, Lepautre, Jean Morin, dont la manière est à la fois si pittoresque et si ferme, bien d'autres encore n'empruntent plus rien aux exemples de l'Italie, et rivalisent d'habileté dans des genres de gravure différens. Leurs travaux signalent déjà l'essor de l'art français; mais bientôt les graveurs remarquables ne se comptent plus dans notre école, et nous ne nommerons ici que ceux dont les œuvres ont gardé une importance incontestable.

L'un des plus éminens en mérite et le premier suivant l'ordre chronologique, Robert Nanteuil, que ses parens destinaient au barreau, n'annonçait pas, dans les inclinations de sa jeunesse, cette vocation irrésistible pour les arts, indice ordinaire des grands talens. Tout en étudiant les lettres et les sciences à Reims, où il était né en 1630, il s'occupait bien de dessin et de gravure, mais sans volonté de s'y appliquer avec suite. Simple amateur, il y cherchait une distraction à ses travaux, peut-être un moyen nouveau de réussir dans le monde qu'il aimait beaucoup, et où sa figure, son esprit l'avaient mis en voie de succès. Il paraît cependant qu'après avoir traité si légèrement et à ses momens perdus l'art qui devait un jour le rendre illustre, Nanteuil jugea qu'il en avait fait un apprentissage suffisant, puisqu'il entreprit à dix-neuf ans de composer et de graver le frontispice de sa thèse de philosophie. C'était alors l'usage d'orner ces sortes de pièces de figures et d'attributs relatifs à la matière qu'il s'agissait de développer; les peintres les plus distingués ne dédaignaient pas de dessiner de semblables vignettes, et celles qu'ont laissées Philippe de Champagne, Lesueur et Lebrun ne

sont indignes ni du talent ordinaire ni de la renommée de ces artistes. Nanteuil voulut, à leur exemple, produire une œuvre magistrale, et prétendit assez ambitieusement lui donner une apparence de pompe et de grandeur, le tout aussi peu conforme au sujet qu'à la condition du récipiendaire et à sa médiocre expérience de l'art. Quoi qu'il en soit, il obtint un double triomphe; on trouva qu'il avait soutenu sa thèse en fort dialecticien, et que le frontispice était un morceau accompli. Quelques pièces de vers qu'il adressa à des dames (1) accrurent encore sa réputation, et lui valurent celle d'un homme universel; le voilà bientôt à la mode, partout fêté et applaudi. Jusque-là tout allait au mieux; mais, à ces brillans succès d'amour-propre, il en avait ajouté certains autres qu'il ne lui était pas permis d'ébruiter, et dont il eut le tort de se glorifier hautement. Un éclat fâcheux s'ensuivit; Nanteuil se vit exclu des maisons où il avait été reçu avec le plus d'empressement, et de nouvelles aventures ayant encore augmenté le scandale, même après son mariage avec la sœur du graveur Regnesson, il fut obligé de quitter presque furtivement la ville où il ne comptait, peu de temps auparavant, que des admirateurs et des amis. Par une coïncidence malheureuse, la famille du fugitif se trouva ruinée à la même époque; il fallut que celui-ci songeât à vivre de son propre travail, et dès-lors il comprit que son aptitude naturelle pour les arts du dessin pourrait devenir une source de fortune.

Renonçant désormais à l'étude du droit, il se met en route pour Paris, où il arrive pauvre, inconnu, mais se fiant à son étoile, et déterminé à réussir. Les débuts étaient difficiles : comment se créer des protecteurs dans cette grande ville, lui qui n'y était recommandé à personne? Comment y former des liaisons utiles? Au bout de quelques jours perdus à la recherche d'une chance favorable, Nanteuil s'avise d'une ruse singulière : il avait apporté de Reims, comme échantillons de son savoir-faire, quelques portraits au crayon; il en choisit un, attend à la porte de la Sorbonne l'heure où les jeunes ecclésiastiques sortent du cours de théologie, entre à leur suite chez un traiteur du voisinage où ils avaient coutume de prendre leurs repas, et feint de chercher parmi eux celui dont il avait, disait-il, fait le portrait la semaine précédente; il ne connaissait ni son nom ni sa demeure, et il pensait que ses condisciples voudraient bien lui donner quelque indication à ce sujet, lorsqu'ils auraient jeté les yeux sur le dessin. Il se-

(1) Nanteuil ne s'en tint pas aux essais poétiques de sa jeunesse. On a de lui une sorte de placet en vers qu'il présenta un jour à Louis XIV, pour s'excuser de n'avoir pas achevé, à l'époque convenue, la gravure du portrait commandé par le roi. Ces vers, que cite l'abbé Lambert dans son *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, et quelques autres, écrits par Nanteuil à la louange de Mlle de Scudéry, ne sont pas de nature à faire regretter que le célèbre graveur n'ait pas plus souvent quitté le burin pour la plume.

rait superflu d'ajouter que le prétendu original ne put être reconnu, mais le portrait passa de main en main et parut agréable; on en demanda le prix à l'auteur, qui n'eut garde de se montrer exigeant, et quelques-uns de ces jeunes gens, séduits par la modicité de la somme, offrirent à Nanteuil de poser devant lui. Les premiers dessins achevés à la satisfaction des modèles, d'autres étudians voulurent avoir leurs portraits et les montrèrent à leurs familles et à leurs amis; — cela valut au jeune artiste des travaux plus fructueux. De proche en proche, ses relations s'étendirent; il en vint bientôt à être chargé de reporter sur le cuivre les dessins qui lui avaient été commandés par des membres du parlement et des personnages de la cour; enfin le roi, dont ensuite il grava le portrait jusqu'à huit fois dans des formats différens, lui accorda dès-lors plusieurs séances, au bout desquelles Nanteuil reçut le brevet d'une pension et le titre de dessinateur du cabinet (1).

Louis XIV ne se contenta pas de récompenser un talent déjà hors ligne; il voulut aussi encourager par des mesures générales le développement de l'art lui-même, qu'il déclara « libéral (2). » Il permit aux graveurs de l'exercer sans être soumis « à des maîtrises, ni assujettis à d'autres lois qu'à celles de leur génie, » et, sept années plus tard, l'établissement des Gobelins devint une véritable académie de gravure. Tandis que Lebrun, qui en eut le premier la direction générale, y réunissait des peintres, des sculpteurs, et faisait exécuter, d'après ses compositions, les tapisseries des *Élémens* et des *Saisons*, Sébastien Leclerc présidait aux travaux entrepris, aux frais du roi, par de nombreux graveurs français et étrangers.

Édelinck, l'un de ceux-ci, avait été appelé en France par Colbert. Né à Anvers et contemporain des derniers élèves formés par les disciples de Rubens, il se distinguait comme eux par la vigueur de la touche et par la science de l'effet; une fois à Paris, il avait ajouté à ces qualités flamandes les qualités propres à notre école, suavité d'exécution, style sobre et ferme, et il s'était bientôt placé au premier rang des graveurs de l'époque. Doué d'une souplesse d'intelligence et d'une pénétration surprenantes, il savait s'assimiler complétement, pour l'améliorer quelquefois, la manière des peintres dont il gravait les

(1) La plupart des dessins de Nanteuil sont exécutés aux trois crayons, à peine renforcés dans certaines parties de légères teintes de pastel. La couleur en est discrète et fine; elle offre beaucoup d'analogie avec la couleur de ces portraits français du XVIe siècle, conservés aujourd'hui au cabinet des estampes de la bibliothèque de Paris et à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Nanteuil a sans doute dessiné beaucoup de portraits qu'il n'a pas gravés ensuite, mais il n'en a gravé que bien peu qu'il n'ait préalablement dessinés. Il est à remarquer aussi que dans son œuvre, composé de plus de deux cent cinquante pièces, on ne trouve que sept thèses ou morceaux historiques, et (particularité plus singulière) qu'un seul portrait où les mains ne soient pas cachées.

(2) Édit de Saint-Jean-de-Luz, 1660.

tableaux, et changer de sentiment, pour ainsi dire, aussi souvent que de modèle. Après avoir débuté ici par sa *Sainte Famille* d'après Raphaël, planche d'un aspect sévère et d'un dessin tout italien, il donna successivement la *Madeleine*, la *Famille de Darius*, le *Christ aux Anges*, traductions étranges, où la forme fastueuse de Lebrun se convertit en grandeur, sa couleur lourde et souvent criarde en tons forts et lumineux, où les défauts des originaux sont corrigés et la somme de mérite accrue par des moyens qui n'en laissent pas moins transparaître le caractère particulier et essentiel. Édelinck, en interprétant les œuvres de Lebrun, ne leur ôte ni leur signification ni leur allure; il leur donne seulement plus de naturel et de vraisemblance, comme lorsqu'il grave d'après Rigaud, dont la pompe et le *flamboyant* deviennent, sous son burin, de la richesse et de la verve. S'agit-il, au contraire, de rendre l'effet d'une peinture calme et où l'habileté se montre mesurée? ce talent si hardi, si brillant tout à l'heure, s'empreint de sérénité, et produit, dans le style le plus pur, les portraits d'Arnauld d'Andilly, de Santeul, ou celui de Philippe de Champagne, objet de la prédilection de l'auteur et l'un des chefs-d'œuvre de la gravure.

A l'époque où Édelinck arriva à Paris, Nanteuil, plus âgé que lui de vingt années et depuis long-temps célèbre, occupait aux Gobelins un logement voisin de celui où s'installa le nouveau venu. Il y aurait lieu de s'étonner de cette apparence d'égalité dans les faveurs accordées à deux hommes alors si inégaux en réputation et en mérite, si l'on ne se rendait compte du dessein dans lequel ils étaient réunis et de l'esprit même de l'institution. Dans cet établissement des Gobelins, les choses se passaient à peu près comme au temps de Laurent-le-Magnifique dans les jardins de Saint-Marc à Florence. Les artistes en renom se trouvaient mêlés aux débutans; on ne travaillait pas en commun, mais on travaillait assez près les uns des autres pour que l'expérience des maîtres profitât incessamment aux disciples, et que l'émulation, excitée par l'exemple, entretînt chez tous la continuité des efforts. Le nouvel art français, inauguré dès le siècle précédent dans des œuvres estimables, venait d'être honoré par des peintres de premier ordre, Poussin, Claude Lorrain, Lesueur; mais les deux premiers avaient vécu isolés et loin de la France; le troisième, usé par le travail et la douleur, était mort comme eux sans laisser d'élèves, ni par conséquent de tradition. Il semblait urgent dès-lors, pour perpétuer la gloire de l'école, de rapprocher des talens achevés les talens plus jeunes et encore incomplets, et de les diriger tous vers un même but dans une certaine communauté de travaux. Colbert en conçut le projet, et le réalisa en choisissant parmi les peintres, les sculpteurs et les graveurs, tout ce qu'il y avait alors d'artistes consommés ou paraissant déjà dignes d'encouragement. Il les rassembla aux Gobelins, et leur donna

pour chef l'homme qui, par caractère, convenait le mieux à ce rôle d'organisateur du goût : « Il y avait entre Louis XIV et Lebrun harmonie prédictable, » dit M. Vitet dans son étude sur *Eustache Lesueur* (1), et quand le peintre mourut (1690), « ni son maître ni lui n'avaient encore laissé entamer leurs frontières. » Lebrun eût donc pu s'approprier le mot du roi en l'appliquant à son propre absolutisme, et dire qu'à lui seul il représentait l'art. Tout ce qui de près ou de loin se rattachait au dessin, depuis les tableaux destinés à décorer les monumens jusqu'aux meubles et aux objets d'orfévrerie, tout fut soumis à son autorité souveraine et subit son influence : influence regrettable à bien des égards, qui donna aux peintures et aux sculptures de l'époque un aspect fatigant et théâtral, mais qui du moins ne put être défavorable à la gravure, puisque le burin transforma souvent en chefs-d'œuvre les compositions contemporaines les plus académiques.

D'ailleurs, au moment où Lebrun fut appelé au gouvernement des arts, le nombre des graveurs expérimentés était déjà considérable. Roullet, François Poilly, Masson, que son portrait du *comte d'Harcourt* et ses *Pèlerins d'Emmaüs* ont rendu si célèbre (2), beaucoup d'autres dont les noms ne sont pas moins connus, avaient fait leurs preuves de talent avant de se consacrer à la reproduction des œuvres du premier peintre du roi; enfin Nanteuil, qui n'a jamais gravé que fort peu de portraits d'après Lebrun, jouissait déjà d'une grande réputation, lorsque Colbert institua aux Gobelins cette espèce de confrérie d'artistes, et voulut qu'il y entrât l'un des premiers. Édelinck, dès qu'il y fut admis à son tour, s'empressa de profiter des conseils du maître qu'il lui était donné d'approcher; à son exemple et sous ses yeux, il s'essaya bientôt dans la gravure de portrait.

Qui en effet pouvait mieux que Nanteuil enseigner l'art spécial où il n'a eu que bien peu de rivaux, où personne ne l'a surpassé? Aujourd'hui encore, lorsqu'on regarde ces estampes admirables, on sent ce qu'elles offrent de ressemblance exacte, comme si l'on avait connu les modèles. Le caractère des traits de chaque personnage y est si nettement défini, la physionomie y paraît rendue avec tant de justesse, qu'on ne saurait douter de la vérité de l'aspect. Dans les détails, nulle

(1) Publiée dans cette *Revue* le 1er juillet 1841.

(2) Masson aurait égalé peut-être les plus grands maîtres du siècle de Louis XIV, s'il ne s'était préoccupé outre mesure de la pratique mécanique de l'art. Cette préoccupation se traduit souvent par des travaux d'une bizarrerie extrême, renouvelés de Claude Mellan, dont tout le monde connaît la grande *tête du Christ* gravée d'une seule taille tournante. Ainsi, dans certains portraits de Masson, celui de *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, entre autres, une taille en forme de poire modèle le nez, une taille en spirale le menton. Dans d'autres planches, l'artiste affecte de montrer les poils des animaux ou les cheveux détachés et volans, et l'abus de ce procédé aboutit à quelque chose de semblable à l'aspect que présente l'armure d'un hérisson.

trace d'effort pittoresque, point de recherche excessive du moyen, point de ruse ni d'affectation d'aucune sorte; toujours un faire simple, un style clair et limpide, une manière mesurée, si mesurée même qu'au premier coup d'œil elle a je ne sais quel air d'impuissance où ne se méprennent point les délicats, mais qui peut tromper les esprits pressés, ceux qu'il faut toucher tout d'abord. Les portraits de Nanteuil se présentent à l'état de calme extérieur dans lequel on est accoutumé à voir la nature, et il est possible qu'ils semblent un peu froids, presque dépourvus d'art, parce qu'ils n'étalent pas d'artifice. On y découvre cependant, en les examinant avec quelque attention, l'habileté véritable et la plus rare, celle qui se cache sous les dehors de la simplicité. Si le *Turenne*, le *Président de Bellièvre* (Pomponne), *l'Avocat de Hollande*, etc., sont des chefs-d'œuvre de dessin et d'expression, au point de vue de l'exécution matérielle ils attestent encore le goût exquis et la merveilleuse facilité du graveur; mais il faut les étudier de près pour discerner la diversité des travaux et pour s'apercevoir que cette manœuvre est aussi savante que modeste. Le plus ordinairement, Nanteuil fait usage, dans les demi-teintes, de points espacés selon le degré d'intensité nécessaire; quelquefois ce procédé lui suffit non-seulement pour modeler les parties plus voisines de l'ombre que de la lumière, mais pour accuser les ombres mêmes, comme dans le portrait de *Christine de Suède*, gravé entièrement de la sorte. Celui d'*Édouard Molé*, au contraire, n'est gravé qu'en tailles pures. Souvent le soyeux des cheveux est exprimé par des traits souples et continus, dont quelques-uns, se détachant de la masse principale pour se jouer sur le fond, rompent la monotonie du travail, et simulent le mouvement par l'indécision des contours. Souvent aussi des tailles déliées, interrompues, ou dirigées en sens contraire sans pour cela s'entre-croiser, caractérisent en perfection l'espèce de certains corps et imitent le moelleux des fourrures ou le lustre de la moire. Néanmoins il se peut faire que le même mode de pratique produise, sous la main du maître, les résultats les plus opposés : telle estampe offre dans le grain des chairs une méthode appliquée ailleurs, et avec un succès égal, à l'exécution des draperies. En un mot, Nanteuil ne réserve pas l'emploi d'un moyen pour des occasions fixes et déterminées à l'avance; tout en le subordonnant judicieusement à la convenance, il en tire à volonté les ressources dont il a besoin, et, quelle que soit la voie choisie, il semble toujours qu'il ait pris la plus sûre pour arriver précisément au but.

Les enseignemens de Nanteuil ne furent pas les seuls auxquels Edelinck crut devoir recourir : il améliora encore sa manière en étudiant celle de Nicolas Pitau, son compatriote, que Colbert avait aussi appelé de Flandre pour l'établir aux Gobelins, puis en acquérant auprès de Poilly le secret d'un faire brillant et harmonieux. Auquel de ces gra-

veurs dut-il le plus? C'est ce qu'on ne saurait apprécier avec certitude; l'élève, après s'être enrichi des qualités de chacun de ses maîtres, n'imita pas l'un plus particulièrement que l'autre, mais il s'inspira des exemples de tous.

Nanteuil et Édelinck, rapprochés d'abord par leurs travaux, se lièrent bientôt d'amitié véritable, malgré la disproportion de l'âge et l'extrême différence de leurs inclinations. Le graveur français avait repris le train de sa jeunesse, dès qu'il s'était vu en veine de fortune et de succès. Son goût très vif pour tous les plaisirs l'emportait souvent un peu loin, et lui permettait à peine de mesurer ses dépenses à l'étendue de ses gains. Fort recherché dans le monde, où il brillait, en commerce ordinaire avec les beaux-esprits du cercle de Mlle de Scudéry aussi bien qu'avec des gens accoutumés à des jouissances de toute autre sorte, Nanteuil menait dans les salons et dans les cabarets à la mode une vie de dissipation qui rend non moins surprenant le nombre de ses œuvres que le caractère même de son talent. On croirait, en voyant ces portraits à l'apparence si recueillie, qu'ils ont été médités et produits loin de toute distraction. Ils semblent éclos, comme ceux de Philippe de Champagne, à l'ombre de Port-Royal beaucoup plutôt que dans l'atmosphère de l'épicuréisme. Anomalie étrange, mais qui n'est pas rare cependant dans l'histoire des artistes illustres! Raphaël, le peintre des *Vierges* et de la chasteté divine, mourant entre les bras de la *Fornarina*, Rembrandt avare et faisant répandre le bruit de sa mort pour doubler le prix de ses ouvrages, offrent, dans un ordre de talent plus élevé encore, un contraste semblable à celui que présente Nanteuil, gravant comme écrivaient les jansénistes, et vivant comme Bachaumont. Les habitudes de Nanteuil ne se modifièrent pas en raison de l'altération de sa santé. Jeune encore, mais déjà épuisé, il partagea jusqu'à la fin son existence entre le travail et le plaisir, et, malgré les sommes considérables qu'il avait gagnées dans le cours de ses dernières années, il ne laissa rien à sa femme lorsqu'il mourut, à peine âgé de quarante-huit ans (1). La destinée d'Édelinck fut bien différente. Il vécut dans la retraite, tout entier aux travaux de son art, sans autre ambition que celle de devenir marguillier de sa paroisse, dignité qui lui avait été refusée, dit-on, sous prétexte qu'elle était réservée aux marchands et aux procureurs, et dont il fut à la fin revêtu, parce que, sur sa plainte, le roi ne dédaigna pas d'intervenir.

(1) L'article consacré à Nanteuil dans la *Biographie universelle* contient ces mots : « Il avait épousé la *fille* d'Édelinck. » Il y a là une erreur qui devient manifeste par le simple rapprochement des dates : à la mort de Nanteuil (1678), Édelinck, né en 1649, n'avait encore que vingt-neuf ans. Nanteuil, nous l'avons dit, s'était marié fort jeune à Reims; il avait fait venir sa femme à Paris lorsqu'il commençait à y réussir, c'est-à-dire vers 1655.

Cette faveur, la seule peut-être qu'Édelinck ait sollicitée, n'était pas la première qu'il dût à la protection de Louis XIV : avant d'être marguillier, il portait le titre de « premier dessinateur du cabinet; » comme Lenôtre, il était chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et l'académie de peinture l'avait admis au nombre de ses conseillers. Sa vieillesse fut calme, laborieuse, semblable au reste de sa vie, et lorsqu'il mourut en 1707, ses deux frères, son fils Nicolas, qui tous trois avaient été ses élèves, héritèrent d'une fortune aussi sagement ménagée qu'honorablement acquise.

Édelinck survécut aux principaux graveurs du siècle de Louis XIV. Poilly, Masson, Roullet, avaient suivi d'assez près Nanteuil dans la tombe; déjà, dans cet établissement des Gobelins, que nous avons vu si riche en talens de premier ordre, les élèves succédaient aux maîtres, les artistes habiles aux artistes inspirés; Van Schuppen y remplaçait Nanteuil, comme Mignard y avait remplacé Lebrun, par nécessité plutôt que par droit d'héritage; enfin le plus éminent des graveurs de l'époque, Gérard Audran, dont nous n'avons rien dit encore de peur d'introduire quelque confusion dans l'exposé des faits, Gérard Audran était mort dès 1703, et ses neveux, portant avec honneur le nom qu'il avait illustré, ne pouvaient cependant en soutenir toute la gloire (1).

On n'oserait dire qu'Audran fut un graveur de génie, parce qu'il ne semble pas permis d'appliquer ce mot à un homme dont le rôle était de se conformer toujours à un modèle; pourtant, comment qualifier ce talent plein de souffle, cette grandeur de style et cette exécution sans égale? Lorsqu'on examine les estampes du maître, n'y reconnaît-on rien qu'une science et une habileté prodigieuses? N'y sent-on pas aussi un mérite plus secret, quelque chose de pénétrant et d'animé qui les élève au rang des œuvres de l'imagination? Il ne leur manque peut-être que d'avoir été faites d'après des originaux d'une beauté plus saisissante. Encore ceux-ci s'ennoblissent-ils tellement dans cette traduction créatrice, qu'ils semblent eux-mêmes dignes d'une admiration sans réserve, et que l'on conçoit la méprise des Italiens, croyant, à la vue des *Batailles* gravées d'après Lebrun, que la France avait aussi son Raphaël, tandis qu'elle ne pouvait se glorifier que d'un autre Marc-Antoine.

Gérard Audran, né à Lyon en 1640, y avait reçu de son père les élémens de l'art; il vint ensuite à Paris se placer sous la direction des grands maîtres, et se trouva par leur entremise en relation avec Lebrun, qui lui donna à graver d'abord une composition de Raphaël. En entreprenant ce travail, Audran n'avait pas devant les yeux le tableau

(1) On compte neuf graveurs dans la famille Audran. Quelques-uns ont été fort habiles; mais Gérard, qui appartient à la seconde génération de cette race d'artistes, résume en lui et efface tous ceux de son nom qui l'ont précédé, entouré ou suivi.

même, comme Édelinck lorsqu'il grava sa *Vierge de François Ier* : le modèle n'était qu'une copie dessinée, probablement peu fidèle sous le rapport du style, que Lebrun avait rapportée de son voyage d'Italie; de là sans doute le caractère moderne et le goût français dont la gravure garda, à ce qu'il paraît, l'empreinte. Mécontent de son ouvrage, le jeune artiste ne le publia point; il résolut d'aller étudier les maîtres italiens sur place, de se perfectionner directement à leur école et de ne graver dorénavant d'autres peintures que celles dont il pourrait juger sans le danger d'un intermédiaire. Il partit donc pour Rome et il y passa trois ans, durant lesquels il fit au Vatican plusieurs copies peintes, une multitude de dessins d'après les statues et les bas-reliefs antiques, quelques planches d'après le Dominiquin, les Carrache, etc., et l'estampe d'un plafond de Pietro da Cortona, estampe qu'il dédia à Colbert. En rendant cet hommage au ministre qui l'avait protégé dès son arrivée à Paris, et qui lui avait facilité, à la sollicitation de Lebrun, les moyens de se rendre en Italie, il accomplissait un acte de reconnaissance : de la part de Colbert, ce fut un acte de justice que de rappeler Audran en France et de le charger de graver pour le roi la suite des *Batailles d'Alexandre*, récemment terminées. Une pension et le logement aux Gobelins, récompense ordinaire des talens qui se manifestaient avec éclat, furent en outre accordés au graveur, alors âgé de vingt-neuf ans.

Traité en ami et presque sur le pied de l'égalité par Lebrun, qui ne se départait en faveur de nul autre de ses habitudes de suprématie hautaine, Audran exerça sur le premier peintre du roi une influence considérable, bien que secrète. Lebrun, quoi qu'on en ait dit (1), n'était pas d'humeur à douter ouvertement de son infaillibilité et à afficher sa déférence pour les avis d'un artiste beaucoup plus jeune que lui, à peu près son élève et par conséquent sans autorité hiérarchique; mais il le consultait souvent et l'écoutait à porte close. Le graveur, de son côté, n'avait pas l'orgueil de s'en vanter : on remarquait néanmoins qu'il passait parfois des journées entières auprès de Lebrun, sans avoir d'épreuves à lui présenter; que, depuis quelque temps, les tableaux de celui-ci témoignaient d'une recherche nouvelle dans les formes du style; enfin (ce qui était plus significatif encore), lorsqu'avaient paru les estampes des *Batailles*, estampes infidèles à certains égards, puisque les originaux s'y trouvaient modifiés, le peintre, en ne se plaignant pas, avait semblé reconnaître à Audran un droit de correction et s'y soumettre implicitement. Lebrun, en cela, se con-

(1) On prétend que Lebrun proclama un jour qu'Audran « avait embelli ses tableaux. » Peut-être aura-t-il dit « qu'il ne les avait pas gâtés, » et ce mot dans la bouche d'un homme comme lui paraîtrait déjà bien modeste; mais il est au moins difficile de se représenter Lebrun faisant acte d'humilité absolue.

duisait en homme habile et qui comprenait bien les intérêts de sa gloire; il avait tout à gagner en laissant pleine liberté au graveur dont le goût sûr dissimulait les écarts de son propre goût, et effaçait les traces des fautes commises dans ses tableaux; aussi les planches des *Batailles* offrent-elles, outre l'ensemble des qualités qu'on ne saurait sans injustice refuser aux peintures qui leur ont servi de modèles, une résolution d'effet et de dessin qu'il appartenait à Audran d'y ajouter. Force et transparence du ton, finesse du modelé, largeur de l'aspect, et par-dessus tout sentiment accentué de la nature, il n'est pas une seule des conditions de l'art qu'il remplisse imparfaitement. Marc-Antoine ne dessinait pas avec plus de fermeté; les Flamands ne possédaient pas une science plus profonde du clair-obscur; les graveurs de l'école française, sans excepter même Édelinck (1), n'ont jamais traité l'histoire avec cette fierté de style; en un mot, aucun des graveurs les plus renommés de l'Europe n'a été doué, ce semble, à un si haut degré de l'instinct *artiste*, cet instinct dont il est aussi difficile de définir le caractère que de méconnaître la puissance, et qui donne aux œuvres je ne sais quoi de principal et d'incomparable.

Après les *Batailles* de Lebrun, Audran grava, d'après Lesueur, le *Martyre de saint Laurent*, plusieurs tableaux du Poussin, le *Pyrrhus* entre autres et *l'Enlèvement de la Vérité*, puis, d'après Mignard, *la Peste d'Égine* et les peintures de la coupole du Val-de-Grace, qui doivent sans doute à cette interprétation et aux vers de Molière la meilleure part de leur célébrité. Ces planches diverses, où la beauté du sentiment ne se manifeste pas avec moins d'éclat que dans les précédentes, sont aussi des modèles accomplis de gravure, à prendre ce mot dans le sens le plus littéral. Audran dédaigne de captiver l'attention par l'excellence de sa manœuvre; il se garde d'y chercher autre chose que l'expression exacte de sa pensée, mais il possède à fond toutes les ressources matérielles de l'art, et il en use avec plus d'habileté que personne. Alliant le travail du burin à celui de l'eau-forte, il raffermit par d'énergiques retouches les traits libres de la pointe qui ont dessiné les contours et établi les masses d'ombre ou de lumière. Quelquefois une suite de tailles courtes dirigées comme au hasard, des points de différentes grosseur jetés avec une négligence apparente, lui suffisent pour déterminer la forme; quelquefois il procède par tailles rigoureusement entrecroisées. Ici des travaux bruts à l'eau-forte pure se heurtent dans un désordre pittoresque, là des sillons creusés avec une régularité méthodique produisent un effet tout con-

(1) Édelinck, nous l'avons dit, était né à Anvers; mais il vint fort jeune s'établir à Paris, et ne retourna jamais en Flandre. Il peut être permis de le ranger parmi les artistes de l'école française comme son compatriote, Philippe de Champagne, qu'on y a admis au même titre.

traire. Partout la marche de l'instrument est réglée sur celle qu'indiquent la nature des différens objets et les plans où ils se trouvent. Audran n'appelle particulièrement le regard sur aucun des moyens employés, il les fait également valoir l'un par l'autre et les entremêle tous sans ostentation de facilité comme sans confusion.

Tant d'ouvrages admirables valurent à Audran une réputation immense. L'académie de peinture, qui l'avait admis dans son sein dès la publication de ses premières planches, le nomma conseiller en 1681. L'école de gravure qu'il avait ouverte devint plus nombreuse qu'aucune autre, et plusieurs de ses élèves, se faisant remarquer même à côté de lui, ajoutèrent encore à la gloire du grand maître qui les avait formés (1). Audran, parvenu à l'âge de soixante ans, quitta le burin et ne le reprit plus qu'à de rares intervalles pour graver quelques figures d'un intérêt purement scientifique. A l'exemple de Dürer, il se proposait de réunir dans une suite de traités les observations faites dans le cours de sa vie sur l'art qu'il avait si noblement pratiqué. Malheureusement, la mort interrompit ces travaux (1703), et, à l'exception d'un *Recueil des proportions du corps humain*, il ne nous est rien resté des enseignemens que voulait léguer à la postérité le plus grand des graveurs français et peut-être des graveurs de toutes les écoles.

II. — GRAVEURS DE SUJETS DE GENRE SOUS LOUIS XIV. — LIVRES A FIGURES. — ALMANACHS. — CARICATURES. — COMMERCE DES ESTAMPES FRANÇAISES AU XVIIe SIÈCLE.

Nanteuil, Audran et les autres maîtres du règne de Louis XIV avaient, par leurs ouvrages, popularisé en France la gravure d'histoire et de portrait. Le goût des estampes se répandant de plus en plus, quelques curieux commencèrent à former des collections. On s'en tint d'abord aux chefs-d'œuvre de l'art, puis on voulut posséder l'œuvre entier d'un graveur; la manie des pièces rares devint un travers à la mode, et La Bruyère nous apprend qu'avant la fin du siècle certains amateurs en étaient venus déjà à rechercher, de préférence aux estampes les plus belles, les estampes qui n'avaient « presque pas été tirées, » et qui semblaient moins propres « à être gardées dans un cabinet qu'à tapisser, un jour de fête, le Petit-Pont ou la rue Neuve. » D'autres, préoccupés avant tout du volume de leur collection, amassaient confusément toute sorte de gravures bonnes ou mauvaises. Il y en avait qui faisaient cas exclusivement de celles dont la dimension ne dépas-

(1) Il convient de citer, parmi les élèves les plus distingués de Gérard Audran : — Gaspard Duchange, — Dorigny, qui fut appelé en Angleterre par la reine Anne, — Jean et Benoît Audran, — Louis Desplaces — et Nicolas Henri Tardieu, chef à son tour d'une famille de graveurs célèbres, dont le dernier, digne du nom qu'il portait, est mort il y a un peu plus d'une année.

sait pas une limite fixe, et l'on a cité quelquefois un étrange ami de l'art qui, ne voulant admettre dans ses portefeuilles que des pièces de forme ronde et d'une certaine circonférence, taillait sur ce patron tout ce qui tombait sous sa main. Ajoutons qu'à côté de pareils iconomanes quelques hommes éclairés, comme l'abbé de Marolles et le comte Voyer-d'Argenson, n'augmentaient leurs recueils que dans un intérêt scientifique, et se proposaient de réunir aux spécimens de la gravure ancienne ceux qui servaient le mieux à caractériser les progrès modernes. Si la multitude des amateurs d'estampes sous Louis XIV atteste que l'amour de l'art était devenu général en France, on trouve dans le petit nombre des graveurs-amateurs un indice non moins significatif de l'extrême importance que cet art avait prise. Le temps était passé où le maniement de la pointe et du burin semblait facile. Faute d'exemples qui prouvassent le contraire, on avait pu croire, à la cour de Charles IX et de Henri III, que le but était atteint lorsqu'on avait su dessiner quelques traits sur le cuivre; mais, lorsque les maîtres du XVIIe siècle eurent déterminé par leurs travaux les conditions et la portée de la gravure, chacun comprit qu'il y aurait au moins inopportunité à faire d'un art si sérieux un objet d'amusement, et qu'il était désormais impossible de se contenter de croquis imparfaits, puisqu'on avait sous les yeux des chefs-d'œuvre (1).

Cependant la gravure n'était pas envisagée en France au point de vue seulement de l'élévation de la pensée et du style. Au-dessous des artistes de premier ordre se pressait la foule des artistes secondaires. On publiait, indépendamment des planches d'histoire et des portraits, mille estampes diverses, sujets de mœurs, vues de villes et de monumens, costumes, fêtes et cérémonies publiques. La gravure des cartes géographiques, gravure fort antérieure à la découverte de l'art d'imprimer les estampes (2), se perfectionna sous la direction d'Adrien et de Guillaume Sanson, fils du célèbre géographe ordinaire de Louis XIII. Jacques Gomboust, auquel le roi avait accordé le titre de « son ingénieur pour l'élévation des plans de villes, » faisait paraître, en 1652, un plan de Paris et de ses faubourgs beaucoup plus exact et plus soigneusement gravé que les plans exécutés sous le règne précédent. Les estampes de

(1) Il existe néanmoins plusieurs petites pièces gravées à cette époque par quelques personnages de la cour et des membres du parlement. Le dauphin, fils de Louis XIV, s'essaya aussi dans la gravure sous la direction d'Israël Silvestre. On ignore si ce fut avec succès; ce que l'on sait seulement, c'est que Silvestre, qui portait le titre de « maître de dessin des enfans de France, » se crut autorisé, à partir de ce moment, à ajouter un *de* à son nom.

(2) Éginhard parle d'une table d'argent que possédait Charlemagne, et sur laquelle on avait représenté en « traits extrêmement fins et délics » les trois parties connues du monde. — *Vita Caroli Magni*, tome V, page 106 du *Recueil des Historiens des Gaules* par dom Bouquet.

modes se multipliaient à l'infini, et un journal, *le Mercure galant*, publiait régulièrement des spécimens d'ajustemens nouveaux et de tous les objets de parure. Enfin des recueils, destinés à perpétuer le souvenir des principaux événemens du règne et des actions du roi, étaient édités par ordre et aux frais de sa majesté. Un des ouvrages les plus curieux en ce genre est celui qui offre, dans une suite de planches, tous les détails du carrousel donné, au temps de la jeunesse de Louis XIV, sur la grande place des Tuileries, ouvrage dont la bibliothèque de Versailles possède un exemplaire magnifiquement colorié. On y voit d'abord l'ensemble de la fête, la disposition des quadrilles, les places réservées à la reine, aux princesses et aux juges du camp. Les planches qui suivent représentent isolément les chefs de chaque groupe avec leur devise, et la description minutieuse des habits, le nombre scrupuleusement calculé des pierreries, complètent l'exactitude des portraits. Cinq nations figurient dans ce carrousel. Le roi commandait les Romains, c'est tout dire : se vêtir dans le goût de l'antique, c'était, à cette époque, avoir le droit de se couvrir la tête d'un échafaudage de plumes, le corps d'un costume en brocart d'or et d'argent, avec force diamans enchâssés dans les broderies, et Louis XIV n'avait eu garde de manquer à cette vérité historique. Monsieur marchait à la tête des Persans, assez difficilement reconnaissables malgré la multitude d'aigrettes et de pendeloques dont ils étaient ornés. Un grand luxe de croissans brodés sur toutes les parties de leur ajustement caractérisait les Turcs, dont le prince de Condé était le chef. Les Indiens, commandés par le duc d'Enghien, portaient sur la tête et sur les épaules trois perroquets empaillés, les ailes ouvertes. Enfin les sauvages de l'Amérique, conduits par le duc de Guise, étaient coiffés d'un bonnet de coquilles et de corail, et vêtus d'un justaucorps en écailles de poisson. — Les estampes qui composent l'ouvrage sur le *carrousel* sont dues à un graveur nommé Bailly, dont le fils fut bisaïeul de Sylvain Bailly, cette victime illustre de la révolution française; elles dénotent chez l'artiste un sentiment assez fin du dessin et une grande facilité d'exécution. C'est ce que l'on peut dire aussi de la plupart des pièces publiées alors soit en volumes, soit en feuilles détachées, par les nombreux graveurs qui traitaient exclusivement des sujets de genre. Il n'est pas jusqu'aux estampes qui se vendaient à bas prix au commencement de l'année, où l'on ne retrouve souvent un mérite analogue. Beaucoup d'almanachs de cette époque se recommandent par la précision avec laquelle sont gravés les ornemens ou les figures qui entourent le calendrier, et il arrive même qu'au bas de plusieurs de ces gravures on lise les noms d'artistes célèbres, tels que Lepautre et Poilly. Les almanachs étaient, au temps de Louis XIII, imprimés sur une seule feuille de papier qu'encadraient parfois quelques sujets allégoriques, mais le plus ordinairement de simples attributs disposés suivant l'ordre

des saisons. Sous Louis XIV, ils parurent d'abord dans un format plus grand, puis en plusieurs feuilles, et l'on y voyait reproduits les événemens les plus importans de l'année qui venait de s'écouler, ou bien quelque cérémonie, quelque fête de la cour. Les uns nous font assister à la *victoire de Senef* ou à la *signature du traité de Nimègue*, les autres représentent le roi *dansant le menuet de Strasbourg* ou *offrant une collation aux dames*. Sans doute ces petits recueils ne portent pas tous l'empreinte du talent, mais ceux même qui, au point de vue de l'art, paraissent dépourvus de mérite, sont encore dignes d'intérêt, parce qu'ils offrent sur les costumes et les usages du temps des renseignemens d'une exactitude incontestable.

Tandis qu'un nombre considérable d'artistes français se consacrait à la gravure des sujets de mœurs, à *l'illustration* des livres et des almanachs, quelques autres retraçaient sous une forme satirique les faits politiques contemporains ou les personnages célèbres. La gravure de caricatures, dont les progrès ne datent guère que du milieu du XVIIe siècle, avait été cependant pratiquée long-temps avant cette époque en France et dans les pays étrangers. Sans parler des *Danses macabres*, sorte de satires religieuses ou tout au moins philosophiques, on pourrait citer certaines caricatures gravées en Allemagne et en Italie sous le règne de Maximilien II, en France sous celui de Charles IX; mais elles sont ou licencieuses comme celles que l'on fit ensuite sur Henri III et ses courtisans, ou lourdement grotesques comme celles qui parurent au temps de la ligue et de Henri IV. Au moment où Louis XIII monte sur le trône, la caricature est encore fort grossière, à en juger par les œuvres étranges qu'inspirent à nos graveurs la disgrace et la mort du maréchal d'Ancre, et par les estampes espagnoles ou flamandes qui prétendent ridiculiser les Français; mais quelques années plus tard, après que Callot eut introduit dans le style burlesque un goût et une finesse qu'il ne semblait pas devoir comporter, les sujets satiriques prirent, sous le burin d'Abraham Bosse, de Michel Dorigny et de quelques autres graveurs habiles, une apparence moins libre et des formes plus ingénieuses. Il va sans dire qu'au commencement du règne de Louis XIV, tant que durent la fronde et l'occupation par l'étranger d'une partie de notre territoire, ce sont les Espagnols et *le Mazarin* qui demeurent l'objet de toutes les épigrammes. Dans les caricatures de cette époque, les Espagnols sont invariablement représentés avec d'énormes fraises, des vêtemens en lambeaux orgueilleusement portés, et, pour compléter l'allusion à leur misère, des bottes de raves ou d'ognons suspendues à la ceinture. Une des estampes qui parurent après la victoire de Lens nous montre le *Bec de l'Espagnol pris par le Français*, c'est-à-dire le baron de Beck qu'un Français, le prince de Condé probablement, tient par la lèvre; une autre résume les conséquences de cette victoire dans le départ de *don Farinas*, héros

imaginaire qui personnifie à lui seul les troupes espagnoles obligées d'évacuer le sol français. Don Farinas marche fièrement, la main appuyée sur une vieille rapière le long de laquelle les araignées ont tendu leurs toiles; une sorte de page en haillons et à jambe de bois, débris sans doute de l'armée défaite à Lens, l'accompagne en portant la botte de raves traditionnelle. Ils tournent le dos à Paris et prennent l'un et l'autre le chemin de l'hôpital, poursuivis par les sarcasmes des paysans et des bourgeois, les huées des enfans et les cris même des animaux, qui mêlent leurs voix à ce concert d'imprécations patriotiques. Tout cela n'est encore ni d'une grande force comique ni d'une exécution très délicate; les plaisanteries sur les habitudes et la nourriture des Espagnols rappellent, pour le mordant ou la justesse, celles que l'on fit peu après en Angleterre sur les Français *maîtres de danse* et *mangeurs de grenouilles*. Cependant, lorsqu'on rapproche les estampes satiriques de cette époque des chargés outrées ou obscènes qui les avaient précédées, il semble que le domaine de la caricature s'ouvre à des précurseurs plus dignes de tant de dessinateurs spirituels, et que quelque atticisme pénètre déjà en Béotie. Le progrès est manifeste dans les œuvres publiées vers la fin du règne de Louis XIV : *la Procession monacale*, recueil de vingt-quatre gravures qui parut en Hollande, où les protestans s'étaient réfugiés, flétrit avec assez de vigueur la révocation de l'édit de Nantes et les personnages célèbres qui avaient participé à cette mesure : Louvois, Mme de Maintenon, tous les conseillers de Louis XIV, sont représentés sous le froc et avec des attributs significatifs; le roi lui-même figure dans cette suite des héros de la nouvelle ligue, et porte comme les autres le costume de moine; seulement un soleil, allusion à la devise altière, remplace son visage, et ce soleil encapuchonné tient à la main un flambeau pour s'éclairer dans les ténèbres qui l'environnent. Les estampes dont se composent ce recueil et beaucoup d'autres du même genre sont gravées avec une certaine verve; elles offrent encore dans les détails quelques traces de mauvais goût, mais en général l'exécution en est vive et nette. Elles prouvent que l'on cherchait alors dans les arts comme dans les lettres le secret de faire rire surtout les *honnêtes gens* et de railler avec mesure; en un mot, elles semblent, par rapport aux caricatures anciennes, l'équivalent à peu près des pièces de la comédie italienne, comparées aux bouffonneries du théâtre de la foire.

Tous les genres de gravure étant cultivés dans notre pays avec plus de succès que partout ailleurs, le commerce des estampes devint, sous Louis XIV, une des branches les plus florissantes de l'industrie française. Les grandes planches d'histoire, publiées presque toujours aux frais du roi, ne pouvaient se vendre que rarement à l'étranger et n'étaient guère exportées qu'à titre de cadeaux offerts aux souverains et aux ambassadeurs, tandis que les portraits gravés, les scènes de mœurs,

les sujets de modes sortaient de France par milliers et se répandaient dans l'Europe entière. Au commencement du XVIIe siècle, les principaux marchands d'estampes, graveurs pour la plupart et éditeurs de leurs propres œuvres, étaient établis sur le quai de l'horloge, ou, comme Abraham Bosse, dans l'intérieur même du Palais. Un peu plus tard, les magasins les plus achalandés se trouvaient dans le voisinage de l'église Saint-Séverin. En examinant les estampes publiées à Paris à cette époque, nous avons compté jusqu'à trente noms d'éditeurs différens habitant la seule rue Saint-Jacques, et, dans le nombre, ceux de plusieurs graveurs célèbres, tels que Gérard Audran à *l'enseigne des deux Piliers d'or*, de François Poilly à *l'enseigne de Saint-Benoît*, etc. De là vient sans doute l'erreur qui attribue à des hommes du plus haut talent des planches défectueuses auxquelles ils n'ont pu mettre la main que pour en tirer des épreuves. Les mots *Gérard Audran excudit* par exemple, qu'on lit au bas de quelques-unes de ces planches, ne signifient pas qu'elles ont été gravées par ce savant artiste : ils indiquent seulement que c'est lui qui les a éditées. Souvent aussi des pseudonymes, dont le bon goût n'avait pas toujours dicté le choix, cachaient le nom de l'éditeur, le lieu et la date de la publication; cette mesure de prudence s'appliquait ordinairement à des ouvrages licencieux, à ces estampes à pièces mobiles ou *à surprise*, qui commençaient à être recherchées, et dont on fit si souvent collection dans le siècle suivant. Du reste, l'art se trouve fort peu intéressé en tout ceci, et le mieux est de chercher à l'étudier ailleurs que dans des curiosités de cette espèce.

III. — GRAVEURS ÉTRANGERS. — BARTOLI : *Saint Pierre délivré de prison* d'après LANFRANC. — BARTHÉLEMI KILIAN : *l'Assomption* d'après PHILIPPE DE CHAMPAGNE. — CORNEILLE WISSCHER : *l'Antiquaire*.

La supériorité avec laquelle la gravure d'histoire et de portrait était traitée par les maîtres de notre école avait attiré à Paris une foule d'artistes étrangers. Plusieurs d'entre eux s'y étaient fixés, comme Van Schuppen et les Flamands chargés de graver les *victoires du roi* peintes par Van der Meulen; d'autres, leurs études achevées, retournaient dans leur pays et y répandaient les doctrines et la manière françaises. Il résulta de cette unité d'influence une conformité apparente dans toutes les œuvres du burin. En Allemagne, en Italie, dans les Pays-Bas, l'art perdit presque complétement son caractère national; partout, sauf en Angleterre, on imita, on s'appropria avec plus ou moins de bonheur le style et le faire de nos graveurs. Il y eut encore quelques hommes habiles, mais il n'y eut plus d'écoles; elles semblèrent toutes s'être absorbées dans la nôtre à partir de la seconde moitié du règne de Louis XIV.

On a vu qu'à l'époque où Callot se trouvait à Rome, les graveurs

italiens commençaient à s'inspirer déjà des exemples de l'art français. Lorsque Gérard Audran eut à son tour passé quelques années en Italie, les estampes qu'il y avait produites achevèrent d'épurer le goût des artistes; malheureusement ce progrès ne s'accomplit que dans la partie matérielle de leurs travaux. On mit plus de modération dans le faire, on se préoccupa moins exclusivement des tailles *brillantes*; après avoir sacrifié au plaisir d'étonner le mérite de suivre la raison, on revenait au bon sens et aux moyens qu'il conseille, sans songer pour cela à reproduire de meilleurs ouvrages; ou, si par hasard quelque graveur en avait l'idée, il y renonçait bien vite pour céder à ses entraînemens habituels. Pietro Bartoli, qui s'était rendu à Mantoue avec l'intention de graver les peintures de Jules Romain au palais du T (1), s'empressa de choisir, de préférence à tout le reste, un morceau de *perspective curieuse* qui décorait une antichambre du palais; Carlo Cesio et Venturini ne trouvaient rien de mieux à faire dans Rome que de copier, l'un les *cariatides de la galerie Farnèse* peintes en grisaille par Annibal Carrache, l'autre la *Chaire de saint Pierre soutenue par les docteurs de l'Église*, œuvre plus ridiculement conçue et d'une exécution plus vicieuse encore que les autres sculptures du Bernin. Il n'était pas jusqu'aux graveurs d'architecture qui ne crussent devoir prendre pour modèles les monumens de l'art contemporain : Baptiste Felda dédiait au pape Alexandre VII une suite de *Vues de Rome* où figuraient en première ligne les fantaisies extravagantes de Malderno et de Borromini; un autre dessinait et gravait un *choix de fontaines et d'obélisques modernes*, c'est-à-dire ce que la ville éternelle offre de plus détestable en ce genre. L'art était envisagé à peu près au même point de vue à Gênes, à Florence, à Bologne et à Naples. Les graveurs de toutes les écoles d'Italie semblaient, à l'exemple des graveurs romains, dédaigner les chefs-d'œuvre des anciens maîtres, et n'estimer que les productions du XVIIe siècle. Les compositions de Lanfranc, de Carle Maratte et d'autres peintres de la décadence étaient incessamment reportées sur le cuivre et livrées à l'admiration du public, jaloux de les revoir sous un nouvel aspect. Plusieurs de ces estampes sont, il est vrai, fort supérieures aux tableaux; et sans parler de celles que l'on doit au burin d'artistes français, on pourrait en citer quelques-unes de Bartoli où l'imitation assez heureuse de la manière de nos graveurs tempère et dissimule les défauts de la peinture originale : *Saint Pierre délivré de prison* et la *Décollation de saint Paul* seraient peut-être les meilleurs spécimens de ce mode d'interprétation.

Les guerres qui désolèrent l'Allemagne pendant une grande partie

(1) On sait que cet édifice tire son nom de sa forme même, qui rappelle celle de la lettre T. Il fut construit et orné de peintures à fresque par Jules Romain, qui s'était réfugié à Mantoue après l'aventure du livre des *Sonnets*, et que Frédéric de Gonzague avait chargé de la direction de tous les travaux d'art qui s'exécutaient dans ses états.

du XVIIe siècle avaient, dès le commencement, dispersé les écoles de gravure établies à Nuremberg, à Augsbourg et dans plusieurs autres villes. Mathieu Mérian et ses élèves s'étaient retirés à Francfort, seul point du territoire où l'art fût encore pratiqué; quelques graveurs allemands avaient passé dans les Pays-Bas, le plus grand nombre s'était réfugié en France. Beaucoup de ceux-ci ne retournèrent dans leur patrie qu'à un âge où ils ne pouvaient plus produire, beaucoup d'autres se fixèrent à Paris et y moururent : de là, cette multitude d'estampes allemandes gravées, sous le règne de Louis XIV, d'après les maîtres de notre école; de là aussi ce style français qu'on remarque même dans les œuvres exécutées d'après d'autres modèles. Ainsi les portraits de *Michel Letellier* et du *président Dufour*, gravés d'après Vouet, par Jean Hainzelmann, ne diffèrent presque point, quant au goût et à la manière, de ceux qu'il fit plus tard d'après Ulrich Mayer et Joachim Sandrart. Les planches d'histoire publiées à cette époque témoignent d'un zèle d'imitation non moins grand; l'art allemand y est naturalisé français, pour ainsi dire, et Gustave Ambling, Barthélemy Kilian (1), une foule de leurs compatriotes, élèves comme eux de François Poilly, pourraient être rangés parmi les graveurs de notre école, si l'on ne considérait que le caractère de leurs travaux. — Un examen attentif des estampes gravées par les artistes flamands et hollandais contemporains d'Édelinck inspirerait une réflexion analogue, mais il révélerait aussi quelques brillantes exceptions au système généralement adopté. Il est permis de ne voir dans Van-Schuppen qu'un habile élève de Nanteuil, dans Corneille Vermeulen qu'un imitateur moins heureux de celui-ci : en revanche, on ne saurait rapprocher des estampes françaises les ouvrages de Corneille et de Jean Wisscher, sans être frappé du talent original de ces artistes. L'aîné des deux frères a, dans ses planches si justement célèbres de *l'Antiquaire*, du *Vendeur de mort aux rats* et de *la Fricasseuse*, réussi à donner de l'intérêt à des sujets au moins insignifians : l'autre a prouvé, dans ses beaux *portraits* où le travail savant du burin s'allie aux effets pittoresques de l'eau-forte, qu'il était possible de traiter ce genre avec succès sans se conformer absolument à la méthode suivie par les plus illustres maîtres. — Tandis que l'influence française devenait de plus en plus manifeste dans les œuvres de la gravure en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas, les graveurs anglais n'avaient encore ni tendances qui leur fussent propres, ni assez d'expérience de l'art pour profiter de nos leçons. Le temps était proche cependant où l'Angleterre allait sortir de cette longue léthargie, participer au mouvement général et se créer enfin une école. Le progrès fut dû en partie à Rey-

(1) Auteur de *l'Assomption* d'après Philippe de Champagne. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Barthélemi Kilian, son aïeul, et chef de cette famille dans laquelle on ne compte pas moins de vingt graveurs.

nolds, en partie aux graveurs qui vinrent de Londres se former à Paris sous le règne de Louis XV. Il faut donc, avant de parler des élèves, dire ce qu'avaient fait les maîtres, et ce qu'était devenue la gravure en France après la mort des grands artistes du siècle de Louis XIV.

IV. — GRAVEURS SOUS LOUIS XV. — PIERRE DREVET : PORTRAIT DE *Bossuet* d'après RIGAUD. — PICQUET : PORTRAIT DE *madame de Maintenon*. — PHILIPPE LERAS : *la Fête flamande* d'après TENIERS. — GRAVEURS AMATEURS.

Morin, Nanteuil, Masson, François Poilly, tous les autres graveurs *portraitistes* de l'époque avaient, malgré la diversité de leurs talens, laissé à leurs successeurs directs des exemples à peu près identiques et une même tradition. Cependant les ouvrages du peintre Rigaud, dont la réputation s'était considérablement accrue vers la fin du règne de Louis XIV, nécessitaient, de la part des artistes chargés de les graver, quelque infidélité à cette tradition sévère. On n'avait plus à reproduire des figures à mi-corps et se détachant presque toujours sur un fond peu accidenté; il s'agissait au contraire, pour le graveur, de rendre sans confusion une multitude d'accessoires qui, à force d'orner la composition, la chargeaient parfois outre mesure et l'encombraient : problème difficile que résolurent avec succès Pierre Drevet et son fils, le célèbre auteur du *Bossuet*. Le premier, élève à Lyon de Germain Audran et à Paris d'Antoine Masson, ne grava que des portraits, dont les plus connus, ceux de *Louis XIV* en pied, de *Boileau*, du *cardinal de Fleury*, du *comte de Toulouse*, attestent un goût judicieux et un vrai mérite d'interprétation. Le second, que la similitude des prénoms a souvent fait confondre avec son père, se montra, dès ses débuts, plus intelligent encore. Il n'avait que vingt-six ans lorsque parut ce portrait de *Bossuet* où la précision et le brillant du burin semblent dénoter un talent parvenu à sa maturité. Peut-être dans cette planche et dans quelques autres du même graveur (*le cardinal Dubois*, *Samuel Bernard*, *mademoiselle Lecouvreur*, etc.), certaines parties sont-elles traitées avec une habileté digne de Nanteuil lui-même. Le moelleux de l'hermine, la délicatesse des dentelles, le poli et l'éclat des dorures ne sauraient être plus exactement imités; mais on ne sent pas dans les têtes cette finesse de physionomie, dans les chairs cette souplesse de la vie que respirent les portraits des maîtres antérieurs; le style a déjà moins de simplicité et de force, la pratique moins de réserve. De telles œuvres résultent d'un art encore supérieur, elles ne sont plus le produit d'un art suprême. Il en est de même de la plupart des estampes publiées en France dans les dix dernières années du règne de Louis XIV et sous la régence. L'ancienne manière y est toujours sensible, mais elle commence à s'altérer, et se voile de plus en plus

sous les envahissemens du procédé et l'affectation de l'aisance, à partir du moment où Louis XV monte sur le trône.

Les graveurs français se divisaient alors en deux groupes distincts ; l'un, sous l'autorité de Rigaud et conservant en partie la tradition du siècle précédent; l'autre, plus important en nombre et cherchant, à la suite des peintres de genre, tels que Watteau ou ses imitateurs, le succès dans les innovations. A peu près à la même époque, et comme placés entre les écoles rivales, Saint-Aubin et Ficquet, dont le talent participait de l'ancienne et de la nouvelle manière, gravaient ces petits portraits qui ont retrouvé la vogue depuis quelques années. Les portraits de Ficquet surtout sont recherchés aujourd'hui : cependant ceux de Saint-Aubin, exécutés avec non moins de délicatesse et d'esprit, offrent, malgré l'exiguité de leur dimension, une largeur de modelé qui manque aux œuvres qu'on leur préfère; mais ils se découpent presque toujours sur un fond noir, sans transition graduée, sans variété d'effet, et c'est sans doute à cet aspect un peu dur et monotone qu'il convient d'attribuer la défaveur relative où on les tient. Il est permis de supposer aussi que les estampes de Ficquet doivent à leur extrême fini bon nombre de suffrages. Lorsque l'esprit n'est pas exercé à discerner les parties les plus essentielles de l'art, l'œil considère comme la marque assurée de la perfection la propreté minutieuse du travail, et de même que certaines personnes, ordinairement insensibles à la peinture, s'extasient de confiance devant les tableaux de Carlo Dolci et de Gérard Dow, peut-être certains admirateurs de Ficquet jugent-ils de son talent sur l'apparence nette et soignée de ses planches. Cependant le mérite du graveur ne ressort pas uniquement de ces témoignages d'une habileté secondaire : plusieurs de ses petits portraits, destinés presque tous à orner des livres ou des recueils historiques, se distinguent par la souplesse du dessin, par la finesse de la physionomie, et, si le travail était un peu moins maigre, un peu moins chargé de demi-teintes dans quelques parties, on pourrait les classer, comme miniatures au burin, à côté des émaux de Petitot.

L'analogie, du reste, ne saurait exister entre les deux artistes que sous le rapport du talent ; leurs mœurs différèrent de tous points. Le peintre Petitot, calviniste zélé et dont la vie austère contraste étrangement avec le style mondain des œuvres qu'il a laissées, eut l'honneur d'attirer l'attention de Bossuet, qui tenta de le convertir. Emprisonné au Fort-l'Évêque après la révocation de l'édit de Nantes, il n'en sortit que pour consacrer le reste de ses jours à la retraite et à l'étude. Le graveur Ficquet ne se préoccupa nullement des questions religieuses, et sacrifia à ses plaisirs tous les momens qu'il ne donna pas à son art. Malgré le gain qu'il tirait aisément de ses travaux, il était toujours à court d'argent, toujours poursuivi par ses créanciers, qui, de guerre

lasse, finissaient ordinairement par l'installer chez eux pour le forcer à s'acquitter par l'achèvement de quelque planche. C'est ainsi qu'il passa près de deux mois dans la maison de Saint-Cyr, et qu'il y grava le portrait de Mme de Maintenon au sein même de la communauté. Ce portrait, intégralement payé depuis long-temps, n'avançait pas, et, pour en voir la fin, la supérieure, à bout de sollicitations et de reproches, crut devoir s'adresser à l'évêque métropolitain. Elle obtint de lui la permission de faire venir l'artiste dans le couvent et de l'y garder jusqu'à l'entier accomplissement de sa tâche; mais les choses n'en allèrent ni mieux ni plus vite. Ficquet, ennuyé de sa réclusion, dormait pour abréger le temps et ne touchait pas le burin. Un jour, il fit appeler la supérieure et lui déclara que, dût-il rester éternellement à Saint-Cyr, il ne travaillerait pas dans la solitude où on le laissait, qu'il lui fallait des distractions, et, à défaut d'autres, celle de la conversation des religieuses; qu'en un mot il ne terminerait le portrait que si quelques-unes de celles-ci venaient chaque jour lui tenir compagnie. On accepta ses conditions. Pour surcroît d'encouragement, des pensionnaires se joignirent plus tard aux religieuses, et vinrent faire de la musique dans la chambre du graveur; enfin la planche tant attendue allait être livrée, lorsque Ficquet, mécontent de son ouvrage, le détruisit et ne se décida à le recommencer que sur la promesse d'une liberté immédiate et d'une somme d'argent plus forte que la somme déjà reçue. Moyennant cet accommodement, les religieuses de Saint-Cyr arrivèrent à posséder l'image de leur bienfaitrice, et le charmant petit portrait de Mme de Maintenon, le chef-d'œuvre peut-être de l'auteur, les dédommagea des bizarres exigences qu'elles avaient subies.

Ficquet mourut dans la dernière détresse, après une vie toute de désordre et d'expédiens. Une fois cependant il avait pu croire sa fortune assurée : une succession lui était échue; mais cet espoir d'opulence fut de courte durée. Sans attendre l'accomplissement des formalités légales et à la première nouvelle de l'héritage, il s'était empressé d'acheter une maison de campagne à Montmartre. L'habitation ne se trouvant pas complétement à son gré, il commence par bouleverser le jardin, qu'il élève au niveau des fenêtres du premier étage, afin d'éviter, disait-il, les chutes que sa distraction habituelle lui causerait dans l'escalier; puis il plante de nouveaux arbres, et les entoure de vitrages ou de châssis revêtus de toiles pour préserver les uns du froid, les autres de l'excès de la chaleur. Pendant ce temps, la liquidation de la succession s'achève; mais, comme les embellissemens de toute sorte imaginés par Ficquet s'étaient accrus en proportion des jours écoulés, il se trouva en définitive héritier d'une somme à peine égale à celle qu'il devait payer pour les travaux d'installation. Il lui fallut restituer à son ancien propriétaire cette maison ainsi transformée, et, les comptes ré-

glés, le graveur se vit, comme devant, obligé de recourir aux libraires et aux marchands d'estampes, qui exploitaient son état de gêne non moins que sa rare facilité. Ainsi, bien avant notre siècle, le monde de l'art comptait à côté des travailleurs modestes les aventuriers prodigues, et à côté des véritables maîtres les excentriques et capricieux improvisateurs.

Le goût de l'art plus agréable que sérieux introduit en France par Watteau, développé par les peintres de genre et par les graveurs formés à son école, était devenu presque général vers le milieu du règne de Louis XV. Les mœurs du temps n'étaient point de nature à combattre une pareille tendance : aussi se manifeste-t-elle de plus en plus libre dans tout le cours de ce siècle, pour aboutir, par une réforme non moins radicale que la révolution politique, au culte exclusif d'une simplicité quelque peu pédantesque et de l'antique étroitement compris. En 1750, c'est-à-dire dans l'année même où naissait David, le futur régénérateur de l'école, le public ne cherchait dans les œuvres d'art rien de plus qu'une amusante distraction. Le style des imitateurs de Lebrun avait fort discrédité le genre héroïque. On était fatigué de ce pompeux étalage d'allégories, de cette tyrannie de la grandeur et de tout ce système de compositions fastueuses; on se jeta, par un autre excès, dans l'exagération de la grace et dans la passion du joli. Les scènes pastorales ou prétendues telles, les sujets tirés d'une mythologie érotique remplacèrent les hauts faits et les apothéoses académiques; et s'il n'y eut pas dans les ouvrages nouveaux plus de naturel que dans les ouvrages surannés, il y eut du moins tout autant de talent relatif. A ne parler que de la gravure, les estampes exécutées à cette époque sont pour la plupart des modèles d'esprit et de délicatesse, comme celles du siècle de Louis XIV sont des modèles de science et de sévère beauté. Philippe Lebas, qui a si bien gravé les tableaux des *petits-maîtres* de l'école des Pays-Bas, Laurent Cars, Larmessin, bien d'autres artistes français du XVIIIe siècle surpassent autant, dans le genre inférieur qu'ils avaient adopté, les graveurs de toutes les écoles, que Nanteuil et Audran les surpassent eux-mêmes dans le genre de l'histoire et du portrait. Certes, il y a loin des *Batailles d'Alexandre* à des planches telles que le *Sacrifice d'Iphigénie* et les *Travaux d'Hercule*, de Laurent Cars, d'après Lemoine; mais la distance n'est pas moins grande entre les planches gravées par le même artiste d'après Watteau et celles que l'on publia un peu plus tard en Angleterre et en Allemagne. Le portrait de *Claude Hallé*, que Larmessin présenta à l'académie comme morceau de réception, était un titre beaucoup moins brillant et lui fait aujourd'hui moins d'honneur que ses petites pièces d'après Lancret et Lépicié. Mais, s'il n'y avait plus dans les travaux d'un ordre élevé que les semblans du sentiment et une certaine habileté maté-

rielle, les estampes qu'on appelait alors *estampes de second ordre* portaient au contraire l'empreinte d'un sentiment profond et d'un art fort sérieux sous des formes légères.

A mesure que se répandit en France l'amour des œuvres rapides et en apparence superficielles, les graveurs cessèrent de se conformer aux exemples des anciens maîtres jusque dans le choix des moyens. Le procédé de gravure à l'eau-forte dont Audran et ses élèves ne s'étaient guère servis que pour la préparation de leurs planches, reprit faveur comme au temps de Callot. Les artistes-amateurs devinrent innombrables. Il fut de mode dans le monde élégant d'apprendre à manier la pointe pour tracer une *bergerie* comme de s'habituer à tourner un madrigal, et l'exemple qu'avait donné le régent en gravant quelques vignettes pour une édition de *Daphnis et Chloé* était depuis long-temps suivi par les seigneurs de la cour (1). Les essais de dessin sur cuivre occupaient aussi les loisirs des grandes dames et des simples bourgeoises. Depuis la duchesse de Luynes et Mme de Pompadour jusqu'à Mlle Reboul, qui plus tard épousa le peintre Vien, on pourrait citer, sous le règne de Louis XV, plus de vingt femmes qui gravaient par goût, sans compter celles, moins rares encore, qui gravaient par état. De pareils passe-temps, fort innocens en eux-mêmes, avaient cependant le sérieux inconvénient de dégrader l'art en le transformant en divertissement futile et de donner le change sur ses ressources et sa portée véritables. C'est ce qui a lieu presque toujours, lorsque, enhardi par certaines dispositions que l'on prend pour du talent, on veut, sans réflexion et sans étude approfondie, arriver aux mêmes résultats que par l'expérience et le savoir. Les auteurs d'œuvres de cette espèce croient l'art facile, parce qu'ils en ignorent les conditions, et le public, s'abusant à son tour sur ces conditions essentielles, perd le sentiment du beau, confond l'apparence avec la réalité, s'habitue aux semblans du mérite et n'a plus de goût pour ce qui est supérieur. Tous les arts peuvent se pervertir ainsi, et de notre temps les aquarelles, les statuettes et les valses d'amateurs sont peut-être aussi nuisibles à la peinture, à la sculpture, à la musique, que le furent jadis à la gravure les petites estampes qu'on faisait en se jouant. D'ailleurs ce n'était pas à l'art seulement que celles-ci commençaient à devenir préjudiciables. Inspirées souvent par

(1) Le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, les marquis de Coigny et de La Ferté, le comte de Clermont, M. de Gravelles, conseiller au parlement, cent autres dont les noms ne sont pas moins connus, gravaient, soit d'après leurs propres dessins, soit d'après Eisen et Boucher, de petites pièces pour les albums, les écrans ou les optiques, appareils dont le succès était alors fort grand. Quelques-unes de ces estampes faites sans prétention ne sont pas dépourvues de charme; il en est même qui dénotent un certain talent d'exécution, et les portraits gravés par Carmontelle, le spirituel auteur des *Proverbes*, méritent, entre autres, d'être remarqués à ce titre.

la galanterie, comme l'entendait Voisenon quand il écrivait ses *Contes*, elles présentaient, aux regards des femmes mêmes, des scènes dont il eût été impossible de souffrir le récit, et l'on sait le mot de cette dame au baron de Besenval qu'embarrassait la narration d'une aventure : « Dessinez-moi en *rébus* ce que vous ne sauriez me raconter. » Souvent aussi la gravure, telle qu'on la pratiquait dans les salons, prétendait atteindre un autre but. Pour défendre la grande cause à l'ordre du jour, — la cause de la philosophie, — toutes les armes paraissaient bonnes, et l'on se servait de la pointe comme d'un instrument favorable à la propagation des doctrines nouvelles. Quand Mme de Pompadour essayait de montrer, dans une gravure dont ses amis seuls se disputaient les épreuves, *le Génie des arts protégeant la France*, elle ne donnait pas d'exemples dangereux et ne prouvait qu'une chose : c'est que la protection de ce génie ne s'étendait pas si complétement sur le royaume, qu'il n'y laissât passer les méchantes œuvres; mais, lorsque quelques habitués de la maison de Mme d'Épinay et le beau-frère de cette femme célèbre, M. de Jully, aspiraient à éclairer l'opinion en ridiculisant dans leurs petites estampes la religion et le principe de l'autorité, ils ouvraient à leur insu la voie à des artistes-amateurs d'une philosophie bien autrement radicale. Vingt ans après, des caricatures hideusement énergiques paraissaient sur le même sujet, et les graveurs de cabaret commentaient à leur tour *le Père Duchêne*, comme les graveurs de salon avaient commenté l'*Essai sur les mœurs* et l'*Encyclopédie*.

V. — GRAVEURS PAYSAGISTES EN FRANCE ET EN ANGLETERRE. — VIVARÈS : *le Temple du Soleil* d'après CLAUDE LORRAIN. — WOOLLETT : *le Sacrifice antique* d'après CLAUDE LORRAIN. — GRAVEURS ANGLAIS AU BURIN, A L'EAU-FORTE ET EN MANIÈRE NOIRE. — HOGARTH, STRANGE, ARDELL, etc.

Bien que la gravure de vignettes ou tout au moins de compositions légères fût, au XVIIIe siècle, généralement pratiquée en France, même par les artistes de profession, quelques-uns de ceux-ci cependant gardaient dans leurs travaux les principes sévères de l'ancienne école. Plusieurs graveurs, élèves de Nicolas-Henri Tardieu, luttaient avec constance contre les envahissemens du genre en vogue, et transmettaient à leur tour à leurs élèves de toutes les nations les enseignemens qu'ils avaient reçus dans leur jeunesse. Les Allemands Joseph Wagner, Martin Preisler, George Wille, l'Italien Porporati, les Anglais Strange, Ingram, Ryland, etc., vinrent, à peu d'intervalle les uns des autres, s'instruire à cette école, et publièrent à Paris des planches diversement remarquables, où l'on retrouve en partie les qualités distinctives de Flipart, Lempereur, Jardinier, dont ils avaient été les condisciples. De grands recueils d'estampes, édités par ordre du gouvernement ou aux frais de riches protecteurs des arts, consacraient le souvenir des événemens

contemporains; d'autres offraient la collection de tableaux des galeries ou des cabinets célèbres (1). Enfin la gravure de paysage, qui jusqu'à cette époque n'avait été considérée que comme un accessoire de la gravure d'histoire, commençait à rivaliser avec celle-ci, grace à Vivarès et à Balechou. C'est aux Français qu'appartient l'honneur d'avoir créé ce genre. On oublie trop souvent qu'ils y ont excellé les premiers et qu'une nation voisine n'aurait peut-être pas pu se glorifier de Woollett et de ses élèves sans les leçons de Vivarès. En réclamant ce dernier comme une de ses gloires, l'Angleterre ne fait qu'étendre à un des maîtres de la gravure française ce système un peu large de naturalisation qu'elle applique dans d'autres arts à Hændel et à Lely.

Depuis Francisque Millet et Claude Lorrain, les peintres exclusivement paysagistes avaient été rares en France; aucun du moins n'avait fait preuve d'une habileté supérieure. Joseph Vernet fut le premier qui rendit à l'art délaissé l'éclat dont il avait brillé jadis. Observateur surtout spirituel, Joseph Vernet manque, il est vrai, de certaines qualités vigoureuses et de cette gravité imposante qui caractérise les grands maîtres. Il y a dans ses œuvres plus d'intelligence que de sentiment profond, plus d'élégance que de beauté. La nature y apparaît, comme dans les poèmes descriptifs de l'époque, un peu trop vernissée ou parfois accentuée un peu emphatiquement; elle semble plutôt un texte sur lequel l'artiste disserte qu'un modèle qu'il étudie avec amour et qui l'inspire. Cependant cette nature, tout arbitraire qu'elle est, conserve assez de charme pour que l'image en plaise et intéresse, si elle ne réussit pas à émouvoir. On conçoit donc les justes succès de ce brillant artiste et l'influence qu'il exerça sur l'école française et sur le goût public (2).

Dans la haute situation où l'avaient placé ses talens, Joseph Vernet était plus capable qu'aucun autre peintre de donner à l'art de la gravure une impulsion heureuse. Il le dirigea vers un nouveau but, et

(1) Nous citerons parmi ces recueils *le Cabinet de Crozat*, *les Peintures de l'hôtel Lambert* et *la Galerie de Versailles*, commencée par Charles Simonneau, continuée par Massé, publiée enfin en 1752 après vingt-huit ans de travaux consécutifs. Ce dernier ouvrage, à l'exécution duquel concoururent d'abord les graveurs formés par Gérard Audran, puis les élèves de Tardieu, rappela, plus de cinquante ans après la mort des grands maîtres, le faire de la belle école, non sans altération toutefois. Un peu plus tard, l'exemple donné par la France fut suivi par les autres nations, et l'on vit paraître successivement la *Quadreria Medicea*, le *Museo Pio Clementino*, la *Galerie de Dresde*, celle du comte de Bruhl, les recueils d'estampes de Boydell, etc., publications magnifiques qui honorèrent la fin du XVIIIe siècle en Italie, en Allemagne et en Angleterre.

(2) On sait que Joseph Vernet participa activement au mouvement des idées et au mouvement littéraire de son temps. Il se montra même, à la fin de sa vie, meilleur juge que les connaisseurs de profession, en forçant Bernardin de Saint-Pierre, découragé par sa malencontreuse lecture chez M. Necker, à tenter une nouvelle épreuve, dont la publication de *Paul et Virginie* fut le résultat.

les graveurs-paysagistes qu'il forma devinrent presque aussitôt les maîtres du genre. On a nommé déjà Balechou et Vivarès : le premier, élève d'abord de Lépicié, avait commencé par graver des portraits, dont le plus connu, le portrait en pied du roi de Pologne Auguste III, attira sur l'auteur la honte d'une punition méritée. Convaincu d'avoir détourné un certain nombre des premières épreuves pour les vendre à son profit, Balechou fut rayé de la liste des membres de l'Académie, et obligé de se retirer à Arles, sa ville natale, puis à Avignon, où il s'adonna uniquement au paysage. Ce fut là qu'il fit, d'après Joseph Vernet, ses estampes des *Baigneuses*, du *Calme* et de *la Tempête*. Dans ses dernières années, il revint à la gravure d'histoire, et exécuta, d'après Carle Vanloo, cette *Sainte Geneviève* si estimée de quelques amateurs, et qui serait en effet un chef-d'œuvre, si la souplesse du burin et la facilité de la manœuvre pouvaient dispenser de la correction. Quoiqu'il n'ait pas, comme Vivarès, enseigné lui-même la gravure de paysage en Angleterre, Balechou contribua puissamment par ses œuvres à instruire les artistes de ce pays, et le plus habile d'entre eux, Woollett, avouait qu'il avait sous les yeux une épreuve de *la Tempête*, lorsqu'il travaillait à sa planche de *la Pêche*. Quant à Vivarès, après avoir produit à Paris, d'après Joseph Vernet et les anciens maîtres, quelques estampes justement admirées, il alla se fixer à Londres, où se rendirent aussi, mais un peu plus tard, Barret, Loutherbourg, et beaucoup d'autres Français. Il y importa un nouvel art, comme avait fait Hollar plus d'un siècle auparavant, et fonda cette école de graveurs-paysagistes dont les talens sont encore aujourd'hui la gloire principale de la gravure anglaise.

Cependant, avant que les élèves de Vivarès prissent à sa suite possession de ce vaste domaine, deux artistes remarquables, Hogarth et Reynolds, avaient honoré l'Angleterre, et, sous leur direction, la gravure s'était considérablement développée dans une autre voie. Fils d'un prote d'imprimerie qui l'avait mis en apprentissage chez un ciseleur de vaisselle, William Hogarth passa presque toute sa jeunesse dans l'obscurité et la misère. A vingt ans, il gravait des cartes d'adresse pour les marchands de Londres; à vingt-cinq, il peignait des enseignes de boutique et se consumait dans des occupations indignes de lui, lorsqu'il attira l'attention publique par la mise au jour d'une estampe satirique, où figuraient des personnages aisément reconnaissables. De nombreuses compositions de même sorte parurent ensuite et confirmèrent le succès; Hogarth en profita pour produire son talent dans des travaux plus sérieux. En peu de temps, il acheva de se faire connaître, s'enrichit par son mariage avec la fille de sir James Thornhill, peintre du roi, et demeura jusqu'à la fin de sa vie (1764) l'un des hommes les plus renommés de son pays. Peintre et graveur, Hogarth

avait profondément étudié l'art sur lequel il a laissé quelques écrits recommandables; mais il ne parvint jamais à en remplir toutes les conditions. Un peu trop préoccupé du sens moral de ses œuvres, il ne sait pas toujours s'arrêter à temps dans l'exposition de sa pensée; il l'obscurcit en la surchargeant de commentaires, et l'on pourrait citer de lui tel sujet allégorique où la recherche de l'ingénieux a multiplié les détails jusqu'à la confusion. A force de vouloir être compris, il devient souvent inintelligible. Toutefois, lorsque l'excès de l'analyse n'affaiblit pas, en le décomposant, son sentiment premier, Hogarth frappe juste et arrive à de puissans effets. Ces suites d'estampes où se trouvent représentées les actions successives d'un même personnage (1), suites qu'il a gravées en grande partie tant à l'eau-forte qu'au burin, ne sont pas, sous le rapport de l'exécution, des ouvrages irréprochables; mais l'expression et le geste s'y montrent presque toujours d'une vérité saisissante, et l'esprit intime de la scène y est rendu avec une véritable supériorité. A l'époque même où le génie de Richardson opérait dans les lettres une révolution analogue, Hogarth (et c'est là son mérite principal) introduisit dans la peinture le dramatique familier. Créateurs du genre l'un et l'autre, l'artiste et le romancier ont eu, en Angleterre et ailleurs, des imitateurs nombreux : on ne saurait dire qu'ils aient nulle part trouvé des rivaux. Le talent de Reynolds est d'une toute autre nature. Essentiellement pittoresque, en ce sens qu'il consiste surtout dans le sentiment de l'effet et dans la puissance de la couleur, il offre un caractère de résolution que les graveurs pouvaient facilement apprécier et reproduire. Il ne s'agit plus ici d'intentions subtiles, ni d'accessoires morcelant l'ensemble. Tout procède au contraire d'une méthode synthétique; tout est largement tracé et établi par masses, où se laissent à peine entrevoir quelques détails; l'expression réside dans la tournure générale d'une figure plutôt que dans la finesse de la physionomie, et l'imagination du peintre a moins de délicatesse que d'éclat. Parfois, il est vrai, cette imagination dégénère en mauvais goût et en bizarrerie; mais le plus souvent la pose a de l'aisance, de l'inattendu (mérite rare dans les portraits), et l'aspect respire une incontestable grandeur. Les qualités d'exécution qui distinguent les tableaux de Reynolds, — franchise de l'effet, vigueur des oppositions, — qualités à la traduction desquelles le travail délié du burin ne pouvait qu'imparfaitement convenir, devaient être interprétées avec succès par la gravure en manière noire. Aussi l'extension immense que ce procédé a prise en Angleterre doit-elle être attribuée surtout à l'influence exercée sur les graveurs par le célèbre peintre.

(1) *La Vie d'une Courtisane, la Vie du Libertin, le Mariage à la mode*, enfin *l'Industrie et la Paresse*, suite de gravures retraçant la vie opposée de deux artisans, dont l'un devient lord-maire de Londres, et l'autre finit par être pendu à Tyburn.

Les moyens employés pour graver en manière noire diffèrent complétement des opérations du burin et de la pointe. Avec ces deux instrumens, on indique par des tailles et des traits les ombres sur le cuivre; dans la gravure en manière noire, au contraire, l'outil dont on se sert râcle le métal, afin d'y figurer les lumières. Au lieu d'offrir une surface plane, la planche doit avoir été préalablement grenée par un instrument dentelé qu'on nomme le *berceau*, et lorsque le dessin se trouve décalqué, suivant la méthode ordinaire, sur ce fond ainsi préparé, on use plus ou moins le grain avec un grattoir dans toutes les parties que l'on veut rendre ou tout-à-fait claires ou très légèrement teintées. Les parties que l'on a laissées intactes reportent les ombres sur l'épreuve, et ces ombres sont d'autant plus intenses qu'elles résultent du grain même et ne se composent pas, comme dans les gravures au burin, d'une multitude de tailles entrecroisées. Sous ce rapport, la gravure en manière noire présente un avantage réel sur les autres procédés; mais à d'autres égards elle leur est fort inférieure. Les aspérités qui couvrent une planche préparée au berceau sont un obstacle insurmontable à la précision du dessin, et il est impossible de tracer, sans le secours du burin ou de la pointe, des contours d'une netteté parfaite. La fermeté et la finesse dans le modelé, le fini des détails, ne sauraient être non plus le produit des travaux du grattoir. Enfin, si la manière noire convient à la gravure des tableaux où la lumière est rare et concentrée, elle est impuissante à rendre les sujets d'un aspect calme et d'un effet limpide.

Vers la fin du XVIIe siècle, la gravure en manière noire était, on l'a vu, pratiquée déjà en Angleterre. Le prince palatin Rupert, que son courage et ses infortunes ont rendu si célèbre, l'avait importée dans ce pays au moment où Charles II venait de remonter sur le trône; mais la gloire de l'invention ne lui appartenait pas. Louis von Siegen, lieutenant-colonel au service du landgrave de Hesse-Cassel, avait découvert ce nouveau mode de gravure, et terminé en 1642 (1), à Amsterdam, le portrait de la *princesse Amélie-Élisabeth*, la première estampe en manière noire dont il ait livré les épreuves au public. Quant au procédé lui-même, il refusa long-temps de le divulguer, et il écrivait au landgrave de Hesse en lui dédiant le portrait : « Il n'y a pas un seul graveur, un seul artiste quelconque qui puisse deviner comment cet ouvrage a été exécuté. » Personne, en effet, ne réussit à le deviner, et ce ne fut qu'après un silence de douze années que von Siegen consentit à donner communication de son secret. Le prince Rupert, qui se trouvait alors à Bruxelles, la reçut le premier; à son tour, il choisit pour

(1) L'exactitude de cette date n'est constatée que depuis peu d'années. M. Léon de Laborde, dans le travail plein de faits et d'aperçus qu'il a publié en 1839 sur la *gravure en manière noire*, a prouvé le premier, et par des témoignages irrécusables, que l'estampe de von Siegen fut achevée en 1642, quoiqu'elle porte la date de 1643.

confident le peintre Wallerant Vaillant, qui ne se crut pas tenu à une discrétion fort grande. Bientôt quelques artistes flamands s'essayèrent dans la gravure en manière noire, et, les procédés une fois mis en circulation, on ne s'inquiéta plus de celui qui les avait imaginés. On l'oublia si vite et si complétement, qu'en 1656 il était obligé déjà de réclamer le titre que personne ne songeait à lui donner, et de signer ses ouvrages : « Von Siegen, *premier et véritable inventeur de ce genre de gravure.* » Ce fut bien pis à Londres : lorsqu'on y eut vu les estampes gravées par le prince Rupert durant son exil, et que les artistes eurent appris de lui à l'aide de quels moyens ils pouvaient en produire de semblables, on se mit à l'œuvre sans rechercher d'autres modèles. On se préoccupa beaucoup plus du résultat que de l'historique de la découverte, dont on attribua tout l'honneur à celui qui l'avait seulement propagée. Le talent des premiers imitateurs du prince Rupert ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité : parmi leurs successeurs directs et les successeurs de ceux-ci, il en est peu dont les ouvrages soient plus remarquables; mais à l'époque où Reynolds entreprend, comme autrefois Rubens dans les Pays-Bas, de diriger lui-même les travaux de la gravure, le nombre des artistes de mérite devient considérable en Angleterre. Ardell, Smith, Earlom, Dickinson, Green, Watson, beaucoup d'autres qui mériteraient d'être cités après ces habiles graveurs, étendent prodigieusement les ressources du procédé en l'appliquant à la traduction des œuvres de leur maître. La manière noire, réservée d'abord pour la gravure des portraits, est appliquée assez heureusement au genre historique, et de progrès en progrès elle finit par acquérir une perfection matérielle dont les Anglais semblent de nos jours encore avoir gardé le privilége.

Les élèves de Vivarès et les graveurs en manière noire inspirés par Reynolds commençaient donc à vivifier l'école anglaise, et les premiers surtout lui donnaient par leurs talens une sérieuse importance. Woollett publiait, d'après son compatriote Wilson et d'après quelques anciens maîtres, ces paysages admirables, qui semblent moins des estampes que des tableaux, tant est suave l'harmonie de l'effet, tant la lumière y a de transparence et de couleur (1). Un peu plus tard, il achevait de s'illustrer dans des travaux d'un autre genre, en gravant,

(1) Woollett mélangeait dans ses paysages les procédés de l'eau-forte, du burin et de la pointe sèche. Philippe Lebas avait le premier imaginé d'user de la pointe sèche pour imiter les tons vaporeux des lointains et la limpidité du ciel. Ce moyen de gravure, amélioré par Vivarès, fut porté par Woollett à sa dernière perfection. Quelques artistes anglais tentèrent à la même époque d'étendre jusqu'à la gravure de paysage les procédés de la manière noire; mais les estampes faites de la sorte par Watson et Brookshaw d'après le peintre allemand Kobell ne peuvent supporter l'examen à côté des beaux ouvrages de Woollett.

d'après West, la *Mort du général Wolfe*, puis la *Bataille de la Hogue*, la meilleure composition du peintre américain, et la plus belle planche historique qui ait jamais été exécutée en Angleterre. Robert Strange, qui avait été élève, à Paris, de Philippe Lebas, gravait en taille-douce, d'après les anciens maîtres italiens et flamands, ces estampes qu'on louerait sans réserve, si la correction du dessin y était égale à la beauté du coloris (1). Tant de progrès accomplis en quelques années attirèrent l'attention des hommes d'état et du gouvernement anglais. On comprit qu'il était temps de ne plus payer une sorte de tribut à la supériorité de nos graveurs, et de laisser grandir à Londres même les talens que jusque-là on avait envoyé se former à l'école des maîtres français. George III venait de fonder la nouvelle académie royale (janvier 1769) et de placer à sa tête Joshua Reynolds; il résolut d'encourager les arts plus efficacement encore en ordonnant de grandes entreprises de gravure, et, comme il espérait que le pays pourrait en retirer autant d'avantage commercial que de gloire, il accorda des primes pour faciliter l'exportation des estampes anglaises. L'importation des estampes gravées en France fut, au contraire, chargée de droits énormes. Cette question du progrès de l'art national devenue de la sorte une question politique, chacun s'empressa de seconder les vues de George III. Des souscriptions, s'élevant à un chiffre considérable, avaient été recueillies avant la publication des planches de Woollett; celles que l'on ouvrit pour l'illustration des voyages de Cook et de Banks se trouvèrent remplies en quelques jours; enfin, lorsqu'il fut question de graver la *Mort de lord Chatam*, la souscription monta aussitôt à 90,000 francs, et, les épreuves premières une fois retirées, on abandonna le produit de la planche au graveur, qui se vit en moins de deux années possesseur d'une somme à peu près équivalente. Cette ardeur de protection ne se refroidit pas : elle suscita de nouveaux talens, et attira à Londres une foule d'artistes étrangers, sûrs d'y obtenir les encouragemens qui commençaient à leur manquer ailleurs. Cipriani, Bartolozzi, Angelica Kauffmann, Catherine Prestel, le Suisse Moser, cent autres peintres ou graveurs vinrent successivement contribuer par leurs travaux au succès de l'école et à l'extension du commerce anglais (2).

(1) Les ouvrages de Strange sont fort répandus en France, et participent à quelques égards de la manière de nos graveurs. De là l'erreur, assez générale, qui attribue à quelque artiste de l'école française le *Saint Jérôme* d'après Corrége, le portrait de *Charles Ier* d'après Vandyck et la *Vénus* d'après Guido Reni.

(2) Dans un ouvrage dédié au ministre Pitt et intitulé *de l'Origine du Commerce et de son Histoire jusqu'à nos jours*, Londres, 1790, on lit qu'à cette époque les estampes exportées étaient, par rapport à celles importées de France, « comme cinq cents à un, selon le calcul le plus exact, » et que le commerce de gravures, loin d'être restreint à un seul pays, s'étendait à toute l'Europe.

A mesure que l'art se développait en Angleterre, et que les œuvres s'y multipliaient, en France la gravure déclinait visiblement. La fin du règne de Louis XVI vit naître encore plusieurs de ces recueils, si nombreux sous le règne de Louis XV, où le burin retraçait les fêtes et les cérémonies publiques; on publia aussi beaucoup d'éditions ornées de vignettes, une multitude d'estampes de boudoir, traitées avec grace et talent par Levasseur, Cochin, Moreau, et les élèves de ces spirituels artistes; mais, sauf quelques portraits du roi et des princes, la gravure française ne produisit rien que de médiocre dans le genre sérieux où elle s'était autrefois illustrée. Ce n'est que plus tard, à l'apparition des planches d'histoire de Bervic, qu'elle semble recouvrer une partie de sa gloire et renouer la tradition perdue. L'époque révolutionnaire, peu favorable, comme on sait, aux arts en général, ne le fut nullement à la gravure. Les *études* de paysage gravées à la pointe par Boissieu, quelques eaux-fortes de Duplessis-Bertaux, quelques estampes imitant le lavis ou exécutées en plusieurs couleurs par Debucourt, sont à peu près les seules œuvres d'art qu'il y ait lieu de mentionner, car on ne pourrait citer comme telles ces pauvres pièces, d'un intérêt tout au plus historique, où d'étranges successeurs des Audran et des Nanteuil prétendent montrer *l'hydre de la Féodalité* ou *de la Tyrannie* anéantie, *l'Innocence vengée, la Liberté triomphante*, etc.,— ces portraits trop peu flattés des membres de la convention nationale, et ces mille caricatures avec texte où la belle humeur des sans-culottes se traduit dans un style affranchi à la fois des entraves du dessin et de celles de l'orthographe. Les rares graveurs dignes de ce nom qui étaient restés en France se condamnaient à des travaux obscurs. A une ère de décadence avait succédé pour la gravure une époque de mort. L'art ne périt pas cependant. Après un intervalle de plus de dix ans, la gravure d'histoire et de portrait fut traitée dans notre pays, sinon avec l'ancienne supériorité, du moins avec plus d'habileté que dans les pays étrangers auxquels nos exemples ne tardèrent pas à redevenir profitables. Toutefois la conformité des tendances, altérée déjà sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, disparut absolument. Il n'y eut plus, à vrai dire, d'école de gravure, il n'y eut que des graveurs indépendans les uns des autres et diversement inspirés. En un mot, l'époque actuelle, l'époque des individualités, commença.

HENRI DELABORDE.

L'EMPEREUR SOULOUQUE

ET

SON EMPIRE.

DEUXIÈME PARTIE.

III. — L'ILLUMINISME NÈGRE. — LES DÉVOTIONS DE Mme SOULOUQUE. — LA CHASSE AUX FÉTICHES.

Eh! eh! Bomba, hen! hen (1)!
Canga haïo té
Canga moune dé lé
Canga do kï la
Canga li.

J'ignore si je viens de parler là sénégalais ou yolof, foule ou bambara, mandingue ou bouriquis, arada ou caplaou, ibos ou mokos, congo ou mousombé : tout ce que je puis affirmer, c'est que je viens de parler nègre. Quand ces mots incompris, alternativement chantés par une et plusieurs voix, s'élançaient en crescendo du milieu des ténèbres, les colons de l'ancien Saint-Domingue faisaient compter leurs esclaves, et la maréchaussée était sur pied. On savait ces mots dans l'armée d'Hyacinthe; on les hurlait, à minuit, autour des grands feux allumés dans le camp de Biassou. Pétion et Boyer avaient presque réussi à les interdire, et les bandes d'Accaau les avaient remis en hon-

(1) Les deux premiers sons de la première ligne sont prononcés très ouverts, et les deux derniers de la même ligne ne sont que des inflexions sourdes.

neur. Muets sous Guerrier, enhardis sous Pierrot, se dissimulant sous Riché, les chœurs africains qui en perpétuent la tradition s'en donnaient à leur aise depuis l'avénement de Soulouque, car Soulouque appartient au vaudoux, et ces mots sont l'hymne sacramentel du vaudoux.

Le vaudoux est un culte africain en grand honneur au royaume de Juida, mais qui paraît originaire du royaume d'Ardra, car, au dire de Moreau de Saint-Méry, c'étaient les nègres de ce dernier pays qui, dans l'ancien Saint-Domingue, en maintenaient les principes et les règles. On nomme également Vaudoux l'être surnaturel auquel s'adresse ce culte. Le dieu Vaudoux sait tout, voit tout, peut tout, et consent à se montrer à ses bons amis les nègres sous la forme d'une espèce de couleuvre non venimeuse enfermée dans une petite caisse dont l'une des parois est en claire-voie, de façon à permettre la vue de l'intérieur; mais il ne reçoit leurs vœux et leurs offrandes et ne leur transmet sa vertu que par l'intermédiaire d'un grand-prêtre que les sectateurs élisent eux-mêmes, et d'une grande-prêtresse désignée par celui-ci. Ces deux ministres sont appelés indifféremment roi et reine, ou maître et maîtresse, ou papa et maman.

Comme tous les rites primitifs, le vaudoux compte parmi ses cérémonies une danse particulière que les anciens esclaves affectaient d'exécuter quelquefois en public, et qu'ils faisaient suivre d'un repas où l'on ne mangeait que de la volaille, afin de laisser croire à la police que les mystérieuses réunions dont elle s'inquiétait étaient le plus inoffensif passe-temps du monde. Quant au véritable vaudoux, le secret est rigoureusement observé, et ce secret est garanti par un serment conçu dans les termes et entouré des circonstances qui sont le plus propres à lui donner la sanction de la terreur. « Quelquefois, dit Moreau de Saint-Méry, dont la description semble écrite d'hier, quelquefois un vase où est le sang encore chaud d'une chèvre va sceller sur les lèvres des assistans la promesse de souffrir la mort plutôt que de rien révéler, et même de la donner à quiconque oublierait qu'il est solennellement lié. » Nous avons entendu parler d'un vaudoux-monstre, tenu un peu avant ou un peu après la transformation de Soulouque en empereur, et où, au lieu du sang d'une chèvre, on aurait bu, avec addition de tafia, le sang d'un bœuf tué séance tenante pour donner plus de relief à la cérémonie.

Les initiés se réunissent dans un endroit écarté et soigneusement clos qu'on leur a désigné dès la réunion précédente. En entrant, ils mettent des sandales et s'entourent le corps de mouchoirs où la nuance rouge doit dominer, et dont le nombre paraît être proportionné au grade de chacun des assistans. Un autre mouchoir entièrement rouge ceint, en guise de diadème, le front du roi, et une écharpe de même

couleur sert d'ordinaire à distinguer la reine. Tous deux se placent à l'une des extrémités de la pièce, près d'une espèce d'autel, sur lequel est posée la caisse qui renferme la couleuvre sacrée. Après l'adoration de la couleuvre et le renouvellement du serment, le roi et la reine, prenant tour à tour la parole, vantent les bienfaits dont le dieu Vaudoux comble ses fidèles et invitent les assistans à venir le consulter ou l'implorer. Ceux-ci se présentent par rang d'ancienneté et formulent leurs souhaits, où la morale trouverait parfois à reprendre. A chaque invocation, le roi vaudoux se recueille et attend venir l'esprit; puis, posant brusquement à terre la boîte qui renferme la couleuvre, il fait monter dessus la reine, qui, à ce contact, est saisie d'un tremblement convulsif et rend ses oracles, prodiguant, selon l'occasion, les promesses ou les menaces. La consultation finie, chacun des assistans vient déposer son tribut dans un chapeau recouvert, et le produit de ces collectes forme le budget public et secret de l'association. Le roi et la reine transmettent ensuite à l'assistance les ordres généraux du dieu Vaudoux, et un nouveau serment d'obéissance est prêté.

C'est à ce moment qu'on procède, s'il y a lieu, à l'admission de nouveaux membres, admission sur laquelle le dieu Vaudoux a été préalablement consulté. Le récipiendaire se place dans un grand cercle tracé au charbon. Le roi lui met dans la main un paquet composé d'herbes, de crins, de morceaux de cornes ou d'ossemens, et, le frappant légèrement à la tête avec une palette de bois, entonne la chanson africaine qui commence ce récit. L'assistance la répète en chœur, et le récipiendaire, qui s'est mis à trembler et à danser (ce qui s'appelle *monter vaudoux*), arrive bientôt, le tafia aidant, à un tel paroxysme d'excitation nerveuse, qu'il ne reprend quelquefois ses sens et ne cesse de danser que sous l'impression d'un vigoureux coup de nerf de bœuf. Si, dans les écarts de cette danse épileptique, le récipiendaire franchit le cercle, les chanteurs se taisent brusquement, et le roi et la reine tournent le dos pour écarter ce mauvais présage.

L'épreuve terminée, le récipiendaire est admis à prêter serment devant l'autel de la couleuvre, et la danse du vaudoux commence. Le roi touche du pied ou de la main l'asile de la couleuvre, et peu à peu toutes les parties supérieures de son corps tremblent et s'agitent à contresens comme si elles se disloquaient. Alors se produit un effet sympathique que la physiologie pourrait difficilement révoquer en doute après ce que nous savons des sectes convulsionnaires de l'Europe, et auquel ceux des blancs même qu'on a surpris épiant les mystères du vaudoux n'ont pas toujours échappé. La commotion désordonnée qui agite la tête et les épaules du roi vaudoux se transmet de proche en proche à tous les assistans. Chacun d'eux est bientôt en proie à un tournoiement vertigineux que la reine, qui le partage, entretient en

agitant les grelots dont est garnie la boîte de la couleuvre. Les rires, les sanglots, les hurlemens, les défaillances, les morsures ajoutent leur délire au délire croissant de la fièvre et du tafia. Les plus faibles finissent par tomber comme morts sur place, et la rauque bacchanale les emporte, toujours dansant et tournoyant, dans une pièce voisine où parfois, sous le triple excitant de la promiscuité, de l'ivresse et des ténèbres, se passent des scènes à faire grincer les dents d'horreur à tous les impassibles dieux de l'Afrique.

Voilà le vaudoux classique. Voilà le secret de ce mystérieux pouvoir qui, en 1791-92, transformait, dans l'espace d'une seule nuit, les esclaves indifférens et disséminés de la veille en masses furieuses, et les lançait presque désarmés dans ces combats invraisemblables où la stupidité du courage déconcertait la tactique, et où la chair nue finissait par user le fer. L'ascendant que les chefs du vaudoux exercent sur les autres membres de la secte est en effet sans bornes. « Il n'est aucun de ces derniers, dit l'écrivain cité plus haut, qui ne préférât tout aux malheurs dont il est menacé, s'il ne va pas assidûment aux assemblées, s'il n'obéit pas aveuglément à ce que Vaudoux exige de lui. On en a vu que la frayeur avait assez agités pour leur ôter l'usage de la raison, et qui, dans des accès de frénésie, poussaient des hurlemens, fuyaient l'aspect des hommes et excitaient la pitié. » La croyance au vaudoux s'est d'autant mieux maintenue, que, dans les idées religieuses des masses noires et même d'une partie des mulâtres, elle n'exclut pas l'orthodoxie catholique, pour laquelle le peuple haïtien professe une ferveur très sincère, sinon très éclairée. Nous dirons plus tard à quel déplorable clergé ou soi-disant clergé se trouve dévolue la mission de débrouiller le chaos qui s'est fait dans ces imaginations africaines. En attendant, cette soif de merveilleux qu'on retrouve au premier et au dernier terme de toute civilisation en prend ici des deux côtés. Dans les campagnes surtout, on voit souvent dans la même case les baptêmes chrétiens alterner avec les funérailles mandingues; sur plus d'une poitrine, le scapulaire catholique pend au même cordon que le *maman-bila* (1) des sorciers nationaux, et la vieille négresse qui redoute les visites d'un *zombi* (2) va indifféremment demander des messes au curé et des conjurations aux *papas* vaudoux. Soit qu'ils subissent eux-mêmes l'influence du milieu où ils vivent, ou soit calcul, ce qui est plus probable, les *papas* tombent tous les premiers dans ces pléonasmes de la dévotion nègre, témoin *frère Joseph*, le prophète, le sorcier, le *caprelata* de l'armée d'Accaau, et que nous retrouverons dans

(1) Petites pierres calcaires contenues dans un sachet.

(2) Fantôme, revenant (corruption créole du mot ombre). Il n'y a pas long-temps que, sur un palmier voisin du palais de Soulouque, on a vu apparaître un zombi; d'autres disent une vierge habillée de blanc.

l'entourage de Soulouque. Comme Binssou, qui, dans tout l'appareil de la sorcellerie et du paganisme africains, menait ses noirs venger sur les républicains l'assassinat de Jésus-Christ et du roi de France; comme Romaine-la-Prophétesse (1), un autre bandit-sorcier de la même époque, qui se proclamait filleul de la Vierge, disait la messe et torturait les blancs au nom de la mère de Dieu, frère Joseph met à contribution tous les genres de croyance, tenant à la disposition de ses crédules ouailles des wangas, des neuvaines, des fétiches garde-corps et des cierges bénis.

C'est dans ce monde fantastique, tout peuplé de *zombis* et de présages, de merveilleux et d'épouvantes, qu'on était allé prendre Soulouque. Quoi d'étonnant qu'il en sortît un peu dépaysé et ahuri, et qu'au moment de s'asseoir sur le fauteuil de Boyer il regardât bien s'il n'allait pas s'asseoir sur un sortilége? Aucun des quatre présidens qui s'étaient succédé, depuis 1844, sur ce fauteuil n'avait atteint le bout de l'an : deux avaient été frappés de déchéance, deux autres de mort avant ce terme, et la mort de Riché surtout, arrivant juste l'avant-veille du premier anniversaire de son avénement, avait confirmé le peuple, ainsi que les membres les plus compétens de la sorcellerie haïtienne, dans l'opinion qu'il y avait là nécessairement maléfice. Je sais des blancs que cette remarque aurait quelque peu émus. En échappant à ce premier danger, Soulouque n'était pas encore au bout de ses transes. Était-ce bien au fauteuil, n'était-ce pas plutôt au palais national même que s'attachait cette influence sans nom si fatale aux quatre derniers présidens? Les opinions étaient à cet égard fort partagées, et on vit le moment où le nouvel élu allait refuser net d'habiter ce palais, dont les hôtes ne sortaient qu'expulsés ou sans vie. Une révélation précieuse vint cependant calmer un peu cette incertitude et ces angoisses.

Aux premiers rangs de la sorcellerie de Port-au-Prince figure une femme de couleur qui tire les cartes, fait parler les pierres et les couleuvres, préserve les enfans de la coqueluche, et assure à vie ou à terme contre l'infidélité des maris et des amans. Elle brûle aussi, devant une statuette de la Vierge, un nombre donné de petites bougies, et, si l'une des bougies a charbonné ou s'est prématurément éteinte, elle en avertit consciencieusement les consultans, qui la paient pour recommencer. Mme Soulouque était l'une des clientes les plus assidues de la devineresse, qu'elle manda. On s'enferma, on brûla des cierges, on épuisa toutes les ressources de la liturgie vaudoux, et la devineresse parvint à découvrir que le président Boyer, qui l'en eût cru capable? avait caché en partant, dans les jardins du palais, une poupée dont

(1) C'était un grif espagnol dont le véritable nom était Romaine Rivière.

elle donnait la description minutieuse, et par la vertu de laquelle tout successeur de celui-ci était condamné à ne jamais atteindre son treizième mois de pouvoir. Soulouque avait pu trembler devant l'inconnu : le danger défini, il l'attaqua bravement de front, et, par ordre de son excellence,... on commença des fouilles pour découvrir le fétiche enfoui par le machiavélique Boyer.

Parlons sérieusement, car ceci va devenir la clé d'événemens sérieux et lamentables, et il importe de bien déterminer la part de responsabilité qui reviendra dans ces événemens à chacun. Les rires trop peu déguisés par lesquels la fraction éclairée des jaunes et des noirs accueillit ces anecdotes de palais étaient à la fois une injustice et une faute. Qu'importait, après tout, qu'un pauvre noir illettré gardât, dans le secret de son intérieur, le culte des croyances paternelles, et qu'il eût plus peur des maléfices que des balles? Le milieu haïtien étant donné, ne fallait-il pas même se féliciter de la communauté de superstitions qui rattachait moralement au gouvernant les quatre cinquièmes de ses gouvernés, et ralliait à l'action officielle des influences qui, depuis Accaau, étaient redevenues un dangereux levier de sédition et de brigandage? L'essentiel, c'était que Soulouque sût se fortifier de ces influences et ne les fortifiât pas, et, à ce point de vue, il offrait toutes les garanties désirables. Sous Pierrot lui-même, sous Pierrot, l'ami d'Accaau, Soulouque était allé arrêter en personne, aux Cayes, les principaux lieutenans de celui-ci, sans excepter le prophète vaudoux de la bande, frère Joseph. De là, il s'était rendu au siége du commandement militaire d'Accaau, avait fait venir les principaux mulâtres, et leur avait dit, en présence même du verbeux bandit : « Les mulâtres ont autant de droit ici que les noirs. Si le général Accaau vous opprime, prenez un fusil et servez-vous-en! »

Les débuts de Soulouque, comme président, prouvaient plus péremptoirement encore qu'il entendait n'avoir rien de commun en politique avec ce parti ultra-africain dont ses superstitions le rapprochaient. J'ai dit que l'idée fondamentale de ce parti était la haine des Français, haine par laquelle il cherchait à maintenir le seul obstacle qui pût s'opposer, depuis 1825, à l'immigration blanche, et par suite à la multiplication de la classe de couleur, ce qui est pour lui le grand point. Or, le premier message de Soulouque constatait avec une véritable effusion de reconnaissance les bons procédés du gouvernement français. Ce désir de bons rapports avec nous qu'on verra devenir une des idées fixes de Soulouque et survivre, chez lui, même au réveil de ces passions ultra-africaines dont il sera bientôt la personnification sanglante, un pareil désir, disons-nous, était de sa part d'autant plus méritoire, que la seule idée politique qui se fût logée jusque-là dans son cerveau répondait à des tendances diamétralement contraires. Le

bon, le paisible, le discret capitaine Soulouque s'était en effet émancipé, une fois dans sa vie, jusqu'à entrer dans une conspiration, et, ce qui est plus fort, dans une conspiration contre Boyer, que d'ardens patriotes voulaient punir de s'être laissé octroyer par Charles X l'indépendance haïtienne, au lieu de nous l'imposer. Peu après le message, un projet de loi, présenté par le ministre de l'intérieur, M. Céligny Ardouin, en dégageait la conclusion implicite en proposant la légitimation du mariage entre l'Haïtienne et l'étranger. Que l'initiative de cette pensée civilisatrice appartînt bien moins à Soulouque qu'au gouvernement de Riché, dont il avait gardé les ministres, ce n'est pas douteux; mais il en comprenait, comme la suite le prouvera, toute la portée. L'explosion de regrets qu'avait provoquée la mort de Riché avait fait une impression profonde sur son esprit. Imiter en tout le dernier président, telle était sa grande préoccupation, préoccupation qui se traduisait parfois en actes d'une bonhomie naïve et touchante. Un jour, par exemple, Soulouque se lève en disant : « Le général Riché, devenu président, a décrété un service funèbre en l'honneur du général Borgella, qui était son bienfaiteur, et c'est une chose belle. Moi aussi je veux faire une chose belle en ordonnant un service pour le général Lamarre, qui est mon bienfaiteur. » Et en effet ce service eut les proportions d'une solennité nationale. Après la cérémonie, il y eut réception au palais, et le président, entouré des parens du général Lamarre, les présenta successivement à toutes les autorités de la ville, en disant : « Voici la famille de mon bienfaiteur, et c'est ma famille. »

Mettez cet immense besoin d'approbation aux prises avec la raillerie, et un choc terrible est à prévoir. Le nègre redoute le ridicule, précisément parce qu'il aime à le manier, et Soulouque y devait être d'autant plus sensible, que les rires partaient ici de la classe éclairée, de cette classe dont il aspirait à devenir, comme Riché, le représentant. Il faisait des efforts visibles pour désarmer, à force d'application et de bonne volonté, les plaisanteries que provoquaient ses superstitieuses terreurs; mais, ne sachant ni écrire ni lire, étranger à tous les détails de l'administration, ballotté sans jamais trouver fond dans un océan d'affaires dont la moindre était pour lui tout un monde inconnu, il revenait plus ahuri que jamais de ces inutiles excursions dans la vie positive, et le sentiment profond, exagéré même, de son incapacité ajoutait aux angoisses de sa vanité africaine. Les ministres avaient beau être d'une discrétion absolue sur les naïvetés officielles de son excellence; il en arrivait toujours quelque chose en public, et les rires redoublaient. Soulouque changeait alors de tactique : au questionneur humble et timide qui se faisait épeler lettre à lettre le pourquoi et le comment des plus minces affaires courantes succédait l'homme

entendu. Un ministre, un chef de division, venaient-ils lui lire une dépêche : — Voyons ça, disait en créole le chef de l'état, et, prenant lièrement le manuscrit, il parcourait pendant quelques secondes, d'un regard à la fois réfléchi et dédaigneux, les mystérieuses lignes noires de *papier pâlé* (papier qui parle, écrit); puis il le reployait, ajoutant avec une assurance majestueuse : « Bien ! j'y penserai. » En effet, le malheureux y pensait tellement que *papier pâlé* finissait par lui brûler les mains. Alors, pour échapper aux tortures d'une curiosité à laquelle se mêlait toujours la peur des sortiléges, il mandait quelque employé dont il avait préalablement éprouvé la discrétion au moyen d'un innocent espionnage dont tout le monde avait le mot, et se faisait lire la dépêche. Une velléité d'hésitation s'était-elle manifestée dans la voix du lecteur : — Bien, cher ! disait doucereusement Soulouque, et, après avoir noté dans son inflexible mémoire et le nom de celui-ci et le passage suspect, il faisait appeler un autre employé pour collationner la première lecture.

Une dangereuse gradation commençait : à la peur des esprits s'était évidemment ajoutée, chez Soulouque, la défiance des hommes, et il fallait, après tout, s'y attendre. Dans ce duel inégal qu'il soutenait contre des puissances inconnues, pouvait-il considérer comme amie la portion de la galerie qui riait au lieu de lui venir en aide? Chose significative et dont il dut être frappé tout d'abord, le sortilége du jardin était l'œuvre d'un chef mulâtre, et au premier rang des rieurs figurait la bourgeoisie mulâtre. De là cette inévitable conclusion que les mulâtres étaient de compte à demi avec l'introuvable poupée. Par contre, si un regard d'encouragement et de sympathie venait soutenir le courage de Soulouque, c'était surtout de la portion noire de la galerie que ce regard partait. Tant d'affinités devaient nécessairement aboutir à un contact, et le bas-fond du vaudoux, remontant peu à peu à la surface, avait fini par déborder sur le palais présidentiel. Je laisse à penser si les antipathies de caste, dont cette corporation est le principal refuge, avaient mis à profit la circonstance. Soulouque était d'autant plus accessible aux nouvelles influences qui l'entouraient, qu'il trouvait là à parler, à cœur ouvert et en pur créole, à des gens dont la supériorité intellectuelle n'humiliait pas son incurable vanité. On eut comme une première révélation de ces influences dans le retrait subit du projet relatif à la légitimation des mariages entre Haïtiennes et étrangers. Il échappait aussi déjà à Soulouque des paroles comme celles-ci : « Je n'ai pas demandé d'être président, je n'y songeais pas, et je sais que je n'y étais pas préparé; mais, puisque la constitution m'a appelé, pourquoi veut-on se défaire de moi ? »

Il est dans la nature de toute prévention gratuite de cesser tôt ou tard d'être gratuite, et la classe éclairée, dont il s'isolait par ses per-

pétuelles défiances, avait fini par le prendre au mot. Cette classe se gênait d'autant moins dans l'expression de ses craintes, que l'ascendant croissant de la coterie ultra-africaine était bien plus attribué à l'incurable faiblesse de Soulouque qu'à des dispositions menaçantes de sa part. Bref, les grenouilles demandaient un nouveau roi. Il n'en était pas à la vérité question dans les régions officielles, car les nécessités d'où était sortie l'élection de Soulouque subsistaient là plus que jamais. Outre la difficulté résultant de l'égalité des chances entre les deux candidats en évidence, le général Paul et le général Souffrant, chacun d'eux péchait par un côté. M. Paul était un noir assez éclairé, d'un physique avantageux, et qui, en cachant avec soin ses sympathies et ses opinions politiques, avait réussi à se mettre bien avec tout le monde; mais, général improvisé (1) et de fraîche date, il n'avait aucune action sur l'armée. Général très ancien, très brave et très aimé dans l'armée, M. Souffrant n'offrait au contraire en politique que de très insuffisantes garanties : dans les quatre années de révolution qu'on venait de traverser, il avait successivement trahi tout le monde au profit de l'influence dominante. Soulouque aurait donc pu être parfaitement tranquille de ce côté; mais, par cela même qu'on ne conspirait pas et que le mécontentement se traduisait en commérages de rue, l'écho n'en parvenait que plus souvent et plus vite aux oreilles de « peuple noir, » qui, déjà outré de l'incrédulité des gens bien vêtus à l'endroit des sortiléges, allait chaque jour apporter à « président » cette nouvelle preuve de la complicité des mulâtres avec la poupée toujours introuvable du jardin. Soulouque en devenait de plus en plus sombre. « Je sais, disait-il, qu'on conspire contre moi. Personne ne peut cracher en Haïti sans que je le sache; mais, quand je pense à tout ce qu'il en coûte aux familles *pour faire un homme de vingt-cinq ans*, je n'ai pas le courage d'agir... » Mot très beau dans cette bouche, mais répondant à une pensée où se trahissaient déjà d'étranges luttes. Dans ces momens, Soulouque recommençait avec une nouvelle ardeur les fouilles du jardin, et les esprits forts riaient de plus belle, sans se douter qu'à force de lancer la pioche dans le sol, il pourrait bien y creuser leur fosse.

IV. — SIMILIEN. — UN PROCÈS DE PRESSE SOUS SOULOUQUE.

C'est dans ces inexprimables angoisses, l'oreille tendue à tous les bruits et à tous les rêves et tremblant à chaque pas qu'il faisait de marcher sur un complot ou sur deux raies en croix, que le président

(1) Sous Pierrot, dont il était ministre de l'intérieur. En Haïti comme en Russie, tout correspond à la hiérarchie militaire. Un ministre, un sénateur marquant, n'a qu'à vouloir pour être improvisé général de division.

traversa ses cinq premiers mois de pouvoir. Vers la fin de juillet 1847, soit qu'il voulût échapper par l'éloignement à l'invisible regard du fétiche, soit que, distrait de cette obsession par quelques rumeurs alarmantes qui venaient de la partie septentrionale de la république, il saisît avidement l'espoir de se trouver enfin face à face avec des ennemis de chair et d'os, Soulouque résolut de faire un voyage au Cap. Il devait partir le 27, et voilà que le 26, à l'issue de la séance du sénat, il reçoit la visite de ses ministres, qui le glacent de terreur en lui remettant leur démission collective.

Était-ce là un signal de conspiration, ou plutôt MM. Paul, C. Ardouin, Dupuy et Larochel croyaient-ils le moment venu de séparer leur sort de celui d'un malheureux qui avait maille à partir avec les puissances surnaturelles? Tel était sans doute le double soupçon qui venait d'assaillir son esprit, et Soulouque demanda d'un air troublé s'il était question d'une nouvelle révolution, ajoutant qu'il était prêt, si on voulait, à résigner ses pouvoirs. Ces messieurs s'efforcèrent de le rassurer en lui expliquant que leur retraite était uniquement motivée par d'énormes réductions que le sénat venait de faire au budget, et, allant eux-mêmes au-devant de ses défiances, ils lui offrirent de l'accompagner, quoique démissionnaires, proposition que son excellence prit au mot avec un empressement marqué.

Soulouque partit donc, dans la nuit du 27 juillet, tout joyeux de mener en laisse ses quatre ôtages; mais, comme il ne pouvait s'assurer par le même procédé des vingt et quelques mille complices de la poupée qu'il allait laisser derrière lui, il chargea confidentiellement le général de brigade noir Similien, commandant la garde du palais, de tenir ceux-ci en respect jusqu'à son retour. Similien exécuta si consciencieusement ses instructions, que, moins de deux semaines après le départ du président, les habitans de couleur de Port-au-Prince affluaient dans les consulats pour implorer la protection des pavillons. Le même jour, à la même heure, à Jacmel, aux Cayes, à Jérémie, à Léogane, c'est-à-dire d'un bout à l'autre de la presqu'île du sud, les magasins étaient fermés, et une panique aussi vive se manifestait dans la population de couleur. Pour comprendre ce qui venait de se passer, il faut dire ce qu'était Similien.

J'ai parlé de la conspiration qui se forma, au sujet de l'ordonnance de 1825, contre Boyer. Le futur président n'y avait adhéré que par entraînement et sans trop savoir ce qu'il faisait, ce dont on lui avait tenu compte. Mlle Joute avait répondu en personne de la fidélité du capitaine Soulouque, et c'est à cette occasion même qu'elle se l'était attaché en lui donnant la gérance d'une sucrerie qu'elle possédait. Le noir Similien, qui avait dans la garde un grade supérieur à celui de Soulouque, était aussi de cette conspiration, et sa complicité était assez

évidente et assez raisonnée pour qu'il méritât d'y laisser sa tête; mais le débonnaire Boyer s'était contenté de le renvoyer de sa garde et de le placer avec son grade dans un autre régiment. Il conserva même à Similien la fourniture de l'habillement de l'armée, car Similien était tailleur. A la chute du *tyran*, Similien ne passa pas moins comme victime, et avec tous les profits attachés à cet emploi, dans le parti Hérard. Parmi les quatre ou cinq généraux noirs qui se soulevèrent successivement contre Hérard-Rivière, était, on s'en souvient, un général Dalzon. Dalzon fut tué sur l'acte, et le colonel noir Mercure, impliqué dans le complot, fut condamné à mort avec son propre fils qu'il y avait entraîné. Celui-ci était le filleul de Similien, qui se trouvait être ainsi le *compère* du colonel Mercure, titre plus sacré aux colonies et surtout dans l'ancienne population esclave que ceux que créent les liens du sang. Similien déclara cependant, la larme à l'œil, qu'Hérard avait droit de fusiller « compère Mercure; *mais tuer le fils parce qu'il avait obéi au père!* » voilà ce qui bouleversait ses notions du juste et de l'injuste, car, dans les idées du noir, il n'y a pas de limite connue à la toute-puissance paternelle. Le fils de Mercure fut fusillé en dépit des supplications et des menaces de Similien, qui, furieux contre Hérard, se rallia à la scission de Guerrier, et se mit, dès ce moment, à faire une consommation effroyable de rhum pour se consoler de l'injustice des hommes.

Guerrier, devenu président, fit arrêter et mettre en jugement Accaau. « C'est juste! dit sentencieusement Similien : Accaau n'a pas droit de tuer les mulâtres; » mais en apprenant qu'on poursuivait Accaau, même au sujet des brigandages qu'il avait commis sous Hérard-Rivière et contre les partisans mulâtres de celui-ci, Similien entra dans une épouvantable colère. D'après lui, un gouvernement qui n'existait que par la chute du parti riviériste devait plutôt rendre graces à l'accusé de ce qu'il avait fait contre ce parti, et, suivant le fil de cette idée avec l'impitoyable persistance de l'homme ivre, il en était arrivé, au bout de huit jours, à faire publiquement le panégyrique d'Accaau. Cette fraction de la classe de couleur que Similien mettait ainsi en cause se récria, l'accusant d'adopter les haines de caste de l'affreux bandit. L'accusation alla droit au cœur impressionnable de Similien. Exaspéré de ce que les mulâtres ne saisissaient pas trop bien la distinction faite par lui entre leur couleur, qu'aurait dû respecter Accaau, et leurs opinions riviéristes, qui les désignaient à la justice d'Accaau, il crut de sa dignité de ne plus composer avec tant d'ingratitude, et, des altercations journalières aidant, Similien avait fini par vouer une haine acharnée à tous les hommes de couleur, — aux uns parce qu'ils étaient riviéristes, — aux autres parce que leur teint lui rappelait celui des riviéristes. Cette haine, mise en conserve dans un bain sans cesse

renouvelé d'alcool, s'était maintenue intacte jusqu'à l'avénement de Soulouque.

A cette époque, Similien commandait en second la garde, dont Soulouque était, je l'ai dit, le commandant supérieur. Jugeant, par son propre exemple et par l'exemple de Riché et de Boyer, que de ce dernier grade à la présidence il n'y avait qu'un pas, Soulouque avait trouvé prudent de tirer après lui l'échelle. Il n'avait pas rétabli ce grade, et Similien, tout en restant commandant en second, se trouvait ainsi placé sous les ordres immédiats du nouveau président. De là entre eux des rapports de tous les jours et de toutes les heures, auxquels de vieux souvenirs de camaraderie donnaient un nouveau caractère d'intimité. Similien n'avait pas négligé, comme on pense, cette occasion de se venger de « l'ingratitude » des mulâtres, et les superstitieuses préventions de Soulouque ne le disposaient que trop à recevoir les impressions de son confident. A la vérité, celui-ci était d'une incrédulité révoltante à l'endroit des tireuses de cartes et des fétiches, et c'est même là ce qui doit plus tard le perdre; mais Soulouque ne lui savait que plus de gré de s'associer à ses soupçons : le sceptique Similien était presque un allié dans le camp ennemi. Voilà pourquoi Soulouque lui avait laissé en partant, outre le commandement de la garde, celui du fort qui domine la ville, et de plus, comme on le sut plus tard, certaines instructions secrètes qui l'autorisaient à se conduire à sa guise en cas d'éventualités dont l'appréciation était abandonnée à son seul *discernement*.

Or, dès le premier jour de sa dictature confidentielle, Similien avait discerné ces deux choses : 1° que la garde était à peu près la seule force régulière de la ville; 2° que les batteries du fort pouvaient au besoin incendier et écraser la ville; d'où il ressortait, avec la dernière évidence, que l'homme qui cumulait le commandement de la garde et celui du fort était maître de la ville corps et biens.

Je me hâte de dire que si la première impression de Similien à cette découverte pouvait être peu rassurante pour les mulâtres, la seconde fut une pensée de clémence. Saisi d'admiration devant le spectacle de sa propre magnanimité, il ne résista malheureusement pas à l'envie de faire partager cette admiration aux autres, et, pour qu'on pût mieux comprendre tout le mérite qu'il avait à pardonner, il crut devoir préalablement bien établir tout le droit qu'il avait de menacer. S'adressant donc tour à tour aux soldats de la garde qui était consignée au palais national et aux bandes de chenapans qui en assiégeaient les grilles et guettaient peut-être quelque sinistre signal dans le flux d'incohérentes paroles qui échappaient à l'ivresse de l'orateur, Similien se vanta tout haut des pouvoirs discrétionnaires qu'il avait reçus. Le caractère bien connu du personnage ne permettait guère de se mé-

prendre sur la nature de ces pouvoirs réels ou prétendus, ni sur l'usage qu'il pourrait, le cas échéant, en faire. La classe aisée jeta les hauts cris. Ainsi les mulâtres s'obstinaient à ne jamais deviner que la moitié des intentions de Similien, et Similien en était pour sa mise en scène de magnanimité. Cette nouvelle preuve de « l'ingratitude » des mulâtres lui parut combler la mesure, et deux canons, mèche allumée, ne permirent désormais l'accès du palais national qu'aux ennemis avérés de la classe de couleur, qui, de là, allaient porter de mystérieux mots d'ordre, les uns dans les quartiers pauvres de la ville, les autres au dehors. S'agissait-il de massacrer à un moment donné tous les mulâtres, de piller et d'incendier les magasins? C'est le bruit qui tout à coup circula, et la simultanéité de cette panique dans tous les centres populeux de la presqu'île ne permet guère de douter qu'elle ne fût fondée. Les noirs de la campagne refusèrent heureusement de se ruer sur Port-au-Prince, ce qui devait être, dit-on, le signal des massacres, et les mesures prises, pour le cas d'une agression des troupes du palais, par les généraux Therlonge (mulâtre) et Paul Decayette (noir), l'un commandant de la subdivision, l'autre de la place, achevèrent d'imposer à Similien.

Le ministre des relations extérieures, M. Élie, était seul à Port-au-Prince. En apprenant ces événemens, sur lesquels il n'avait naturellement reçu que des rapports contradictoires, Soulouque détacha de son cortége le ministre de l'intérieur, M. David Troy (noir), qui, informations prises, signifia à Similien l'ordre d'aller rendre compte de sa conduite au président. Pour toute réponse, Similien interdit l'entrée du palais du gouvernement aux deux ministres, et écrivit au Cap que M. David Troy était l'agent d'une conspiration mulâtre ayant pour but un changement de présidence au profit du général Paul ou du général Souffrant. En effet, soit que ce fût une tactique de Similien, soit que la classe menacée eût eu réellement la velléité de se soustraire au danger permanent que faisait peser sur elle l'entourage de Soulouque, ces deux noms avaient été, au fort de la crise et on ne sait trop de quel côté, mis en avant. C'était là pour Soulouque le plus clair de l'affaire, et tranquille au sujet du général Paul, qui l'accompagnait, je l'ai dit, en qualité de ministre démissionnaire, il ordonna par exprès au général Souffrant, resté à la tête de la division de Port-au-Prince, de se rendre immédiatement sur la frontière dominicaine. Quant au reste, il ne parut pas d'abord y songer; puis, à deux jours de distance, on put entendre Similien se vanter d'avoir reçu des dépêches qui approuvaient complétement son zèle, et les ministres se féliciter d'avoir reçu d'autres dépêches qui approuvaient complétement leur prudence. En attendant que le chef de l'état vînt donner lui-même le mot de l'énigme, une sorte de régularité avait fini par s'établir dans ce dés-

ordre. Les magasins s'étaient rouverts, les administrations s'étaient remises à fonctionner tellement quellement; MM. Élie et David Troy faisaient des circulaires, et le majestueux Similien, toujours maître du fort et du palais, buvait du tafia, à l'abri de ses deux canons, avec une foule d'affreux coquins en guenilles auxquels il citait tous les jours un nouveau trait de « l'ingratitude mulâtre. » Malgré la trêve tacite des deux partis, trois tentatives d'incendie de maisons de mulâtres vinrent rendre témoignage de l'éloquence de Similien et de la sensibilité de ses auditeurs.

Soulouque se décida enfin à revenir à Port-au-Prince. Sa tournée n'avait été signalée que par quelques douzaines de promotions de généraux et d'officiers supérieurs, et par l'excessive froideur de l'accueil qu'il avait reçu au Cap. Cette ville, ruinée par la guerre avec la partie espagnole, ne pardonnait pas au président son obstination bien connue à repousser toute idée d'arrangement amiable avec les Dominicains. Soulouque se fit précéder à Port-au-Prince par une proclamation non moins ambiguë que sa conduite. Il y déplorait le *conflit* qui s'était élevé en son absence entre les autorités, et menaçait du « glaive de la loi les pervers » qui avaient profité de cette absence pour *essayer* de jeter le trouble et la discorde dans le pays. Quels étaient les pervers? Dans cette attitude et dans ce langage fallait-il voir peur, bêtise ou complicité? Une nouvelle qui arriva quelques heures avant la rentrée du président commença à éclaircir les doutes. Dans une allocution adressée aux troupes à Saint-Marc et aux Gonaïves, Soulouque avait décidément dévoilé ses instincts antipathiques contre la classe de couleur et prononcé de sinistres paroles à propos d'un article de *la Feuille du Commerce*, où les abominables projets de Similien avaient été très nettement signalés. A cette occasion, son excellence avait laissé échapper plusieurs phrases de suite en pur français, ce qui était chez elle l'indice d'une grande surexcitation mentale. Une expérience décisive restait encore à faire, et, au bruit des salves d'artillerie qui annonçaient la rentrée de Soulouque, la population presque entière se porta aux abords de la résidence présidentielle pour assister à la première entrevue de celui-ci avec Similien.

Similien attendait à la porte principale du palais, à la tête de son état-major. Bien qu'on pressentît depuis le matin d'étranges choses, grande fut la stupeur quand on vit le président serrer sur sa poitrine l'auteur de si chaudes alarmes, le remercier avec effusion et rentrer avec lui dans ses appartemens le bras passé sous le sien. Les généraux Therlonge et Paul Decayette, le colonel Dessalines, chef de la police, qui, tous trois, avaient pris diverses mesures pour protéger les habitans contre les fureurs de Similien, furent vertement tancés par Soulouque, et la réprimande fut suivie, pour les deux derniers, de

destitution, M. David Troy, à son tour, ayant vainement exigé du président un désaveu formel de la conduite tenue par Similien pendant les deux derniers mois, donna sa démission, qui entraîna le renouvellement entier du cabinet.

La complicité du président dans la récente tentative de Similien parut dès ce moment évidente, et pourtant il n'en était rien. Les tergiversations de Soulouque entre Similien d'une part et MM. Élie et David Troy d'autre part avaient été, jusqu'au dernier jour, très sincères. C'était le général Souffrant lui-même qui venait de le pousser dans le parti ultra-noir. Des deux candidats à la présidence dont les noms avaient été remis en avant, M. Souffrant était le seul qui se trouvât, lors des derniers troubles, à Port-au-Prince. Dans les huit scrutins d'où était sortie l'élévation de Soulouque, M. Souffrant avait en outre maintenu sa candidature jusqu'au bout, et, sentant que ces deux circonstances le désignaient d'une façon toute particulière aux défiances de Soulouque, il avait, comme on dit, tiré son épingle du jeu en affectant auprès de celui-ci de prendre la défense de Similien. « Ce sont ces *petits mulâtres*, c'est ce Courtois, aurait-il dit, qui ont inventé toute cette affaire pour se créer une occasion de ressaisir le pouvoir. » M. Courtois, mulâtre et membre du sénat, était l'auteur de cet article de *la Feuille du Commerce* dont nous avons parlé. Le président avait cru aisément à ce témoignage en apparence si désintéressé d'un homme qu'une notable portion de la classe éclairée avait adopté, et qui ne pouvait pas être surtout soupçonné d'appartenir à l'école de Similien. De là la réaction qui s'était opérée en faveur de celui-ci dans l'esprit de Soulouque. Il y avait encore dans cet esprit flottant si peu d'aptitude à une résolution violente et préméditée, qu'en apprenant le fâcheux effet qu'avaient produit ses nouvelles tendances, le président fit immédiatement un pas en arrière. Le chef de police fut instamment prié par lui de reprendre son emploi, et n'y consentit qu'après lui avoir fait entendre sur le compte du favori des vérités fort dures, et qui ne furent pas cependant relevées. Une mission à l'étranger fut en même temps offerte à M. David Troy, qui se contenta de répondre : « Je n'ai donné à personne le droit de supposer que je pourrais jamais consentir à représenter à l'extérieur un gouvernement aussi avili. » Cette verte réplique émanant d'un noir fit une impression visible sur Soulouque. On put d'autant mieux croire à un retour de sa part vers les modérés, qu'une circulaire du 18 octobre vint enjoindre, en termes sévères, aux agens de l'autorité de maintenir l'interdiction qui pesait sur le vaudoux et le don Pèdre (1); mais voilà que, le 6 novembre suivant, une

(1) La *danse à don Pèdre*, inventée en 1768 par un magicien noir du Petit-Goave, Espagnol d'origine, est le *vaudoux* à la cinquième puissance. Ses mouvemens sont plus

autre circulaire défendait en termes non moins sévères, aux mêmes agens, de molester les bonnes gens qui voudraient s'amuser à danser l'*arada*, euphémisme officiel du vaudoux. En effet, la canaille vaudoux était dans l'intervalle complétement remontée en faveur au palais, qu'elle fréquentait comme aux plus beaux jours de la dictature intérimaire de Similien. Un écrit manuscrit de M. David Troy, et dont on s'arrachait avidement les copies d'un bout à l'autre de la république, avait produit ce nouveau changement. Dans cet écrit, que son auteur avait eu la courageuse franchise d'avouer dès la première interpellation, bien que les simples détenteurs des copies qui en avaient été faites fussent l'objet de poursuites, M. David Troy développait et justifiait les mesures proposées par lui pour prévenir le retour des scènes d'épouvante provoquées par Similien. Il établissait la résistance désespérée du président à toute espèce de répression et la protection dont il avait couvert les auteurs de tant de scandales et d'inquiétudes. L'impossibilité du maintien du président ressortait clairement des révélations de M. Troy, d'ailleurs conçues dans des termes d'une parfaite convenance. Les mulâtres, particulièrement menacés par la nouvelle politique de Soulouque, et qui, en se voyant si bien soutenus par les noirs éclairés, étaient passés de l'effroi à la jactance, ne mettaient pas plus de façons que ceux-ci à exprimer ce que cet écrit donnait à penser, et, comme M. Troy n'avait pu se dispenser de citer textuellement certaines réponses du futur empereur, les lecteurs ne gardaient pas toujours leur sérieux. C'était attaquer Soulouque par ses deux côtés faibles : la préoccupation des complots mulâtres et la terreur des plaisanteries mulâtres. A ce double choc, tout ce que Similien avait accumulé de dangereux fermens dans cette pauvre machine fit explosion. La session était à peine ouverte (novembre 1847) que le président enjoignit au sénat de se constituer en haute-cour de justice pour décréter d'accusation et faire arrêter immédiatement le sénateur Courtois, coupable d'avoir excité les citoyens à s'armer les uns contre les autres, diffamé, calomnié, injurié une portion de ces mêmes citoyens. Les citoyens dont Soulouque épousait si chaudement les susceptibilités étaient, je l'ai dit, Similien et les odieux gredins qui, pendant près d'un mois, avaient fait peser sur la ville une menace publique de massacre, de pillage et d'incendie.

Le sénateur dénoncé était un homme de considération fort mince et de plus passablement brouillon; mais sa personnalité disparaissait devant l'immense et terrible intérêt que soulevait la question posée. Il s'agissait en effet de savoir si toute une classe serait désormais con-

saccadés et son effet sur les spectateurs plus contagieux. On en meurt quelquefois. Pour lui faire produire plus d'effet, les nègres mettent dans le tafia qu'ils boivent en dansant de la poudre à canon bien écrasée.

damnée à tendre silencieusement la bourse et la gorge à la première réquisition d'un ivrogne secondé de quelques bandits. Les deux injonctions du protecteur de Similien trahissaient un parti pris d'autant plus menaçant qu'elles n'avaient pas même l'excuse d'une apparence de légalité. La constitution ne permettait l'arrestation d'un sénateur qu'en cas de *flagrant délit pour des faits criminels*, et, aux termes d'un autre article, *la forme de procéder devant le sénat* devait être *déterminée par une loi*, laquelle loi n'avait jamais été rendue. Aussi le message présidentiel trouva-t-il dans le sénat une opposition très vive; mais cette opposition dut bientôt céder devant un formidable appareil militaire qui se déploya non loin du palais de l'assemblée, pendant que le reste de la ville était parcouru en tout sens par des forces nombreuses et une nuée d'officiers et de généraux à cheval. Le bruit qui se répandit tout à coup de l'approche des noirs de la plaine, et plus encore une deuxième injonction du président au sénat d'avoir à ordonner sur-le-champ l'arrestation prescrite, si on ne voulait le voir lui-même, à la tête de sa garde, aller appréhender au corps le sieur Courtois, achevèrent de vaincre les résistances, d'heure en heure plus faibles, de cette assemblée, qui décréta enfin la double illégalité qu'on lui imposait. Une commission de cinq sénateurs se rendit à huit heures du soir chez le prévenu pour lui signifier ce décret et l'inviter à se constituer prisonnier. Ils le trouvèrent dans sa galerie, devant la porte extérieure de sa demeure, en uniforme, entouré de sa famille, et la ceinture garnie de pistolets. Sa réponse fut un refus bien articulé d'obéir, prévoyant parfaitement, disait-il, le sort qui lui était réservé, et la menace, si la force était employée, de mettre le feu à un baril de poudre placé derrière lui. La maison resta cernée de très loin, toute la nuit, pendant que la terreur régnait dans les quartiers environnans et que toute la ville était sur pied. Ce fut dans la matinée du lendemain seulement que M. Courtois céda aux vives instances de ses amis et d'une partie des sénateurs, lesquels lui promettaient, sans probablement le croire, que le président, désarmé par son obéissance, ne pousserait pas les choses plus loin; il consentit à se rendre en prison, pourvu qu'aucun agent de la force publique ne l'accompagnât. A son entrée dans la geôle réservée aux criminels ordinaires, on le chargea de fers. Les magasins restèrent fermés tout le jour, et le lendemain dimanche les crieurs publics, précédés de musique et de tambours, vinrent interrompre le silence de terreur qui planait sur la ville en proclamant les *crimes* de Courtois et sa mise en jugement.

Ce procès, d'où allait peut-être sortir une lutte effroyable, s'ouvrit deux jours après. Il est à remarquer qu'au nombre des griefs formulés contre l'accusé par le commissaire du gouvernement figurait celui d'avoir souvent risqué d'irriter la France par d'odieuses diatribes

contre son gouvernement et le roi lui-même, et par d'infâmes accusations contre notre précédent consul général, M. Levasseur. A une époque où la haine de la France était encore fort à la mode parmi les hommes de couleur, M. Courtois, élevé en France, ancien officier au service de France et marié à une Française, n'avait en effet rien trouvé de mieux, pour conquérir une popularité qui lui fît toujours défaut, que d'outrer des sentimens contraires à ceux que semblait lui imposer ce triple lien. La tâche des défenseurs était facile, car, outre les deux causes de nullité et d'incompétence mentionnées plus haut, la constitution consacrait une liberté à peu près illimitée de la presse; mais Soulouque apportait un terrible concours à l'argumentation du ministère public. Dans des allocutions journalières adressées aux heures de parade à sa garde, pendant toute la durée des débats, Soulouque répétait avec une insistance implacable que, si la mort de Courtois lui était refusée, il ne le ferait pas moins fusiller. Ce *speech* matinal de son excellence était chaque fois applaudi avec fureur par les gens de sac et de corde qui avaient élu domicile aux portes et jusque dans la cour du palais, toujours à l'affût d'un signal à interpréter contre les mulâtres. Similien en était rayonnant de satisfaction et de sérénité. L'effroi arriva peu à peu à tel point dans la ville, qu'on n'osait plus y faire des vœux pour l'accusé, dans la persuasion que cette victime était nécessaire à la satisfaction d'instincts dont la cruauté n'avait pas été soupçonnée jusque-là. Enfin, le soir du quatrième jour, après huit heures de délibération durant lesquelles les injonctions les plus menaçantes n'avaient pas été épargnées, l'arrêt fut rendu : le sénat, qu'on jugeait avoir fait une complète abnégation de lui-même, se relevait subitement dans l'opinion par un verdict qui ne condamnait M. Courtois qu'à un mois d'emprisonnement, en lui conservant son siége de sénateur. Ce verdict allait même au-delà des concessions de la majorité, car, sur vingt-et-un sénateurs présens, les noirs, au nombre de plus de la moitié, s'étaient prononcés pour l'acquittement pur et simple. Il est plus aisé de comprendre que de décrire l'emportement du président et du parti Similien à cette nouvelle. La garde et les troupes de la garnison restèrent sous les armes toute la nuit, pendant qu'on agitait au palais les résolutions les plus violentes. Les plus modérés proposaient d'enjoindre à la chambre des représentans de casser la sentence du sénat, et, en cas de refus d'obtempérer à une exigence aussi monstrueusement illégale, de briser tout le pouvoir législatif. Je dois dire que Soulouque recula tout d'abord devant une pareille éventualité. Dans ses idées à lui, le pouvoir législatif faisait partie intégrante du mobilier gouvernemental et il n'entendait pas être plus pauvrement meublé que ses prédécesseurs. Enfin, le jour venu, son excellence s'arrêta à un expédient qui, d'après elle, devait tout conci-

lier. Il s'agissait non plus de casser la sentence du sénat qui restait libre de faire de cette sentence ce que bon lui semblerait, mais simplement de faire *rejuger* Courtois par un conseil de guerre, auquel furent immédiatement convoqués les innombrables généraux domiciliés ou employés dans la capitale.

Le formaliste Soulouque les reçut au milieu d'un formidable appareil militaire, ayant près de lui l'inévitable Similien, un certain général Bellegarde, homme d'affreux antécédens, qui, pour son coup d'essai, avait voulu assassiner jadis le président Boyer, et un autre nommé Belanton, qui, à ses momens d'épanchement, se vantait de pouvoir d'un mot lancer sur la ville les noirs de la plaine. Il ne manquait à la réunion que le brave général Therlonge, commandant de l'arrondissement de Port-au-Prince, qui avait refusé d'obéir à trois appels consécutifs, et fut, pour ce motif, remplacé peu après par l'abominable Bellegarde.

Après de violentes récriminations, le président, interpellant un à un tous les généraux convoqués, posa à chacun d'eux cette question : « Courtois est-il coupable à vos yeux? » Quelques-uns voulaient biaiser et développer une opinion. « Répondez oui ou non ! » disait aussitôt Soulouque d'un ton froidement impératif qu'on ne lui avait pas connu jusque-là. Personne n'osa répondre non. Les plus audacieux ajoutèrent seulement à leur affirmation ces mots : *puisque le sénat l'a condamné*. Les généraux furent congédiés à dix heures avec ordre de revenir à deux heures de l'après-midi pour signer *leur* décision, et, pendant qu'il faisait rédiger cette décision, Soulouque, qui pensait à tout, donna ordre de *creuser la tombe* de Courtois.

Les mulâtres exaspérés avaient passé la nuit à préparer leurs armes et à faire des balles, décidés à se porter à la maison d'arrêt pour en arracher Courtois à la première tentative qui serait faite contre sa vie; mais, au jour, une pensée de prudence était venue se mêler à ces apprêts belliqueux. Les magasins étaient fermés. Des objets de prix étaient de toutes parts apportés en dépôt au consulat de France; des demandes de protection et d'asile lui étaient incessamment adressées par les familles de couleur les plus considérables soit par leur fortune, soit par la position politique de leurs chefs. On venait, en effet, d'apprendre que les noirs de la vaste plaine qui s'étend à l'est et au nord de Port-au-Prince et ceux qui habitent les mornes voisins avaient reçu chacun dix cartouches avec ordre de se ruer sur la ville au premier coup de canon qui partirait du fort national. Vers trois heures, les membres des deux chambres furent convoqués par leurs présidens à une séance extraordinaire, ce qui semblait faire présager une résolution décisive; mais, dans l'intervalle, tous les généraux étaient retournés au palais, selon l'ordre qu'ils avaient reçu le matin, et venaient

de signer dans un morne silence leur unanime affirmation de la culpabilité de Courtois. En ce moment, les tambours battirent aux champs dans la grande cour du palais, remplie de troupes en bataille et de canons mèche allumée, et la foule de généraux qui encombrait la grande salle de réception se sépara en deux haies pour saluer le consul général de France, M. Maxime Raybaud, et lui livrer passage.

Nouveau venu dans le pays, représentant d'une puissance qui en est réduite à jouer auprès du gouvernement haïtien le rôle peu gracieux de créancière, et contre laquelle s'élevaient tant de préventions invétérées; en butte aux intrigues des commerçans anglais et allemands, dont sept sont pourvus de consulats, et qui, maîtres des trois quarts des affaires traitées à Haïti, se prétendent ruinés par notre dernière convention, dont les dispositions tendent, en effet, à limiter les bénéfices réguliers prélevés par eux sur certaines dilapidations officielles, M. Maxime Raybaud avait déjà su conquérir, sans la chercher, cette immense considération personnelle dont on le verra plus tard faire un si magnifique usage. On lui savait surtout gré de son attitude pendant les événemens du mois d'août. Après que Similien eut chassé du palais du gouvernement MM. Élie et David Troy, que le silence du président et l'absence de toute force armée à leurs ordres condamnaient à une impuissance absolue, le consul d'Angleterre, M. Ussher, par un procédé très familier à la chancellerie britannique, était bravement allé les trouver, pour leur imposer avec menaces la responsabilité des dommages que pourraient éprouver non-seulement ses nationaux, mais encore les Haïtiens liés d'affaires avec ceux-ci. M. Raybaud s'était conduit tout autrement. Bien loin de vouloir ajouter par d'intempestives réclamations à une impuissance que les deux ministres étaient les premiers à déplorer, il avait silencieusement secondé le système de réserve et de temporisation que la situation leur imposait, prenant de concert avec M. Jannin, commandant de notre corvette stationnaire *la Danaïde*, toutes les mesures propres à garantir les Européens et les Haïtiens qui auraient, le cas échéant, à s'abriter sous notre pavillon, mais évitant aussi toute démonstration de nature à être interprétée par la classe menacée comme un signal d'alliance offensive et à la jeter dans une lutte dont les suites eussent été incalculables.

Dès le début du procès, M. David Troy était venu, au nom d'un grand nombre de personnes considérables, sénateurs, députés, anciens ministres, lui demander son intervention; mais tant qu'une juridiction régulière était restée saisie de ce procès, tant qu'il avait pu espérer qu'il n'y aurait pas condamnation capitale, M. Raybaud avait refusé de s'immiscer dans une affaire purement intérieure. Devant l'urgence et la gravité des circonstances, il oublia ses scrupules. Adjuré par une

requête lamentable de Mme Courtois, sollicité, pressé par une foule de gens qui le supplaient de prévenir une immense effusion de sang, sachant d'un autre côté que des ordres allaient être expédiés pour l'arrestation de M. David Troy, du député Preston, le plus riche négociant de Port-au-Prince, des trois défenseurs de Courtois, dont l'un était également député, et du sénateur Latortue qui avait le plus insisté pour son absolution; apprenant enfin que *la tombe était déjà creusée*, il fit prévenir le ministre des relations extérieures qu'il désirait être reçu par le président. Ce ne fut que trois heures après qu'un aide-de-camp de celui-ci vint dire au consul général qu'il était attendu.

M. Raybaud avait fait préalablement proposer au consul d'Angleterre de se réunir à lui pour tenter un effort en commun; mais ce jour-là M. Ussher, excellent et intelligent homme au fond, n'était pas en veine d'exigences, et il se résigna à laisser à M. Raybaud tout l'honneur d'une démarche dont le succès était douteux, la difficulté immense, le profit très problématique, le danger réel. Il se contenta de répondre qu'il venait d'écrire au président en faveur de Courtois, et qu'il s'abstiendrait jusqu'à la réception d'une réponse qui ne devait, bien entendu, jamais lui parvenir. M. Raybaud était donc arrivé seul au palais.

Les honneurs doublement extraordinaires pour la circonstance qui venaient d'accueillir à son entrée M. Raybaud avaient paru de bon augure; mais la contraction violente des traits du président, qui parut cinq minutes après et le fit asseoir près de lui, apprit bientôt aux spectateurs pleins d'anxiété de cette scène que notre consul avait accepté une tâche fort pénible. Ne voyant pas auprès du président le ministre des relations extérieures, M. Dupuy, qui, pour des raisons tout autres que de bienveillance, ne cédait ordinairement à personne son droit d'interprète dans les audiences accordées au consul général de France, celui-ci en témoigna sa surprise. Le président, tout en offrant de faire appeler M. Dupuy, assura à M. Raybaud qu'il comprendrait très bien.

Le consul parla au président de la collision qui allait nécessairement éclater, s'il s'obstinait à faire périr le sénateur Courtois au mépris d'une sentence rendue par le premier corps de l'état, de l'incendie et du pillage de la ville, enfin des pertes énormes dont le commerce étranger aurait à demander compte à la république. — Le sénat m'a outragé.... *Si l'homme ne meurt pas*, que deviendra mon honneur? — Telle était l'invariable réponse de Soulouque, et l'altération de sa voix, entrecoupée de pénibles silences, témoignait du violent état de son ame. La conversation, que plusieurs des assistans avaient pu suivre jusque-là, continua un moment à voix basse; on put cependant comprendre que M. Raybaud insistait sur le danger de ne pouvoir s'arrêter dans la voie sanglante où le président allait se précipiter, sur les ini-

mitiés mortelles qu'il allait accumuler contre lui. Cette considération, à en juger par la crispation croissante des traits de Soulouque, parut faire sur lui une impression qui n'était pas celle qu'avait voulu produire M. Raybaud; puis, revenant avec cette obstination particulière aux enfans et aux noirs à sa première réponse, il persistait à se dire outragé par le vote indulgent du sénat. Dans ses yeux injectés de sang (c'est la rougeur des nègres) roulaient des larmes prêtes à en jaillir. « Non.... tout sera fini ce soir.... Voyez... *ce monde est ici pour cela,* » dit-il enfin en montrant le groupe des généraux, qui, debout à quelques pas de là, considérait les deux interlocuteurs dans une attention profonde. Ces derniers mots en apprenaient beaucoup au consul : une terreur maladive de l'opinion, telle était évidemment l'idée fixe et dominante de cet inculte orgueil, pour qui la clémence était un aveu de faiblesse. M. Raybaud fit vibrer violemment cette corde : « Eh bien ! dit-il assez lentement pour être bien compris, si cet honneur dont vous venez de parler vous est si cher, il est indispensable que vous sachiez que votre réputation sera à jamais flétrie *à l'étranger* par le coup que vous allez lui porter vous-même. Plus vos ressentimens contre cet homme vous paraissent légitimes, plus le sacrifice en serait trouvé glorieux, et j'ose assurer que *notre roi, si clément lui-même, l'apprendrait avec une véritable satisfaction.* » Le consul, ne recevant pas de réponse, croyait avoir définitivement échoué, lorsque Soulouque lui dit : « Si l'homme ne meurt pas, je veux qu'il parte... et pour toujours, pour toujours, répéta-t-il avec force; *c'est en considération du roi.* » Il était inutile d'insister pour obtenir mieux que ce bannissement, toujours illégal.

Après la tragédie, la comédie. Au moment où M. Raybaud remerciait le président de lui avoir accordé cette vie et du calme que sa promesse allait rendre à la ville, le consul anglais, accompagné de son vice-consul, entra précipitamment dans la salle. A la prière de M. Raybaud, Soulouque répéta sa promesse devant le nouveau venu, et ce brave M. Ussher sortit non moins précipitamment, pour aller, au grand galop de son cheval, annoncer à la famille Courtois qu'il venait de sauver son chef. On sut plus tard la cause de ce dévouement subit de M. Ussher. Son ami, M. Dupuy, qui de loin avait assisté à l'entrevue, croyant comprendre que l'affaire prenait une tournure favorable, l'avait envoyé presser de venir participer à une démarche d'où pouvait rejaillir quelque honneur pour le consul général de France. Les ministres, qui, dans tout ceci, avaient montré une faiblesse pitoyable, voulurent aussi, comme M. Ussher, placer leur mot dans l'affaire, et, pour colorer d'un semblant de légalité cette clémence à la Pierrot qui consistait à commuer un mois de prison en bannissement perpétuel, ils répandirent à profusion dans la ville stupéfaite une proclamation où

ils faisaient dire entre autres choses au président : « M. Joseph Courtois, s'étant rendu coupable d'un article *intempestif*, a été livré au glaive de la loi. Le pays attendait justice de cette conduite blâmable, imprudente. Cédant à mes principes d'humanité et aussi à la généreuse sollicitation des consuls de France et d'Angleterre, faite au nom de leurs gouvernemens respectifs, j'ai usé du droit de faire grace que m'accorde l'article 129 de la constitution. Depuis cet acte de clémence, le sieur Courtois a sollicité la permission de quitter le sol de la république; j'ai cru devoir, dans l'intérêt de l'ordre public, *profiter* de cette disposition pour éloigner de nos foyers un pareil sujet de discorde. » Proclamation monumentale et qui dénote un progrès immense dans la pruderie constitutionnelle des noirs!

V. — UNE SOLUTION NÈGRE.

Heureuse d'en être quitte à si bon marché, la bourgeoisie jaune et noire passa de l'emportement à l'excès de condescendance. Le sénat tout le premier, revenant sur les réductions qu'il avait faites au budget, *revota* sans compter tout l'argent que Soulouque voulait bien lui demander. On désirait, mais sans oser l'espérer trop haut, que le président comprît à la longue le tort que lui faisait son entourage ultra-noir : les révoltes de l'opinion se réduisaient à l'expression timide de ce vœu. Ainsi ce pauvre noir si facile à décontenancer était déjà arrivé à ce point, que la classe éclairée, dont il agaçait naguère les nerfs par sa pusillanimité et ses ridicules, était prête à lui savoir gré de ce qu'il voulût bien la laisser vivre.

Ces reviremens subits de l'opinion, l'épreuve qu'il venait de faire de sa propre force, parurent, d'un autre côté, calmer les superstitieux pressentimens de Soulouque. La politique d'abnégation perdait décidément du terrain devant la politique de persévérance, et, à travers le large trou qu'il venait de faire dans la constitution, le président embrassait déjà, d'un regard visiblement satisfait, des perspectives beaucoup plus lointaines que celles de son pouvoir quatriennal. A tout hasard, il voulut se mettre en règle avec l'avenir, et un matin, le 31 décembre 1847, Soulouque épousa sans bruit Mme Soulouque, qui, non moins prévoyante, avait déjà donné plusieurs gages de perpétuité à la future dynastie. Ceci est tout un côté curieux des mœurs haïtiennes, et nous aurons à y revenir. Qu'il nous suffise de dire que, dans la circonstance, le mariage de Soulouque équivalait à un manifeste politique, et fit, à ce titre, sensation, ce que l'on comprendra, si nous rappelons que les deux fondateurs mulâtres de la république, Pétion et Boyer, n'avaient successivement épousé Mlle Joute qu'en présence de l'Être suprême, tandis que les autocrates noirs, Toussaint, Dessalines, Christophe, étaient bien et dûment mariés à l'église. L'approche du

mois fatal, du douzième mois, rendit Soulouque à toutes ses terreurs, et la deuxième quinzaine de février surtout se passa pour lui dans des transes inexprimables. Je n'ai pu savoir si l'on découvrit enfin la poupée; mais on fit en petit comité tant de conjurations, que le 1er mars 1848 Soulouque se retrouva radieux de santé, de joie et d'orgueil, dans ce même palais de la présidence où étaient tombés Hérard et Pierrot, où étaient morts Guerrier et Riché. Les dieux nègres avaient vaincu!

Tranquille du côté des esprits, sachant par une récente expérience qu'il pouvait beaucoup oser vis-à-vis des hommes, persuadé enfin, sur la foi de ses confidens vaudoux, dont certains discours d'anniversaire s'étaient fait complaisamment l'écho, qu'il n'avait franchi cet écueil si redouté du douzième mois que grace à une évidente prédestination, Soulouque reprit ouvertement l'idée favorite des chefs noirs et du parti noir, idée que le président Guerrier avait déjà émise pour son propre compte, que le président Pierrot avait à son tour poursuivie, et que Riché allait lui-même réaliser, lorsqu'il fut surpris par la mort. Serait-il roi absolu comme Christophe, ou empereur constitutionnel comme Dessalines? Soulouque n'en comprenait pas trop la différence, ce qui était au fond, chez lui, une grande preuve de sens. En attendant, cette innocente fantaisie se compliquait de préoccupations assez inquiétantes. La nouvelle était arrivée de Santo-Domingo que le président Santana avait fait fusiller, comme impliqué dans une conspiration haïtienne, son principal ministre. Or, sait-on ce qui frappa Soulouque dans cette nouvelle? Ce n'est pas l'avortement d'un complot qu'il avait soudoyé, c'est la vigueur déployée par ce *hattier* (1), terme de mépris dont il se servait pour désigner le chef espagnol. Cette idée le poursuivait partout et jusque dans son conseil des ministres, où il lui arrivait souvent d'interrompre la lecture d'un rapport par des distractions comme celles-ci : « Savez-vous que ce *hattier* a du caractère! Il a fait fusiller son premier ministre!... Oui, ce *hattier* a du caractère! » Ces parenthèses présidentielles durent plus d'une fois faire frissonner les nouveaux ministres; mais Soulouque s'en prenait pour le moment aux anciens. A propos de troubles provoqués aux Cayes par le parti ultra-noir, M. David Troy venait d'être arrêté à Port-au-Prince et jeté dans un cachot avec toute sa famille. Quant au général Céligny Ardouin, l'un des membres les plus distingués de la classe de couleur, l'un des hommes qui avaient le mieux compris et secondé la politique modératrice de Riché, et que ce double titre désignait d'une façon toute particulière à l'aversion des conseillers extra-officiels de Soulouque, il avait été, en attendant mieux, éliminé de la chambre des représentans, sous prétexte d'incompatibilités qui n'existaient pas. Soulouque persistait, en un mot, dans l'idée qu'on conspirait contre

(1) De l'espagnol *hato*, lieu où l'on élève les bestiaux.

lui, et la certitude que les fétiches n'étaient plus, cette fois, de la partie, donnait un caractère entièrement nouveau à l'expression de ses perpétuels soupçons, autrefois formulés sur le ton de la plainte. « Je ne veux pas faire la sotte figure du président Pierrot, s'écriait-il en créole. Puisque je suis arrivé au pouvoir sans intrigues, je brûlerai tout, je tuerai tout plutôt que de... ! A propos, savez-vous que ce *hattier* a du cœur! »

Jamais certes, ces soupçons n'avaient été plus gratuits, car jamais l'abattement de la classe à laquelle ils s'adressait n'avaient été plus profond ni mieux motivé. Les hommes de couleur n'avaient plus même la ressource de se faire oublier en se perdant dans les rangs de la bourgeoisie noire. La fraction ultra-africaine les y désignait maintenant du doigt. Chaque dimanche, après la parade, une bande composée des noirs les plus connus par leur antipathie pour les mulâtres se mêlait au cortége qui reconduisait Soulouque, et, à l'entrée du palais, voici la scène qui se jouait régulièrement, depuis le premier anniversaire présidentiel : « Président, disait un compère, le peuple noir demande telle ou telle chose. » Et un jour « peuple noir » voulait que tous les hommes de couleur fussent exclus des emplois publics, un autre jour que l'une des deux couleurs du pavillon haïtien, le rouge, emblème des sangs-mêlés, en fût enlevée; ainsi de suite. Et notez que ceci se passait au mois de mars 1848 : « peuple noir » ne se doutait pas qu'à deux mille lieues de distance, « peuple blanc » le copiait. Le 9 avril, on craignit d'avoir le mot de cette sinistre comédie.

L'orateur de la bande ajouta ce jour-là à ses précédentes exigences le rétablissement de la constitution de 1816, qui transformait la présidence en dictature viagère, le renvoi du cabinet et la substitution de simples secrétaires aux ministres. Soulouque adhéra gracieusement aux deux dernières parties de cette requête, et promit, quant à la constitution de 1816, d'obéir aux « réclamations du peuple et de la force armée. » De cette connexité de demandes inconstitutionnelles et de cris de proscription contre la classe de couleur fallait-il conclure que la politique de stabilité et l'existence de la classe de couleur devenaient incompatibles? On annonçait en même temps quelque chose d'extraordinaire pour le dimanche suivant 16 avril. Soulouque allait-il proclamer l'empire ou la royauté? C'était à peu près l'unique question qu'on se posât, et cependant une impression inexpliquée de terreur y répondait dans plus d'une poitrine. Au jour indiqué, la parade se passa comme à l'ordinaire; mais, vers le milieu de l'après-midi, trois coups de canon partirent du palais, et furent immédiatement répétés par le fort.

A ce signal d'alarme, si rarement entendu, et qui annonce à quinze lieues à la ronde que la patrie est en danger, tous les habitans, comme il est prescrit en pareil cas, se précipitèrent armés sur la voie publique.

Les généraux, sénateurs, députés et fonctionnaires supérieurs présens dans la capitale se rendirent, à l'exception des plus prudens, au palais pour connaître la cause de cet appel et recevoir des ordres. Ils passèrent à travers la garde du président, qui occupait à rangs serrés la cour intérieure. La générale battit de toutes parts. Bientôt un officier-général vint à la rencontre du consul de France, et rebroussa chemin de toute la vitesse de son cheval après avoir jeté au consul ces mots : « C'est une scène *toute de famille* qui va se passer. Le président vous fait dire que, *quelque chose qui arrive*, vous n'avez pas à vous alarmer pour vos nationaux. » Cet officier-général était M. Delva, depuis ministre haïtien à Paris.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, qu'on entendit du côté du palais des feux répétés de mousqueterie, auxquels répondit un immense cri d'angoisse et de désespoir dans toute la ville. Des chevaux de généraux venant de cette direction fuyaient épouvantés, et sans leurs cavaliers, à travers une population qui se précipitait, folle de terreur, vers les consulats et jusque dans les maisons des étrangers. La grille en fer qui renferme dans son vaste quadrilatère toute l'enceinte du palais et de ses dépendances était fermée. En dedans et près de l'entrée, le député Cérisier-Lauriston, chef de division des relations extérieures et secrétaire de l'avant-dernière mission haïtienne à Paris, gisait, la tête fracassée dans son sang. Dans la galerie ouverte qui fait face à la cour, des mourans et des morts étaient étendus pêle-mêle, et parmi ces derniers deux généraux, dont un noir. Un long chapelet de fuyards, que les balles égrenaient à chaque seconde, escaladait la grille du côté du jardin; mais ils ne furent que faiblement poursuivis : le gros de la garde s'était précipité en tumulte dans l'intérieur même du palais, massacrant au passage les mulâtres errans dans les corridors, pendant que le général Céligny-Ardouin se traînait tout saignant jusqu'à la chambre à coucher du président, qui suivait, hideux de fureur, les pas chancelans du blessé en l'accablant de menaces de mort. La politique de stabilité s'était enfin levée pour Haïti : Soulouque venait de trouver une solution.

Si je laisse pour aujourd'hui le lecteur les pieds dans le sang, c'est qu'aussi bien nous ne pourrions avancer sans marcher dans le sang encore, et ce qui va ressortir de cette longue tragédie est assez nouveau et assez décisif pour mériter un examen séparé. Nous allons voir en effet des garanties entièrement inespérées de civilisation se produire, cette fois, au sein même des saturnales de la barbarie nègre; nous allons voir Soulouque entasser cadavres sur cadavres pour s'en faire un marche-pied impérial, puis s'apercevoir que l'enjambée est encore trop longue, et redescendre tranquillement à terre pour ramasser et ajouter à la pile des victimes les cadavres des bourreaux.

GUSTAVE D'ALAUX.

ÉTUDES

SUR

L'ART ET LA POÉSIE EN ITALIE.

V.

GIUSEPPE GIUSTI.

Poesie italiane, 1 vol. in-18, Italia (Lugano).

Florence a perdu cette année un poète qu'elle chérissait, et dont les œuvres, copiées par des mains empressées, ont circulé longtemps en Toscane et en Lombardie avant d'être imprimées. Elle voyait dans Giusti le rival de Béranger. Une étude attentive ne confirme pas cette croyance populaire. Cependant il y a dans les œuvres de Giusti plus d'un morceau remarquable et qui mérite d'être lu et médité ailleurs qu'en Italie. Si Florence n'a pas mesuré ses louanges à la valeur du poète qui la charmait, il y a pourtant dans les vers écrits par Giusti de quoi intéresser tous les esprits qui sont familiarisés avec la langue italienne. Avant d'entamer l'analyse du volume publié pour la première fois à Lugano en 1845, j'éprouve le besoin d'insister sur les cir-

constances particulières au milieu desquelles s'est développé le talent de Giusti. Si je négligeais de caractériser la protection puissante qui a popularisé son nom, le lecteur aurait peine à comprendre le jugement que je porte aujourd'hui sur les œuvres de Giusti. Quoique mon opinion ne soit pas une opinion solitaire, quoique le mérite du poète enseveli cette année dans l'église de Santa-Croce avec une pompe royale soit ramené en Italie même à de justes proportions, mes conclusions pourraient paraître singulières, si je ne prenais pas la peine de les préparer. Eh bien! ce qui a fait la force et la popularité de Giusti, c'est précisément la manière dont se multipliaient les exemplaires de ses œuvres. Avant la publication faite à Lugano, il n'était pas facile de se les procurer. Il fallait connaître un des heureux possesseurs de ce manuscrit que la presse n'osait reproduire, et lui inspirer pleine confiance pour obtenir la permission de le feuilleter. S'agissait-il d'en prendre copie, la question devenait plus délicate. Ces lectures, ces copies clandestines s'expliquent par la nature même des œuvres de Giusti, dont la plupart appartiennent à la satire politique. Qu'est-il arrivé? C'est que ces œuvres, n'étant pas soumises au contrôle de tous les esprits, n'étant recherchées que par les hommes animés de sentimens libéraux, ont été jugées non pas seulement avec indulgence, mais avec une prédilection qui ne permettait pas l'analyse. Ceux qui lisaient Giusti d'un œil avide savouraient sa pensée comme on savoure le fruit défendu. La joie de connaître ce que tout le monde ne connaissait pas excluait toute discussion. Toutes les fois que le nom de Giusti était prononcé dans la conversation, c'était avec l'accent d'une admiration sans réserve. A coup sûr, les Lombards et les Toscans peuvent se comparer pour le savoir et la finesse aux nations les plus éclairées de l'Europe : leur enthousiasme pour Giusti ne peut donc être imputé à l'étroitesse de leur intelligence. S'ils avaient à juger un poète français, anglais ou allemand, ils se prononceraient avec équité; mais leurs sympathies politiques, dont la source généreuse ne peut être blâmée, ont endormi la sagacité habituelle de leur intelligence, et je ne songe pas à m'en étonner.

A proprement parler, jusqu'en 1845, Giusti n'a jamais été soumis à la discussion littéraire. Les opinions qu'il défendait, les sentimens qu'il savait revêtir d'une forme séduisante fermaient la bouche à tous les censeurs. Ne pas aimer Giusti, ne pas l'aimer sans restriction, c'était ne pas aimer l'Italie, et ceux mêmes qui apercevaient très clairement les défauts du poète populaire gardaient le silence pour ne pas se brouiller avec leurs meilleurs amis. Aujourd'hui, grace au volume publié à Lugano, tous les hommes éclairés peuvent se former une idée précise des satires politiques applaudies en Toscane comme des

chefs-d'œuvre, et décider si l'auteur doit être classé parmi les poètes de talent ou parmi les poètes de génie. Tant que ses vers se passaient de main en main sous le manteau, la vérité avait peine à se faire jour, car il n'est donné qu'aux intelligences privilégiées de rencontrer la vérité sans le secours de la contradiction. Il est si facile de prendre ses instincts, ses passions, pour la vérité même! L'esprit s'habitue si complaisamment à croire qu'il possède une clairvoyance souveraine! La contradiction peut seule remettre chacun à sa place, et je ne proscris pas même la contradiction ardente, obstinée, pourvu qu'elle soit sincère. Une opinion qui n'a pas subi l'épreuve de la contradiction n'est jamais sûre d'elle-même; c'est pourquoi toute opinion, quelle qu'elle soit, loin de s'alarmer et de s'irriter de la résistance qu'elle rencontre, doit s'en réjouir et l'encourager, car une libre discussion est la seule manière de trouver la vérité dans les limites assignées à l'intelligence humaine.

Pour juger Giusti avec équité, il faut commencer par accepter sa foi politique. Sans cette concession, il est impossible d'estimer ses œuvres à leur véritable valeur. Si l'on voit dans ses croyances des croyances ennemies, si l'on envisage les principes qu'il a défendus comme un danger public, il faut renoncer à mesurer la valeur poétique de ses œuvres. Lorsqu'il s'agit de se prononcer sur un écrivain qui a mis son imagination au service de sa conviction, il est absolument nécessaire de respecter les idées et les sentimens qu'il a voulu populariser. Ainsi les disciples de Bonald et de Joseph de Maistre ne sont pas compétens en pareille matière. Tous ceux qui voient dans le passé le modèle immuable du présent et de l'avenir doivent fermer, comme un livre écrit dans une langue inconnue, le livre qui parle d'un avenir meilleur, qui retrace en traits poignans les souffrances du présent, qui n'a de regret que pour la gloire et la liberté. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* et *la Législation primitive*, quel que soit d'ailleurs le mérite purement oratoire qui les recommande, ne préparent pas l'esprit à l'impartialité. Il y a dans le ton dogmatique et absolu de ces deux écrivains, confondus, je ne sais pourquoi, avec les philosophes, une arrogance contagieuse qui proscrit toute discussion comme une impiété. Aux yeux de ces nouveaux apôtres, si peu familiarisés avec le véritable esprit de l'Évangile, avec la charité, ne pas adorer le passé, vouloir changer le présent, c'est commettre un sacrilége, et les disciples qui ont recueilli, qui ont accepté leurs leçons, ferment les yeux à l'évidence pour ne pas chanceler dans leur docilité. Ce n'est pas eux qu'il faut consulter sur le mérite de Giusti, c'est-à-dire d'un poète dont toute la vie a été consacrée à la défense de la démocratie. Cependant, si j'admets ou plutôt si je pose comme condition indispensable, dans

toute discussion littéraire, la sympathie pour les principes soutenus par l'écrivain, je ne veux pas que cette sympathie, si ardente qu'elle soit, entrave l'exercice de l'intelligence. Aimer son pays est sans doute un devoir impérieux, et je me défie volontiers de ces cœurs cosmopolites qui parlent sans cesse de l'humanité pour se dispenser d'aimer leur patrie; mais on peut aimer la France d'un amour ardent et sincère sans se croire obligé d'admirer les *Messéniennes* comme le dernier mot de la poésie lyrique, et je crois pareillement qu'on n'offense pas l'Italie en refusant de placer Giusti parmi les grands poètes du XIVe siècle, entre l'amant de Laure et l'amant de Béatrice.

Tant que les œuvres de Giusti n'ont été multipliées que par des mains fidèles et dévouées, la discussion pouvait sembler difficile, imprudente même aux esprits les plus francs. Aujourd'hui que ses vers sont tombés dans le domaine public, chacun peut parler de lui en toute liberté, en Italie comme en France, sans s'exposer au reproche d'injustice. En signalant les défauts de ces œuvres ingénieuses, personne ne craint plus d'être accusé de vouloir rétablir la théocratie ou la monarchie absolue. Grace à Dieu, la presse, en mettant la pensée de chacun à la disposition de tout le monde, impose silence à toutes les déclamations ridicules. Si Giusti a dû à la propagation clandestine de ses vers une grande partie de sa popularité, c'est à cette propagation clandestine qu'il faut aussi rapporter le caractère prosaïque de plusieurs pièces de son recueil. Si, au lieu d'être lu en cachette, il eût été lu publiquement, si le blâme était venu assaisonner la louange, je ne doute pas qu'il n'eût essayé de donner à sa pensée une forme plus vive, plus précise, qu'il n'eût attribué plus d'importance à l'emploi des images, et compris enfin que l'idée la plus ingénieuse, la satire la plus vraie, la raillerie la plus mordante, n'ont qu'une durée passagère, lorsqu'elles ne sont pas protégées par l'élégance, par la justesse, par la transparence de l'expression. L'obscurité que ses compatriotes mêmes n'hésitent pas à lui reprocher se serait dissipée, s'il eût été soumis plus tôt à tous les hasards de la discussion. Quand le grand jour a lui pour ses vers, il était trop tard. En possession de la popularité, il ne pouvait guère prendre au sérieux les objections produites par les esprits désintéressés. Il avait trouvé depuis long-temps, pour sa pensée, un moule qu'il ne voulait plus changer. Il avait recueilli tous les bénéfices de la lecture clandestine; il n'acceptait pas toutes les conséquences de la publicité. Malgré sa modestie, pouvait-il consentir à prendre pour de pures flatteries toutes les louanges qui lui avaient été prodiguées? L'épreuve était délicate, et je comprends très bien qu'il n'en soit pas sorti victorieux.

Le recueil de Giusti se compose de soixante-trois pièces. A l'exception de six pièces publiées à Livourne avec le nom de l'auteur, le re-

cueil tout entier peut être considéré comme une suite de satires politiques. Si la manière de Giusti ne rappelle pas la manière de Béranger, on ne peut nier que le choix des sujets traités par le poète toscan ne rappelle très souvent à la mémoire du lecteur les œuvres du poète français. Quant aux vers publiés à Livourne, ils ne se recommandent par aucune qualité vraiment caractéristique. L'amour maternel, la confiance en Dieu, l'absence d'une femme aimée, n'inspirent à Giusti que des sentimens connus et traduits depuis long-temps, et qu'il n'a pas su rajeunir par la forme. S'il n'eût jamais écrit que les vers publiés avec son nom, il est certain que son nom ne lui survivrait pas; aussi n'essaierai-je pas d'analyser les œuvres que je viens de désigner. Une pareille analyse serait sans intérêt, et n'apprendrait rien à personne. Ce qui importe, c'est de caractériser nettement la manière de Giusti, et pour cela il suffit de prendre dans son recueil quelques pièces dont le sujet bien déterminé nous permette de suivre pas à pas le mouvement de sa pensée.

Le *Brindisi de don Girella* est sans contredit une des plus gaies. Le vers, rapide et court, ne laisse pas un instant languir l'attention; mais la gaieté, la malice et la raillerie qui respirent dans toute cette pièce n'en font pourtant pas une œuvre poétique dans l'acception la plus élevée du mot. Toutes les idées qui pouvaient être présentées sous une forme lyrique sont rassemblées par l'auteur dans le cadre d'une chanson de table; mais elles demeurent à l'état de matière poétique, et, comme l'image ne vient pas au secours de l'auteur, comme la donnée n'est pas fécondée par la fantaisie, le lecteur, tout en souriant aux pensées ingénieuses de Giusti, ne se sent jamais saisi d'étonnement ou d'admiration. A proprement parler, le *Brindisi de don Girella* est plutôt le thème d'une chanson à faire qu'une chanson faite. Le sujet de ce *Brindisi*, comme l'indique le titre même de la pièce, n'est autre chose que le *Paillasse* de Béranger. Je ne veux pas établir de comparaison entre la chanson toscane et la chanson française; ce serait de ma part un pur enfantillage. Qui sait, d'ailleurs, si l'on ne m'accuserait pas de céder moi-même à l'entraînement que je blâmais tout à l'heure? J'aime mieux considérer la pièce en elle-même, sans m'occuper de la chanson écrite chez nous sur le même sujet. Or, si la versatilité, la servilité, le mépris de toute conviction, l'amour de l'avilissement, la passion de la vénalité, sont courageusement flétris dans le *Brindisi de don Girella*, il faut bien avouer que l'imagination, dans cette pièce, joue un rôle trop modeste. Il ne suffit pas, en effet, d'offrir des pensées justes, des sentimens généreux; il faut encore trouver pour ces sentimens et ces pensées une forme élégante et vive, qui leur donne un caractère vraiment poétique, et c'est là précisément ce qui manque à *don Girella*.

Je sais tout ce qu'on peut dire sur les avantages de la simplicité, sur l'emploi du style familier dans la chanson; tous ces préceptes que je ne songe pas à réfuter n'ôtent rien à la justesse de mes plaintes. Je ne demande pas aux poètes qui écrivent une chanson, politique ou non, peu importe, de relire Pindare avant de commencer le premier couplet. Un pareil conseil serait tellement contraire au bon sens, qu'il serait accueilli par un éclat de rire. Sans recourir à Pindare, dont les *Olympiques* et les *Néméennes* n'ont rien à démêler avec le sujet qui nous occupe, le poète ne doit jamais oublier que la forme lyrique est soumise à certaines conditions, et l'emploi des images est une des conditions les plus impérieuses. On aura beau dire, le rhythme et la rime ne sont pas toute la poésie. Réduite à ces deux élémens, lors même que la pensée serait parfaitement juste, lors même que les sentimens exprimés exciteraient dans l'ame une ardente sympathie, la poésie serait encore incomplète. Si la justesse de la pensée, la générosité des sentimens forment la substance morale de la poésie, cette substance, si précieuse a besoin, pour devenir poésie, d'une enveloppe qui la distingue nettement de la prose, et cette enveloppe n'est autre chose que la forme poétique. Or, je ne conçois pas, je ne crois pas qu'il soit permis de concevoir la forme poétique sans l'emploi des images. Si, dans la prose même qui marche avec plus de liberté, il est souvent utile de ne pas produire la pensée telle qu'elle se présente, et d'apporter dans le choix des mots une attention sévère, à plus forte raison faut-il se montrer scrupuleux lorsqu'il s'agit de poésie. A quoi bon compter des mots, assortir des rimes, construire des strophes, si malgré le rhythme et la rime les strophes ne se distinguent pas de la prose? N'est-ce pas vraiment peine perdue? Giusti, en écrivant le *Brindisi de don Girella*, ne paraît pas avoir songé un seul instant aux conditions que je rappelle. Il s'est contenté de la première forme venue, et, dans cette pièce d'ailleurs si gaie, les pensées les plus ingénieuses, les plus vraies, perdent la moitié de leur valeur, faute d'être présentées sous une forme plus précise, faute d'être exprimées dans une langue plus vive et plus colorée. Toutefois, je sais bon gré à Giusti d'avoir écrit le *Brindisi de don Girella;* il y a aujourd'hui en-deçà comme au-delà des Alpes tant de valets au service de tous les pouvoirs, quels qu'ils soient, dont l'avilissement semble être l'unique passion, — nous voyons tant de gens mendier une livrée et se défier de l'indépendance comme d'un fléau, — qu'il faut remercier le poète toutes les fois qu'il flétrit le parjure et la servilité. Si le *Brindisi de don Girella* n'est pas dans l'ordre poétique une œuvre accomplie, c'est une bonne action; si le goût n'est pas satisfait, le cœur se réjouit, et bien des œuvres plus habiles, plus élégantes, plus précises, n'éveillent pas en nous cette joie.

La pièce adressée *à un Chanteur* débute plus heureusement, je veux dire plus poétiquement, que le *Brindisi de don Girella*. Le poète parle à Moriani; c'est du moins l'opinion généralement acceptée parmi les compatriotes de Giusti. Il commence par lui rappeler les belles années de leur jeunesse, les années qu'il ont passées ensemble à l'université de Pise, les airs qu'ils chantaient la nuit d'une voix harmonieuse et sonore, les belles jeunes filles qui se mettaient au balcon pour les mieux entendre. Tout ce début est plein de grace et de mélancolie. Il paraît, d'après cette pièce, que Giusti, tout en étudiant la jurisprudence, cultivait la musique, et sa voix, si nous acceptons son témoignage, n'était pas moins pure que celle de Moriani. A Dieu ne plaise que je lui reproche ce petit mouvement de vanité! Ce n'est pas d'ailleurs pour le seul plaisir de se vanter qu'il rappelle à Moriani les applaudissemens que chacun d'eux recueillait sur la route. S'il lui parle de leur jeunesse tour à tour studieuse et gaie, ce n'est pas pour se plaindre de la fuite des années. Cette pièce, qui commence comme une élégie, ne tarde pas à nous révéler son vrai caractère, et la satire se montre dans toute sa franchise. Le poète s'indigne à bon droit des mœurs efféminées de son temps, et compare le sort des hommes qui vivent de leur intelligence au sort des hommes qui vivent de leur voix. Malgré ma vive sympathie, malgré ma profonde admiration pour la Malibran, pour Rubini, malgré ma reconnaissance pour le plaisir que je leur dois, je suis bien obligé de reconnaître que Giusti frappe juste, et que son indignation n'est pas un jeu de rhéteur. Il a raison de comparer la pauvreté de Romagnosi, qui a dépensé dans l'interprétation des lois un savoir immense, un génie admiré de tous les juristes, à l'opulence du chanteur applaudi. La comparaison ne fait pas honneur à notre temps; mais elle n'a rien de mensonger, et le poète reproche justement à l'Italie son ingratitude pour ses plus glorieux enfans. Chez nous, la science est mieux traitée; cependant la vérité, sous quelque forme qu'elle se produise, n'est jamais récompensée comme le plaisir. La donnée de cette pièce est donc parfaitement vraie. Malheureusement l'élégance et la variété des développemens ne répondent pas à la justesse de la pensée. L'auteur se laisse emporter par la colère, je ne dirai pas jusqu'à l'amertume, car l'amertume dans la satire est un devoir, une nécessité, mais jusqu'aux railleries les plus vulgaires. Vraiment poète lorsqu'il parlait des rues silencieuses de Pise, des flots de l'Arno et des études de sa jeunesse, il ne trouve plus qu'un langage banal pour peindre la foule oisive suspendue aux lèvres du ténor triomphant. C'est grand dommage, car le début promettait merveille. Les premières strophes, écrites d'un style poétique, préparaient l'esprit aux émotions les plus généreuses, aux sentimens les plus élevés. Ce brusque changement de ton est pour toutes les in-

telligences délicates une déception douloureuse; peut-on voir sans tristesse une idée vraie amoindrie comme à plaisir par la vulgarité de l'expression? Il était digne d'un poète pénétré de ses devoirs de vouer au ridicule les femmes qui se pâment en écoutant le ténor à la mode, dont la prunelle disparaît sous l'orbite, qu'une gamme chromatique ravit en extase; mais il fallait trouver pour l'ironie des images vengeresses, et Giusti s'est contenté de dire en vers ce qu'il aurait très bien pu dire en prose.

Ai-je besoin d'insister sur cette remarque? N'est-il pas trop évident que la colère du poète, bien que née d'un sentiment généreux, devient banale, et n'a plus de prise sur le lecteur dès qu'il renonce à lui prêter un langage rapide, elliptique, abondant en images, un langage, en un mot, qui ne puisse être confondu avec le langage de la vie ordinaire? Je m'associe de tout mon cœur à l'indignation de Giusti, je déplore comme lui l'ingratitude de la foule pour les hommes qui vouent leur vie à l'étude, à la découverte, à l'enseignement de la vérité; je n'ai que du dédain pour les applaudissemens trop souvent stupides prodigués aux chanteurs par les badauds de tous les pays, qui ne savent pas siffler quand leur idole chante faux; mais je voudrais voir toutes ces pensées, je voudrais voir cette colère revêtues d'une armure poétique. Au lieu de fer et d'airain, je ne trouve qu'un manteau cousu à la hâte, un manteau que la première étreinte suffira pour déchirer. N'est-ce pas d'ailleurs un non-sens de vouloir démontrer l'importance, la nécessité du style poétique en poésie? La Toscane, qui a devancé l'Europe tout entière dans la culture des lettres, a-t-elle besoin de leçons? Sans consulter les nations voisines, n'a-t-elle pas sous les yeux des modèles de tout genre? Le génie poétique ne s'est-il pas montré à Florence sous les formes les plus variées? Cependant je ne pouvais guère me dispenser de rappeler ces vérités élémentaires, car, bien qu'elles soient depuis long-temps acceptées par tous les esprits éclairés, nous voyons se multiplier chez nous comme en Italie les écrivains qui prennent le rhythme et la rime pour les fondemens mêmes de la poésie. Giusti ne mérite pas ce reproche : il pense avant d'écrire, il sent avant de parler; mais il ne prend pas la peine de chercher pour sa pensée une forme précise, et cette négligence diminue singulièrement la grandeur et la portée de ses conceptions. Je ne crains donc pas qu'on m'accuse de prodiguer l'évidence. Entre ceux qui possèdent la forme sans la pensée et ceux qui possèdent la pensée sans la forme, il y a place pour le vrai poète qui réunit la forme à la pensée, qui complète l'inspiration par l'expression. Me blâmerait-on d'insister? N'ai-je pas une réponse toute prête? Ces vérités, qui traînent sur les bancs de toutes les écoles, ne sont-elles pas chaque jour méconnues? Il n'est donc pas hors de propos de les rappeler. Si l'intention, chez Giusti, ne me semblait pas

excellente, je ne prendrais pas la peine de signaler l'insuffisance, la vulgarité de l'expression; je ne perdrais pas mon temps à demander pour une ombre un vêtement solide; mais je me trouve en face d'une pensée vraie, d'un sentiment que je partage : je m'étonne et je m'afflige de voir cette pensée livrée à tous les hasards de l'improvisation, vêtue à l'aventure. En traduisant nettement l'impression que j'ai reçue, je ne crois pas perdre mes paroles. Qui sait si l'exemple de Giusti, trop vanté lorsque ses œuvres étaient lues à la dérobée, jugé sévèrement depuis qu'il est dans toutes les mains, ne servira pas d'avertissement à plus d'un poète fourvoyé?

Une parole de M. de Lamartine a fourni au poète toscan le sujet d'une pièce énergique et vraie. M. de Lamartine avait appelé l'Italie la *terre des morts*. Giusti répond à cette parole avec une ironie qui va souvent jusqu'à l'amertume, mais qui n'a pas besoin d'être justifiée. Faut-il s'étonner qu'un Italien qui prend au sérieux l'idée de la patrie, qui aime et vénère son pays, refuse d'accepter l'arrêt prononcé par le poète français? Le ton de cette réponse n'a d'ailleurs rien de blessant. C'est une raillerie qui s'adresse tour à tour à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne. Si l'Italie est la terre des morts, si la vie s'est retirée de ce beau pays, de ce pays autrefois si puissant, pourquoi donc toute l'Europe va-t-elle respirer l'air des tombeaux? Que signifie cette passion pour les ombres? Si l'Italie est morte, que veulent dire ces armées qui veillent sur elle nuit et jour? Est-ce pour empêcher les morts de se réveiller que l'Allemagne envoie ses soldats camper en Italie? Si l'Italie est morte, pourquoi bâillonner sa pensée? Est-ce que les morts peuvent être pervertis? Est-ce que les ossemens ensevelis sous la terre épouvantent l'héritier de César? — J'en ai dit assez pour montrer nettement le sens de cette composition. Quoiqu'elle porte le caractère de l'improvisation, quoique l'expression ne soit pas toujours précise, il y a tant d'abondance et de spontanéité, que l'esprit du lecteur se laisse volontiers aller à l'indulgence. D'ailleurs cette réponse est écrite d'un bout à l'autre avec une simplicité familière qui éloigne l'idée de toute prétention. Les compatriotes de Giusti citent cette réponse comme une des meilleures pièces de son recueil. La pensée qui l'a dictée éveille à Florence et dans le reste de l'Italie de nombreux échos. La fierté nationale, le souvenir d'un passé glorieux, ont trouvé dans Giusti un interprète énergique, et tout esprit bien fait comprend sans peine que la reconnaissance ne mesure pas la louange à la valeur précise de l'œuvre.

La *Réception d'un chevalier de l'ordre de Saint-Étienne* est bien au-dessous de la *Réponse à Lamartine*. L'esprit et la gaieté qui animent cette pièce n'en déguisent pas la prolixité. L'auteur veut tourner en ridicule et désigner au mépris public un vilain enrichi par l'usure,

et qui espère cacher sous l'ordre de Saint-Étienne tous ses méfaits. C'est à coup sûr une donnée satirique. Malheureusement les meilleurs passages de cette composition perdent la moitié de leur valeur, faute de concision. Le poète a imaginé, pour épouvanter le nouveau chevalier, une fantasmagorie souvent ingénieuse, mais qui dure trop longtemps et finit par lasser la patience. Pour n'avoir pas su s'arrêter à temps dans le développement de sa pensée, le poète n'obtient qu'un demi-succès. Réduite de moitié, condensée par la réflexion, cette satire obtiendrait certainement de plus nombreux applaudissemens.

Le *Brindisi pour un pique-nique* ne se recommande pas seulement par la gaieté, mais bien aussi par la sobriété des développemens. L'auteur a su se renfermer dans de justes proportions. Ce *Brindisi* est une raillerie à l'adresse des Italiens qui ne consentent pas à garder les habitudes et le langage de leur pays, et s'efforcent d'imiter tour à tour la France et l'Angleterre. En un mot, c'est une boutade contre les singes. Cette donnée ne se distingue pas précisément par la nouveauté : plus d'une fois déjà elle a été mise en œuvre au-delà comme en-deçà des Alpes; mais Giusti a su la rajeunir par la franchise et la vivacité du langage. Il frappe juste et se moque en joyeux convive des phrases anglaises et françaises dont les oisifs assaisonnent leur conversation. Sous cette ingénieuse raillerie, il n'est pas difficile d'apercevoir une pensée grande et sérieuse, l'amour de la patrie, le respect des aïeux. Les amis réunis autour du poète ne sont pas animés de sentimens frivoles. L'énergie virile de son langage montre assez clairement qu'il voit en eux des hommes pour qui le passé n'est pas un vain souvenir, mais un conseil, un encouragement.

Les pièces que je viens d'analyser suffisent pour caractériser la manière de Giusti. Chaque page de son recueil offre à peu près les mêmes défauts et les mêmes qualités. Je ne parle pas du reproche que lui adressent en Italie ses plus fervens admirateurs, parce que ce reproche, en-deçà des Alpes, serait difficilement compris. Giusti, quoique nourri de lectures excellentes, malgré son commerce familier avec les plus grands esprits, les plus habiles écrivains de son pays, n'écrit pourtant pas une langue très pure. Il emploie trop souvent des locutions qui ne sont pas toscanes dans l'acception littéraire, mais dans l'acception locale du mot. Il prodigue les *étruscismes*. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de relever une pareille faute. Nous devons nous borner à juger la pensée en elle-même, et ne pas nous aventurer dans cette question de pure philologie. Vouloir parler des locutions toscanes de Giusti serait de notre part une ridicule prétention; autant vaudrait disserter sur la *patavinité* de Tite-Live. Cependant il n'est pas inutile de mentionner le reproche adressé à Giusti par ses compatriotes, car c'est peut-être dans sa prédilection pour les locutions tos-

canes qu'il faut chercher la raison de l'obscurité qui souvent nous voile une partie de sa pensée. En France, nous sommes habitués à croire que la langue toscane est la langue italienne par excellence. Cela est vrai, si l'on veut parler de la langue créée en Toscane par les *trecentisti*, c'est-à-dire au XIVe siècle; mais si l'on veut parler de la langue employée familièrement par les Florentins, c'est une méprise positive. Quoique la langue de Florence soit plus pure que la langue de Rome et de Naples, elle n'est pourtant pas à l'abri de tout reproche; et pour qu'on ne m'accuse pas de présomption, je me hâte de placer ce que j'avance sous le patronage du plus illustre des Florentins. Dante, dans son traité *sur la langue vulgaire*, c'est-à-dire sur la langue italienne, dit formellement que le toscan n'a pas le droit de s'attribuer une supériorité absolue sur les autres dialectes de l'Italie. Je ne crois pas que personne songe à récuser le témoignage, à contester l'autorité d'un tel juge.

La seule question que nous puissions résoudre par nous-même est la question littéraire envisagée d'une façon générale, c'est-à-dire abstraction faite des détails philologiques. Or je ne crois pas que le nom de Giusti garde long-temps sa popularité. Ses œuvres, bien qu'elles ne se recommandent ni par la nouveauté des conceptions, ni par l'éclat du style, ni par la puissance de l'imagination, ont exercé sur son pays une action qu'il est impossible de contester; mais cette action, dont le souvenir n'est pas effacé, est toute politique. Les principes que Giusti a défendus, malgré leur grandeur, leur sainteté, ne suffiront pas pour assurer une longue durée à son nom. Il manque à ses ouvrages ce qui seul peut fonder les solides renommées, l'élégance, la pureté du style. En parlant ainsi d'un poète étranger, je ne crains pas de m'exposer au reproche de légèreté. J'exprime franchement l'impression que j'ai reçue, mon opinion s'est formée par une lecture attentive, et je crois que, parmi les compatriotes de Giusti, le mérite littéraire de ses œuvres ne sera jamais sérieusement affirmé. Je sais qu'il faut toujours parler des poètes étrangers avec une grande réserve, que bien des nuances nous échappent nécessairement; cependant je ne puis pousser la défiance de moi-même jusqu'à révoquer en doute la réalité des sentimens que j'éprouve. Or, la lecture de Giusti n'a jamais produit en moi une de ces émotions profondes dont le génie a seul le secret. Il me semble donc que je puis sans présomption dire que Giusti n'est pas un poète de génie. Est-il permis de voir en lui un poète d'un talent très pur? Je ne le crois pas. Le talent de Giusti ne va pas au-delà d'une improvisation ingénieuse. Pourtant il lui est arrivé quelquefois de vouloir donner à sa pensée une forme plus précise; mais ce louable projet ne s'est jamais pleinement accompli. Lorsqu'on découvrit en 1840 le portrait de Dante par Giotto sur la muraille d'un vieux palais qui sert

aujourd'hui de prison, Giusti adressa des vers à l'ombre du grand Florentin. Je traduis littéralement cette dernière pièce. Bien qu'elle soit divisée en octaves, l'imitation du style de *la Divine Comédie* n'échappera sans doute à personne. Parfois l'imitation est heureuse, parfois aussi les efforts du poète demeurent impuissans. Il veut emprunter aux tercets de *la Divine Comédie* leur concision biblique, et il prend l'obscurité pour la concision. Cependant il y aurait de l'injustice à ne pas louer l'élévation des pensées dont se compose cette pièce. La forme n'a rien d'original; mais Giusti, en s'adressant au poète gibelin, n'oublie jamais l'auguste majesté de son interlocuteur, et semble puiser dans son regard les sentimens qu'il exprime. Quoique je ne veuille conseiller à personne l'imitation servile d'aucun modèle, il est certain pourtant que l'imitation, lorsqu'elle se borne au style et ne dégénère pas en plagiat, peut devenir un utile exercice. Giusti imite le style de *la Divine Comédie* comme Paul-Louis Courier imitait le style d'Amyot et de Montaigne. Il dit sa pensée dans la langue du XIVe siècle, mais il ne renonce pas à penser par lui-même. Voici la pièce inspirée par la fresque de Giotto; il ne faut pas oublier, en la lisant, qu'elle a été écrite huit ans avant la guerre du Piémont contre l'Autriche.

VERS A DANTE

SUR LE NOUVEAU PORTRAIT DÉCOUVERT A FLORENCE EN 1840.

I.

Quelle grace te montre à nous, ô première gloire italienne, par qui notre langue a prouvé ce qu'elle pouvait? Comment as-tu daigné te tourner vers nous, du point où tout désir s'apaise? Le lieu de ta naissance a-t-il dans ton cœur un si grand prix, qu'il t'est doux de retourner encore dans le monde éternellement amer?

II.

Mais tu peux bien descendre du séjour immortel ici-bas où l'on pleure; la miséricorde de Dieu t'a rendu tel que notre misère ne t'atteint pas : tu as résolu dans ta pensée un doute grave, et ce désir enivrant qui nous a long-temps tenus avides et affamés, tes yeux l'ont contemplé sans voile.

III.

Dans ton admirable visage brûle et resplendit je ne sais quoi de divin qui te rend à nous dans ta vraie pensée : devant toi, comme le pèlerin regardant le temple où il a fait vœu de s'agenouiller, soupirant en silence, je sens mon ame toute joyeuse qui me dit : Maintenant, pourquoi ne parles-tu pas à ton poète?

IV.

Une tristesse sereine erre dans tes yeux et sur tes joues; le regard sérieux et vif étincelle, comme il convient à une si grande intelligence, et dans le mi-

roir de ton front austère, tel que le soleil dans l'eau pure, resplendit le génie et l'ame qui se sent immaculée.

V.

Tel tu as été dans *la Vie Nouvelle*, et les étoiles bienfaisantes ont fait de toi un modèle accompli de courtoisie, de génie et de valeur, qui alors allaient de pair; tel tu étais lorsque t'abandonna ta maîtresse chérie, la belle jeune fille, incertain et seul, dans la forêt sauvage, armant tes ailes pour l'essor que tu as pris.

VI.

Résolu et viril, tu as tenté de dompter ton peuple injuste; puis, chassé du beau bercail, tu as mendié ta vie morceau à morceau, exposé aux coups de la fortune par les quatre points cardinaux, et ta valeur s'est accrue par ton infortune, et ton vers a pu mieux décrire de la cime aux fondemens l'univers entier.

VII.

Solitaire et sans parti, tu as pesé dans une juste balance le bien et le mal, et dans le cercle auguste de l'art, comme dans le ciel libre, tu as déployé tes ailes : une muse nouvelle te montrait les ourses, et ton antenne, qu'aucune langue et aucune aile n'a jamais pu atteindre, t'a poussé jusqu'à Dieu.

VIII.

Ta vision, qui s'appuie à une telle hauteur, nous enivre de plus en plus; personne ne l'a vue encore assez souvent pour n'y pas trouver une beauté nouvelle. Celui-là seul goûte bien le fruit de la plante nouvelle qui la connaît tout entière; en elle se mire celui qui se plaît à bien faire, c'est à elle que se mesure la beauté morale.

IX.

Peut-être ne vois-je pas entière la beauté dont je parle, peut-être n'arrive-t-elle pas entière jusqu'à nous; je crois que celui-là seul qui l'a créée la savoure tout entière; elle cache son essence profonde; l'œil qui s'aventure à travers ses flots éprouve sa clairvoyance; elle se livre selon l'ardeur du regard qui la contemple.

X.

Ta pensée a mille méandres, et celui qui veut y pêcher la vérité, dévoré d'une soif ardente, y porte des rêveries et des songes dont il nourrit les ames simples; l'un ne la comprend pas, l'autre la condense, ou va de feuillet en feuillet, tissant des énigmes, et dilate les mailles du texte au point de briser la mesure.

XI.

Par plaisir ou par méprise de qui se complaît dans le oui ou dans le non, tous les ans, de telles fables se crient çà et là du haut de la chaire. O guide et fondement de toi-même, tu diras aux esprits nourris de vent que celui-là quitte en vain la rive, qui veut pêcher la vérité et ne possède pas l'art.

XII.

Quelques-uns sentent le danger et se serrent contre toi, mais ils sont si peu nombreux, qu'un petit morceau de drap suffit à faire leur manteau. Pardonne, ô père, aux molles intelligences, si leur oreille paresseuse n'a pas encore entendu ton noble rugissement, si la fraude dépouille l'autruche, et si l'orgueil couvre de ses plumes les ailes de l'aigle céleste!

XIII.

Moi qui veux te louer sincèrement, m'épuisant à l'œuvre, avec un courage ardent et me défiant de moi-même, je t'emprunte ta langue pour te révéler tout entier; si ma trop grande hardiesse éloigne le frein, la parole ne me manque pas : permets que, dans ma petite barque, je suive ton vaisseau qui traverse les flots en chantant.

XIV.

O maître! ô seigneur! honneur et lumière des autres poètes, laisse-moi me prévaloir de la longue étude et du grand amour qui m'a fait chercher ton livre ; j'ai vu ce que je ne puis redire, moi, libre ami de la vérité, sans que ma parole ne devienne pour moi un sujet de chagrin ou de reproche, ou par ma propre honte, ou par la honte d'autrui.

XV.

Tu verras s'asseoir aux riches banquets celui qui est dépourvu de tout savoir, qui sème la prose et les vers, et qui, en écrivant, n'est ni un ni deux. Hélas! ô philosophie! que tu es changée, puisque, par lâcheté, tu renies le bon sens de nos pères, et que tu montres du doigt le triste septentrion!

XVI.

Ici l'âne s'engraisse stupidement, brait et s'apaise, et change de bât de l'été à l'hiver; une foule oisive et ignorante va criant liberté, et ce cri est répété par celui qui a l'œil ouvert pour spéculer sur les troubles de la patrie, et Judas lui-même ne pourrait soutenir la puanteur d'une telle corruption.

XVII.

La vieille gloire est éteinte, et toutes les terres d'Italie sont pleines de tyrans, et tout paysan qui prend les armes devient un martyr; la fosse de Caïn attend, pour ses vieilles et pour ses nouvelles offenses, celui qui, nourri de remords et de honte, du haut des montagnes du Piémont, nous a meurtris et torturés.

XVIII.

Ton ame, aujourd'hui changée, s'indigne et se plaint sans doute que César, armé de griffes toutes puissantes, ait abandonné le jardin de l'empire; tu vois comme le mauvais gouvernement, qui abat tous les cœurs, dévore et la Lombardie et Venise; Modène et Parme gémissent.

XIX.

Florence s'agite et renouvelle son enveloppe, et montre des ombres de héros; celui qui s'est levé en octobre ne dure jamais jusqu'à la mi-novembre; celui de ses fils qui l'aime avec dévouement succombe sous une race sans renommée, et les serpens de Justinien ont flétri et fané sa fleur.

XX.

Au bas de la roue, la vengeance de Dieu met le clergé; la race qui devrait être dévote, là où le Christ se vend tous les jours, se prostitue aux rois aux yeux du monde entier; ils n'espèrent pas l'avilir davantage, et la peur commune lui garantit une foi stupide.

XXI.

La tyrannie ottomane, comme la tyrannie papale, tombe en ruines dans le pays où Gabriel a ouvert ses ailes, où Constantin a déployé l'aigle romaine: peut-être le grand décret, qui est vrai par lui-même, veut-il que Rome, Sion et Nazareth, et les autres contrées choisies, soient libres en même temps de toute souillure.

XXII.

Mais, débarrassé de ton enveloppe matérielle, délivré de toutes ces choses misérables, avec ta Béatrice, là-haut dans le ciel, glorieusement accueilli, la vie complète d'amour et de paix du siècle vrai détourne ta pensée de notre vie infirme et misérable. Merveille douce et délicieuse!

XXIII.

Bienheureux et contemplant là-haut le livre triple et unique, où se résout toute question de temps et de lieu, où le blanc et le noir ne changent jamais, tu sais qu'à travers les douleurs et les ruines notre terre latine se rajeunira comme une plante, par la toute-puissance de l'amour qui met en mouvement le soleil et les autres étoiles.

Chose étrange : Giusti, qui a employé les plus belles années de sa vie à écrire des satires politiques, ne paraît pas avoir étudié les conditions permanentes du genre qu'il avait choisi. Spirituel, amer quand il le fallait, réunissant presque tous les élémens de la vraie satire, on dirait qu'il n'a pas médité un seul jour sur les devoirs du poète satirique. Il n'a pas compris la nécessité d'étudier les questions sociales dans toute leur généralité, et pourtant le poète qui néglige cette étude préliminaire se condamne volontairement à l'entassement inutile des lieux-communs usés depuis long-temps. L'étude des questions sociales, ramenée aux idées génératrices qui les dominent, peut seule fournir à l'imagination du poète les armes dont il a besoin. Vouloir s'en tenir aux idées banales qui servent d'aliment aux conversations de chaque

jour, c'est méconnaître le but de la satire politique. De quoi s'agit-il en effet? La tâche du poète se réduit-elle à répéter ce qui a déjà été dit cent fois? Giusti n'a pas pu le croire. Cependant je n'aperçois nulle part la ferme volonté de présenter sous une forme vivante les idées formulées par la philosophie moderne. Ce n'est pas que je prétende identifier la prédication philosophique et la poésie satirique, une telle pensée n'est jamais entrée dans mon intelligence; mais la satire, dont l'antiquité nous a laissé de si admirables modèles, ne peut se dispenser d'étudier les souffrances aussi bien que les vices de la société qui l'écoute. Le poète qui ne comprend pas toute l'importance de cette enquête aura beau prodiguer les traits les plus ingénieux, recueillir et garder dans sa mémoire fidèle toutes les anecdotes dont s'égaie l'oisiveté des salons; il ne s'acquittera jamais glorieusement de la mission qui lui est confiée, car tous les vices, quels qu'ils soient, sont une forme particulière de l'égoïsme; toutes les vertus, une forme particulière du dévouement : c'est pourquoi le poète qui veut flétrir les vices de son temps doit connaître aussi bien les souffrances qui s'agitent et appellent le dévouement que l'égoïsme qui répond à la plainte par l'indifférence. En un mot, si la philosophie est le fondement de toute poésie, on peut le dire surtout de la satire politique. C'est pour avoir méconnu cette vérité que Giusti, malgré toutes les ressources de son esprit, n'a jamais rencontré les pensées qui se gravent dans toutes les mémoires. Faute de connaître assez nettement les questions sociales dont se préoccupent à leur insu les intelligences les plus paresseuses, il n'a jamais donné à sa colère, à son ironie la grandeur et la puissance dont le poète satirique a besoin pour accomplir sa mission.

La satire politique, telle que nous la voyons dans les œuvres de Giusti, se confond volontiers avec l'improvisation du journal. Il arrive bien rarement qu'il cherche pour sa pensée une forme capable de la protéger contre l'oubli. Plein de confiance dans son esprit, habile à saisir, à signaler des rapprochemens inattendus, il se contente d'amuser, et ne paraît pas s'inquiéter de ce qu'on pensera après avoir fermé son livre. Est-ce de sa part modestie ou insouciance? Giusti, en écrivant, croit-il toutes ses pensées menacées d'une prochaine indifférence, et se résigne-t-il sans murmurer à l'arrêt qu'il a prévu? Craint-il de perdre son temps en engageant contre l'oubli une lutte inutile? ou bien, tout entier à la joie de flétrir les vices de son temps, de réveiller en sursaut les puissans endormis dans le mépris de la souffrance, ne songe-t-il pas même au vent qui emporte chaque jour le bruit de nos paroles? A mon avis, ce n'est de sa part ni modestie ni insouciance. Parmi les vertus de Giusti, je ne crois pas qu'il faille compter l'humilité. Je suis loin de lui reprocher la fierté qui respire dans ses œuvres, car l'indignation du poète satirique ne va guère sans la fierté. Si j'en

parle, ce n'est que pour appuyer ma pensée sur un fait facile à vérifier.

Je trouverais sans peine dans le recueil publié à Lugano plus d'une pièce qui donnerait à mon opinion toute l'évidence d'une démonstration. Je n'en citerai qu'une seule, *le Créateur et la Création*. La donnée choisie par Giusti est celle d'une chanson populaire parmi nous, et que je n'ai pas besoin de rappeler. Dieu se met à la fenêtre et parle à saint Pierre de tout ce qu'il voit sur la terre. Il y a certainement beaucoup d'esprit et de gaieté dans la pièce de Giusti, et chaque strophe appartient tout entière au poète toscan; mais l'entretien de Dieu et de saint Pierre est plutôt une improvisation ingénieuse qu'une œuvre définitive. L'esprit du lecteur le plus modeste ajoute volontiers au dialogue quelques traits nouveaux, efface sans hésiter plus d'une expression vulgaire, et dont la vulgarité ne peut être confondue avec l'accent familier. N'est-il pas évident qu'une composition long-temps méditée ne susciterait jamais de telles pensées? Si l'entretien de Dieu et de saint Pierre, au lieu de marcher au hasard, nous offrait une série de sentimens disposés dans un ordre nécessaire, de telle sorte qu'il fût impossible de les déplacer sans les affaiblir, personne ne songerait à corriger le texte qu'il vient de lire. L'improvisation explique seule de telles velléités. Aussi je n'hésite pas à croire que Giusti se contentait trop facilement, et que s'il eût été plus sévère pour lui-même, s'il eût prêté aux louanges de ses amis une oreille moins complaisante, son nom eût vécu plus long-temps. Pendant quinze ans, ses vers ont été lus avidement, parce qu'ils exprimaient, sous une forme railleuse, le sentiment populaire; aujourd'hui la foule témoigne une admiration beaucoup plus tiède pour le poète qu'elle a tant aimé, et les hommes sérieux, tout en reconnaissant chez Giusti des intentions excellentes, des pensées généreuses, sont obligés, pour demeurer fidèles à la vérité, de signaler dans son talent des lacunes nombreuses : la réflexion et l'instinct se rencontrent dans la justice.

Pour bien comprendre ce qui manque à Giusti, il est inutile de remonter jusqu'aux satires de Salvator Rosa ou de l'Arioste; il suffit de relire Parini. Le poème de Parini, sur les quatre parties du jour, peut en effet servir de modèle aux poètes italiens qui veulent traiter la satire. Si l'on n'y retrouve ni la franchise familière de l'Arioste, ni la fantaisie hardie de Salvator, on suit avec bonheur le développement d'une pensée toujours vraie, et l'on admire l'élégance soutenue du langage. A coup sûr, s'il s'agissait de choisir entre les satires de l'Arioste et *le Jour* de Parini, je n'hésiterais pas un seul instant, car l'élégance de Parini manque trop souvent de simplicité, tandis que le style de l'Arioste rappelle tour à tour Horace et Régnier; mais je parle de Parini à propos de Giusti, parce qu'il est plus près de nous, et parce

que le sujet qu'il a traité touche, en plus d'un point, aux sentimens et aux pensées que Giusti voulait populariser. Parini, en décrivant la vie des riches milanais, a tracé le tableau satirique de son temps. Il a opposé le travail à l'oisiveté, le dévouement à l'égoïsme, le bonheur à l'ennui, et quoique sa parole n'attaque jamais le vice à la manière de Juvénal, quoiqu'il use de l'ironie et de l'hyperbole avec ménagement, la lecture de son poème laisse dans l'esprit une trace profonde. La modération même de son langage ajoute à la puissance de ses railleries. Ni amertume ni exagération, rien qui sente la colère. Parini flétrit la débauche et l'oisiveté, l'égoïsme et la gloutonnerie, sans avoir l'air d'y toucher. Il y a tant d'art et de prévoyance dans l'ordonnance de ses pensées, les images sont assorties avec tant d'habileté, que l'esprit le moins enclin à la satire ne songe pas à se défier du poète. On se trouve amené par une pente insensible à partager son mépris pour l'ennemi qu'il combat et qu'il terrasse en faisant semblant de le flatter, car c'est là le secret de Parini. Chez lui, l'ironie ne marche jamais le visage découvert. Elle se cache sous le masque de la flatterie, et le trait qu'elle lance est d'autant plus sûr, qu'il est imprévu. Parini raconte et décrit, et le simple récit suffit à l'enseignement qu'il se propose. Il n'y a pas dans ses vers une seule parole qu'on puisse accuser de rudesse, pas une image qui effarouche le goût. Ceux mêmes qu'il blesse mortellement, qu'il voue au ridicule, sont obligés de reconnaître son exquise politesse. Aussi je ne m'étonne pas du succès vraiment littéraire, du succès durable obtenu par le poème de Parini. Le matin, le milieu du jour, le soir et la nuit offrent une suite de tableaux où la malice la plus mordante parle toujours le langage de la bonne compagnie. Cette forme de satire n'a rien de commun avec la forme antique; elle appartient tout entière au poète lombard. Il y a, dans cette manière de frapper le vice en le flattant, quelque chose qui ressemble aux caresses d'un chat épiant l'heure de la vengeance; c'est dans la satire une tactique toute nouvelle, et qui ne peut être pratiquée que par un esprit délié.

Cependant je ne voudrais pas laisser croire que j'admire sans réserve le talent de Parini. Sans parler des allusions mythologiques, beaucoup trop nombreuses dans son poème, et dont le nombre s'explique d'ailleurs par le temps où il écrivait, il est permis de blâmer sa prédilection pour la périphrase. On dirait qu'il craint d'appeler les hommes et les choses par leur nom. Malgré l'incontestable habileté qu'il déploie dans le maniement des images, malgré la grace qu'il prodigue dans chacune de ses circonlocutions, on regrette souvent qu'il ne consente pas à parler plus simplement. On aimerait à voir sa pensée s'exprimer dans une langue moins savante, ou du moins à voir la science qu'il possède se produire avec moins d'ostentation. Toute-

fois, malgré la coquetterie fastueuse de son style, Parini occupe une place considérable dans la littérature italienne, et les poètes qui se proposent la satire ne sauraient l'étudier avec trop de soin. Il n'est pas difficile en effet, pour un esprit exercé, de marquer la limite où finit l'usage légitime, où commence l'abus de la périphrase et du style figuré. Quant aux allusions mythologiques, pour les pardonner à Parini, il suffit de se rappeler qu'il achevait son poème neuf ans avant la mort de Voltaire. En Italie comme en France, les poètes, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ne se croyaient pas encore dispensés de placer leur fantaisie sous la protection des dieux de l'Olympe. Ce qu'il faut louer dans Parini, ce qui assure la durée de son nom, c'est la concentration de sa pensée, qui demeure évidente malgré sa prédilection pour la périphrase. Si la forme n'est pas concise, la pensée n'est jamais indécise et flottante. La profusion des ciselures n'entame pas la solidité du métal.

Qu'il y a loin de Parini à Giusti! Le satirique lombard ne livre sa pensée qu'après avoir long-temps cherché l'image qui doit lui servir de vêtement; le satirique toscan, plein de confiance en lui-même, s'abandonne presque toujours à l'improvisation. Il ne semble pas apercevoir la limite qui sépare la vulgarité de la familiarité. La première parole qui se présente, pourvu qu'elle s'accorde avec le rhythme ou fournisse la rime, est à ses yeux une parole poétique. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les poésies de Giusti aient déjà perdu une partie de leur crédit. Cependant ce n'est pas à des causes purement littéraires qu'il faut attribuer l'amoindrissement de sa popularité. Les dernières années de sa vie expliqueraient, aussi bien que le style trop souvent prosaïque de ses poésies, pourquoi Florence prononce son nom aujourd'hui avec moins d'empressement et d'admiration. Giusti, qui pendant plus de quinze ans avait défendu avec ardeur les principes démocratiques, s'était bien attiédi vers la fin de sa vie, quoiqu'il soit mort à quarante ans. Ramené à la foi catholique par les conseils d'un poète illustre, pour ne pas renier son passé, il s'était réfugié dans le silence.

Nommé député en 1848 par Pescia, sa ville natale, il n'a joué aucun rôle dans le parlement toscan. Il assistait aux événemens sans rien faire pour les hâter ou pour les ralentir. Témoin muet, on eût dit qu'il s'étonnait de tout ce qui se passait devant lui. Il n'est pas douteux que ce silence obstiné n'ait entamé sa popularité. Il n'a pas été accusé d'apostasie, puisqu'il n'a pas ouvert la bouche pour combattre la foi politique de sa jeunesse et de son âge mûr; mais son attitude passive ne pouvait être interprétée à sa louange ni par ses admirateurs de la veille, ni par ses nouveaux amis. Il ne se prononçait ni pour l'autorité ni pour la liberté; il n'essayait pas de les concilier : il attendait. Or, dans les assemblées politiques, ceux qui attendent et se taisent sont estimés à

l'égal des momies; ce sont des morts qui regardent les vivans. Il est donc permis de dire que Giusti, par le silence de ses dernières années, s'est condamné à une mort anticipée. Quand il s'est éteint dans les bras du marquis Gino Capponi, il n'était déjà plus que l'ombre de lui-même pour ses condisciples de Pise, pour tous ceux qui l'avaient encouragé de leurs applaudissemens. Étrange manière de comprendre la foi catholique! N'y a-t-il pas dans l'Évangile un principe d'activité, de liberté, qui accepte sans murmure toutes les luttes de la vie politique? La foi catholique ne commande pas le silence et l'inaction : elle enseigne en termes plus précis que la philosophie antique le dogme de la responsabilité. De quelque côté qu'on se range, qu'on désire, qu'on espère le retour du passé, ou qu'on souhaite un ordre nouveau, l'inaction et le silence équivaudront toujours à l'anéantissement de la personne humaine. Laisser faire et laisser dire, se taire et se croiser les bras, ce n'est pas comprendre, ce n'est pas pratiquer la foi catholique; c'est se conduire comme si l'on avait pris pour règle de sa vie les paroles de Ponce-Pilate; c'est dire en face de toute chose qu'on réprouve : Je m'en lave les mains! Ou la responsabilité n'est qu'un vain mot, ou les paroles de Ponce-Pilate sont un blasphème contre la loi morale. S'abstenir au lieu d'agir et de parler, ne rien faire pour le bien, voir le mal sans le combattre ne sera jamais comprendre et pratiquer la foi catholique.

Mais à quoi bon, me dira-t-on, parler si long-temps d'un poète dont le mérite ne justifie pas la popularité? Ne vaudrait-il pas mieux nous entretenir d'un poète éminent, digne de prendre rang dans la glorieuse famille qui commence à Dante et va jusqu'à Manzoni? A mes yeux, cette objection n'est que spécieuse et ne vaut pas la peine d'être réfutée. Il n'est pas moins utile de protester contre les renommées usurpées que de populariser les renommées légitimes. Si j'ai parlé de Giusti, c'est précisément parce qu'il y a dans sa popularité plus d'engouement que de justice. En exposant les motifs de mon opinion, je ne crois pas avoir fait une chose absolument inutile.

GUSTAVE PLANCHE.

DES BANQUES COLONIALES.

La Banque d'Angleterre existait, elle était même florissante, un siècle avant la Banque de France. Dans ses établissemens coloniaux, la race anglo-saxonne a montré partout la même intelligence des besoins et des ressources du crédit. Sur le continent américain, à mesure que les pionniers de la civilisation s'avancent dans l'ouest et font des conquêtes sur le désert, chaque communauté nouvelle fonde une banque, en même temps qu'elle construit une église, qu'elle ouvre une école, et qu'elle jette les fondemens de ses institutions municipales. De 1811 à 1830, cent soixante-trois banques par actions s'élevèrent dans neuf états de l'Union américaine. Au Canada et dans les provinces limitrophes, on en compte aujourd'hui plus de dix, dont une seule, la banque anglaise de l'Amérique du Nord, opère à l'aide d'un capital de 25 millions de francs. Les anciennes colonies à esclaves de l'Angleterre sont dotées de plusieurs banques. L'Inde anglaise, malgré les habitudes invétérées et inébranlables d'une population qui n'admet pas d'autres moyens d'échange que les métaux précieux, a trois banques autorisées, sans parler des banques libres; parmi les banques autorisées, une seule, la banque du Bengale, peut émettre ses billets jusqu'à concurrence d'une somme de 2 millions sterling.

L'Australie elle-même, colonie sortie d'un bagne et où la population d'origine européenne commence à peine à prendre l'essor, compte à peu près autant de banques que la Belgique avec ses quatre millions

et demi d'habitans. Les six banques par actions de ce continent insulaire présentent un capital de 2,300,000 livres sterling (près de 58 millions de francs). Enfin, les îles loniennes, pure étape militaire de la puissance britannique dans la Méditerranée, ont leur banque, et jusque sur le rocher désert et insalubre de Hong-Kong, on prête et l'on escompte au moyen d'un comptoir de la Banque orientale, dont le siége principal est à Bombay.

En regard de cette exubérance du crédit, qui étend à tous les points du monde britannique sa féconde impulsion, nos colonies présentent l'aspect de la plus déplorable indigence. Une tentative faite par la Banque de France pour établir un comptoir à Alger a été interrompue et comme interceptée par la révolution de 1848. Nos anciennes colonies à esclaves n'ont jamais trouvé à emprunter que dans les ports de la métropole. Foudroyées par les décrets du gouvernement provisoire, jetées sans transition du régime de la servitude dans celui de la licence, craignant à la fois pour le travail et pour l'ordre, elles ont besoin plus que jamais, je ne dis pas pour se relever, mais seulement pour vivre, de l'initiative et de l'assistance de la mère-patrie.

L'assemblée constituante attribua aux colonies, en indemnité des esclaves possédés par les colons propriétaires, une rente de 6 millions de francs. Aux termes de la loi, le huitième de la somme afférente aux trois principales colonies, à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Réunion, devait être prélevé pour servir à l'établissement de banques de prêt et d'escompte. On voit que le législateur avait voulu faire tourner à l'amélioration de la culture et au développement du crédit les sacrifices que l'état s'imposait dans l'intérêt de ces possessions lointaines, et qu'il avait travaillé à empêcher l'émigration des propriétaires avec l'émigration des capitaux. La liquidation de l'indemnité n'est pas terminée; mais, en attendant que vienne le moment de distribuer cette manne officielle aux ayant-droit, le gouvernement a jugé possible et opportun de fonder dans les colonies, au moyen du prélèvement stipulé par la loi, les établissemens de crédit qui leur deviennent nécessaires. De là, le projet de loi qui vient d'être présenté à l'assemblée nationale, sous les auspices combinés de M. le ministre de la marine et de M. le ministre des finances. Le projet répond-il à ce qu'on devait attendre de ce double patronage? La science peut-elle en avouer les bases? A-t-on mis à profit les leçons de l'expérience? Fera-t-il, en un mot, plus de bien que de mal aux colonies? Voilà ce qu'il est permis de se demander après une lecture quelque peu attentive.

Le crédit est une grande puissance en matière d'industrie et de commerce; mais il ne tient pas lieu de tout. Il ne crée pas les capitaux d'un souffle de son haleine, et il ne saurait ni développer l'amour du

travail, ni ouvrir à la consommation les débouchés qui lui manquent. Prenant son point d'appui dans les facultés de production que déploient les populations façonnées de longue main à la liberté représentative, le crédit a pu servir à défricher le Nouveau-Monde et à transformer l'ancien; mais on aurait tort d'imaginer que, sur une terre récemment et soudainement dégagée de la servitude, de pareils miracles vont se renouveler, et que l'on relèvera de ses ruines la prospérité de nos colonies sans autre levier que le papier de banque. Voilà pourtant le rôle en quelque sorte providentiel que le gouvernement semble réserver aux banques coloniales, tant est vaste et ambitieux le cadre qu'il leur permet d'embrasser. Le préambule, j'en conviens, affecte des apparences modestes. Point de statuts pour les banques qu'il s'agit de fonder; le projet de loi n'en parle même que par forme de prétérition, et s'en remet presque entièrement à l'arbitraire ministériel du soin d'établir des règles sur lesquelles l'assemblée n'exercera par conséquent aucun contrôle. M. le ministre des finances se borne à demander l'autorisation d'émettre 320,000 fr. de rentes, qui doivent servir de capital aux banques de prêt et d'escompte à instituer dans les colonies.

Les principes sur lesquels reposeront ces établissements, en admettant que l'assemblée nationale y souscrive, peuvent s'induire de divers articles du projet : l'on apprend ainsi que les banques coloniales ne se borneront pas à prêter sur billets de commerce, ni sur matières d'or et d'argent ou sur effets publics, mais qu'elles étendront encore leurs opérations aux prêts sur récoltes. Cela ressort des articles 4 et 5, dont l'un transforme les entrepôts de douanes en magasins publics pour les marchandises affectées à des nantissemens, et dont l'autre charge les receveurs de l'enregistrement de tenir un registre public pour la transcription des actes d'engagement ou d'aliénation des récoltes pendantes. L'article 2 du projet, qui règle l'émission de la monnaie fiduciaire dans les colonies, est conçu en termes plus directs et plus impératifs. Le principe de l'unité de la circulation en fait la base. « Chacune de ces banques, dit le texte, est autorisée, à l'exclusion de tous autres établissemens, à émettre dans chacune des colonies où elle est instituée, des billets de 500, de 100, de 20 et de 5 francs. Ces billets seront remboursables à vue au siége des établissemens des banques. Ils seront reçus comme monnaie légale, dans l'étendue de chaque colonie, par les caisses publiques ainsi que par les particuliers. Leur quotité en circulation ne peut jamais excéder le double de l'encaisse métallique appartenant à la banque. »

On voit que les combinaisons proposées par les deux ministres, tout en rendant hommage à quelques-uns des principes que l'expérience a consacrés en cette matière, reproduisent aussi les désastreuses erreurs

qui ont amené la chute de tant d'établissemens de banque en Angleterre, dans l'Inde et aux États-Unis. Et d'abord, où sont les associations auxquelles il s'agit de confier le privilége de défrayer la circulation locale? Qu'on nous montre les hommes capables de diriger ces difficiles entreprises, les intérêts qui s'y font représenter et les capitaux volontairement engagés. L'état peut investir une banque qui existe déjà, ou qui se forme, du droit d'émettre du papier qui aura cours de monnaie, mais il ne lui appartient pas de créer un établissement de banque. L'état n'a pas qualité pour faire le prêt et l'escompte et pour s'ériger en marchand d'argent.

Aux termes du projet, le capital des banques coloniales se composera de 320,000 francs de rentes, dont 100,000 sont attribués à la Martinique, 100,000 à la Guadeloupe, 100,000 à la Réunion et 20,000 à la Guyane. Supposons ces rentes réalisées au cours du jour, la banque locale, dans chacune des trois colonies insulaires, disposera d'un capital d'environ 1,900,000 francs, et, en admettant qu'elle l'ait converti en espèces métalliques, elle pourra émettre pour 3,800,000 francs de billets. Quand on considère que, sans parler des transactions intérieures, le commerce d'importation et d'exportation représentait, avant février 1848, pour chacune des Antilles, une moyenne annuelle d'environ 40 millions, il est difficile de croire que le dixième de cette somme, en espèces ou en billets, puisse alimenter la circulation.

Aux objections tirées de l'insuffisance du capital il faut ajouter celles que soulèvera infailliblement la nature exclusive de cette dotation, empruntée à l'indemnité coloniale. Je sais bien que, sans le prélèvement des 320,000 francs de rentes, l'établissement des banques de circulation deviendrait matériellement impossible; j'accorde que l'on ne peut faire un meilleur emploi des capitaux qui représentent la rançon de la liberté; je constate que cette contribution forcée, étant levée sur les sommes dont l'état se reconnaît débiteur et devant servir à la prospérité des colonies, constitue, pour l'inauguration du crédit colonial, un apport essentiel et légitime. L'édifice n'en restera pas moins inachevé; la machine ne sera mise en mouvement que lorsque ce capital se grossira de contributions volontaires et qu'une association librement formée groupera des intérêts importans et nombreux autour de l'œuvre que le gouvernement semble vouloir improviser. Tout établissement de crédit, pour obtenir quelques chances de succès et de durée, doit avoir des racines dans le pays. Une banque ne s'administre pas par des fonctionnaires; elle doit prendre ses officiers dans les rangs du commerce et de l'industrie qui la font vivre. Qui peut-on placer à la tête d'un comptoir d'escompte, si ce n'est les hommes qui, mêlés eux-mêmes aux affaires commerciales, connaissent suffisamment la valeur

de chaque signature, pour admettre les commerçans solvables et pour exclure ceux qui ne le sont pas? Lorsque la Banque de France, par déférence pour le vœu du gouvernement et des populations, résolut de fonder un comptoir à Alger, elle stipula que les sept dixièmes du capital seraient fournis par des actionnaires nouveaux intéressés au commerce de cette colonie. Son apport, représentant en quelque sorte l'intérêt général ou métropolitain, ne devait pas excéder 3 millions de francs. Renversons la proposition, pour tenir compte de l'état de la société aux Antilles, et disons que si le fonds de l'indemnité coloniale contribue au capital de chaque banque de circulation pour une somme de 100,000 francs de rentes, une somme d'au moins 40,000 francs de rentes devrait former le contingent des associés volontaires. Ce serait une tache originelle et une cause de faiblesse pour le crédit de ces établissemens, si l'on pouvait alléguer qu'ils n'ont d'actionnaires que par ordre et qu'ils tiennent tout ce qu'ils sont de la loi.

Une banque ainsi constituée, opérant sur un capital d'environ 2,660,000 fr., avec la faculté de porter ses émissions à un chiffre de 5,320,000 fr., serait, dans les colonies, un instrument de crédit très efficace. Le projet pourvoit du reste à toutes les éventualités, en limitant la circulation du papier au double de la réserve en espèces. C'est encore une disposition très prudente et très rationnelle à la fois que celle qui donne un cours légal aux billets. La qualité de monnaie légale imprimée aux billets de banque ne fait pas violence, on le sait, aux transactions commerciales, car il est toujours loisible à celui qui a reçu une promesse de la banque de l'échanger, si cela lui convient, contre des espèces métalliques, la banque opérant ce remboursement à toute heure et à bureau ouvert. Le cours légal n'a rien de commun avec le cours forcé : celui-ci imprime au papier de banque une valeur arbitraire; celui-là se borne à constater, sous une forme authentique, une valeur que la faculté d'échange maintient nécessairement à son niveau. Ce régime, qui est celui de la banque d'Angleterre, conviendrait certainement à la Banque de France, à laquelle on n'a pas cru devoir l'accorder, et qui ne le demande pas, moins par raison que par un sentiment mal placé d'amour-propre; il semble, à plus forte raison, être de rigueur dans les colonies. Comment naturaliser dans un pays neuf l'usage du papier de crédit, si le trésor colonial, qui est le principal intermédiaire de la circulation, ne donne pas, en l'acceptant au pair de l'argent, l'impulsion et l'exemple?

La division des coupures est une difficulté plus sérieuse et qui partage plus radicalement les esprits. La banque d'Angleterre, on le sait, n'en émet pas au-dessous de 5 livres sterling. Il a fallu une révolution et à la suite le monopole des émissions pour décider la Banque de

France à délivrer des billets de 100 francs, qu'elle distribue encore aujourd'hui d'une main avare. Des coupures inférieures ne conviendraient qu'à une société pauvre, ou dans laquelle la mauvaise gestion des finances aurait porté le désordre; en tout cas, elles tendent à expulser de la circulation les métaux précieux. Sans remonter aux assignats et pour chercher nos exemples hors de la France, on peut rappeler que le papier est à peu près l'unique agent de la circulation en Russie, et qu'il s'y trouve réduit au cinquième de sa valeur primitive. Quant à l'Autriche, la monnaie de chiffons (*rag-money*), comme on l'appelle en Angleterre, a tellement raréfié le numéraire métallique, qu'il a fallu faire descendre les émissions aux plus minimes appoints et jusqu'à remplacer la monnaie de billon. Les billets d'un florin n'ont pas suffi : on a commencé par les couper en quatre et par se servir des parcelles; en ce moment, on a des billets de 3 *kreutzer*. Le contre-coup de cette diffusion de la monnaie fiduciaire a été une baisse de 50 pour 100 dans la valeur.

En présence de ces fautes aussitôt punies que commises, le gouvernement propose d'émettre, dans les colonies, des billets de 20 et même de 5 francs. Que pourrait-il faire de mieux, s'il voulait en bannir la monnaie métallique? La plus faible de ces coupures ne figurait pas dans le projet primitif du gouvernement. C'est le conseil d'état, suivant une déclaration qui a trouvé place dans l'exposé des motifs, qui a cru devoir consacrer, à la demande des intéressés, une pareille déviation des principes. Quelles sont cependant les circonstances locales et exceptionnelles dont on se prévaut pour justifier la conclusion du conseil d'état? « Le travail, dit l'exposé des motifs, de gratuit qu'il était, est devenu salarié. Cette transformation nécessite à chaque mois, à chaque semaine, des paiemens fractionnaires que le grand nombre des bras attachés aux exploitations coloniales rend très multipliés. D'un autre côté, une des conséquences du régime économique des colonies, c'est d'y maintenir une rareté presque constante de numéraire; les colons demandent donc avec instance que les institutions de crédit qu'il s'agit de leur accorder mettent à leur disposition un instrument de circulation de valeur assez réduite pour leur permettre de faire face à leur besoin le plus considérable. Un fait pratique d'une grande portée paraît justifier leur insistance sur ce point. Au plus fort de la crise qu'ont fait naître aux colonies les événemens de février, des caisses de prêts sur dépôt de denrées ont été créées aux Antilles. Celle de la Guadeloupe a surtout reçu un développement assez considérable, et a rendu de véritables services au commerce local. Or, pendant que les plus fortes coupures du papier émis par la caisse, quoique peu nombreuses, se maintenaient avec peine dans la circulation, les plus faibles, qui

étaient beaucoup plus multipliées, ont toujours été recherchées avec tant de faveur, qu'elles ont été parfois l'objet d'une prime (les coupures de la Guadeloupe sont de 1,000, 500, 100, 50, 10 et 5 francs). Ce papier, parfaitement accueilli par la population noire, est tout-à-fait entré dans ses habitudes, et il n'y a pas d'éducation à faire sur ce point. »

Nous admettons sans difficulté les dispositions que peut avoir la population noire à se familiariser avec l'usage du papier de banque. Ce n'est pas la crédulité, c'est bien plutôt l'esprit d'examen qui manque aux peuples enfans. Pourquoi d'ailleurs les noirs refuseraient-ils les billets de crédit, tant que ces billets, grace à la confiance générale, conservent la même valeur que l'argent? Cette race n'a pour les métaux précieux aucune superstition qui l'éloigne de tout autre moyen d'échange. Elle adopterait certainement le papier de banque aux Antilles, de même que dans certaines régions de l'Afrique elle adopte, en guise de monnaie, le fer ou les toiles de coton. Il est évident encore qu'à valeur égale, le papier sera préféré à l'argent, parce qu'il rend les paiemens et le transport des valeurs plus faciles; et parmi les coupures, les petites obtiendront toujours la préférence sur les grandes, à cause de la possibilité de fractionner et d'échelonner les comptes. Le même phénomène se produit, dans les métaux précieux, pour les pièces de menue monnaie. Cependant toutes ces questions ne se décident pas par le penchant des parties prenantes; ce qu'il faut considérer avant tout, c'est l'intérêt du commerce et de la circulation.

Sans doute, les petites coupures sont commodes principalement aux médiocres fortunes : elles pénètrent très avant dans la circulation et n'en sortent pas à moins d'un danger ou d'une panique; mais aussi, la panique venant à se manifester, tous les détenteurs assiégeront à la fois les guichets de la banque, demandant le remboursement de leurs billets. Le discrédit deviendra plus général, plus irrésistible et plus profond au moindre souffle de l'orage. Le mécontentement se changera bien vite en émeute, et l'alarme en panique. Les moindres émotions des porteurs deviendront pour la circulation un arrêt et un germe de mort. Le papier de banque ne circule avec sécurité que lorsqu'il va surtout aux détenteurs qui ne sont pas tout-à-fait à la merci des événemens et sous la pression du besoin. Le crédit est certainement une affaire d'opinion; cependant on ne peut pas le livrer au hasard des convictions les plus ignorantes et des impressions les plus éphémères.

Avant l'émancipation des esclaves, la propriété n'étant pas divisée dans les colonies, les ouvriers ne recevant pas de salaire, et les transactions ne s'opérant que sur des sommes importantes, la circulation pouvait plus aisément se passer de petites coupures soit en papier,

soit en métal. La transformation qui s'est accomplie dans l'état social doit s'étendre, j'en conviens, aux opérations de l'industrie et du commerce. La nécessité de salarier les cultivateurs et de fractionner les paiemens entraîne l'adoption d'une monnaie qui se prête à ces nouveaux usages. Si les espèces d'argent n'avaient pas cours dans telle ou telle de nos colonies, il faudrait les y introduire; il n'y a pas évidemment place dans ces contrées relativement pauvres pour l'emploi de la monnaie d'or.

Est-ce là une raison pour faire descendre les coupures des billets de banque jusqu'à la limite de 10 et même de 5 francs? On remarquera que la condition des Antilles aujourd'hui ne diffère pas essentiellement de celle des autres pays libres. Les planteurs ont à payer par semaine, par quinzaine ou par mois, les journées des cultivateurs noirs, absolument comme on paie en Europe les journées des ouvriers dans les manufactures, ou dans les campagnes celles des paysans. Qui a jamais songé cependant à payer en Angleterre ou en France la journée de l'ouvrier ou celle du paysan en billets de banque?

Le papier de banque est destiné à représenter par ses coupures les sommes qui ne pourraient pas être payées commodément en monnaie d'or ou d'argent. Dans toute circulation bien réglée, les espèces métalliques ne forment plus que l'appoint des gros paiemens, et les petits paiemens restent leur principal domaine. Quand vous faites circuler des billets de 100 francs, il est clair que les espèces d'or et d'argent sont reléguées dans les régions inférieures à ce chiffre. Si vous faites descendre les coupures à 50, à 20 et même à 5 fr., vous rétrécissez d'autant le champ des métaux précieux; la monnaie d'argent est alors réduite au rôle de billon. C'est ce qui arrive dans l'Amérique du Sud, où nos pièces de 1 fr. et de 50 cent. commencent à supplanter la piastre espagnole.

Par une conséquence directe du système colonial, le numéraire tend naturellement à sortir des Antilles pour aller solder dans les centres commerciaux du continent américain les denrées qu'elles reçoivent, sans pouvoir effectuer les retours en marchandises. L'exposé des motifs prétend remédier à cette irrégularité des transactions par l'émission des coupures de 5 fr. Ce serait bien, si les étrangers qui vendent de la farine à nos colonies voulaient recevoir de la monnaie de papier en échange; mais, comme il est de l'essence du papier de banque de ne pas franchir la frontière, et comme il n'a cours que dans les limites du privilége, en abaissant les coupures, on ne ferait qu'accélérer l'émigration des métaux précieux. Les pièces de 5 francs, étant supplantées par les billets de même valeur, disparaîtraient de la circulation en quelques semaines. Il arriverait aux Antilles ce qui est arrivé en Écosse,

en Russie et en Autriche : la même cause produirait certainement les mêmes effets.

Le gouvernement se flatte de contenir cette tendance en ralentissant et en mesurant avec parcimonie l'introduction du papier de banque. Il ne s'agit, suivant l'exposé des motifs, que de venir en aide à la circulation et d'en combler le déficit. C'est là un raisonnement de pure théorie. Puisque l'utilité dont est le numéraire aux colonies n'a pas fourni une prime suffisante pour l'y retenir, en donnant un suppléant ou un substitut à la monnaie métallique, on ne fera que diminuer la résistance que rencontre l'exportation. Tous ceux qui auront des billets trouveront moins d'inconvéniens que par le passé à se séparer de leur or ou de leur argent. Si la somme des billets circulans devient insuffisante, on sera bientôt amené à l'accroître. Alors la révolution sera complète. Il y aura deux monnaies : le papier, pour la circulation intérieure, et les espèces, pour solder les comptes avec l'étranger.

Je conçois qu'au point de vue commercial on regrette de ne pas voir les colonies solder, avec les produits de leur sol ou de leur industrie, les importations qu'elles reçoivent. La production coloniale et par suite la prospérité de ces contrées s'accroîtraient, si les colons pouvaient opérer des retours en marchandises. Dans les relations du commerce, le change tourne nécessairement contre les places qui n'ont que du numéraire à expédier en paiement de leurs achats au dehors; mais, à prendre l'exportation des espèces métalliques à un point de vue plus général, je ne comprends pas bien pourquoi les nations y feraient obstacle.

Le numéraire est, à beaucoup d'égards, une marchandise qui doit pouvoir, comme toutes les autres, chercher librement le marché qui lui convient. L'importation et l'exportation des métaux précieux obéissent à des courans que les circonstances déterminent. Londres est le grand marché de l'or en Europe, et Paris le principal marché d'argent. Changera-t-on arbitrairement cette direction que le commerce a prise? Empêchera-t-on que les métaux affluent dans les grands centres où ils trouvent à point nommé des acheteurs? L'argent importé annuellement en France excède les besoins de la circulation dans une proportion notable. Une partie de cet excédant s'écoule vers l'Italie, vers la Suisse et vers l'Allemagne. Nous monnayons des espèces d'argent pour l'Europe entière. Faudrait-il s'effrayer outre mesure, si quelques centaines de milliers de francs étaient chaque année expédiées aux Antilles pour se répandre de là sur le continent américain, qui est la source principale d'où s'épanchent à grands flots sur l'Europe les métaux précieux tels que l'or et l'argent?

Toutes choses égales, un pays fait bien assez pour conserver sa pro-

vision de numéraire, quand il n'élève pas sur ses frontières des douanes qui arrêtent ou qui gênent ses relations commerciales avec l'étranger, et quand il ne livre pas au papier de banque le terrain qui appartient naturellement aux espèces métalliques. En tenant compte de l'état des colonies, si la Banque de France émet dans la métropole des billets de 100 francs, on pourrait faire descendre à 50 francs la plus petite coupure des banques coloniales. Aller au-delà, ce serait exclure de la circulation les métaux précieux et tomber dans les inconvéniens du papier-monnaie.

Le projet de loi, qui invente une constitution si étrange et si incomplète pour les banques coloniales, et qui les rattache, par le caractère de leurs émissions, à ces conceptions chimériques dont les débats de l'assemblée constituante ont trop souvent retenti dans le cours de 1848, l'année aux aventures, donne un tour encore plus extraordinaire aux opérations des banques une fois établies. Ces établissemens de crédit, tels qu'on les propose, ont un caractère vraiment universel; ils réunissent les attributions des comptoirs d'escompte avec celles des institutions de prêt sur nantissement; on les charge même d'avancer de l'argent sur des gages à venir et d'escompter des espérances. Ils ont une façade tournée vers le royaume des songes, une autre vers la plus pauvre réalité.

Le prêt sur récoltes est la combinaison principale du projet. L'exposé des motifs y voit même toute la banque coloniale. « Si cette combinaison ne se réalise pas, nous dit-on, cette institution ne sera pas seulement une dangereuse superfluité; l'opinion publique dira encore aux colonies qu'elle est une iniquité. »

L'auteur de l'exposé n'a pas pris garde, il faut le croire, aux conséquences de ce raisonnement poussé à l'extrême. Si les banques dans les colonies ne doivent pas avoir d'autre effet utile que le prêt sur récoltes, et si le prêt sur récoltes présente des chances tellement aléatoires que l'établissement qui voudrait les courir n'aurait peut-être pas devant lui deux années d'existence, le projet de loi, tout projet conçu dans l'intérêt du crédit colonial, va se trouver irrévocablement condamné par avance.

Mais non, l'on a beau dire que le commerce colonial « est et doit être un commerce d'échanges; » les relations commerciales, quand elles descendraient à ce genre de trafic, supposent encore une mesure des valeurs qui est l'argent, et en outre les transactions, ne s'opérant pas au comptant, exigent toutes les ressources du crédit que le progrès industriel amène à sa suite. Nos colonies ne se passeront, pas plus que la métropole, de lettres de change, de billets à ordre, de traites et d'établissemens qui les escomptent. Partout où il y a production, les produits donnent lieu à des ventes et à des achats. L'agriculture ap-

pelle le commerce, et le commerce donne naissance au crédit. Aucun de ces élémens n'est parasite ou superflu, et ils s'engendrent l'un l'autre.

L'exposé des motifs prétend encore que le capital des banques est celui des planteurs, et qu'escompter la signature du commerçant, sans escompter aussi celle du planteur, ou n'escompter celle-ci que moyennant l'adjonction de celle-là, ce serait créer une situation qui manquerait d'équité; mais les banques peuvent prêter aux planteurs sans avancer leur argent sur la garantie fort chanceuse des récoltes. En exigeant plusieurs signatures pour admettre les effets à l'escompte, les banques n'exigeront pas que les signataires soient nécessairement adonnés au commerce plutôt qu'à l'agriculture ou à l'industrie. Laissons donc de côté les catégories, et ne mêlons pas à une question de crédit de vaines distinctions de personnes. C'est l'intérêt des planteurs, dont on affecte les capitaux à fonder des banques, que ces établissemens soient dirigés par des règles sévères, et qu'ils commandent la confiance par leur solidité. A un autre point de vue, ils ont tout à gagner à ce que le crédit se développe, quelles que doivent être les personnes ou les professions qui en recevront les premiers bienfaits. Le crédit rayonne du point central où il se forme. Quand les commerçans empruntent à 4 ou à 5 pour 100, les propriétaires ne sont pas bien loin d'obtenir de l'argent au même taux.

Les banques, pour rester fidèles au principe de leur institution, ne doivent pas prêter à longue échéance. Les billets qu'elles émettent ne font office de monnaie qu'à condition d'être remboursables à toute heure. Et, afin de se trouver toujours prêtes à rembourser tous les billets qui peuvent leur être présentés, les banques doivent se refuser aux placemens qui affaiblissent, par la longueur du terme, la disponibilité de leur capital. Ce n'est pas assez qu'elles gardent incessamment une forte réserve en numéraire, il faut encore que la partie du capital qu'elles engagent soit représentée par des valeurs réalisables ou d'une échéance peu éloignée. Il n'y a de sécurité, il n'y a de crédit qu'à ces conditions élémentaires.

Les banques ne peuvent pas prêter à long terme; mais, de tous les prêts à long terme, les avances sur garantie de récoltes seraient les plus désastreux. Je sais bien que le projet entoure ces transactions de formes solennelles, j'ai lu encore dans l'exposé des motifs que l'importance des prêts serait limitée à la moitié de la valeur présumée du gage; mais quelle précaution aura la vertu de garantir la réalité du gage lui-même?

La récolte du sucre aux Antilles n'est pas exposée seulement aux mêmes accidens atmosphériques qui peuvent affaiblir en Europe le rendement des moissons. Indépendamment de ces pertes partielles qu'amènent la sécheresse ou l'humidité, la grêle ou les ravages des

insectes, et contre lesquelles la prévoyance des propriétaires a des ressources, des ouragans, comme on n'en connaît pas sur le continent de l'Europe, rasent les récoltes, détruisent les usines, et laissent trop souvent les colons à peu près ruinés. Pour des cas semblables, il vaudrait mieux avoir prêté par hypothèque sur la propriété du sol, qui a toujours une valeur quelconque, que d'avoir pris en nantissement une valeur incertaine dans tous les cas, et qui, lorsqu'elle est frappée, périt quelquefois tout entière.

Il est de l'essence du prêt sur nantissement d'effacer plus ou moins ce que j'appellerai la personnalité du crédit. Qu'on ne parle donc point ici de la facilité avec laquelle, dans l'enceinte de sa juridiction, chaque établissement discernerait les planteurs solvables de ceux qui ne mériteraient pas la même confiance. Du moment où les banques prêteraient sur récoltes, elles considéreraient non la personne, mais le gage. Tout planteur, pour peu qu'il eût une récolte sur pied à engager ou à vendre, présenterait des titres égaux; la banque n'aurait pas de motif pour refuser aux uns ce qu'elle aurait accordé aux autres. Ce serait, quoique sous une forme indirecte, établir bien réellement le droit au crédit.

D'où viennent cependant les défauts, disons mieux, les énormités du projet? Ce n'est pas assurément de gaieté de cœur que deux ministres, dont l'un est versé dans la science financière et dont l'autre connaît les colonies, ont dressé un plan que ne peut avouer ni la théorie ni l'expérience. Il y a là, on ne peut le nier, un excès de zèle et une illusion d'optique. On a voulu tout faire à la fois et concentrer dans un seul établissement de crédit les attributions les plus différentes. On a cru que, dans un siècle où le succès de toutes les combinaisons financières tient à la division du travail, l'on pouvait impunément ériger les banques coloniales en une sorte de moteur à titre universel du commerce, de l'agriculture et de l'industrie.

Renversons le problème. Divisons entre plusieurs établissemens les attributions que le projet de loi accumule, et l'organisation du crédit dans les colonies va devenir possible. Il n'est pas nécessaire que les banques coloniales, qui opèrent sur un terrain neuf, acquièrent les proportions par lesquelles le crédit fiduciaire se signale dans les contrées plus anciennement civilisées. Sur les 750,000 francs de rentes réservées par la loi d'indemnité aux institutions de cette nature, 320,000 fr. de rentes sont attribués aux banques. Il reste 430,000 fr. de rentes, qui peuvent servir à doter des associations de crédit foncier.

Supposez une dotation de 125,000 francs de rentes pour chaque banque foncière dans les Antilles. Que les associés volontaires y ajoutent un apport de 50,000 francs de rentes, et ces forces combinées re-

présenteront, la rente étant réalisée au taux de 95 francs, un capital de 3,325,000 francs. Une association de crédit, qui aurait pour levier un capital d'environ 3 millions et demi, prêtant sur hypothèque, et prêtant aux planteurs, non pas comme en France pour acheter de la terre, mais bien pour améliorer l'exploitation et pour entretenir le fonds de roulement, rendrait certainement les plus grands services. Aujourd'hui, lorsque les planteurs empruntent sur consignation aux négocians ou aux capitalistes de nos ports de mer, l'emprunt étant remboursable en bloc, le remboursement devient presque toujours impossible. Si l'expropriation était facile, une grande partie des propriétés coloniales aurait aujourd'hui changé de mains.

Quand les planteurs emprunteront à une banque foncière, l'emprunt, devant être remboursé par voie d'amortissement et sous la forme d'annuités successives, ne pourra jamais devenir une charge ni un embarras. L'association prêtera aux planteurs, non pas comme propriétaires, mais comme fermiers, et ceux-ci retrouveront aisément sur leurs revenus, s'ils administrent avec économie, de quoi servir les intérêts et l'amortissement des capitaux qui auront porté dans leur exploitation l'activité et l'aisance.

Les institutions de crédit foncier conviennent bien mieux encore que les banques de prêt et d'escompte à l'enfance des sociétés. Les associations territoriales ont pris naissance en Silésie et en Pologne, chez des peuples qui n'avaient encore ni industrie ni commerce. Aujourd'hui ces institutions prospèrent; elles se sont répandues de là en Allemagne, et leurs lettres de gage sont cotées sur les marchés publics comme les titres de rente émis par les divers états. Le crédit foncier devrait naître avant tout autre, car il est en quelque sorte élémentaire; il repose principalement sur un gage, et il dispense d'étudier, au point de vue de la solvabilité personnelle, la situation de l'emprunteur.

Les institutions de crédit foncier sont donc indispensables aux colonies. C'est au gouvernement qui a la dotation dans ses mains à prendre l'initiative. En attendant, la commission de l'assemblée qui examine le projet des banques coloniales fera sagement de le ramener aux règles qu'il aurait dû observer et de le renfermer dans les limites qu'il n'aurait pas dû franchir : il y a quelque chose de pire que l'absence du crédit, c'est le crédit reposant sur des bases sans solidité et livré aux aventures.

LÉON FAUCHER.

POÉSIES.

I.

L'HIVER.

Vers la forêt, là-bas, à mi-coteau,
Quand le brouillard s'entr'ouvre et s'illumine,
Je vois, plié dans son neigeux manteau,
Un lent vieillard qui vers nous s'achemine.

Les noirs rameaux que brise un vent du nord
Autour de lui pleuvent comme des flèches;
D'un pied pesant foulant les feuilles sèches,
Il vient, courbé sous son faix de bois mort.

Chênes si verts, aubépine si blanche,
Si pleins de fleurs et d'oiseaux familiers!...
Par la forêt, le verger, les halliers,
Il a glané son fagot branche à branche.

Il en a pris au tronc où fut gravé
Un chiffre encor souriant sur le hêtre,
Où, dans le nid, fut pour elle enlevé
Le gai pinson qui chante à sa fenêtre;

La branche aussi d'où l'amant fit pleuvoir
Sur un cou blanc les vermeilles cerises,
Et celle encor du saule à feuilles grises
Qu'il écarta sur son bain pour l'y voir;

Et les rameaux du bois plus solitaire
Où tant de mousse invite à reposer,

Sous le rocher qui garde avec mystère
L'écho furtif de leur premier baiser!

A pas rêveurs le vieillard nous apporte
Son lourd faisceau dont il aime le poids;
Du chaume antique il a franchi la porte.
Sur les chenets il a rangé le bois.

Là, chaque brin du fagot qu'il ménage
Flambe à son tour et fait durer le feu...
Débris ardent des trésors d'un autre âge,
Vous pouvez seuls le rajeunir un peu.

Assis dans l'âtre en sa robe de laine,
Il tend ses doigts vers les rouges tisons;
Sur le chenet tiédit sa tasse pleine
D'un vin gardé des fertiles saisons.

Du doux brasier son cœur ressent le charme;
La séve encor monte à ses yeux taris;
De ses cils blancs éclairés d'un souris
Jusqu'à sa main roule une grosse larme.

Brûlez, rameaux des buissons printaniers,
Débris de fleurs amassés en relique;
A votre feu pâle et mélancolique
De ses soupirs réchauffez les derniers.

Chers souvenirs de la forêt secrète,
Bois sec et noir, jadis bouquet vermeil,
Au vieil Hiver, donnez, dans sa retraite,
Quelques tisons à défaut de soleil!

II.

UNE VOIX DANS L'HERBE.

Voix des torrens, des mers, dominant toute voix,
Pins au large murmure,
Vous ne dites pas tout, grandes eaux et grands bois,
Ce que sent la nature.

Vous n'exhalez pas seuls, ô vastes instrumens,
Ses accords gais ou mornes;
Vous ne faites pas seuls, en vos gémissemens,
Parler l'être sans bornes.

Vous ne dites pas seuls les mots révélateurs
D'un invisible monde;
L'ame éclate à travers de plus humbles chanteurs,
Une ame aussi profonde!

Le filet d'eau caché sous l'herbe, le buisson,
La touffe de bruyère,
L'épi, le brin de mousse, ont aussi leur chanson,
Ont aussi leur prière.

Bruit de la goutte d'eau monotone et plaintif,
Cri des feuilles froissées,
Où, seul, trouve un accent le poète attentif
Aux choses délaissées;

Murmure inaperçu du brin d'herbe odorant
Qui tremble à ma fenêtre,
Tu sors, comme les voix du chêne et du torrent,
Des entrailles de l'être!

Tu parles d'infini comme sur les sommets
L'orgue des bois immenses
Qui commencent aussi, sans l'achever jamais,
L'accord que tu commences.

Ainsi vous, cœurs perdus dans l'ombre et dans l'oubli,
Cœurs muets pour la foule,
Filet d'eau sous la pierre ou l'herbe enseveli,
Brin de mousse qu'on foule,

L'harmonie est en vous, l'accord triste ou joyeux,
Et qui bien vous écoute
Distingue avec amour le flot mystérieux
Qui filtre goutte à goutte.

Ce soupir contenu qui s'exhale à regret
N'en est pas moins sublime;
C'est un monde profond autant qu'il est secret
Que ce murmure exprime.

Mais, pour l'entendre, il faut, vers l'humble voix penché,
Dans un lieu solitaire,
Comme vers le ruisseau sous ces glaçons caché,
S'arrêter et se taire.

Or, le sage, écoutant, loin du monde moqueur,
Dieu dans la moindre brise,

Saisit pour son clavier et garde dans son cœur
Tous ces bruits qu'on méprise;
Car tous, là-haut, soupirs exhalés sans témoin
Du brin d'herbe ou du hêtre,
Pour l'éternel concert, avec le même soin,
Sont notés par le maître!

III.

ENTRE DEUX ORAGES.

La trombe éclate, il grêle sur mon champ;
Adieu mes blés, mes roses que je pleure!
La foudre encor va tomber tout à l'heure;
Un tourbillon s'amoncelle au couchant.

Dans tout le ciel se heurtent les nuages;
Celui-là passe, un plus sombre le suit...
Voilà pourtant qu'un peu d'azur nous luit,
Un rayon d'or glisse entre deux orages.

Charmant rayon, tu pourrais décevoir
Un cœur plus neuf et plus ardent à vivre!
Moi je sais bien que l'éclair va te suivre
Et qu'il pleuvra... peut-être jusqu'au soir.

Oui, je vois trop ce que le sort prépare.
Salut pourtant, sourire mensonger!
Entre deux nuits que ta clarté sépare
Je me réchauffe à ton feu passager.

Sans m'abuser, espoir, plus qu'un vain rêve,
Caresse un peu mes rosiers défleuris;
Rayon menteur, tu n'es rien qu'une trêve,
Mais je respire au moins quand tu souris.

Luis donc, espoir, montre à l'ame une route
Par ce sillon ouvert sur un ciel bleu;
Mon cœur te doit, dans la nuit de son doute,
Tout ce qu'il sait du soleil et de Dieu.

VICTOR DE LAPRADE.

LE CHRISTIANISME

RÉVOLUTIONNAIRE.

I. — *L'Enseignement du Peuple*, par M. E. Quinet.
II. — *Lettres sur le Christianisme et le Socialisme*, par M. Pierre Leroux.

Un des caractères les plus saillans et les plus étranges des années qui ont précédé la révolution de février, il faut l'avouer à la confusion de notre frivolité athénienne, c'est une incurie à peu près universelle sur notre véritable état moral, c'est une sécurité trompeuse au milieu des courans d'opinions factices qui se formaient, au milieu des doctrines, des passions et des systèmes qui nouaient autour de nous la plus redoutable conjuration. Il arrivait alors ce qui arrive fréquemment dans les intervalles de repos laissés par les révolutions : c'est que, l'esprit révolutionnaire ayant quitté la rue et désarmant en quelque sorte, on le redoutait moins; on cessait d'avoir présens ses vices hideux et les extrémités qu'il enfante; on lui savait presque gré véritablement de ne point tout bouleverser et de se borner à réclamer, avec de gros mots sans doute, mais sans autre violence, la capitulation morale et progressive de la société. L'esprit révolutionnaire n'était point dans nos rues, il est vrai : il prenait pour le moment la figure d'un roman humanitaire, d'une théorie sociale ou de quelque déclamation apocalyptique, quand il n'était pas plus simplement cette vertueuse et taquine opposition, si bien dressée à son rôle d'obstacle permanent et si habile à prédire les catastrophes qu'elle prépare. Sa propagande descendait sous nos yeux dans l'ame du peuple pour aigrir sa misère, enflammer ses convoitises et légitimer ses haines. Il spéculait sur

nos illusions comme sur nos dérèglemens d'intelligence, et s'allait loger même chez ceux qui, mieux avertis, l'eussent combattu de plus près. Nous avons vu d'honnêtes magistrats prendre au sérieux les merveilleuses élucubrations philanthropiques de M. Sue et de fortes têtes souscrire au phalanstère dans l'intérêt du progrès pacifique; nous avons vu une génération tout entière suspendue à des lèvres, par malheur éloquentes, occupées à démontrer l'insupportable ennui du mariage et du bonheur privé; nous avons vu de mystiques hallucinations sur la perfectibilité indéfinie honorées comme des élans généreux de l'intelligence; nous avons vu enfin l'art de Tacite devenir l'instrument avili des réhabilitations révolutionnaires et le goût public se complaire à ces coupables caprices.

Quand vint février, nous étions en train de nous raccommoder avec Robespierre et de retrouver en lui l'homme vertueux et le profond politique; nous mettions la révolution en romans et en tableaux de genre : au fond, c'est ma pensée, il y avait en nous plus de témérité imprévoyante et de fatuité aventureuse que de dépravation réelle. C'est le défaut des sociétés gâtées par le succès, et qui se croient tout permis parce qu'elles se croient sûres de vivre : elles se laissent aller à n'apprécier qu'un côté du désordre, — le côté matériel; elles oublient que la lutte virile est la condition normale des sociétés qui veulent rester maîtresses d'elles-mêmes, que toute fantaisie comme toute faiblesse dans l'ordre moral et dans l'ordre intellectuel se paie souvent du plus pur sang des hommes, et qu'il est insensé, sous le prétexte de dissidences secondaires ou d'une tolérance qui n'est qu'un piége, d'entrer en complicité avec l'ennemi. Qu'est-il arrivé en effet? C'est que toutes ces choses qu'on supposait purement imaginaires, et qui flottaient comme des rêves fiévreux dans notre atmosphère échauffée, ont pris corps et ont vécu, hélas! de notre vie la plus réelle, qu'on croyait pourtant bien avoir mise à l'abri des irruptions. Le plus populaire de nos romans pseudo-historiques sur la révolution, c'est-à-dire le plus habile à emmieller de poésie cette sanglante époque, ne s'est-il point fait chair et os pour entrer en victorieux à l'Hôtel-de-Ville? Les théories du bonheur commun n'ont-elles point eu leur théâtre officiel d'expérimentation et leur sénat? L'illuminisme humanitaire n'a-t-il point été vu à la tête d'une légion et au parlement? *Les Mystères de Paris* n'ont fait qu'un représentant du peuple : — c'est bien peu, avouons-le, et il était permis d'espérer mieux. On a eu raison, sous ce rapport, de le dire : il y a eu beaucoup de littérature dans la révolution de février, et c'est ce qui lui a donné toujours cet aspect si peu réel, c'est-à-dire si peu conforme aux légitimes et saines conditions de la vie.

Au milieu de cette agitation révolutionnaire qui a été l'amusement d'une société imprévoyante avant d'être son châtiment, il y a eu sans doute des épisodes de plus d'un genre, des incidens d'une physionomie précieuse à reproduire, comme on fait de toute curiosité du monde moral et intellectuel. Ce n'est point du roman humanitaire et philanthrope que je parle, ni des libelles économiques ni des pamphlets de l'histoire. Avez-vous oublié quelques esprits prétentieux et confus occupés dans leurs philosophies bâtardes à colorer de quelque teinte religieuse leurs amplifications sur le progrès et sur la perfectibilité humaine? Avez-vous oublié surtout deux professeurs dont la parole était arrivée à une sorte de retentissement en fouettant chaque jour le sang ardent

d'un auditoire inexpérimenté? Leur langage était enflammé et prenait un caractère prophétique; ils promulguaient, c'est bien le mot, leurs discours de *l'héroïque montagne de Geneviève*, comme ils disaient. Ai-je besoin de nommer M. Michelet et M. Quinet? A travers les divagations radicales, voltairiennes, lyriques, humoristiques de leur enseignement, une inspiration commune animait les deux professeurs : ils étaient prophètes et révélateurs! Passé, présent, mouvemens historiques, mouvemens littéraires, travail contemporain des peuples, tout leur servait à mettre au jour un christianisme de leur fantaisie; — religion vivante et féconde des penseurs en opposition avec les religions officielles des pharisiens, des docteurs et des scribes, — un christianisme qui, après s'être propagé sourdement à travers les siècles, après avoir eu ses précurseurs et ses martyrs, aurait trouvé sa pleine et suprême réalisation vers l'an 1793, dans la révolution française, pour se perpétuer dans le socialisme! Le langage était en harmonie avec la pensée : c'était une phraséologie tout empreinte d'illuminisme, semi-religieuse, semi-poétique, où il était sans cesse question de l'*eucharistie sociale*, du règne du verbe, de l'incarnation de l'idéal divin par l'égalité et la fraternité, et où la convention passait à l'état de concile nouveau, de foyer inextinguible de spiritualisme chrétien. Saine et merveilleuse nourriture pour cette jeunesse destinée aux épreuves, qui allait battre des mains à ces visions comme à des réalités puissantes!

Qu'est-ce à dire? au sein d'une société sceptique et clémente, plus surprise qu'irritée et trop dépourvue de vigilance à coup sûr, il s'était trouvé quelques songe-creux pour envelopper de mysticisme et de poésie la plus pure essence de la démagogie, comme on enferme un poison subtil et rare dans un flacon précieux, et pour offrir en pâture aux intelligences superficielles ou malades cette perpétuelle confusion entre l'idéal chrétien et l'idéal révolutionnaire. M. Quinet peut passer à juste titre pour un des héros de cette inspiration avant 1848. Est-il donc sans intérêt de reproduire cet épisode de notre vie intellectuelle, après avoir vu ces prédications déteindre sur les faits contemporains, après avoir vu ce christianisme révolutionnaire devenir une des folies accréditées de notre temps et tomber comme une arme tout aiguisée aux mains des factieux subalternes eux-mêmes? Songeons-y en effet : ce n'est point un ennemi mort que j'irais relever par pure curiosité archéologique, c'est un ennemi d'hier sans doute et c'est aussi un ennemi d'aujourd'hui, envahissant nos carrefours et nos polémiques; le malheur de notre société avant février, ç'a été de ne croire au danger de ces hallucinations que lorsqu'elle les a vues à l'œuvre et de perdre jusque-là ses forces dans des préoccupations factices.

Qu'est-ce donc que le christianisme révolutionnaire? Les métamorphoses qu'a subies cet étrange et odieux sophisme, les polémiques dont il est l'ame, les héros en qui il se personnifie sont là pour répondre. Cette généalogie que je signalais entre quelques-unes de nos plus glorieuses imaginations de la veille et les réalités du lendemain éclate dans de récens témoignages. Ce n'est plus au sein d'une société rassise et en possession d'elle-même, ce n'est plus dans la chaire transformée en trépied d'un professeur visionnaire que cette inspiration pseudo-religieuse se fait jour : c'est un peu partout autour de nous, au club, dans la rue, dans les assemblées publiques, chez tous ceux qui visent à une tenue un peu complète de réformateurs et qui tiennent manufacture de décrets au timbre

de *liberté, égalité, fraternité!* mais non certes au plus bas prix. Ce qui n'avait été qu'un caprice étourdi de profanation et de libertinage sur les lèvres païennes de Camille Desmoulins quand il parlait du *sans-culotte Jésus*, quand il paraphrasait quelque hymne chrétienne en y mêlant les souvenirs de la veillée de Vénus, ce qui plus récemment n'était, dans la bouche de M. Quinet, qu'une autre manière de faire de la poésie, est devenu le thème commun des plus belles variations socialistes. Nous avons assisté des yeux de l'esprit à ces tristes parades qui se sont succédé depuis trois ans bientôt, à ces *agapes fraternelles*, quand Noël était fêté à la salle Valentino ou au Jardin d'Hiver par le pieux cortége des femmes libres, des prêtres émancipés et des béats adeptes, *communiant en Dieu et en l'humanité*, buvant à *l'égalité universelle*, portant des toasts à *Jésus, le premier des socialistes* et *le symbole naïf du prolétaire*. Nous avons entendu, sur les tréteaux populaires, les évangélistes du *circulus* commenter le sermon sur la montagne. Nous avons vu s'étaler sur les murs ces images où le Christ était placé entre le divin Robespierre et celui qu'on nommait *le Bavard de la démocratie*, qui mettait le meurtre à couvert sous les noms d'Harmodius et d'Aristogiton, et innocentait le vol par le souvenir du bon larron. De toutes parts s'est propagée ainsi sous nos yeux cette étrange émulation à abriter sous quelque lambeau de christianisme, qui son désordre, qui le fanatisme vulgaire du factieux, qui les fumées malsaines d'une intelligence troublée. Que dit encore aujourd'hui M. Quinet, continuant sa thèse dans *l'Enseignement du Peuple?* « Le socialisme est le christianisme universel, » répète l'auteur d'*Ahasvérus*. Tel de ces commentateurs, esprit oiseux, en quête de matière à article, s'amusera, du même style dont il parlerait du livre ou du spectacle de la veille, à découvrir la complicité de l'Évangile et des pères de l'église avec le communisme. Celui-ci enveloppera de voiles mystiques l'invocation de Lucrèce : « O volupté, mère des hommes... » Un autre jettera un ornement chrétien sur quelque rêverie platonicienne ou quelque réminiscence spartiate. Oublierons-nous l'apôtre, le théologien, le *mystagogue* de ce néo-christianisme ambulant et pensant, — M. Pierre Leroux? M. Pierre Leroux est véritablement aujourd'hui le héros le plus en vue du christianisme révolutionnaire, comme M. Quinet l'a été avant février. Dans ce spectacle qui a ses tristesses, où l'odieux ne manque point, il y a du moins un dédommagement, c'est que le ridicule y vient parfois détendre l'esprit, — un ridicule grave, pompeux, n'ayant nulle conscience de lui-même. Il existe parmi nous, pour notre plaisir et notre châtiment, de superbes exemplaires de cette espèce de ridicule qui se résume dans un mot : — le *faux sérieux*. Le faux homme sérieux abonde de toutes parts, et a fort à faire à conduire le monde qui attend ses oracles. Le faux homme sérieux est docteur en politique ou prophète de quelque religion nouvelle; il est philosophe, économiste ou poète, quand il ne réunit pas toutes ces qualités, ce qui est le merveilleux du genre. Il fait des constitutions et des discours, des théologies et des dithyrambes, des philosophies de l'histoire et des articles de journaux; il est de toutes les couleurs, de toutes les nuances, de toutes les sectes. Ce qui le distingue essentiellement et fait des variétés de l'espèce une glorieuse bande, c'est l'uniformité dans l'adoration du mot creux et de soi-même.

Pourquoi Lucien n'a-t-il point vécu de notre temps? Bien certainement la

figure de M. Pierre Leroux eût exercé sa verve. Ce n'est pas que le mordant satirique de Samosate eût vu clair dans les systèmes, dans la *doctrine* de l'auteur de l'*Humanité* : où donc eût-il vu cette doctrine? comme dit M. Proudhon. Mais il eût aimé les traits de ce plaisant demiurge, et il l'eût peint, j'imagine, dans un de ces beaux jours d'effusion où, moitié philosophant, moitié chantant, l'apôtre radical se livrait à son inspiration fameuse : « C'est l'amour!... etc. » Peut-être l'eût-il placé à côté de ce Mithrobarzanes, magicien par excellence, aux longs cheveux et à la longue barbe, lequel s'était chargé d'initier Ménippe et l'initia effectivement en le plongeant trois fois de l'Euphrate dans le Tigre, en l'armant de la massue, de la lyre et de la peau du lion et en lui recommandant de se nommer à tout propos Ulysse, Hercule ou Orphée. Ce Mithrobarzanes me paraît, sauf erreur, très expert en triades. Pour n'être point un disciple de Zoroastre, M. Pierre Leroux n'en a pas moins des mérites d'initiateur auxquels M. Proudhon n'a point ménagé les traits de son ironie. M. Pierre Leroux caresse aujourd'hui plus que jamais l'idée de l'identité du christianisme et du socialisme; il en fait le thème de ses homélies journalières où il est question de l'Évangile et de la déclaration des droits, de l'association et du *circulus*, du gouvernement provisoire et de l'organisation du suffrage universel. Si vous mettez en doute l'identité, on citera Symmaque. Si votre incrédulité n'est point réduite, M. Pierre Leroux mettra de nouveau au jour le factum d'un avocat romain, l'*Octavius* de Minutius Félix, où les chrétiens, comme nos contemporains socialistes, sont traités d'*exécrable secte* et de *vile multitude*, après quoi il sera manifestement et surabondamment prouvé que nous assistons aux merveilles du christianisme naissant dans la persécution. On comprend au surplus le sens philosophique de cette renaissance dont M. Leroux décrit les merveilles : il s'agit ici du christianisme de la nouvelle espèce, de celui qui prend pour mot d'ordre : « La révolution est une religion nouvelle! » Il s'agit du christianisme de Catherine Théot, qui voyait dans Robespierre *le fils de l'Être suprême, le verbe éternel*, le nouveau *rédempteur du genre humain*; c'est là le christianisme de l'humanité progressive. N'êtes-vous point d'avis de reprendre la définition de Diderot : « C'est du *platonico-pythagorico-paracelsico-christianisme?* » Encore faudrait-il, je pense, élargir la définition pour qu'elle pût caractériser suffisamment cet étrange amalgame d'illuminisme, de paganisme, de panthéisme, de fanatisme démocratique qui s'est fait jour à travers les fentes de notre société crevassée.

De tels raffinemens de corruption intellectuelle et le facile accès qu'ils trouvent parfois auprès de plus d'un esprit sans défense ont bien sans doute une raison d'être; ils tiennent à une cause qui n'est point tout entière dans l'illusion produite par une apparence trompeuse. Un trait commun aux cerveaux malades de toutes les époques, je le veux, mais qui est devenu, entre bien d'autres, le signe d'un mal plus général de notre temps, c'est la haine du simple sous toutes les formes, — sous la forme religieuse, politique, philosophique, littéraire. Nous n'avons point de goût à ce qui n'est point empreint d'un sceau particulier d'étrangeté. Il nous faut des singularités, des complications de tout genre, — mélanges affreux, accouplemens bizarres d'élémens qui se repoussent, antithèses répugnantes, — non pour nous convaincre, mais pour nous étonner, non pour satisfaire un intime besoin du juste

et du vrai, mais pour nous jeter hors des voies battues. Ce sont proprement vices d'esprits faussés et d'ames blasées. M. Michelet nous a expliqué un jour notre maladie, non sans en fournir un nouveau témoignage. « Tel, dit-il, qui a beaucoup senti et qui, à la longue, trouve le monde uniforme et fade cherche volontiers dans le mélange des idées contraires je ne sais quelle âcre saveur. J'ai vu à Venise un tableau où, sur un riche tapis sombre, une belle rose se fanait près d'un crâne, et dans le crâne errait à plaisir une gracieuse vipère. » Cette *gracieuse vipère* ne vous semble-t-elle pas le symbole de bien des imaginations contemporaines? Peut-être est-il dans la nature des civilisations complexes d'entretenir ces penchans : les révolutions surtout viennent leur imprimer une redoutable intensité par les épreuves auxquelles elles soumettent l'intelligence et la moralité humaines, par les atteintes qu'elles portent aux notions réelles des choses, et par cette confusion de sentimens et d'idées qu'elles laissent après elles. Il vient véritablement une heure où, à force de surexcitations, d'essais inutiles, de controverses inféconds, le vrai, le simple et le juste cessent d'être l'ame et le secret ressort des combinaisons politiques comme des conceptions littéraires. La rectitude et le mâle bon sens cessent d'être le lest des intelligences. Il ne reste qu'une passion debout, — cette démangeaison de nouveautés dont parle Bossuet, un besoin ardent de travestissemens irritans et d'impurs mélanges. Les idées et les opinions prennent d'étranges figures, même chez ceux qui se croient séparés des influences révolutionnaires par un dogme ou par un principe. Le droit divin s'habillera de démocratie et de souveraineté du peuple. Il nous était réservé, à ce qu'il semble, d'avoir en perspective des monarchies catholiques, démocratiques et socialistes. Et véritablement ce goût de l'extraordinaire et du bizarre n'a-t-il pas franchi parfois le seuil du temple lui-même? N'avez-vous point entendu de ces paroles qui se proclamaient volontiers « singulières, moitié philosophiques, moitié religieuses, » et qui se plaisaient à errer « sur les confins de la terre et du ciel? » Ou bien encore vous verrez des mains légères broder de pittoresques ornemens les légendes sacrées et illustrer l'*Histoire de la Vierge*. Il y a ainsi comme une forte et mâle simplicité inhérente à cette grande doctrine chrétienne qui n'a point toujours été assez bien défendue par quelques-uns de ceux qui en étaient les gardiens naturels. Nous avons eu, pour tout dire, un romantisme chrétien à côté de toute sorte de romantismes.

Faut-il s'étonner ensuite que de ce fond inquiet et troublé naissent en même temps les caprices déréglés, les creuses synthèses historiques et sociales, les trinités mystagogiques et ces accès de religiosité vague qui sont les défaillances du sentiment religieux réel et ne se manifestent que par une passion âcre de profanation, par d'impossibles amalgames des élémens les plus contraires? C'est le propre des temps où l'anarchie morale et le fanatisme de l'abstraction se réunissent pour hébéter les ames. Qu'une puérilité de profanation vienne à éclore dans quelques imaginations perverties, elle se change en système progressif et social. Là est le cachet particulier de ce mélange de christianisme et de révolution qui est devenu une des formes distinctes du socialisme contemporain. Si l'on regarde de près pourtant ce christianisme révolutionnaire, chacune de ses prétentions historiques ou philosophiques ne reçoit-elle pas le plus sanglant démenti? — Il se rattache à l'ère révolutionnaire pure comme à

la miraculeuse réalisation du véritable idéal chrétien, et ce qui éclate au premier coup d'œil dans l'époque révolutionnaire, c'est la renaissance confuse d'un paganisme incohérent; — il vise à la nouveauté, et, même dans les affectations mystiques de sa phraséologie, c'est une des plus tristes vieilleries qui aient traîné dans les bas-fonds des sociétés secrètes du XVIIIe siècle; — il aspire à fonder l'affirmation suprême, le symbole religieux de l'avenir, et la négation est son essence, l'athéisme son dernier mot. J'aime mieux le cynisme cru d'un des premiers sectateurs de ce malfaisant sophisme, qui, après avoir exposé sa doctrine, ajoutait : « Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que de grands docteurs croient réellement reconnaître ici le véritable esprit, le vrai sens du christianisme. O hommes, que ne pourrais-je pas vous faire croire! » Et en vérité cet aveu n'est-il point le dernier résultat auquel on arrive en disséquant cette série de prétentions qui alimentent les polémiques du socialisme pseudo-chrétien?

Quand je parle de ce mélange de paganisme qui se retrouve au fond de la révolution et qu'une légion d'esprits nuageux se plaît à décorer d'une sorte de mysticisme chrétien, est-ce une assertion extrême? N'est-ce point plutôt l'expression d'un fait, l'indication d'un des côtés les plus frappans de cette orageuse époque au milieu de la multitude d'aspects et de nuances dont elle offre le spectacle? Rien n'est plus curieux que cet essai de reconstruction d'un christianisme supérieur avec les élémens de la révolution française prise en ce moment suprême de 1793, — non de 1789, entendez-vous. Ce qu'il est vrai de dire, c'est que le paganisme y dégorge de toutes parts, sous toutes les formes, et s'y manifeste par mille endroits, dans les pensées, dans les mœurs, dans la manière d'envisager les institutions ou d'entendre l'idée de la patrie et du droit, dans le caractère même du courage qui s'y rencontre ou de ce qui prenait le nom de vertu, et jusque dans le geste, la figure et l'attitude des hommes. Il est des tendances, des instincts, des préjugés inhérens à la révolution, qu'on ne pourrait comprendre, si on ne tenait compte de cette fermentation du levain païen. On ne comprendrait pas cette omnipotence terrible des sociétés antiques rendue à l'état et la destruction de cette dualité du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel qui est la sauvegarde de la plus inaliénable des libertés, — la liberté de la conscience humaine. On ne comprendrait pas cet âpre et exclusif sentiment de domination qui éclatait en paroles d'extermination, en chants tyrtéens, qui faisait reparaître dans le langage du jour l'antique identité entre le mot d'*étranger* et le mot d'*ennemi*, et qui s'est retrouvé, il faut le dire, dans l'excès des émulations guerrières de l'empire. On ne comprendrait pas le retour de ces dénominations d'*hommes libres* et d'*esclaves*, et ces essais de résurrection des castes fondés sur le *droit de conquête* populaire. Écoutez Saint-Just dans son rapport du 10 octobre 1793 : « Votre comité avait eu l'idée, disait-il, d'employer les hommes *suspects* à rétablir les chemins, à percer les canaux..., à transporter les bois de la marine, à nettoyer les fleuves. Ce serait le seul bien qu'ils auraient fait à la patrie. C'est à vous de peser cette idée dans votre sagesse ; il serait juste que le peuple régnât à son tour sur ses oppresseurs, et que la sueur baignât l'orgueil de leur front... » Ce jeune et stoïque insensé, qui se croyait l'émule de Lycurgue, proposait de décréter l'ilotisme, et le plus nouveau des ilotismes assurément, — l'ilotisme par suspicion, prononcé à chaque heure

du jour par le froncement de sourcil d'un dictateur ou d'un proconsul contre les dissidences secrètes, contre les désaffections latentes et contre les silences anti-patriotiques eux-mêmes. Lorsque Jean-Bon-Saint-André proposait un décret contre la débauche, quelle raison, quel idéal moral invoquait-il? « C'est qu'au lieu de rendre les jeunes gens vigoureux et dignes des anciens Spartiates, la débauche n'en faisait que des sybarites incapables de servir la liberté. » Lorsque dans la plus vaine des tentatives pour transformer les mœurs, on érigeait des fêtes nouvelles au *génie*, à la *raison*, à la *virilité*, à la *génération*, qu'était-ce autre chose que la reproduction sous une forme abstraite de la pensée du paganisme qui personnifiait l'humanité dans ses dieux, en y ajoutant du moins la grâce et la poésie de ses immortelles fictions? Prenez cette fête du 20 prairial, miracle de la foi religieuse de Robespierre, — cette fête à l'Être suprême, décrite avec un luxe d'imagination idyllique par David : le sentiment païen n'est-il pas partout? Groupes entrelacés de jeunes filles, d'adolescens et de vieillards! bœufs aux cornes dorées! char antique pliant sous les fleurs et les fruits de la terre! hymnes à l'*auteur de la fécondité!* statue de la sagesse aux pieds de laquelle brûlent les emblèmes de la *tyrannie*, et qui apparaît à la fin dans sa vérité, hélas! — enfumée et noircie, — comme par une de ces hautes et irrésistibles ironies de la folie humaine! Rien y manque-t-il? Et dans les divers héros de l'esprit révolutionnaire, — depuis Mirabeau prétendant consacrer sa dernière heure « à se parfumer, à se couronner de fleurs et à s'environner de musique pour entrer plus agréablement dans le sommeil éternel, » jusqu'à Babœuf arrivant aux lois agraires et au *bonheur commun*, où est le plus fugitif, le plus lointain reflet chrétien? Ni leurs vues, ni leurs qualités, à vrai dire, ne sont du christianisme. C'est un autre ordre d'idées, de passions, de natures, et il faut vraiment des merveilles de fantaisie historique et philosophique pour découvrir cette loi hiératique du progrès basée sur l'identité de la pensée chrétienne et de la pensée révolutionnaire recueillie et transformée par le socialisme contemporain; — à moins qu'on ne l'explique par l'aveu des plus naïfs adeptes : c'est que la révolution continue bien effectivement le christianisme, mais en l'abolissant; oui, en l'abolissant, — ce qui équivaut sans nul doute à le continuer, dans le langage mystico-socialiste. Un des nouveaux historiens de la révolution, M. Michelet, qui tient à entretenir la gaieté de son lecteur, dit que, dans la guerre de la Vendée, les républicains étaient les vrais chrétiens et que les Vendéens étaient les païens! Cela est fort bien dit et d'un suprême effet dans une histoire humoristique. Probablement, les soldats de la république, pour réduire la Vendée, n'auraient eu qu'à inscrire en lettres d'or sur leur drapeau, comme un talisman, la trinité nouvelle imaginée par l'auteur du *Peuple* et qui se résume dans ces trois noms : Rabelais, Molière, Voltaire! — Quant à M. Michelet, il avouera qu'il est plus facile aujourd'hui de se faire le voltigeur posthume du christianisme révolutionnaire et de jeter de tels masques sur la figure des Cathelineau et des Lescure.

Dépouillons de ses broderies grotesques ou humoristiques cet étrange problème qui est celui de la civilisation elle-même. Le malheur de la révolution française, ce qui fait qu'elle pèse comme un doute sur les plus honnêtes et les plus fermes esprits, ce n'est point qu'elle ait été dans son principe une infraction aux lois des sociétés issues du christianisme : c'est la confusion qui s'est

élevée entre les dates, entre les idées, entre les fatalités et les tendances de ses diverses époques; c'est cette sorte de solidarité néfaste créée par les faits entre 89 et 93, — solidarité que les uns reconnaissent pour s'en faire une arme contre l'ensemble de la révolution, que les fauteurs de barricades ou de philosophies effrénées revendiquent pour ennoblir leur drapeau, et qui demeure l'énigme des intelligences impartiales. Tant qu'on n'aura point résolu le problème de restituer à chacune de ces dates sa signification, de démêler ce qu'il y avait d'invincible, de légitime, et ce qui n'a été que la pure insurrection du mal, tant que la vérité de cette distinction ne sera point entrée dans les consciences comme une certitude, comme la règle des opinions et des conduites, le doute subsistera et glacera les ames. Peut-être cette distinction était-elle moins possible dans le premier moment, où l'idée des transformations nécessaires se compliquait de la part de châtiment réservée aux déviations morales accumulées dans une société vieillie. Nous avons pensé l'avoir mieux faite, nous avons cru l'avoir réalisée dans nos essais successifs, dans nos institutions politiques, et, si nos frêles combinaisons n'ont point tenu devant un souffle révolutionnaire, il faut bien que cette distinction ait été pour nous-mêmes dans les mots plus que dans les choses. Oui, assurément, dans le mouvement qui a éclaté, il y a soixante ans, il y a eu la part de l'effort légitime, de l'innovation nécessaire qui ne dérogeait point à l'idéal chrétien, qui en était, au contraire, la vivante application. C'est ce qui fait que cette date de 1789 avec ses tentatives, avec ses grands esprits et ses illusions mêmes, s'élève pour nous dans son principe au-dessus d'un outrage à l'ordre général des sociétés depuis le Christ; mais ce qui n'est point douteux en même temps, c'est qu'à côté s'est développée et a grandi une révolution d'un autre genre, ayant son génie propre, qui a préexisté à 89, s'est mêlée à cette époque et lui a survécu, qui a ses traditions dans toutes les révoltes morales, intellectuelles, religieuses, politiques, qu'on peut justement caractériser comme le travail permanent de l'esprit du mal au sein des sociétés, et qui est arrivée de nos jours à tenir en échec la civilisation elle-même. Par quel enchaînement de circonstances cette révolution de la pire espèce, se substituant à l'autre, est-elle restée jusqu'ici maîtresse du champ de bataille, et est-elle parvenue à nous dominer? Ici s'élèverait évidemment une autre question qui toucherait à nos plaies les plus actuelles, et conduirait peut-être à une triste découverte : c'est que, nous-mêmes, nous aurions aidé le mal à se propager, nous aurions servi sa cause à notre insu, en appliquant ses principes, en nous appropriant ses tactiques, en mettant ses armes en usage dans l'intérêt de rivalités et d'influences secondaires. J'ai toujours pensé qu'un des chapitres les plus curieux de notre histoire contemporaine serait celui où l'on montrerait l'esprit de destruction empruntant toutes les formes depuis un demi-siècle, se créant partout des alliés, se fardant de puritanisme libéral, de rigorisme conservateur, de philanthropie, de légitimisme, pour se dégager à la fin, dans la splendeur de sa victoire sinistre, du sein des partis réduits à l'impuissance, dissous, humiliés, — et peut-être encore non éclairés.

Toujours est-il que la révolution dans ce qu'elle a de proprement révolutionnaire, si je puis ainsi parler, — qu'elle se nomme jacobinisme comme autrefois, socialisme comme aujourd'hui, — bien loin d'être le développement naturel du germe chrétien, est au contraire la négation essentielle du christia-

nisme dans sa morale, dans ses dogmes, dans ses interprétations de la vie humaine et ses conséquences sociales. Cela ressort de ses applications aussi bien que de cet étrange corps de doctrines historiques et philosophiques rédigé au nom de la pensée révolutionnaire par une légion de sophistes. Cela ressort des alliances qu'elle contracte, des momens de l'histoire qu'elle remet en honneur, des tendances qu'elle réhabilite, des élémens qu'elle rajeunit à partir du paganisme lui-même auquel se rattache le premier anneau de cet enchaînement de négations. M. Louis Blanc a tracé de curieuses filiations de la révolution française au point de vue socialiste, et il n'était que dans le vrai en lui assignant de lointaines origines. Partout, en effet, où éclate une révolte, un démembrement, une scission qui porte atteinte à l'essence de la pensée chrétienne, là se trouve une tradition reconnue et avouée du socialisme, qui résume en lui tous les instincts, tous les mouvemens révolutionnaires. C'est comme une civilisation particulière qui se développe parallèlement à ce que nous nommons, nous, la civilisation. Quelle est la violation manifeste de l'idéal chrétien qui n'ait point sa place dans l'orthodoxie socialiste, — depuis les rêveries panthéistiques et alexandrines qui se cachent sous la défroque philosophique de M. Pierre Leroux jusqu'à l'anabaptisme qui revit dans l'ombre de nos sociétés secrètes, — depuis le matérialisme abject, le sensualisme honteux de quelques philosophes du XVIIIe siècle jusqu'à l'humanisme et à l'athéisme des pontifes hégéliens de l'Allemagne moderne? Chacune de ces influences a sa part spéciale d'action et pourrait être suivie à la trace dans le travail des sectes contemporaines; plus d'une a été savamment décrite; il me suffit pour le moment de dire que l'une n'empêche point l'autre, et M. Pierre Leroux l'entend bien ainsi dans ses efforts pour fondre toutes ces nuances, pour combiner tous ces élémens et les mener au combat. M. Pierre Leroux a des manières de commenter le socialisme très propres à nous éclairer. Observez avec lui tout ce qui sort de bizarre, d'extrême du fond de la révolution, — le babouvisme, la théophilanthropie, la doctrine idéologique qui professe que *le pouvoir est un ulcère* : chacun de ces systèmes vous paraît peut-être suffisant par lui-même; M. Pierre Leroux vous assurera que le socialisme est la synthèse qui les doit réunir. Le socialisme, vous dis-je, se compose de bien des choses : c'est l'éclectisme de toutes les négations religieuses, philosophiques et sociales. Il est d'honnêtes révolutionnaires qui se plaisent dans la négation comme dans une atmosphère naturelle et saine et qui n'en disconviennent pas; ils sont dans le vrai de leur métier. Il en est qui rédigent des budgets, promulguent des décrets clandestins pour le prochain avénement de la démocratie ou imaginent des organisations qui n'ont que le tort de combiner les erreurs et les vices de tous les régimes. Les plus curieux sont ceux chez qui, par une surexcitation particulière d'esprit, la négation affecte la forme de l'affirmation, s'habille de christianisme et revêt la tunique de lin pour développer le mystère de l'eucharistie sociale, ou commenter le sermon sur la montagne au profit du règne prochain de l'humanité émancipée et du bonheur universel. Ce sont les plus curieux, disais-je; ce sont aussi les plus dangereux, on ne saurait le méconnaître, parce que leur langage est un piége permanent, parce qu'ils se font une arme des traditions religieuses, des habitudes contractées dès l'enfance pour infecter les ames peu fermes, les intelligences superficielles. C'est ce qui explique comment

le plus grand nombre de leurs prosélytes se trouve parmi les femmes, dans la jeunesse, dans cette classe d'ouvriers chez qui une demi-instruction se joint à d'immenses désirs. Plaisantes gens pourtant, dans leur ensemble, qui sont sans cesse à parler de décadence, et qui exercent leurs yeux à en découvrir les personnifications contemporaines! Si cette décadence est réelle, n'en sont-ils pas les héros à tous les titres, — héros de décadence religieuse, politique, littéraire? et la plus singulière fatuité chez eux serait de se prétendre les régénérateurs d'une civilisation dont ils sont le détritus accumulé. Si cette décadence ne doit point s'accomplir, c'est que cette séve chrétienne qu'ils dénaturent, c'est que la séve morale, et quelque chose d'autre encore, la séve du bon sens, n'est point tarie et peut jaillir en élans inespérés sous la pression même de leurs chimères.

Ce serait assurément toucher à l'un des points les plus instructifs de notre régime moral et intellectuel que de grouper le petit nombre de travestissemens et de masques traditionnels de l'esprit révolutionnaire, de le montrer dans ses plus hautes ambitions, se reproduisant sans cesse sous les mêmes figures, en y ajoutant tout au plus le cachet du moment. Ce mélange de phraséologie mystique et de christianisme progressif, dont nous avons aujourd'hui les curieux spécimens, est-il lui-même une nouveauté? n'est-ce point là encore une tradition rajeunie, perfectionnée et appropriée à notre état philosophique? Écartez cette enluminure de pensée et de style particulière à notre temps, ce n'est guère autre chose que ce qui s'agitait dans les catacombes de l'illuminisme du XVIIIe siècle. Tandis que la philosophie accomplissait alors son œuvre dans l'éclat du jour, là, dans ces foyers secrets, la pensée révolutionnaire se nourrissait des visions, prenait les déguisemens, parlait déjà la langue de nos pseudo-chrétiens. Une filiation évidente rattache à l'illuminisme du XVIIIe siècle les nuances principales du jacobinisme et du socialisme contemporains aussi bien par le fond des doctrines que par la bizarrerie du mysticisme extérieur, et les pères de l'Évangile nouveau ont, à n'en point douter, un précurseur dans le chef des illuminés, le Bavarois Adam Weishaupt. Cet homme étrange, dans ses loisirs de professeur à Ingolstadt, avait imaginé une redoutable organisation; il ne visait à rien moins qu'à fomenter au sein de la société réelle une société, entièrement fondée sur ses rêves destinée à se dégager dans sa fécondité nouvelle de la dissolution du *vieux monde* et à reproduire le prodige de la société chrétienne poussant ses rameaux vierges à travers les fentes de la société païenne disjointe. C'était, pour tout dire, une société secrète sur une grande échelle, avec une mystérieuse hiérarchie d'*époptes* et de *mages*, d'illuminés *majeurs* et *mineurs*. Mounier a écrit un livre pour prouver que l'illuminisme n'avait eu aucune part dans la révolution française. Cela est possible, si on n'envisage que le caractère politique et le principe des justes transformations de 1789; mais s'il est question de cet autre mouvement d'idées et de passions qui est devenu la tradition révolutionnaire elle-même, qui a été le jacobinisme, qui est en ce moment le socialisme, c'est une erreur des plus singulières. L'illuminisme est présent à toutes les phases de la révolution; on peut distinguer sa trace dans les hommes, dans les systèmes, dans les habitudes de langage. Weishaupt était un révolutionnaire de génie qui avait imaginé ou retrempé la plupart de ces belles armes de des-

truction forgées avec quelques mots sur l'égalité et la liberté. Sa mystérieuse et bizarre hiérarchie avait un sens profond; elle était fondée sur la notion de la myopie humaine qu'il faut ménager et n'initier que graduellement aux splendeurs de l'idée révolutionnaire pure. Weishaupt, il faut le dire, est particulièrement un de ceux qui ont le mieux fait vibrer cette corde du christianisme humanitaire et progressif. N'invoquait-il pas, lui aussi, selon son expression, « notre grand et à jamais célèbre maître Jésus de Nazareth? » — « Sois un vrai chrétien! » disait-on à l'initié; et quelle était la première question qu'on proposait au nouvel adepte? C'était celle de rechercher « dans les leçons des sages et de Jésus » les traces de ce christianisme universel, supérieur, qui est la religion de l'humanité et de la raison, dont la morale « est l'art d'apprendre aux hommes à devenir majeurs et à secouer la tutelle, » et qui restitue la nature dans sa perfection originaire par l'exercice de ses droits essentiels, la liberté et l'égalité. Merveilleux christianisme, indicible assemblage sous lequel se cache la *vraie* doctrine sociale et politique que le professeur d'Ingolstadt résume ainsi : « L'égalité et la liberté sont les droits essentiels que l'homme, dans sa perfection originaire, reçut de la nature. La première atteinte à cette égalité fut portée par la propriété; la première atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou les gouvernemens. Les seuls appuis de la propriété et des gouvernemens sont les lois religieuses et civiles. Donc, pour rétablir l'homme dans ses droits de liberté et d'égalité, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile, et finir par l'abolition de la propriété. » Ce sont là les déductions naturelles du christianisme révolutionnaire d'Adam Weishaupt. L'illuminé bavarois avait d'ailleurs des effusions lyriques comme on en pourrait avoir de nos jours. « La semence est jetée d'où doit sortir un nouveau monde, disait-il; ses racines s'étendent, elles se sont déjà trop fortifiées, trop propagées pour que le temps des fruits n'arrive pas.... Écoute et sois rempli d'admiration,... te voilà entre le monde passé et le monde à venir. Jette un coup d'œil,... tu verras la richesse inépuisable de Dieu et de la nature, la dégradation et la dignité de l'homme... » Ne reconnaissez-vous pas là des germes précieux qui fructifieront, un des élémens essentiels de la tradition révolutionnaire? Que la scène s'ouvre, Weishaupt sera Anacharsis Clootz ou Chaumette; son esprit animera la légion des déclamateurs vulgaires; ses traits se reproduiront dans nos figures contemporaines. C'est l'athéisme, direz-vous; — certainement, c'est l'athéisme, — l'athéisme sous des formes diverses, prenant la couleur chrétienne ou parlant net et franc, selon les tempéramens et les circonstances : la différence n'est ici simplement qu'une question de degrés dans l'initiation à la science suprême.

Je sais bien qu'une portion du jacobinisme et du socialisme modernes repousse ces résultats extrêmes. Ne vaut-il pas mieux se reposer dans la poésie nuageuse d'un spiritualisme douteux comme M. Quinet, imaginer quelque religion nouvelle de l'humanité comme M. Pierre Leroux, ou réciter avec Robespierre quelque hymne déclamatoire à l'Être suprême comme nos radicaux politiques? Ceci est une confusion réelle, qui tient à une pure inconséquence, et qui se dissipe pour peu qu'on pénètre l'essence de la philosophie révolutionnaire. Cette philosophie, qui est le fond commun et le lien de toutes les écoles, de quelques formes spéciales qu'elles l'enveloppent, quelque originalité

particulière qu'elles cherchent à lui imprimer, n'est autre, en réalité, que la pensée même de Weishaupt, déjà rédigée scientifiquement par Rousseau dans sa théorie sur la bonté essentielle et native de l'homme. Livrez cette pensée à la passion humaine, à l'intrépidité de sa logique : — quelle série de conséquences en verrez-vous jaillir? Évidemment, c'est que, l'homme étant essentiellement bon et ne devant qu'à ce qui l'entoure les déviations et les dégradations de sa nature, le progrès consistera pour lui à se délivrer par des émancipations successives de tout ce qui le contient, le gouverne ou le dirige. Il atteindra de son esprit de révolte l'autorité qui le lie à la société politique, la propriété qui le rattache à la vie sociale, la famille qui l'enchaîne au foyer domestique. Il lui prendra une indicible aversion pour tout ce qui ressemble à un joug, à une loi ou à une gêne. Il n'est point, — hélas! — jusqu'à ces dames humanitaires, héroïnes de la salle Monsigny ou des banquets Valentino, qui ne réclament pour la *libre personnalité* et ne mettent au monde des dithyrambes pour le *libre sentiment* qu'elles commencent par pratiquer. L'idée du châtiment perdra à coup sûr sa vertu, et on verra de coupables fanatiques porter sur leur front l'orgueil de leur crime, parce qu'ils n'auront peut-être attaqué que la société. N'est-il point des hommes pour qui un condamné est un être essentiellement digne d'intérêt et respectable, une victime expiatoire des lois sociales? Triste symptôme de relâchement moral! De toutes parts, ce sera ainsi un effort gigantesque et légitime de l'homme pour s'émanciper, pour s'affranchir de tout lien, pour proclamer et asseoir son infaillibilité.

Remarquez que le complément de toutes ces émancipations, c'est l'abolition de l'idée de Dieu, car Dieu est aussi un lien; il est le lien des ames et les assujétit aux considérations de l'existence future. Si Dieu attendait l'homme à l'issue de la vie pour le juger, le condamner peut-être, où serait la bonté native, l'infaillibilité de l'humanité? Voilà pourquoi Chaumette et les hébertistes étaient dans la logique de leur temps, dans la vérité révolutionnaire. Voilà pourquoi Anacharsis Clootz n'était point infidèle à l'esprit de la révolution, dont il était un des apôtres, lorsqu'il laissait tomber ces paroles que je ne rapporte pas pour leur éloquence : « ... C'est alors, — en 1789, — que je redoublai de zèle contre les prétendus souverains de la terre et du *ciel*. Je prêchai hautement qu'il n'y a pas d'autre *Dieu* que la *nature*, d'autre souverain que le *génie humain*, le *peuple-dieu*. Le peuple se suffit à lui-même... La raison réunira tous les hommes. Citoyens, la *religion* est le seul obstacle à cette utopie; le temps est venu de la détruire. Le *genre humain* a brisé ses lisières... » C'est ce qui fait qu'aujourd'hui encore M. Proudhon est le plus conséquent des révolutionnaires au milieu des subtilités goguenardes de ses théories et des étourdissans miracles de sa dialectique. Il embrasse frénétiquement la négation et en développe les mystères destructeurs avec une sorte de poésie mêlée de lueurs ironiques. — Ne cherchez point l'organisation de la démocratie, dit-il aux dictateurs en disponibilité, parce que la démocratie est le contraire de l'organisation, la mort de toute autorité, l'annihilation de tout élément où puisse se fonder un pouvoir, parce que, ou elle n'est rien, ou elle est le règne de l'individualité indépendante et libre. — Ne troublez point votre cervelle à chercher des religions démocratiques, dit-il aux pseudo-prophètes, parce que la démocratie est le développement plein et entier de l'homme, et que les religions sont

un joug, un assujétissement, une discipline qui contient et réprime. Dieu et l'homme sont en hostilité éternelle : supprimons Dieu, et ne jouons pas la farce ridicule de nous faire un dieu facile et paterne qui se prête à toutes nos fantaisies et arrive tout justement à propos pour sourire à chacune de nos volontés. — M. Proudhon, en proclamant l'athéisme et l'anarchie, ne fait autre chose que dégager le sens extrême des démembremens successifs de l'autorité divine et humaine qui forment le fond de la tradition révolutionnaire. Étrange embarras pourtant que celui où M. Proudhon place M. Pierre Leroux! Il le met dans l'alternative ou de viser à se faire pape, ou de n'avoir point absolument d'autres idées que lui, Proudhon, sur Dieu, la religion, la propriété, le gouvernement, sauf à « les embrouiller de triade, de *circulus*, de métempsycose et de toute sorte d'illuminations métaphysiques et érotiques. » C'est un dom Gerle de notre temps, assure M. Proudhon, qui a son Robespierre dans M. Louis Blanc, et auquel les Catherine Théot ne manqueront pas. O variété inépuisable des travestissemens révolutionnaires!

Que M. Pierre Leroux publie encore les merveilles de son christianisme et l'identifie au socialisme, soit; nous savons ce qui s'y cache, nous savons ce qui est au fond de cette coupe d'ébriété mystique et ce que veut dire cette *identité* où les mots changent de sens, où la révolte universelle se transforme en usage religieux et libre de nos facultés, où la satisfaction de tous les désirs devient le devoir, et où l'insurrection, c'est-à-dire le fait dans toute sa brutalité, se qualifie de droit de l'homme. La société elle-même le sait par la série de ses épreuves et le nombre des blessures saignantes qu'elle porte au flanc. Il est, en effet, un point, par malheur, où M. Pierre Leroux dit vrai, sans soupçonner toute la portée de son assertion : c'est quand il affirme que le christianisme révolutionnaire, ou du moins ce qui se cache sous ce nom, règne parmi nous, et que des symptômes multipliés attestent sa présence et son action. Oui, assurément, il règne dans l'air plus qu'on ne le pourrait croire; il a toute la puissance de l'esprit du mal érigé en religion; il a son génie, sa morale, ses interprétations de la vie humaine, sa tradition écrite dans toutes les défaillances de la société, dans les faits comme dans les mœurs, — à tel point que c'est aujourd'hui une de nos ressources de pouvoir saisir et marquer distinctement son caractère par ses résultats. Un éminent esprit qui, du sein d'un pays retranché en apparence de la vie philosophique de l'Europe, observait avec une pénétrante justesse ce travail de falsification des idées contemporaines, avait aperçu sous son vrai jour, avant février, ce christianisme étrange, comme il l'appelait, et il le jugeait en lui laissant son nom d'emprunt : c'est l'Espagnol Don Jaime Balmès. « Qu'y a-t-il de semblable entre votre *christianisme*, disait-il, et celui de l'Évangile? Celui-ci formait des anachorètes, le vôtre forme des sybarites; celui-ci épura et corrigea les mœurs du monde païen, le vôtre corrompt les mœurs du monde actuel; celui-ci étouffa l'égoïsme sous la charité, le vôtre divise les hommes en se couvrant du nom d'une fraternité stérile, et fomente dans leur cœur l'instinct de l'individualisme et de l'intérêt propre; celui-ci organisa la famille, sanctifia le mariage, le vôtre relâche le lien conjugal et dissout la famille... Là où votre morale s'introduit, la corruption se mesure au degré de diffusion de vos doctrines. Contemplez votre œuvre... fixez vos regards sur la cité riche, populeuse et florissante, rendez-vous des

arts et des sciences, capitale du monde civilisé. Il y a moins d'un siècle que vos philosophies y étendent leur empire. Là ont vécu et sont morts, là vivent encore vos grands hommes; là a retenti votre voix avec le plus d'éloquence; là vous avez fait en grand vos essais, et ce que vous ne pouviez réaliser par la persuasion, vous l'avez tenté par la force des armes; là la guillotine vint à l'appui des argumens et le bruit du canon à l'appui des clameurs de votre presse; là vous avez triomphé. Qu'avez-vous fait de cette société? En quoi avez-vous converti ce grand peuple? Faut-il lever le voile qui couvre l'ignominie de vos œuvres? Nous nous contenterons d'un seul fait qui est public et dépose d'une manière accablante contre vos systèmes : c'est qu'à Paris le tiers des enfans qui naissent ne sont point de légitime mariage... » Objecterà-t-on comme un suprême argument, que les théories mystico-révolutionnaires contiennent le mot de l'élévation progressive du niveau humain et résolvent le problème de montrer l'homme dans l'éclat de sa souveraineté et de sa dignité? Qu'on observe un moment quelques faits : entre Jean-Jacques mettant ses enfans à l'hôpital, sauf à écrire ensuite des traités d'éducation, et l'homme qui ne se tient quitte d'aucun devoir, qui pratique les mâles et simples vertus de la lutte contre ses passions, où est la plus belle empreinte humaine? Entre cet Américain qui va chaque jour en avant dans le désert, travaillant et priant, aidant au besoin le nouvel émigrant qui arrive, et cet adepte des banquets socialistes qui revêt l'ardeur de ses convoitises de quelques phrases mystiques sur l'égalité et la fraternité, quel est celui qui honore le plus le nom d'homme? Là, en réalité est toute la différence entre le christianisme révolutionnaire et le christianisme vrai, efficace et pratique.

Le livre de M. Quinet, *l'Enseignement du Peuple*, touche évidemment, bien que sous un titre spécial, à toutes ces questions. C'est le fruit d'un de ces esprits surexcités par le rêve, par l'habitude d'une sorte d'hallucination mystique, et qui arrivent à faire assez bien danser au bout d'une phrase ces mots de révolution et de christianisme bizarrement accouplés. M. Quinet est la triste victime du christianisme révolutionnaire; il l'a prêché, il en a été l'apôtre, il est descendu dans ses profondeurs, et il y a laissé son talent, — ce talent qui a eu des momens d'éclat et de vigueur saine, quand il écrivait quelques-uns des fragmens d'*Allemagne et Italie* ou l'essai sur la *Vie de Jésus* par Strauss. Quelles sont au fond les idées de M. Quinet? Je ne suis pas bien sûr que ce soient des idées; ce sont des instincts, des lueurs d'imagination qui s'échappent, des semblans de profondeur qui se révèlent. Honnête nature d'ailleurs, qui est dans une forêt de Boudy et qui se croit encore dans une poétique forêt d'Allemagne! Une religion est-elle un élément essentiel de la vie sociale selon l'auteur d'*Ahasverus?* Cela serait présumable d'après une de ses théories particulières sur la nécessité imposée aux peuples d'asseoir leurs révolutions politiques sur des révolutions religieuses. Seulement M. Quinet avoue avec candeur l'incurable inaptitude de la France à cette fabrication périodique de religions; c'est là un de nos plus faibles côtés. Et alors que nous propose-t-il candidement, sérieusement? Il nous propose de nous débarrasser de toute religion, de nous faire le peuple libre, progressif, révolutionnaire, réalisant la liberté, l'égalité, la fraternité, en dehors de tout culte, — le *peuple-dieu*, comme disait Anacharsis Clootz. C'est au

reste ce que l'auteur de *l'Enseignement du Peuple* appelle le christianisme universel. Christianisme, soit! Mais n'apercevez-vous pas déjà la figure ironique de M. Proudhon se penchant vers M. Quinet, l'attirant et lui faisant accueil comme à un hôte bienvenu dans son camp? La révolution de 1848, aux yeux de l'auteur d'*Ahasvérus*, n'avait point de sens, ou elle impliquait l'idée de cette émancipation de l'autorité religieuse et de la proclamation de sa propre infaillibilité spirituelle. Aussi est-ce chez M. Quinet une pitié et une stupéfaction profondes lorsque, peu de jours après février, assistant à la plantation d'un arbre de la liberté, il aperçoit... quoi! un *homme en surplis* donnant ainsi le baptême à la révolution. « O sublime ironie de la Bible, dit l'auteur, je te savourai! » Il faut voir comme M. Quinet rudoie ces républicains de peu de foi qui livraient la révolution, qui invoquaient les prières de l'église et s'arrêtaient même devant une loi de divorce. Il y aurait bien quelque chose à dire en faveur de ces tristes révolutionnaires qui n'allaient pas au bout de leurs pensées et n'avaient pas la logique de leurs passions : c'est qu'ils voulaient vivre et jouir de leur fortune heureuse, et que ce n'était point trop de tous les appuis pour les tenir au niveau où un coup de main les avait portés. Il y a une raison plus sérieuse, c'est que les hommes sont souvent les instrumens involontaires de mouvemens dont ils n'ont pas le secret, et obéissent à une impulsion qui les dirige vers le but le plus opposé à leurs vœux. Un des plus curieux problèmes que soulève la crise de 1848, c'est celui-ci : étant donné une révolution accomplie en apparence dans le sens de certaines idées, comment se fait-il que le premier usage que ce peuple délivré fait de sa liberté soit pour réagir contre ces idées mêmes? Le problème est ardu, et M. Quinet en désespère. Un goût invétéré de servitude volontaire peut seul, à ses yeux, donner la raison de ce phénomène. Une explication plus naturelle s'offre pourtant à l'esprit : c'est qu'une société peut bien avoir des momens d'oubli; elle peut pousser la folie de la sécurité au point d'assister à sa propre déroute comme à un spectacle rare : qu'elle se réveille meurtrie et menacée encore, qu'elle sente l'effort violent tenté de toutes parts pour lui arracher ses croyances religieuses, ses croyances morales, ses croyances politiques, cet effort même lui révélera la place qu'occupent en elle ces réalités fécondes, et elle s'y rattachera avec une sorte d'énergie fébrile; elle revendiquera ces notions auxquelles elle n'a pas su épargner un humiliant échec. C'est ce que l'auteur de *l'Enseignement du Peuple* qualifie de *servitude volontaire* : dernier mot de l'orgueil des sectaires déçus dont les sociétés bafouent les rêves!

C'est, à tout prendre, un christianisme révolutionnaire très libre que celui de M. Quinet. S'il a des affinités avec M. Pierre Leroux, il va d'autre part rejoindre M. Proudhon, en conservant une teinte d'originalité propre née de l'habitude de tout transformer en poésie et de se servir d'une langue qui n'est point celle des distributeurs vulgaires de surexcitations. Otez ce langage, *l'Enseignement du Peuple* ne contient autre chose que le fonds commun de toutes les prédications socialistes. Quelles conséquences particulières se déduiront des doctrines de M. Quinet quant à l'éducation publique? C'est qu'il faut que la révolution s'affirme dans son enseignement comme dans sa politique, comme dans ses institutions sociales. Qu'est-il besoin du prêtre dans l'école ou dans

le conseil? La révolution est elle-même la religion d'où tout découle, qui peut seule rétablir l'unité des ames rompue par les religions officielles, et élever ce *sauveur* dont parle l'auteur, c'est-à-dire l'homme de l'humanité nouvelle, du christianisme universel. M. Quinet tend visiblement à se constituer le Fénelon de ce nouveau Télémaque, selon son expression. La loi récente sur l'enseignement ne répond guère, cela se comprend, à cet idéal. M. Quinet ne voit qu'un chaos dans cette œuvre d'honnêtes gens qui ont préféré la logique de la réalité à la logique des chimères, et ont essayé de faire vivre ensemble les élémens essentiels de toute société humaine. Rien n'est plus facile que ces critiques: rien n'est plus aisé que de peindre la perplexité de l'instituteur entre son maire et son curé qui lui parlent un langage différent, de montrer le protestantisme et le catholicisme se faisant la guerre dans les conseils, se disputant les ames, puis de représenter, avec une ironie malsaine, le *chaos* planant sur l'ensemble et s'écriant, comme il le pourrait faire dans *Ahasvérus* : « O bonheur! ô joie! voilà bien mon empire! Quel vertige! Fidèles sujets, ne vous séparez pas, vous m'enivrez de délices! Le mélange ténébreux des élémens dans la nuit matérielle où naquit Uranus n'était rien auprès de cette nuit morale, intellectuelle, philosophique, religieuse, divine; confusion de l'esprit! volupté du chaos! » Mais ne pourrait-on pas faire une bien plus juste application de ces merveilleuses peintures? Humanité progressive, christianisme révolutionnaire, Icarie, phalanstère, anarchie, — combinez tout cela! — O confusion de l'esprit! ô volupté du chaos! pourrions-nous dire à notre tour; inappréciables élémens d'un beau chapitre des variations socialistes ou d'un dialogue nouveau de quelque Lucien sur les sectes à l'encan! — Eh bien! non; restons dans le sérieux : ceci ne serait pas plus vrai que l'assertion de M. Quinet. Il y a au fond dans le socialisme, au milieu de la variété de ses nuances, sous les déchiremens de ses sectes qui se dévorent parfois, une unité très réelle : c'est la négation radicale, essentielle, variée seulement dans la forme, des vérités que le christianisme a mises au sein des sociétés. De même, chez ceux qui s'attachent à le combattre, sous des contradictions apparentes et dans une certaine mesure d'indépendance réciproque, il y a l'affirmation commune de ces mêmes vérités. C'est le flambeau qui éclaire notre situation, et ce mot d'enseignement du peuple, quand il est jeté entre les partis, prend à ce point de vue tout son sens et toute sa moralité.

L'enseignement du peuple! oui, voilà le mot ambitieux de tous ces systèmes, de toute cette propagande qui se poursuit alternativement au grand jour ou dans l'ombre. Tout ce qui nourrit quelque intelligence, ne fût-ce que quelque instinct révolutionnaire, sent bien qu'il y a peu à attendre d'un peuple dont l'esprit n'est point pétri de chimères, qui chérit son foyer, qui vit dans le travail et garde surtout les notions simples des choses. Aussi voyons-nous de toutes parts éclater ce triste et malfaisant besoin de faire surgir des entrailles de la société réelle ce peuple factice, ce peuple de théâtre, qu'on mène avec des mots, qui a le journal pour évangile, et auquel on dit qu'il sera un *vrai* chrétien en se révoltant contre la loi universelle et rigoureuse de la douleur et du travail. Le résultat de ce prosélytisme, c'est d'enlever tout sentiment de la réalité, d'ôter à l'esprit cette vue simple des choses qui rend le devoir

facile, et de former sur l'intelligence publique ces nuages d'où jaillit l'éclair qui se traduit parfois en effroyables saturnales. Quel est le remède à cette corruption organisée? C'est justement de ramener sans cesse au sentiment des choses réelles, de remettre en honneur les simples et naturelles explications de la vie humaine, de dissiper les chimères et les fantômes à mesure qu'ils renaissent ou se perpétuent, et de les montrer sous leur jour ridicule ou sinistre. Par une ironie secrète des événemens, la révolution de février elle-même a bien pu être plus fatale qu'utile à toutes ces théories, à toutes ces doctrines qui s'agitent et ont des convulsions sous nos yeux. Elle les a forcées à sortir du domaine de la pure spéculation et à prendre corps. Elle leur a livré un moment la société, et a contraint la société, pour se mesurer avec elle, à s'appuyer sur ses réalités fondamentales. Or, c'est ce contact de la réalité qui double la force, de même que la notion claire du péril est en quelque sorte un élément de sécurité. C'est cette notion du péril qu'il faudrait bien ne pas voir périr et s'effacer sous l'amour puéril d'un autre genre de disputes byzantines; c'est de ce sentiment exact des choses réelles qu'il faudrait sans cesse s'armer contre la légion des ombres et des systèmes. Lucien raconte que ce Mithrobarzanes dont je rappelais l'histoire, après avoir achevé l'initiation de Ménippe, le conduisit aux enfers; là, Tirésias engagea le bonhomme à se défaire des chimères philosophiques, en ajoutant : « La meilleure vie est la plus commune. » Le conseil de Tirésias avait du bon. Oui, la vie commune! non point parce qu'elle ramène à l'égoïsme de la conduite, à la vulgarité des résolutions, mais parce qu'elle maintient l'ame humaine en contact avec les conditions réelles de sa nature et de sa destinée, et qu'elle révèle à l'homme la loi de son vrai perfectionnement à l'abri des chimères qui lui communiquent de fausses exaltations, qui le conduisent à la décadence en lui parlant de progrès, et le mènent à la brutalité en lui parlant de christianisme.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Le prince Puckler-Muskau, dans ses lettres sur l'Égypte, raconte, à propos d'une figurine de bronze bariolée selon l'usage de caractères hiéroglyphiques, une assez amusante anecdote qui nous revenait en mémoire à la première représentation de *l'Enfant prodigue*. Lorsque Champollion arriva en Égypte, dit le touriste de *high life*, la personne qui possédait cette figure à cette époque le pria de vouloir bien en déchiffrer les inscriptions, ce dont Champollion s'acquitta aussitôt et de la meilleure grace. Peu de temps après, la statuette passa en d'autres mains, et lorsque Champollion, après un long séjour en Nubie et dans la Haute-Égypte, revint au Caire, le nouveau possesseur de l'Isis mystique remit sous les yeux du savant cette image, entièrement oubliée par lui, réclamant une explication par écrit de la légende impénétrable. Champollion se rendit à cette seconde sollicitation avec son empressement accoutumé; seulement cette fois le texte était tout autre, et ne s'accordait plus le moins du monde avec la première version qu'il en avait donnée. « On s'égaya beaucoup de l'aventure, ajoute le prince Puckler, mais à tort selon moi; car lorsque Champollion arriva en Égypte, il n'était encore qu'un écolier, et comme tel pouvait se tromper, tandis que lorsqu'il s'en retourna, il était devenu maître. » A tout prendre, la justification ne contient rien que de très acceptable, et un esprit moins profondément sceptique que M. Scribe l'eût admise; mais l'auteur de *l'Enfant prodigue* n'est pas de ces gens qui s'en tiennent à la lettre morte de l'histoire. Pour qu'un savant tel que Champollion, s'est dit l'auteur de *l'Enfant prodigue*, ait pu interpréter le même texte de deux manières différentes, il faut apparemment que ce texte prête aux contradictions. Dès qu'un hiéroglyphe se trouve avoir deux significations, rien ne l'empêche d'en avoir trois, et quatre, et cinq. Champollion a eu ses deux versions; probablement que sur le même sujet M. Leipsius de Berlin a la sienne; pourquoi donc, s'il vous plaît, n'aurions-nous pas la nôtre? Et sans tarder davantage, avec cette longue habitude des langues sé-

mitiques, dont le haut-égyptien n'est, comme on sait, qu'un dialecte, l'auteur de *l'Enfant prodigue* s'est mis à étudier à neuf des pays et des peuples sur lesquels on n'avait possédé jusqu'ici que des notions vagues et indéterminées.

Ce labyrinthe inextricable des hiéroglyphes, où tant d'illustres érudits et de doctes penseurs ont laborieusement erré leur vie entière, il l'a parcouru, lui, d'un pied leste et sémillant, le sourire à la lèvre, une rosé à la boutonnière, comme on parcourt un jardin anglais. Et bien lui en a pris, car cette excursion non moins féconde que rapide nous a valu tout un monde d'idées nouvelles et de points de vue originaux sur l'antique Égypte, ses symboles, ses mœurs hiératiques et guerrières, choses fort méconnues des Denon, des Champollion, des Loewe et des Leipsius, et qui, s'il faut l'en croire, ressemblaient beaucoup plus qu'on ne se l'imagine à ce qui se passe journellement parmi nous. Ainsi, en ce temps-là, un cadet de province s'en allait faire son tour à Memphis pour voir la *capitale*. Une fois sur le pavé du roi, on y semait ses louis en toute sorte de fredaines, « le vin, le jeu, les femmes; » il va sans dire que ce vers sacramentel qui revient inévitablement dans tous les opéras de M. Scribe était mis en pratique. Puis, quand on avait *sablé* le champagne à outrance et rossé suffisamment le guet, quand on s'était grisé avec des filles d'opéra et ruiné en compagnie de *jeunes seigneurs* qui pipent les dés, on s'en revenait à Quimper ou à Carpentras, pour y épouser la fille du notaire et succéder plus tard au beau-père dans son étude. Voilà pour ce qui se passait dans les rues de Memphis; quant au sanctuaire de la déesse Isis, c'était, ma foi, bien une autre affaire! Cette mythologie profonde et terrible de l'antique Égypte, cet impénétrable symbolisme devant lequel tremblaient les Pharaons, n'inspirait à ses prêtres que raillerie et quolibets! « A Thèbes, poursuit dans une de ses lettres le charmant écrivain que nous citions plus haut, dans le tombeau de Rhamsès-Mai-Amun, où se trouvent reproduites sur les murailles de différens cabinets des peintures ayant trait aux usages et aux mœurs de la vie égyptienne, je remarquai une série de fresques dont la cuisine fournissait le sujet. Les cuisiniers y étaient représentés la tête entièrement rasée, usage fort pratiqué d'ailleurs et dont on s'explique l'utilité. Les Égyptiens avaient en horreur la gourmandise, et la tenaient pour le pire des vices. J'ai vu, et Champollion l'a noté comme moi, l'image d'un gastronome changé en pourceau et subissant ici-bas son châtiment sous cette ignoble forme. » — C'est sans doute à cause de cette aversion constatée par la science chez les Égyptiens que M. Scribe a fait de ses prêtres du sanctuaire d'Isis autant d'ivrognes hébétés.

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.

O XVIIIe siècle! ô philosophisme de l'école encyclopédique! que de chefs-d'œuvre du genre de celui-ci vous nous avez valus, sans compter ceux qui se produiront plus tard, et qui dorment encore dans les limbes! Il fallait être, en vérité, une imagination aussi simple, aussi naïve, aussi candide que ce pauvre Mozart, pour prendre au sérieux les mystères d'une religion quelconque, fussent même les mystères de ce temple d'Isis, dont Platon et la Grèce comprirent le génie sublime. Vous souviendrait-il par hasard de *la Flûte enchantée* et du style qui règne dans cette partition, la plus imposante et la plus vaste que l'immortel

auteur de *Don Juan* ait écrite? Là aussi figurent des prêtres de Memphis, là aussi s'ouvre devant nos yeux le sanctuaire de la Cybèle égyptienne; mais quelle grandeur, quelles perspectives! Y a-t-il sur la scène de l'Opéra un escalier, si gigantesque et si ruisselant qu'il soit d'almées frémissantes et demi-nues, un escalier qui descende aussi à fond dans la vie secrète d'un peuple que cette phrase admirable de l'air du pontife Zarastro? Mais bah! qu'est-ce donc que ce Zarastro? Un mystagogue croyant, un prêtre voué au culte de sa religion, un hiérophante prenant au sérieux son autel et son sacerdoce. Parlez-nous au contraire du bonhomme Bocchoris, ce *desservant* sceptique du bœuf Apis, de ce viveur émérite du sacré collége de Memphis, de ce libre penseur du sanctuaire d'Isis, qui se moque tout haut de sa déesse, de lui-même, du peuple égyptien et de *tutti quanti*, et débite en petits vers de la plus drolatique facture tous les lieux communs sur l'imposture des prêtres et des religions, et toutes les rhapsodies passées de mode du *Dictionnaire philosophique* :

A nous les plaisirs des dieux!
A nous les plaisirs joyeux,
Et *sablons* les vins exquis
Que devait boire Osiris,
Et mangeons le bœuf Apis!

J'imagine qu'après avoir découvert ces belles choses, M. Scribe sera venu en faire part à M. Auber comme au plus favorisé d'entre ses collaborateurs. M. Auber, nul ne l'ignore, est homme de tact et d'esprit; devant une composition portant le double caractère de l'antiquité égyptienne et biblique, son génie aimable et charmant eût reculé, mieux que personne il eût senti que ce sujet n'était ni dans son style ni dans ses convenances musicales, et que, pour rendre la fameuse légende des livres saints, il ne faudrait aujourd'hui rien moins que l'inspiration mâle et sévère et la dignité racinienne de l'auteur de *Joseph*; mais telle qu'on la lui a présentée, et réduite ainsi aux bourgeoises proportions d'une anecdote contemporaine, cette fable de *l'Enfant prodigue* l'aura séduit. Pour ces Égyptiens en frac et en bottes vernies, il aura trouvé plaisant d'écrire des ariettes d'opéra-comique, et se sera fait une douce joie de mener paître avec des rubans roses les vieux sphinx granitiques de la colossale Memphis, travestis pour la circonstance en galans agnelets de Trianon. De là une musique vive, animée, spirituelle, pimpante et bondissante, la musique du *Duc d'Olonne* et de *Zanetta*, de *la Part du Diable* et de *l'Ambassadrice*, la musique surtout du *Dieu et la Bayadère*. En fait de couleur orientale, M. Auber ne saurait aller beaucoup au-delà de cette partition, et d'ailleurs, si l'on y réfléchit, sa Lia de *l'Enfant prodigue* n'est-elle pas un peu cousine de la danseuse Zoloë? et cet honnête desservant du bœuf Apis, l'humoristique et jovial Bocchoris ne donne-t-il pas la main au célèbre Olifour?

Je suis content, je suis heureux,
Tous doivent l'être dans ces lieux!

chantait jadis, si j'ai bonne mémoire, le grand-juge, notre vieille connaissance :

Quand on sort d'un bon repas,
Que tout est bien ici-bas!

dit aujourd'hui Bocchoris de sa basse-taille la plus ronflante. On le voit, c'est à peu près toujours la même philosophie commode et tempérée, le même épicurisme gastronomique, le même sensualisme de vieillard. Mettez Bocchoris à la place du grand-juge Olifour, et vous pouvez être certain qu'il va sur-le-champ s'éprendre avec fureur de la blanche Zoloé; en revanche, supposez Olifour pontife du sanctuaire de Memphis, et vous verrez que lui aussi s'écriera : *Mangeons le bœuf Apis!* O Rabelais! ô Voltaire! ô Pangloss! quels initiateurs puissans vous êtes, et qu'on est sûr, en s'attachant à vous, de finir par avoir le dernier mot des choses!

Un musicien tel que M. Auber, un maître dont aux yeux de l'Europe l'école française s'honore depuis près de quarante ans, l'auteur de *la Muette*, ne saurait produire une œuvre de cette dimension sans y marquer cependant çà et là l'empreinte de son individualité. Isis, Osiris et Bocchoris à part, et dès que vous consentez à laisser de côté l'intelligence de la grandeur d'un pareil sujet, qu'un génie de plus haute portée, Meyerbeer par exemple, eût voulu aborder sérieusement et de front, il est impossible de ne pas reconnaître ces qualités d'élégance et de distinction dans le tissu harmonique, cet art merveilleux des accompagnemens, et dans la combinaison sonore de tant de paillettes mélodieuses cette science exquise et toujours accessible, qui sont comme autant d'attributs inaliénables du talent de M. Auber. Sans doute la romance du vieux Ruben, au second acte, ne manque pas d'un certain pathétique; les adieux de Jeptihée, au premier, ont une grace douce et mélancolique : tout cela est charmant, je l'avoue, mais déplacé. L'élévation elle-même de ce style, si haut qu'elle puisse atteindre, ne monte jamais au-delà de l'expression d'un sentiment d'opéra-comique. Je citerai tels couplets que chante Azaël, et qu'on croirait tirés de *la Part du Diable*. Au lieu de ce petit monde si coquet, si fleuri, si pomponné de Tircis et de Cidalises, vous imaginez-vous Watteau peignant les mystères de la théogonie égyptienne! L'enchantement de la palette y sera; mais qui prendra la chose au sérieux? Personne, je me trompe, lui peut-être.

Musique de vieillard, disait-on autour de moi : erreur! Citerait-on beaucoup de vieillards capables d'écrire cette *bacchanale* du troisième acte, et ces inépuisables airs de danse dont la chaîne ne finit pas; ces ballets où tant de verve éclate, une inspiration épuisée par l'âge les eût-elle produits? Ce que je reproche au contraire à cette musique, c'est son intempestive jeunesse et sa tapageuse surexcitation; ce que je lui reproche, c'est son entrain de bal masqué. Musard dans le sanctuaire d'Isis, l'idée peut avoir du piquant; mais j'eusse mieux aimé pour M. Auber et pour sa gloire qu'il en eût laissé à M. Scribe seul le mérite de l'exécution. — Remarquerai-je encore la puérilité de certains moyens mis en œuvre pour provoquer les frémissemens du parterre : ces jeux d'harmonica qui, à la seule annonce d'un troupeau qui rentre, se mettent à vibrer dans l'orchestre, cet ophycléide dérisoire beuglant au beau milieu d'une marche sacerdotale comme pour vous ôter toute illusion sur la gravité de la scène et vous dire en *si double bémol* : Ce n'est pas le bœuf Apis qui passe, vous vous trompez, bonnes gens, c'est le bœuf gras!

Etrange et singulier contraste! Tandis que poète et musicien semblaient se donner le mot pour travestir et parodier le sujet de leur composition, le décorateur seul prenait à cœur sa tâche et l'exécutait avec un sentiment de con-

viction. On ne saurait exprimer combien cette vérité du décor, en rétablissant par momens pour les yeux la grandeur et la majesté des lieux où se passe l'action, contribue à faire ressortir davantage la pauvreté des gentillesses philosophiques de M. Scribe. Vous vous croiriez au temple d'Ipsamboul! Voilà bien cette architecture des bords du Nil, harmonieuse dans ses proportions gigantesques, calme à la fois et colossale, écrasante dans son uniforme simplicité. Sur les murs, le long des colonnes, partout courent et serpentent en myriades les hiéroglyphes rouges, noirs et bleus, les dieux et les déesses à têtes de lion et d'épervier, de bélier et de crocodile, Amon, Isis, Osiris, Thoth et Phtah, tous les immortels de cette mythologie dont les emblèmes ne varient pas. Les modes ici durent trente siècles. Immobiles et silencieux sur leurs trônes de granit, ils reçoivent dans une éternelle indifférence les sacrifices que le genre humain leur apporte selon un rituel imprescriptible. Durant des milliers d'années, le genre humain a défilé devant eux du même pas, et jusqu'à la fin ils se révéleront à lui sous la même forme et le même symbole; changer, modifier, embellir le type révélé, quel artiste l'eût osé? Les images d'Isis qui nous sont parvenues ne se comptent pas, et cependant, parmi ces figures de pierre et de bronze qui représentent la bonne déesse, en a-t-on trouvé une seule qu'une inspiration individuelle eût animée de sa propre vie et de son propre souffle? Pour reproduire le type traditionnel, les mains de l'artiste suffisent, et de son esprit on n'en a que faire. On se demande, à cette école-là, ce que serait devenue la madone de Raphaël? Et c'est dans ce temple où la pensée individuelle n'a jamais pu apporter d'elle-même une manifestation quelconque, que les auteurs de *l'Enfant prodigue* ont imaginé de placer une intrigue de cape et d'épée, conduite par un prêtre gouailleur et badin, qui conte fleurette aux courtisanes et donne ses rendez-vous nocturnes au pied de la statue d'Amon. Écrire cinq actes, paroles et musique, pour prouver au public de l'Opéra que les prêtres de Memphis étaient au fond d'enragés voltairiens, et les patriarches de la Bible d'excellens fermiers de la Beauce, au premier abord le point de vue pourrait paraître ingénieux et piquant; par malheur, la plaisanterie dure cinq heures, et c'est trop. En vérité, de telles énormités devraient avoir leur récompense, et, s'il existait en ce bas monde une justice, les auteurs de *l'Enfant prodigue* seraient condamnés à s'en aller faire un pèlerinage à Ipsamboul et à Karnak. Six mois d'hiéroglyphes à expliquer nous sembleraient un châtiment équitable, après quoi ils rentreraient en France, ayant acquis la connaissance intime de l'antique Orient et rapportant du voyage, M. Auber des airs de danse, et M. Scribe un vaudeville de plus pour le Gymnase.

L'administration du Théâtre-Italien vient de passer cette année dans des mains nouvelles. M. Lumley, le directeur privilégié, est un homme, à ce qu'on raconte, fort expérimenté en matière de coulisses, et dont le haut dilettantisme britannique a dès long-temps apprécié l'habileté. Sur le *turf* musical de Queen's Theater, M. Lumley est *patroné* par tout ce que le *peerage* compte d'illustrations élégantes. Or, on sait ce que, dans les habitudes anglaises, signifie ce mot talismanique : *patronised!* Être patroné, c'est avoir réussi d'avance, c'est pouvoir compter *in petto* sur le succès quand même, c'est être sûr, artiste ou directeur, qu'on n'a qu'à ouvrir ses portes pour que la société la plus opulente, sinon la plus musicale de la terre, s'y précipite en foule et vienne crier bravo

devant que les chandelles soient allumées. Par malheur, nous ne sommes point ici en Angleterre, et M. Lumley fera bien d'y songer. Il n'importe, donnons une larme à ce pauvre Ronconi, occupé en ce moment à rétablir à Madrid sa fortune si lamentablement délabrée par deux années d'une gestion désastreuse, et passons.

Mme Sontag dans la *Sonnambula*, dans *la Figlia del Regimento*, dans le *Barbiere*, Mme Sontag partout et toujours, c'est à la fois trop et pas assez. Certes, l'organe de l'aimable cantatrice a conservé d'incroyables facultés de vocalisation; à sa fraîcheur délicate et flexible, à son ramage étincelant, on dirait cette voix aux plus beaux jours de sa jeunesse, et c'est justement à cause de cette sonorité presque surnaturelle, de cette grace exquise, qu'il convient de la ménager davantage. Sur cette nature d'artiste, pendant plus de vingt ans exilée de la scène, le retour à sa vie première, à son existence de prédilection, a produit un épanouissement instantané. C'est comme un arbuste qui reverdirait à un soleil d'automne; mais gare le givre et la gelée, si vous ne vous y prenez à temps pour le rentrer en serre. Or, la serre que je voudrais pour cette fleur retardataire de l'élégance et du talent, ce serait tout simplement un régime moins laborieux et moins excessif, une responsabilité moins tendue. Tenir tête à toutes les nécessités d'un répertoire n'a jamais été d'ailleurs la vocation de Mme Sontag, qui, aux meilleurs jours de sa carrière dramatique, partageait, on s'en souvient, l'empire avec la Malibran. La produire avec réserve et discrétion, plus encore peut-être comme une curiosité musicale réservée aux appréciations délicates que comme une de ces cantatrices vigoureuses sur lesquelles on compte pour la fortune de la saison, serait d'une administration habile et prévoyante; mais cette cantatrice qui manque, où la trouver? Avec la Grisi, on est brouillé jusqu'à l'irréconciliable, et la Frezzolini chante à Madrid au théâtre de *l'Orient*. En attendant, Mme Sontag regagne le temps perdu, et dépense chaque soir en trilles merveilleux, en incomparables arabesques cette voix d'ambassadrice si long-temps réduite, hélas! à ne chanter que pour le roi de Prusse. Combien ce feu d'artifice durera? je ne sais; mais c'est charmant, non que vous ne trouviez çà et là, dans cette habitude de chanter *sotto voce*, dans ce continuel besoin de varier le motif, des façons et des tours qui ne sont plus trop de notre temps. L'art du chant, comme toutes les choses de ce monde, se transforme d'une période à une autre; qu'il ait gagné ou perdu, là n'est point la question; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a modifié ses conditions. Les vingt années pendant lesquelles Mme Sontag a vécu loin de la scène, elle les a passées en Allemagne, à Berlin, c'est-à-dire en dehors du mouvement qui se faisait en Italie et aussi un peu en France. De là ces allures rossiniennes dont la tradition semblait perdue, de là ces éternelles roulades, ces cadences, ces trilles dont le public avait désappris l'usage, de là enfin un certain rococo qui, dans sa physionomie, ne messied pas. Aussi est-ce à *la Figlia del Regimento* de Donizetti que Mme Sontag, depuis sa rentrée, a dû son plus beau triomphe à Ventadour, et cela s'explique par deux raisons bien simples : la première, que *la Figlia del Regimento* est un opéra entièrement écrit dans le style de Rossini; la seconde, que Mme Sontag a pu suivre et étudier à Berlin Jenny Lind dans ce rôle, l'un des plus fameux du répertoire de la cantatrice suédoise. Pour se faire une idée de la transformation que peut exercer sur une œuvre

musicale le génie d'une cantatrice de premier ordre, il faut avoir entendu Jenny Lind exécuter la partition de Donizetti. Ce que cette partition, médiocre au fond, et qui passait inaperçue à l'Opéra-Comique, devient entre ses mains, ce qu'elle y trouve d'effets imprévus, de hardis mouvemens, de mélodieuses révélations, ceux-là même ne se le pourraient imaginer chez lesquels Mme Sontag provoque chaque soir de si légitimes transports d'enthousiasme.

La catastrophe de février avait traité en véritable royauté le Théâtre-Italien de Paris; ce plaisir de bonne compagnie, qui semblait devoir disparaître dans l'ébranlement des empires, nous sera-t-il rendu jamais tel que nous l'avons connu autrefois? L'avenir se chargera de répondre à la question. Quant à l'heure présente, il y aurait grand tort à prétendre se montrer trop exigeant. Les bonnes entreprises ne se fondent qu'avec le temps, et l'on ne saurait espérer d'un directeur qu'il improvise en quelques semaines un groupe de talens illustres. Que cette saison d'hiver appartienne donc et aussi long-temps qu'elle se prolongera à Mme Sontag; nous admettons aussi très volontiers, en manière d'intermède classique, l'intervention de M. Duprez, protégeant de son autorité de grand chanteur émérite les débuts de Mlle Caroline Duprez, sa fille; mais qu'on n'oublie pas que, pour être renvoyées à l'année prochaine, les exigences du public n'en seront que plus absolues, et qu'à cette époque tant de débuts modestes, qu'on accueille aujourd'hui encore avec indulgence, passeraient pour une dérision. Au nombre des chances qui doivent rendre très difficile parmi nous le succès de l'entreprise de M. Lumley, on ne peut s'empêcher de compter la fâcheuse mésintelligence qui existe entre lui et les trois grands chanteurs dont le talent a le plus contribué, pendant ces dernières années, à la gloire du Théâtre-Italien de Paris. On sait d'avance que tant que durera son administration, ni la Grisi, ni Mario, ni Ronconi, ne reparaîtront sur la scène des Bouffes, et c'est là, nous ne le cachons point, une très regrettable certitude. On a parlé de l'engagement de Ronconi à l'Opéra, et il ne tiendrait peut-être qu'à un mot de Meyerbeer que celui de Mario fût signé dès demain. Une fois le noyau formé, la Grisi et l'Alboni ne tarderaient pas à s'y joindre, et vous auriez à deux pas de vous toutes les forces vives du Théâtre-Italien, se déployant sur une scène qui, avec les ressources infinies dont elle dispose, ne tarderait pas à vous écraser de sa supériorité. Évidemment ce ne sont là encore que des conjectures; mais à de semblables éventualités il faut parer de loin, et, quant à nous, très ardemment nous souhaitons qu'on les conjure, car la ruine du Théâtre-Italien ne serait pas le moindre inconvénient d'une combinaison de ce genre, qui, à la longue, naturaliserait à notre Académie *nationale* de Musique les habitudes d'un langage et d'une déclamation inintelligibles, habitudes déjà beaucoup trop florissantes depuis les récens succès de Mlle Alboni.

Avez-vous entendu la reprise du *Barbiere* par Mme Sontag et Lablache? Au lendemain d'une représentation de *l'Enfant prodigue*, la chose en vaut la peine, ne fût-ce que pour se rendre compte des progrès de l'art, comme disent les docteurs en tablature. Voilà au moins de la musique éternellement jeune et brillante, tirant tout de son propre fonds, ne comptant que sur elle pour entraîner et ravir son monde et dégagée de tout cet attirail complexe dont la vraie mélodie s'offusque, de tous ces élémens étrangers qu'on appelle à soi dans les périodes de décadence. Il y a tantôt trente-deux ans que Rossini a écrit son

chef-d'œuvre, trente-deux ans pour un opéra, trois siècles! et cependant quelle verve intarissable, quel irrésistible entrain, quelle étincelante nouveauté! Cela sourit, cause, jase, pétille, chante toujours! c'est comme une bouteille de vin de Champagne qu'on débouche pour la première fois, et dont la mousse enivrante vous monte au cerveau en perles sonores, en bouffées de gaz mélodieux. On sent qu'un pareil opéra était fait pour accomplir une révolution dans la musique de son temps, et que toute une école du passé devait disparaître à sa venue. Paisiello, qui avait écrit sur ce même sujet une partition recommandable, ne s'y trompa point. « Si le *Barbier* de Rossini réussit, disait-il, je suis perdu; s'il tombe, ce qu'après tout je me plais à supposer, l'astre de ma vieillesse en va rayonner d'un plus vif éclat. » Cette lutte entre le jeune représentant du siècle nouveau et l'esprit d'un âge désormais révolu, l'auteur de *Nina* et de *l'Olympiade* n'eut pas le temps d'en connaître l'issue : Paisiello mourut le 5 juin 1816, et ce ne fut que trois mois plus tard que l'opéra de Rossini prit carrière sur le théâtre Argentina à Rome. L'affaire fut vigoureusement débattue, comme on pense; les anciens tenaient pour Paisiello, les jeunes pour Rossini. Ceux-ci ne voulaient entendre parler que du passé, ceux-là saluaient avec acclamation le soleil levant. Lutte à outrance, lutte à mort entre les deux factions et dans laquelle Paris devait intervenir au dénoûment. Heureux jours que ceux où Paris se passionnait pour des questions de ce genre; désormais, hélas! d'autres intérêts l'occupent, et c'est presque un événement qu'une de ces soirées où le public prend goût à l'opéra qu'on lui chante et s'y laisse aller sans arrière-pensée. Par ces temps d'indifférence et de suprême désuétude, remplir la salle Ventadour de gens qui s'amusent à écouter tout simplement de la musique, et mieux encore, qui applaudissent, il n'y a qu'un chef-d'œuvre de Rossini pour faire de tels prodiges : il est vrai que Mme Sontag et Lablache sont de la partie. On connaît Lablache dans Bartholo, son aplomb de chanteur et de comédien, sa verve bouffe, parfois un peu extravagante, mais de si bon aloi, cette voix énorme et corpulente, qui, trop incomplète désormais pour la haute expression dramatique, trouve encore dans ses rôles de *mezzo carattere* d'inimitables effets de puissance drôlatique. Quant à Mme Sontag, qui ne sait d'avance que cette partie de *Rosina* convient à toutes les habitudes de sa voix flexible, à toutes les coquetteries, j'allais dire à toutes les mignardises de son chant? Je reprochais plus haut à Mme Sontag ce besoin de variations dont elle semble être possédée. Dans le *Barbiere*, ce goût dégénère véritablement en manie. Non contente de varier sans cesse ni répit toutes les cavatines, tous les motifs de la partition qui lui passent par le gosier, il lui faut encore au second acte les variations de Rode, les *célèbres variations* de Rode (pour employer le langage de l'affiche), et ce sont alors des fusées à perte de vue, d'intarissables cascades de notes emperlées qui, en témoignant d'une agilité surprenante dans le mécanisme de la voix, ont le grave tort de dénoter chez la cantatrice un amour trop prononcé pour un style rétrospectif dont le public des Bouffes semble avoir perdu le sentiment. Quand on chante comme Mme Sontag, il est au moins inutile de prendre une heure par soirée pour prouver aux gens en toute sorte d'exercices excentriques qu'on pourrait au besoin faire échec à un bengali. — Je parlais des *célèbres variations* de Rode. Aimez-vous les *célébrités?* L'affiche du Théâtre-Italien en a mis partout. Il y a là le *célèbre signor* Ferranti, le *célèbre signor* Calzolari, le *célèbre si-*

gnor Niccolini. Que d'illustrations et de merveilles, bon Dieu! Évidemment ces formules admiratives tiennent aux mœurs de l'affiche britannique. Depuis si peu de temps que M. Lumley a pris l'administration du Théâtre-Italien de Paris, on ne saurait exiger qu'il ait entièrement déponillé le vieil homme. Par momens, l'oreille de John Bull perce encore; mais patience, on s'acclimatera, nous l'espérons bien.

Dans une de ces brochures allemandes qui parlent de tout à propos de tout, de socialisme et de métaphysique, de sciences naturelles et de beaux-arts, nous lisions l'autre jour que Rossini était le musicien du congrès de Vienne, le compositeur né de la période des restaurations, un homme dont les ouvrages n'ont jamais cessé d'être en parfaite harmonie avec le système du prince Metternich et les principes de la confédération germanique. « Cette musique sensuelle et provoquante, théâtrale et pompeuse, anacréontique à la fois et pindarique, allait de pair avec la renaissance des solennités de cour, et l'on peut soutenir que les opéras de Rossini sont la fleur la plus délicieuse et la plus énervante du génie de la restauration. » Il est facile de comprendre, à ces quelques lignes, à quelle école appartient l'auteur de cet écrit, et que ce mot de musicien de la période du congrès de Vienne est pour lui le terme suprême du plus beau dédain. Compositeur énervant et dangereux, entaché de sensualisme et mis au monde pour le plaisir de générations amollies et bâtardes, voilà, en résumé, toute la mention glorieuse que l'histoire réserve au chantre d'*Otello* et de *Moïse*, du *Barbiere* et de la *Semiramide*, et la politique de M. de Metternich ne se doutait pas d'avoir sur la conscience, comme autant de gros péchés, les vingt chefs-d'œuvre du grand maître. Cependant, aux approches de la révolution de juillet, le mouvement qui s'accomplit dans la politique et dans les lettres devait exercer son influence sur l'imagination de Rossini, et, par une de ces transformations subites dont personne désormais n'a plus le droit de s'étonner, l'homme de la restauration devient tout à coup un *esthétique démagogue*; je n'invente pas, je traduis. « *Guillaume Tell*, écrit à la veille des journées de juillet, était comme une voix prophétique annonçant cette révolution. Et ce que j'en dis n'est point en ce sens tout matériel que l'ouvrage a pour sujet une révolution, mais parce que j'y retrouve exprimée, dans un style vraiment grandiose, toute l'agitation, toute la physionomie de la vie intellectuelle du moment. Il suffit en effet de comparer *Tancrède* à *Guillaume Tell* pour comprendre le mouvement qui s'était opéré dans les esprit pendant les quinze années de paix qu'on venait de traverser, mouvement essentiellement libéral et démocratique, par lequel furent eux-mêmes entraînés les imitateurs de Rossini. » A coup sûr, le point de vue a de quoi piquer la curiosité, et c'est un assez plaisant persiflage de la politique que de prétendre marquer par l'apparition d'un opéra chaque division nouvelle de l'ère contemporaine. Suivez jusqu'au bout un système; il vous mènera loin. Voici maintenant l'auteur de *la Muette* qu'on nous proclame le musicien de cette révolution de juillet que Rossini s'était contenté de prophétiser par son *Guillaume Tell*. « M. Auber a émancipé les masses, il a consommé le triomphe esthétique des masses sur l'individu. » Quel pathos! Eussiez-vous jamais soupçonné d'une vocation de ce genre l'auteur charmant de *l'Ambassadrice* et du *Domino Noir*, ou se pourrait-il encore qu'il eût, comme tant d'autres, fait de la prose ici sans le savoir? « Dans

la Muette de Portici, le peuple, réintégré dans ses pleins droits, agit en tant que masse dramatique; le chœur, qui jusque-là s'en était modestement tenu au rôle passif d'un instrument lyrique, pour la première fois s'empare de l'avant-scène à titre de héros. Désormais l'intérêt principal se porte sur l'action des masses, et ce n'est plus sur les cavatines ou les duos des solistes aristocrates que la vie dramatique et musicale se concentre. Que peut contre le formidable déchaînement de l'orchestre la voix isolée du ténor ou du soprano? L'*aria* telle qu'on la pratiquait perd, dans *la Muette*, toute signification et disparaît au second rang, pour faire place au chant populaire, à la barcarole, qui prime tout. » Admirable raisonnement si les mêmes choses ne se pouvaient dire à propos de vingt opéras qui sont venus avant *la Muette*, et que l'on s'abstient de citer par cet unique motif, que la date de leur mise en scène ne s'accorderait pas suffisamment avec le point de vue. Et penser qu'après avoir ainsi émancipé les masses, M. Auber reprenait, au lendemain de son succès de *la Muette*, le chemin de l'Opéra-Comique sans se douter qu'il fût un si grand révolutionnaire! Émanciper les masses, détrôner l'aristocratie des chanteurs de duos et de cavatines, pour inaugurer en son lieu et place le règne populaire du chœur, et que cela ne vous arrive qu'une fois dans votre vie! Quel dommage que ces grands philosophes de l'histoire de la pensée ne puissent prévenir d'avance l'homme de talent ou de génie du parti qu'ils comptent tirer de lui pour leur système! Dans tout cela, que fait-on du poème? Il faut bien cependant, en pareille occasion, tenir compte du hasard du sujet. Il reste donc à supposer que si M. Scribe, au lieu de porter son inspiration à M. Auber, en eût gratifié l'élève déjà célèbre de Cherubini, le compositeur de la révolution de juillet ne serait autre que M. Halévy. Où va-t-on avec de pareilles idées? A l'absurde, personne n'en doute, pas même ceux qui les mettent en avant; mais la classification a ses droits. N'admirez-vous pas de plus la rare et suprême habileté de cette polémique, qui, tout en déclarant abominable une période politique, attribue à son influence les plus nobles chefs-d'œuvre de l'esprit? La restauration fut un temps d'abaissement intellectuel; exemple : la restauration a produit Rossini. On pourrait ajouter en outre, pour compléter la preuve, que presque toute la génération qui a marqué dans notre siècle date de là. Combien de noms illustres ne citerait-on pas à côté de celui de Rossini, qui remontent à cette époque, et dont l'Europe a la naïveté de s'enorgueillir encore, en attendant les grands poètes, les grands philosophes et les grands musiciens que doit lui fournir le radicalisme aux jours bienheureux de son avénement définitif!

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1850.

L'histoire parlementaire de cette quinzaine nous offre plusieurs épisodes assez intéressans à divers titres, pour qu'il soit aujourd'hui très à propos d'en reproduire ici l'exact résumé. L'assemblée poursuit ses travaux avec une application, avec un calme dont nous ne saurions trop nous féliciter. Le pouvoir législatif n'a pas été plus épargné qu'aucun autre pouvoir public par l'esprit de dénigrement qui règne en ce temps-ci : cette bonne et sérieuse tenue du parlement est la meilleure réponse à tous les griefs que certains faiseurs de paradoxes pédantesques ont essayé de soulever dans l'opinion contre l'usage du régime représentatif.

Trop souvent, en effet, nous avons eu l'ennuyeux déplaisir de voir ces grands génies de mauvais aloi, qui sont si adroits à trouver leur place dans la confusion générale des idées, nous prêcher le mépris des gouvernemens de discussion, pour nous ramener à la paix bienheureuse des gouvernemens muets. C'est devenu la mode de s'inscrire en faux contre les mérites des institutions libres et de gémir sur l'inanité des bavardages de tribune; c'est devenu signe de profondeur ou d'érudition. De bonnes gens qui ne visent pourtant ni à l'une ni à l'autre ont fini par répéter comme de leur crû ce qu'ils lisaient tous les jours, et de cette école de prétendus penseurs est née l'espèce assez vulgaire du bourgeois absolutiste. Ajoutons, pour tout dire, qu'il y a là quelque chose de cette singulière passion qu'on ressent naturellement en France contre ce qui est l'autorité. « Notre ennemi, c'est notre maître. » La constitution ayant fait du pouvoir législatif le premier de l'état, c'est à lui qu'on s'en prend aujourd'hui, comme c'était autrefois à l'exécutif, et l'on pourrait presque parier qu'entre ceux qui blâment l'assemblée nationale de vouloir trop gouverner, il en est plus d'un qui ne pardonnait pas au roi de ne point assez s'en tenir à l'honneur de régner.

Il faut avouer qu'il s'est rencontré des momens, depuis 1848, où nos assemblées ont prêté beaucoup trop par leur propre faute aux atteintes de cette humeur critique. Nous apprécions d'autant mieux l'intérêt et la dignité des séances bien remplies qui se succèdent depuis l'ouverture de la session, que nous avons encore le souvenir des pitoyables orages auxquels on fut tant de fois contraint de se résigner dans les sessions antérieures. Il est resté sans doute à la crête de la montagne des orateurs peu intelligens, dont toute l'éloquence consiste à interrompre, et qui n'ont pas même de talent de l'interruption; mais les sévérités du règlement ont eu un sensible effet sur les explosions de leur patriotisme, et les rigueurs de la justice ont d'ailleurs amené à la place de l'ancienne phalange des membres nouveaux qui ne se croient point aussi obligés que leurs prédécesseurs de continuer au palais Bourbon les pures traditions des clubs. M. Miot lui-même vient à son tour d'être livré aux poursuites judiciaires pour avoir traité le conseil-général de son département comme il traitait quelquefois l'assemblée. Ce n'est pas seulement sur ces bancs indisciplinés que la législature a pris un aspect plus grave. Les vacances parlementaires avaient été dominées, on doit en convenir, par des incidens qui pouvaient donner à craindre que la majorité de l'assemblée ne se montrât plus aussi pénétrée de la nécessité du bon accord entre toutes les régions du pouvoir. La commission de permanence avait été si vive dans l'expression de ses contrariétés, qu'on était à même de lui supposer en retour plus d'une intention contrariante, et l'on ne savait pas si elle n'aurait point par hasard la fantaisie ou peut-être le droit d'en appeler des émotions de son intérim à la majorité qui l'avait nommée. On entrevoyait malgré soi quelque futur conflit entre la prérogative présidentielle et celle du parlement, et l'on redoutait que l'on ne s'apprêtât des deux bords à ce conflit regrettable par un échange trop prolongé de taquineries politiques. Ces velléités inquiétantes ou du moins ces défiances réciproques ont disparu devant la netteté des déclarations du message. Le gouvernement et l'assemblée ont maintenant ajourné de concert toutes les causes qui pourraient troubler une harmonie si bienfaisante, et les délibérations comme les affaires profitent du répit que l'on s'est mutuellement accordé.

Ce répit n'est cependant de part ni d'autre une abdication; on s'est entendu pour éviter les querelles, mais on a réservé les positions prises, et chacun aime à marquer la sienne. Ce n'est pas là l'un des côtés les moins étranges de la situation que la charte de 1848 nous a faite, en organisant tout exprès l'antagonisme des grands pouvoirs de l'état. En cela certes, la première charte de la république a trop bien réussi, et l'antagonisme existe autant qu'elle l'a voulu; mais la sagesse de ces pouvoirs, naturellement rivaux, a su par bonheur atténuer mieux qu'on ne l'eût espéré l'inconvénient ineffaçable de leur rivalité originelle. Comme il n'est pas possible de croire à la durée de la constitution, ils ont gagné sur eux de vivre du moins en bonne intelligence tout le temps que la constitution durerait. Seulement, comme il est aussi trop facile de prévoir que la constitution n'a pas encore long-temps à durer, les égards qu'ils se témoignent en attendant la fin de la trêve ne sont jamais que des égards provisoires, et, jusque sous la modération bienveillante dont ils usent l'un envers l'autre pour le présent, on sent percer les prétentions contradictoires qu'ils tiennent en disponibilité pour l'avenir. Ces prétentions, qui ne perdent ainsi

aucune occasion de se produire, ont, il est vrai, le tort de nous rappeler que nous n'existons pas aujourd'hui dans le définitif, que notre liquidation n'est pas achevée, que nous ignorons comment elle se terminera; mais il y faut bien penser, quoi qu'on en ait, et l'on y penserait probablement avec moins d'alarmes, si cette opposition intime des pouvoirs s'était toujours traduite en paroles d'une mesure aussi parfaite que celles de M. de Rémusat dans son rapport sur la levée des quarante mille hommes, ou d'une loyauté aussi rassurante que celles de M. le président de la république au banquet de l'Hôtel-de-Ville.

Le rapport de M. de Rémusat, qui ouvre la quinzaine, le discours prononcé par le président de la république pour l'anniversaire du 10 décembre, sont deux œuvres également caractéristiques au point de vue de cette situation mixte que nous tâchons d'esquisser. Le rapport de M. de Rémusat n'est plus maintenant d'un intérêt bien considérable pour notre politique extérieure; il a gardé toute son importance dans la question de politique intérieure qui va demeurer pendante jusqu'en 1852. Nous n'avons donc guère à parler du débat auquel il a donné lieu, puisque ce débat s'est réduit à une appréciation d'ailleurs très sommaire de l'état des choses en Allemagne; mais nous ne pouvons passer aussi rapidement sur ce qu'il y avait dans ce rapport de théorie constitutionnelle, quoique ce point-là n'ait pas été soulevé à la tribune.

La nouvelle d'un arrangement pacifique entre la Prusse et l'Autriche, apportée à l'assemblée par M. le général de La Hitte, simplifiait d'avance la discussion de politique étrangère. L'arrangement n'était pas et n'est pas encore tellement catégorique, qu'il dispensât le gouvernement des précautions militaires que celui-ci avait jugées convenables pour appuyer la neutralité de la France; ce qui devenait maintenant superflu, c'étaient les discours préparés sur « la question allemande, » déjà si clairement élucidée par le rapporteur. Il n'était plus de raison d'engager à la paix des cabinets qui reculaient d'eux-mêmes devant la guerre, et, quant à ceux qui les auraient voulu lancer tout de suite en campagne, ils n'avaient plus qu'à leur reprocher de ne s'être point battus, ce qui n'est pas un beau rôle, et ne sert de rien quand on en reste soi-même aux harangues. M. Mathieu (de la Drôme) n'a pourtant pas eu de ces scrupules, et, sous prétexte de démontrer l'inutilité des mesures sollicitées par le gouvernement, il a soulagé son cœur en injures contre les auteurs d'un accommodement qui trompait ses espérances révolutionnaires. M. Emmanuel Arago ne cède pas, comme M. Mathieu (de la Drôme), à ces colères indiscrètes; il a fait très vite son apprentissage de diplomate, et, s'il niait l'opportunité d'un appel de quarante mille hommes, c'est parce qu'il était sûr que les négociations diplomatiques suffiraient pour tout régler. Le fonds de cette rare confiance que les montagnards témoignaient pour l'efficacité de la diplomatie germanique, c'était la bonne envie de ne pas avoir en France quarante mille hommes de plus prêts à tout événement, destination de sûreté nationale que le rapport de M. de Rémusat assigne expressément aux nouvelles recrues, à défaut d'un emploi plus lointain dans une guerre étrangère. La commission, l'assemblée, le gouvernement, ont pensé que dans cette double hypothèse il fallait toujours ménager des renforts à l'armée, et une majorité de 406 voix contre 213 a voté les huit millions nécessaires pour l'appel et l'incorporation des conscrits.

Ce vote lui-même, nous le répétons, n'est pas le principal de l'affaire : sur

tout ce dont on a parlé, sur l'état de nos rapports avec l'Allemagne, sur le besoin d'avoir quarante mille soldats de plus en France, il n'y avait pas beaucoup de dissidences possibles. Nous ne sommes pas convaincus qu'il en eût été de même, si l'on eût voulu aborder la question résolue aussitôt que posée dans le rapport de M. de Rémusat, la question de savoir où est le plus grand pouvoir public. M. de Rémusat, tout plein du sentiment de la prérogative parlementaire, n'a pas résisté au désir d'en bien marquer la place et l'étendue, puisque la circonstance l'invitait à le faire. Ç'a été l'une de ces pointes par où s'est déjà trahie et se trahira plus d'une fois encore l'idée très légitime, mais plus ou moins impatiente, qui couve de tous les côtés, comme nous le reconnaissions tout à l'heure, jusque sous les meilleures apparences de conciliation, — l'idée fixe de maintenir des réserves, même en échangeant des complimens. On est très fort d'avis de concilier ce qu'il y a de conciliable dans les positions respectives, mais on n'entend pas laisser croire que l'on cède quoi que ce soit de son terrain. En déclarant solennellement la neutralité de la France, le président avait pris une initiative dont tout le monde louait l'à-propos; cependant la sagesse parlementaire, et c'est là son tort en même temps que son mérite, consiste surtout à prévoir le mal du lendemain au milieu même du bien de la veille. Si l'assemblée était cette fois engagée dans une politique de son goût par la déclaration du message, il se pouvait qu'on n'anticipât point toujours avec le même bonheur sur ses sentimens, et, pour tout dire, sur son droit. Aussi la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la levée des quarante mille hommes a-t-elle proposé au pouvoir législatif, par l'organe de M. de Rémusat, de reprendre à son compte cette déclaration faite devant l'Europe par le pouvoir exécutif, pour qu'il fût très nettement compris que c'était la voix de l'assemblée nationale qui « seule engageait définitivement la France. » L'assemblée a donc signifié de la sorte qu'elle voulait la paix comme le président, la neutralité, une stricte neutralité comme le président, comme le président enfin la neutralité armée. Seulement elle a tenu à constater avec une très particulière insistance, que c'était elle qui avait le droit de vouloir tout cela la première.

Cette démonstration, qui n'était peut-être pas très urgente, n'avait rien pourtant qui ne fût bien fondé, quoique après tout, malgré le bien fondé de sa cause, l'assemblée n'ait fait là que prouver surabondamment la fausseté générale de la situation. La charte de 1848 donne au pouvoir législatif le droit de paix et de guerre, non point par la voie indirecte du consentement aux dépenses comme la charte monarchique, mais directement et formellement : aux termes mêmes du rapport de M. de Rémusat, « c'est l'assemblée qui prononce le mot décisif. » Or il est évident qu'en principe absolu et en dehors de toute innovation républicaine, « le mot décisif » sur ce terrible problème de la guerre ou de la paix appartient plutôt au pouvoir exécutif qu'il n'est du ressort d'un corps délibérant, où la responsabilité ne pèse assez sur personne, parce qu'elle est trop divisée entre tous. La majorité de l'assemblée, qui n'est pas suspecte d'illusions trop favorables à la constitution de 1848, ne s'en est pas moins emparée de l'argument que celle-ci lui fournissait pour le cas, il est vrai, de moins en moins probable où le pouvoir exécutif s'aviserait de son chef, et trop tôt et trop à son bénéfice, de rentrer par cette porte dans les vraies traditions de gouvernement. La majorité ne s'abuse pas sur la bonté intrinsèque des clauses restrictives que

la charte républicaine oppose à l'autorité présidentielle; mais, comme elle n'est pas en humeur de souffrir qu'on la gagne elle-même de vitesse dans la solution des questions d'avenir, elle s'attache exactement à se conserver tous les avantages de position qu'elle tire du régime présent. Ainsi retranchée, la prérogative parlementaire peut être désagréable à la prérogative présidentielle, et c'est une raison pour elle de ne pas se retrancher sans motif avec trop d'affectation; elle peut être désagréable, elle est inattaquable. Aussi la thèse constitutionnelle du rapport de M. de Rémusat n'a-t-elle point rencontré de résistance chez les amis les plus vifs que le président ait dans l'assemblée. Il n'y avait en effet qu'un moyen de la combattre : c'était de se jeter en dehors de la constitution et de parler pour le temps où elle n'existera plus, comme si l'on était déjà chargé du fardeau de ce temps-là et obligé de pourvoir à ses nécessités; c'était de se poser, par une hypothèse impolitique, en maîtres assurés d'un avenir que cette constitution sans doute ne gouvernera pas, mais qu'il ne siérait à personne de revendiquer trop hautement d'avance comme son domaine. Personne ne s'est trouvé non plus qui fût si présomptueux au sein du parlement. La presse a été moins timide; ce n'est toujours point par timidité qu'elle pèche de ce côté-là, et elle a vengé à sa façon l'initiative présidentielle du rigorisme avec lequel le pouvoir législatif la surveillait. Elle a parlé selon son usage de la prérogative du président comme d'une prérogative césarienne, et péroré en 1850 du ton qu'elle aurait au lendemain d'un 1852 réussi. C'est ce ton-là, si l'on n'en rabat, qui gâtera la réussite. On a dit très justement que dans cette grande et inévitable lutte le succès serait au plus sage; ne nous lassons pas de répéter que le plus sage sera celui qui paraîtra le moins pressé.

Il est d'ailleurs une remarque que nous nous plaisons à faire : le langage qui sort de la bouche même du président nous rassure presque toujours contre les hardiesses que ses partisans du journalisme laissent trop volontiers couler de leur plume. C'est ce qui nous est arrivé à la fête de l'Hôtel-de-Ville. La circonstance était belle et curieuse par les contrastes qu'elle rappelait. Cette maison commune, le théâtre de toutes les révolutions, le chef-lieu de tous les gouvernemens insurrectionnels, le point de mire de tous les complots à main armée, redevenue désormais le palais hospitalier d'une municipalité libérale et paisible, célébrait dignement une restauration si merveilleuse en conviant à ses solennités plus princières que bourgeoises le premier magistrat de la république, qui avait contribué pour sa bonne part à lui faire de si brillans loisirs. Cette pompe déployée en son honneur, les réminiscences impériales auxquelles le préfet de la Seine s'était un peu visiblement arrêté dans son discours, n'ont pas dérangé l'équilibre moral que le président a gardé dans sa réponse tel qu'il l'avait trouvé pour le message. Les termes du message restent le dernier mot de sa politique. « On compte sur l'avenir, dit-il, parce qu'on sait que, si des modifications doivent avoir lieu, elles s'accompliront sans trouble. » Et plus bas encore : « Ce sont les grands principes, les nobles passions telles que la loyauté et le désintéressement qui sauvent les sociétés, et non les spéculations de la force et du hasard. » Il n'y a donc là ni plus ni moins qu'un nouveau manifeste du système d'abnégation sur lequel le président a voulu édifier le repos public jusqu'en 1852; c'est le renouvellement de la trêve

proposée il y a maintenant un mois, et dont on a senti si vite l'excellente influence.

Il en est toutefois du président comme de l'assemblée; il ne pousse pas l'abnégation jusqu'à l'effacement, tant s'en faut; le pied qu'il avait sur la scène, il le garde. De même que l'assemblée entend profiter jusqu'au bout de la constitution, et rappelle avec des intentions très spéciales les droits de sa prérogative, le président, d'autre part, se glorifie toujours des origines de son pouvoir, comme s'il craignait de laisser amoindrir son titre en ne répétant pas assez d'où il vient. De même aussi que les partisans un peu jaloux du pouvoir exécutif seraient tentés de se plaindre des empiétemens parlementaires, les parlementaires susceptibles pourraient bien avoir quelque chose à redire contre cette évocation du suffrage universel, derrière laquelle le président est évidemment fier de s'abriter. Cette sympathie si naturelle pour l'institution qui a fait son avénement n'est pas propre à charmer des hommes qui ont si singulièrement modifié et l'institution elle-même et son usage par la loi électorale du 31 mai. Ceux qui préfèrent encore l'électorat réformé du 31 mai à l'électorat primitif tel que l'établissait la constitution, et, pour notre part, nous sommes de ce nombre, ceux-là ne sauraient voir avec beaucoup de satisfaction le pouvoir exécutif qui a promulgué la loi du 31 mai afficher des préférences trop contraires à cette loi. Cette contradiction n'est sans doute qu'une manière de marquer sa place et de réserver ses chances pour l'avenir; mais, si l'on n'y mettait de la prudence, elle pourrait avoir des inconvéniens très immédiats: les docteurs du suffrage universel pur ne sont pas une compagnie à laquelle on puisse gagner, pour peu qu'on ait de perspectives raisonnables.

Nous nous empressons, du reste, de reconnaître que le président, en rappelant à l'Hôtel-de-Ville ces souvenirs d'élection populaire qui étaient là de circonstance, n'a pas insisté particulièrement sur les points qui pouvaient faire litige, et qu'il a su laisser dans une ombre assez couverte leur côté scabreux. Avec une prédilection très honorable, il a même envisagé l'origine de son pouvoir d'un point de vue bien supérieur. Ce qui en a, selon lui, créé la force, ce n'est pas tant que le droit électoral d'où il est sorti était le droit universel, le président n'a pas dit cela : c'est qu'il était pour la première fois, depuis février, un droit exercé régulièrement et légitimement. Les élections de la constituante avaient ce grand désavantage par rapport à la sienne, d'être le résultat d'un décret arbitraire émané d'une commission de salut public; elles avaient été violentées ou corrompues par les agens d'un pouvoir dictatorial, elles étaient « un fait révolutionnaire. » L'élection du 10 décembre a recommencé une ère normale de gouvernement, et c'est là le caractère distinctif, le titre suprême de l'élu, c'est celui-là qu'il sied de mettre en lumière. Au milieu de l'obscurcissement général des principes d'ordre et de légalité, il est utile d'entendre proclamer de haut qu'il n'y a point de stabilité en dehors de la loi, qu'il n'est point de mission providentielle, à quelque titre qu'on se l'attribue, qui vaille, pour le prestige de l'autorité dont on est investi, cette simple et honnête qualité de n'être point issu « d'un fait révolutionnaire. »

Si le président, au nom et en vertu de son origine répudie les faits révolutionnaires, il ne cache point cependant sa gratitude et sa foi pour ce qu'il appelle « le droit né de la révolution. » Qu'est-ce donc à dire? et y aurait-il là

quelque antinomie calculée pour agréer en même temps aux opinions les plus contraires? Ce langage se serait mieux compris sans doute avec plus de précision, mais on ne saurait cependant lui donner de sens équivoque, pour peu qu'on se transporte de bonne foi dans le grand courant des idées entre lesquelles flotte notre âge. Nous nous en sommes déjà exprimés plus d'une fois; il y a deux manières de voir et de sentir à propos du mot de révolution, toutes deux très injustement confondues sous l'ombre pernicieuse de ce mot unique qui les enveloppe. Il y a ceux qui n'aiment dans la révolution qu'une force destructive; — il y a ceux qui n'en honorent et n'en défendent que la force créatrice, qui ne renient point la fécondité de cette création toute puissante, qui déplorent les malheurs et détestent les forfaits dont les crises décisives de la vie humaine ont toujours été accompagnés comme par une fatale compensation de son progrès, qui ne croient à ce progrès que dans une certaine mesure, mais qui, cependant, y croient et sont surtout persuadés que les siècles, comme les fleuves, ni ne s'arrêtent ni ne remontent.

Il faut bien que ceux-là partent de la révolution, puisqu'ils acceptent, puisqu'ils veulent embrasser les traditions nouvelles qu'elle a fondées dans la société française, et qui de là circulent peu à peu dans toute la société européenne; mais qu'est-ce qu'il y a vraiment de fondé? qu'est-ce qui subsiste? Est-ce l'œuvre de 89 ou celle de 93? est-ce la sage ordonnance sur laquelle repose tout notre état civil, ou bien la folie qui méditait de le bouleverser au moment même où on l'édifiait? Qu'y a-t-il de commun entre les deux, et comment soutenir que cette sagesse ait engendré cette folie, que les fondateurs ne fassent qu'un avec les destructeurs? Si l'on nomme du nom de révolutionnaires l'espèce turbulente qui s'érige en maîtresse souveraine des états par la seule vertu des coups de main, qui s'impose aux nations par la violence des dictatures irresponsables, à qui ce nom-là convient-il moins qu'aux hommes qui ont relevé les pures notions de justice et de liberté dans ce monde de l'ancien régime où tous les sophismes n'empêcheront pas que la justice n'ait été qu'exception, et la liberté que privilége? En le comprenant ainsi, en le rattachant à cette glorieuse filiation libérale, nous aussi nous sommes pour « le droit de la révolution » à tous les degrés de la vie publique, c'est-à-dire au plus haut de ces degrés pour le droit de la souveraineté nationale légalement et raisonnablement manifestée contre l'absolue souveraineté du vieux droit divin; — et, si c'est là toute la pensée que le président de la république a voulu traduire au grand jour, nous n'y voyons pas autrement de péril, et nous l'en remercions : il aura simplement cherché à faire sentir que, sur les soixante dernières années de notre histoire, il n'y en avait que quinze où « le droit de la révolution » n'eût pas régné.

Peut-être était-ce pourtant une métaphysique quelque peu disproportionnée, eu égard à la circonstance. En France, on ne prendrait pas très facilement l'habitude de voir des personnes officielles se mettre si en dehors : c'est un genre d'épreuve qui réussit d'autant mieux, qu'on ne le renouvelle pas souvent. Quant à cette fois néanmoins, l'épreuve avait le mérite de tomber avec une opportunité piquante. M. le président de la république dénonçait solennellement l'impuissance de la contre-révolution le soir même de la séance

parlementaire qui avait été occupée, nous ne voulons pas dire accaparée, par le rapport de M. de Montalembert sur l'observation du dimanche et des jours fériés. M. de Montalembert a été un auxiliaire très dévoué du président, il l'est encore; mais il n'y a point lieu de croire qu'ils se soient réciproquement communiqué, l'un son rapport, et l'autre son discours. Le matin, M. de Montalembert témoignait tout son regret de ne pouvoir rétablir dans ses meilleurs articles cette loi du 18 novembre 1814, par laquelle la restauration montrait si bien jusqu'à quel point elle ignorait le pays où elle croyait reprendre racine; il proposait du moins « de remplacer avantageusement » cette loi impossible « en en faisant prévaloir le principe et revivre l'application. » Le matin, M. de Montalembert écrasait de ses dédains tous les principes de notre société moderne : le principe de tolérance, le principe d'égalité, la séparation de l'ordre politique et de l'ordre religieux; il exaltait avec une secrète amertume le bienfait perdu des religions d'état. Et le soir, M. le président de la république disait hautement : « Les gouvernemens qui, après de longs troubles civils, sont parvenus à rétablir le pouvoir et la liberté, ont, tout en domptant l'esprit révolutionnaire, puisé leur force dans le droit né de la révolution. Ceux-là au contraire ont été impuissans, qui sont allés chercher le droit dans la contre-révolution. » Lequel des deux orateurs faisait la leçon à l'autre?

Nous n'avons aucune envie de méconnaître les services que M. de Montalembert a rendus depuis trois ans à la cause commune pour laquelle tous les partis qui respectent l'ordre et les lois ont apporté leur contingent d'efforts et de bonne volonté. Il est venu au combat avec les idées qui lui étaient propres, comme d'autres venaient avec les leurs, et, tous s'entr'aidant selon les moyens dont chacun disposait, on a fait face à l'anarchie. M. de Montalembert a sans doute contribué beaucoup au succès qui a couronné cette lutte généreuse, et le drapeau sous lequel il se place avec un orgueil si sincère était digne de figurer au premier rang dans une pareille mêlée; la religion est par elle-même une puissance tutélaire pour toute société sur laquelle on lui laisse son libre cours. Mais à côté de la vertu religieuse, si éminemment représentée par M. de Montalembert, il y eut aussi des vertus laïques qui supportèrent avec un égal dévouement le poids du jour et de la chaleur; il y eut le courage des soldats, la fermeté des juges, le zèle des bons citoyens. Que ces vertus aient eu leurs défaillances, hélas! nous en convenons; qui n'a pas eu les siennes? Nous nous rappelons encore cet illustre prélat qui, s'étant trop hâté de faire l'oraison funèbre des victimes de février, comparait pieusement aux martyrs du Sonderbund, qu'il avait naguère célébrés, ces nouveaux martyrs de la liberté française. La vertu de M. de Montalembert n'a pas souffert de ces éclipses; aussi voit-on qu'il ne peut se défendre de la croire seule infaillible et souveraine. A lire certains passages de la dernière production sortie de sa plume, on ne peut se dissimuler qu'il n'a pas compris comme tout le monde l'acte d'alliance qui a été signé entre les différens partis conservateurs. Il est évident que dans sa pensée personne n'a traité avec lui d'égal à égal; c'est lui qui a reçu les autres à résipiscence : « On a dû comprendre les obligations qu'on s'imposait! » Il va sans dire que s'il a traité d'aussi haut, c'est parce que c'était lui qui stipulait pour la religion; mais il y a, sans qu'assurément il s'en doute, il y a dans le ton

même avec lequel il rappelle le contrat pour demander qu'on le tienne, il y a, très involontairement encore une fois, je ne sais quelle identification trop intime entre la cause de la religion et la personne de M. de Montalembert.

Le mal que nous trouvons à cela, c'est qu'on ne distingue plus tout-à-fait si cette voix impérieuse est celle de la religion qui veut qu'on obéisse à M. de Montalembert, ou celle de M. de Montalembert qui veut qu'on obéisse à la religion. L'exigence un peu tracassière avec laquelle le spirituel orateur s'est emparé de la tribune dans cette rencontre, le prix trop infini qu'il mettait à en jouir par lui-même, ont gâté l'effet du travail qu'il a lu en donnant à cette lecture le faux air d'une satisfaction trop personnelle. Des membres du bureau de M. de Montalembert, plus habitués aux affaires et plus désintéressés dans celle-là, estimaient que la cause, d'ailleurs très belle, du repos dominical gagnerait à être exposée devant l'assemblée par un rapporteur d'un tempérament plus neutre. Leurs observations n'ont point triomphé du parti pris avec lequel M. de Montalembert voulait faire de cette loi nouvelle une affaire à lui : il ne faut pourtant point d'amour-propre d'auteur dans la vie politique.

Le dirons-nous? cet amour-propre ne nous étonne pas chez M. de Montalembert. Il y a chez lui plus qu'il ne croit d'un personnage qu'il fait profession de ne pas aimer, et réellement on en veut toujours plus ou moins à qui vous représente trop bien le faible que vous sentez en vous-même. Nous le disons donc en toute aménité : M. de Montalembert est un lettré sous l'enveloppe d'un homme politique, et nous sommes à peu près sûrs que nous n'apprenons là rien de neuf à ceux qui l'ont le plus pratiqué. Il a les recherches et les inégalités d'un esprit de lettré, il a de la phrase et de la manière de lettré, il a des passions de lettré qui ne sont pas toujours des sentimens de chrétien. Il a ce qui caractérise surtout le lettré, des traditions d'école, et il ne s'en défait pas, et elles jurent un peu avec le fonds d'élégance qui distingue son talent. Ces traditions le rapprochent trop souvent, malgré tout ce qu'il a de monde, du faux goût des sermonaires romantiques. Il s'égare dans les étrangetés insoutenables des paradoxes les plus inconséquens. Il essaiera, je suppose, de démontrer que Dieu récompense tout de suite, par un surcroît de prospérité matérielle, l'observation rigoureuse des fêtes et dimanches, et il citera les pays hérétiques d'Amérique ou d'Angleterre, sans penser que les pays catholiques d'Espagne et d'Italie donnent un démenti assez embarrassant au merveilleux de sa thèse. Ou bien il parera son discours de souvenirs historiques dont la pompe dépassera beaucoup la justesse; sa nature, si fine, si déliée qu'elle soit, ne le préservera point de tomber dans le lyrisme de feu M. de Marchangy et d'emprunter à *la Gaule poétique*. Il a jadis inventé *les fils des croisés;* il parlait hier dans son rapport écrit *de la vieille foi de Clovis*, ce qui peut être une périphrase très sonore sans être un argument très direct en faveur du repos forcé des dimanches.

On nous pardonnera cette esquisse, qui est venue insensiblement au bout de notre plume, et que nous laissons avec grande révérence au frontispice du projet de loi dont M. de Montalembert s'est fait le rapporteur. Il en coûte plus de dire la vérité à ses alliés que de la dire à ses ennemis; mais c'est le moment ou jamais, lorsque vous refusez de les suivre sur des chemins qui sont trop les leurs pour être les vôtres : encore faut-il leur déclarer pourquoi. Nous ignorons quel sera le sort de la loi maintenant livrée aux discussions parle-

mentaires. L'usage du repos hebdomadaire, la fixation du jour de repos au dimanche, sont parmi les plus regrettables coutumes qu'on pays puisse perdre. Notre axis, à nous aussi, est tout-à-fait que l'existence matérielle, intellectuelle et morale des populations se flétrirait bientôt sous l'uniformité abrutissante de ces semaines qui se succéderaient sans répit et sans fin, si elles n'étaient coupées par le jour du Seigneur. Il n'y a qu'à voir un dimanche de campagne ou de province, fût-ce même dans la petite ville de La Bruyère, pour sentir et déplorer l'aridité des dimanches de Paris et des grandes cités. Tout cela est vrai; mais ce qui est encore plus vrai, c'est que la loi n'a point qualité pour violenter les mœurs à moins d'être une loi socialiste, c'est que le sentiment religieux s'inculque par la libre influence des bons exemples et non par l'intervention brutale des règlemens de police, c'est qu'il y a quelque chose de pire que l'irréligion publique, à savoir la publique hypocrisie; c'est qu'en faisant des choses religieuses une matière de surveillance administrative, on ôte aux cœurs bien placés le goût naturel qu'ils auraient pour en jouir. Nous ne doutons pas que l'assemblée n'ait toutes ces considérations très présentes lorsqu'elle votera sur une loi, dont la portée va bien au-delà de son texte. Nous inclinons d'ailleurs à penser que M. de Montalembert n'aura pas médiocrement desservi le projet par la seule lecture de son rapport : c'est même pour cela que nous avons tant parlé du rapporteur.

Nous voudrions cependant donner ici quelque place à toute une suite de discussions qui ont défrayé, dans ces derniers jours, les séances de l'assemblée nationale. Ces discussions étaient d'ordre pratique et d'intérêt matériel; elles ont été sérieuses et concluantes, et la conclusion qui s'est presque toujours trouvée la même, quoique sur des points très divers, est assez frappante pour mériter qu'on la relève. Il s'agissait de différens projets émanés soit du gouvernement, soit de l'initiative parlementaire, et tous conçus en vue de l'amélioration du sort des classes les moins favorisées : l'abolition de la prestation en nature pour l'entretien des chemins vicinaux, l'organisation d'une assistance judiciaire pour les indigens, la répression de l'usure, l'établissement de bains et de lavoirs publics, telles étaient les questions que l'assemblée avait à résoudre, et c'est une justice à lui rendre qu'elle les a toutes abordées avec la meilleure intention de faire le bien pour le bien. Seulement il est difficile que, ces débats très consciencieux une fois terminés, chacun n'ait point fini par s'avouer à lui-même qu'il y avait déjà beaucoup plus de choses faites qu'on ne l'aurait pensé avant cette enquête positive. C'est ainsi que le débat relatif à la viabilité des chemins vicinaux s'est terminé par la confirmation pure et simple de la loi du 21 mai 1836, qui est l'une des mesures les plus utiles dont le pays soit redevable au gouvernement de 1830.

De même, quand on a étudié d'un peu près le problème de l'assistance judiciaire, on a rencontré des usages et des règlemens qui l'instituaient déjà dans des voies assez bonnes pour qu'on n'eût plus qu'à les suivre. Enfin la proposition de M. de Saint-Priest, qui, dans un zèle excessif contre le fléau très réel de l'usure, prétendait ériger en délit le fait accidentel aussi bien que l'habitude, n'a pas réussi à ébranler le principe tout pratique de la loi de 1807. Cette loi était d'autre part vigoureusement attaquée au nom des doctrines de liberté commerciale; mais ceux même qui, comme M. Faucher, soutenaient en prin-

cipe la liberté absolue du prêt à intérêt, se hâtaient de confesser qu'ils n'entendaient point conclure à l'application immédiate de la théorie. L'assemblée, qui s'était ainsi mise à l'œuvre pour entreprendre en quelque sorte du socialisme conservateur, doit être persuadée de reste que s'il y a vraiment, selon la formule accoutumée, quelque chose à faire, ce n'est pas du moins beaucoup plus que cela. La plus grande innovation qu'elle ait réussi à introduire, c'est d'encourager avec les fonds de l'état des établissemens de bains et de lavoirs gratuits ou à prix réduits : encore l'innovation proposée et soutenue par M. Dumas a-t-elle paru d'un mérite assez médiocre, nonobstant les argumens trop techniques du ministre, et c'est avec peine qu'elle a passé.

Pendant que le gouvernement et l'assemblée s'accordent pour donner aux besoins populaires ces preuves d'un vigilant intérêt, nos démagogues continuent, soit en France, soit à l'étranger, leurs manœuvres d'agitation stérile, ou bien ils nous donnent le spectacle de leurs propres discordes. Les cosmopolites réfugiés à Londres ne veulent pas laisser ignorer à l'Europe qu'ils sont aussi divisés entre eux que l'étaient les émigrés de Coblentz, et ils se disputent par des quêtes rivales la bourse, tant de fois saignée, de leurs coreligionnaires. Les montagnards qui siégent à Paris recommandent officiellement au peuple, dans leur moniteur, de ne point voter aux élections communales. « Les partis, disent-ils en façon de sentence, vivent de leur respect pour les principes. » La sentence est à sa place dans le parti du 13 juin 1849, et c'est sans doute pour avoir respecté les principes qu'il est maintenant si florissant.

Nous ne serions pas étonnés qu'il y eût d'ailleurs un ralentissement général dans l'animation de tout le parti. La stricte surveillance qui a déjoué les complots du midi avant même qu'ils éclatassent doit refroidir un peu les plus ardens. Si même nous en croyons un signe qui a quelque valeur, les productions de la veine démagogique iraient en diminuant; nous voulons parler des almanachs rouges, qui pullulaient l'année dernière et qui ne paraissent pas cette année abonder autant. Non-seulement le nombre en est réduit, mais ils ont aussi perdu de leur excentricité. M. Louis Blanc, par exemple, qui, dans l'*Almanach du Nouveau-Monde* pour 1850, inscrivait encore l'exact calendrier de 93 en regard du nôtre, se contente, cette année, de rappeler les mois républicains, et néglige le détail. Il prend cependant sa revanche au début de ce nouveau volume, et commence l'enseignement qu'il fait au peuple par un dialogue socratique entre LUI et MOI. Le MOI, celui de M. Louis Blanc, démontre péremptoirement la formule du socialisme, du socialisme de M. Louis Blanc, formule vieille maintenant comme les gloires du Luxembourg, et en même temps toujours aussi jeune à force de simplicité puérile : *de chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins!* Le *maximum*, le chef-d'œuvre de la démonstration de M. Louis Blanc, c'est que la vie sera d'autant meilleure qu'elle sera plus fidèlement organisée sur le modèle d'une table d'hôte; voilà de bien tristes foyers pour les habitans de la future Utopie. L'*Almanach des Réformateurs* est indigne de son nom; c'est un faux titre mis sur un recueil d'anas. *Le Citoyen Déficit*, l'*Almanach des Opprimés*, valent à peine une mention. Ce dernier est une histoire abrégée des jésuites, où nous ne pouvons cependant nous empêcher de relever une phrase qui ne doit pas laisser d'influer utilement sur le moral des lecteurs d'*almanachs*. L'auteur expose avec grand sang-froid la doc-

trine attribuée aux jésuites sur le régicide; mais devinez d'où lui vient ce sang-froid si impartial? Il vaut mieux qu'il parle lui-même et montre en son langage comment le poison radical se retrouve tout d'un coup dans toute sa virulence au milieu même du plus insupportable fatras : « Mes enfans, pourquoi ne l'avouerai-je pas? cette doctrine des Mariana, des Suarez, me paraîtrait assez raisonnable, s'ils l'appliquaient généralement. L'extermination des rois serait un bienfait pour les peuples. Aussi, quand le poignard des jésuites frappera quelque tête royale, n'attendez de ma part ni un cri d'indignation ni une parole de blâme. — Spectateur indifférent, je regarderai la victime sans maudire l'assassin. »

La situation de l'Allemagne est devenue moins violente depuis quinze jours, sans être cependant encore beaucoup moins obscure. Les menaces de guerre, subitement arrêtées par l'entrevue de M. de Schwarzenberg et de M. de Manteuffel à Olmütz, ont maintenant presque disparu, et, à moins de ces revirements bizarres qui sont malheureusement trop fréquens dans la direction des affaires germaniques, il n'est pas probable que des complications nouvelles viennent entraver ou empêcher la paix. En acceptant les préliminaires d'Olmütz, le roi Frédéric-Guillaume devait s'attendre à se voir bientôt forcé de dissoudre ou de proroger les chambres, trop vivement émues des sacrifices imposés à l'orgueil national de la Prusse pour garder dans leurs délibérations toute la mesure que prescrivaient impérieusement des circonstances si délicates. Le parlement prussien a été prorogé jusqu'au mois de janvier, et il faut souhaiter que le résultat des conférences indiquées à Dresde soit alors assez satisfaisant pour ne point pousser les chambres à des extrémités qui, tout en étant plus qu'inutiles, achèveraient de compromettre ou même de tuer tout-à-fait le régime représentatif en Allemagne. La diplomatie espère qu'elle trouvera de meilleurs moyens d'accommodement, maintenant que les sujets de querelle ne seront plus aigris par les inévitables violences de la tribune. C'est toujours un triste spectacle que cette impuissance constatée d'institutions qui auraient dû être fortes, et que leur mauvaise conduite ou leur mauvais destin rend de plus en plus incapables, soit de conserver la charge des intérêts dont elles avaient le dépôt, soit de se défendre elles-mêmes.

C'en est fait dorénavant des derniers songes de ce patriotisme, à la fois si vague et si obstiné, qui depuis trois ans n'avait cessé de rêver une Allemagne nouvelle à la place de l'ancienne. Il faut seulement repasser l'une après l'autre les vicissitudes qu'a subies cette ambition incessamment trompée pour deviner quels déboires ceux qui avaient mis là tout leur cœur ont dû jour par jour essuyer. En présence de cette longue série d'alternatives contradictoires où les joies d'un triomphe éphémère étaient si tôt effacés par les amertumes de quelque humiliation nouvelle, on comprend l'âpre chagrin qui a fini par dominer les représentans de la nation prussienne, intéressée plus qu'aucune autre à la solution du problème. On comprend cette sourde passion qui gronde chez tous et les a faits intraitables. Au sommet du pouvoir, la place est encore plus dure à qui l'occupe que sur les bancs des chambres. Le vertige est dans ces hautes régions : on a si souvent reculé devant la fortune quand elle venait d'elle-même; on s'est si fort obstiné à la poursuivre quand elle fuyait! On est las à présent et recru. On essaie tristement de se consoler en disant, en laissant

dire que l'on avait pour la patrie allemande un but idéal supérieur à l'intelligence du siècle, qu'on a tout risqué avant de consentir à s'avouer que l'Allemagne n'était pas digne de tant d'efforts, qu'on est enfin décidé à ne plus risquer rien. Quelle odyssée depuis 1848 pour revenir en 1847, si l'on ne va droit à 1813!

Il n'est pas inutile de remérorer un peu toutes les phases de cette pérégrination d'un pays vainement occupé pour ainsi dire à se chercher lui-même; c'est la meilleure et plus courte façon d'expliquer comment il est aujourd'hui à bout de ses peines sans s'être encore trouvé. Au début pourtant, cette impossible patrie semblait naître toute seule à la voix de ceux qui l'appelaient. L'Autriche avait fourni son plus populaire archiduc pour servir de vicaire à l'empire en attendant l'avénement d'un empereur. L'Autriche alors, bien éprouvée chez elle, se dévouait complaisamment à l'idée d'une transformation de la vieille fédération d'états en un jeune état fédéral. *Staatenland, Bundesstaat!* les deux termes de l'énigme à résoudre, les deux élémens sur lesquels le grand œuvre devait opérer pour accomplir le rajeunissement national par une métamorphose politique! Puis, quand vint l'hiver de cette fatale année 1848, l'Autriche commença par ne plus vouloir qu'on lui prît ses provinces allemandes dans ce nouveau corps germanique où elles auraient été subordonnées à une autorité plus exigeante que dans l'ancien; l'Autriche, suivant son programme de Kremsier, se rabattit à former un empire à part avec ses seuls états, et il fut un moment question d'un nouveau mode d'alliance entre une vaste unité allemande d'un côté et l'unité austro-slave de l'autre. A mesure cependant que le cabinet de Vienne reprenait de la force, et se rasseyait, il se résignait de moins en moins à se laisser ainsi éconduire hors de l'Allemagne, il ne se prêtait point à la pensée de changer l'Autriche en un état plutôt slave qu'allemand, de perdre gratuitement son influence séculaire et son autorité traditionnelle sur les peuples de tout le territoire germanique. De là les embarras que le parti autrichien suscita dans la diète de Francfort au parti allemand de M. de Gagern, qui, peu à peu neutralisé dans ses projets les plus hardis de régénération, de refonte nationale, se fit en désespoir de cause un parti prussien.

On était au printemps de 1849; le roi Frédéric-Guillaume vit arriver les députés de Francfort, qui lui offraient une couronne chèrement achetée, une couronne amoindrie dans le combat qu'il avait fallu livrer pour l'emporter; mais enfin c'était toujours la couronne d'Allemagne. Le roi refusa. Était-ce pusillanimité? était-ce sagesse? Le refus à peine signifié, il essaya d'organiser par sa propre politique l'autorité suprême qu'il n'avait pas voulu tenir d'une assemblée déjà envahie par le radicalisme. Il promulgua la constitution nationale du 28 mai 1849, destinée à fonctionner dans une Allemagne unique dont une alliance de la Prusse et des rois allemands devait former le noyau. L'alliance ne fut pas plus tôt proclamée qu'elle se trouva dissoute. L'Autriche, menacée derechef d'être rejetée en dehors de l'Allemagne, profita vivement des lenteurs, des irrésolutions de la Prusse, et bientôt il fallut encore déchoir des illusions premières du traité du 26 mai; il fallut abandonner l'idée d'une grande Allemagne unie, redescendre au système d'une union restreinte enclose dans une union plus large, se contenter de n'être plus, soi et ses petits confédérés, qu'une

partie quelconque du grand tout national qu'on avait aspiré à gouverner. Et plus les perspectives diminuaient aussitôt qu'on y touchait, plus les ambitions patriotiques que l'on suscitait comme à plaisir se heurtaient rudement, quand elles prenaient terre contre les mesquines proportions de la réalité, plus aussi la désaffection s'étendait en Prusse, plus il montait vers le trône de reproches et de ressentimens.

L'énergie de l'Autriche croissait toujours, son ascendant l'emportait d'autant que la Prusse se montrait de plus en plus décontenancée. A l'automne de 1849, elle avait encore semblé reconnaître la possibilité d'un double empire : elle avait accepté l'*interim* de septembre qui, étant un partage amiable et provisoire entre les deux puissances, n'en abandonnait aucune; mais l'*interim* n'était pas terminé, que l'Autriche, allant bien au-delà, se prétendait tout d'un coup remise en possession de son ancien droit présidial sur le corps germanique, et sans plus tenir compte de l'union prussienne du 26 mai, dont les commissaires siégeaient pourtant dans l'*interim*, elle convoquait l'assemblée plénière des états allemands aux termes du pacte de 1815. C'était un premier pas dans la voie de restauration où elle allait marcher si hardiment, c'était un premier signe de la ferme volonté qu'elle avait déjà d'infirmer comme nul et non avenu tout ce que la Prusse avait fait depuis 1848. La Prusse, toujours frémissante et impuissante à rien résoudre, niait de son côté la valeur légale des procédés de l'Autriche, mais elle niait mollement, argumentant du droit contre le fait et laissant le fait grandir. Ce fut ainsi qu'à l'automne de 1850 la diète de Francfort, la diète de 1815, se retrouva constituée sous la présidence autrichienne, constituée comme si elle n'avait pas abdiqué devant le parlement révolutionnaire de Francfort, constituée non pas seulement en assemblée plénière, mais en conseil étroit des dix-sept. Le sanhédrin germanique était rebâti de toutes pièces sous les yeux de la Prusse inquiète, indécise et comme stupéfiée. Cette attitude vacillante, cette sombre ivresse du malheur qui perd les trônes, achevaient maintenant d'ôter à la cour de Berlin ce qui lui restait de prestige dans l'opinion. Elle niait toujours néanmoins l'autorité de Francfort; elle parlait de sa diète à elle, de son collége des princes, de son union d'états, comme si toutes les institutions les plus savantes pouvaient être autre chose que des fantômes, quand on n'y sent point circuler la force vivante d'un homme et d'un chef.

La diète de Francfort et l'union prussienne ainsi placées face à face, les occasions de conflit ne pouvaient manquer de surgir bientôt. On se rappelle encore assez le reste. Le conflit s'est présenté sur deux points : en Holstein et en Hesse, où la politique prussienne s'était imprudemment aventurée. Les conférences de Bregenz avaient préparé la guerre, celles de Varsovie auraient peut-être amené plutôt la paix, qui est sortie d'Olmütz. Le ministère et la retraite de M. de Radowitz, la mort de M. de Brandenbourg, la mobilisation de la *landwehr*, qu'on renvoie déjà en grande partie dans ses foyers, la lutte intérieure du ministre de la paix contre le ministre de la guerre, tout ce trouble trop attesté par tant de signes funestes, cette angoisse qui ne permet ni la résolution d'un beau désespoir ni la sagesse d'une concession opportune, ce spectacle de désordre et de confusion explique assez les exigences de l'Autriche. Si l'on a sujet de s'étonner, c'est que celle-ci n'ait pas poussé plus loin après

s'être tant avancée, c'est qu'elle ait encore réservé à la Prusse les issues qu'elle lui laisse pour sortir de l'impasse.

La Prusse en est quitte pour abandonner ses alliés de Hesse et de Holstein, cela se voit à toutes les pages dans l'histoire des grandes puissances, et elle peut se dire qu'elle a sauvé jusqu'à nouvel ordre son plus essentiel, son principe d'union séparée, son existence distincte de celle de Francfort, dont la diète est reléguée provisoirement dans l'ombre. D'ici au complet dénoûment, il n'y a plus en Allemagne, comme autorités centrales fonctionnant de droit, ni union prussienne, ni diète de Francfort; le congrès de Dresde tiendra lieu de tout, et, en attendant, la Prusse assistera ou participera, mais comme puissance libre et étrangère, à l'exécution que les troupes fédérales doivent diriger sur la Hesse et le Holstein. La Prusse a sauvé cela.

Plus d'une raison aura déterminé M. de Schwarzenberg à ménager dans une certaine limite les restes de la fortune prussienne. L'horreur d'une rupture sanglante entre deux grandes puissances dans les conditions où se trouve actuellement l'Europe aura sans doute été la considération la plus puissante sur les négociateurs d'Olmütz. L'état de l'Autriche en particulier ne devait pas non plus rendre M. de Schwarzenberg très désireux d'entamer une si terrible affaire. A mesure que les chances de guerre augmentaient, la crise financière prenait à Vienne des proportions effrayantes. L'Autriche, qui a relevé sur un si bon pied sa situation diplomatique et militaire, n'a pas encore eu le même bonheur pour ses finances : il était difficile d'imaginer comment on suffirait aux frais d'une campagne, ou bien il fallait vivre sur l'ennemi et recommencer la guerre de trente ans. La politique de la guerre n'était ainsi qu'une nécessité qu'on subissait, loin d'être un enthousiasme qui entraînât. La conférence d'Olmütz a soulagé le cabinet de Vienne d'une responsabilité presque aussi lourde que celle qui pesait sur le cabinet de Berlin. Attendons maintenant les conférences de Dresde.

L'Espagne est heureuse, elle peut se donner le passe-temps des crises ministérielles; encore ne faut-il pas prendre le mot trop au sérieux, puisqu'il s'agit du simple changement d'un des membres du cabinet de Madrid. Le fait, c'est la retraite volontaire du ministre des finances, M. Bravo-Murillo, et les commentaires, comme d'habitude, ont singulièrement excédé la portée du fait en lui-même. Après les articles de journaux sont venues les interpellations au congrès. Les crises ministérielles sont la bonne fortune des oisifs et des oppositions de tous les pays, surtout des pays calmes. Toujours est-il que si on espérait engager de ce côté une campagne contre le pouvoir du général Narvaez, la déception a suivi de près. M. Bravo-Murillo est un des membres éminens du parti modéré en Espagne; il avait une juste part d'influence dans le ministère où il siégeait. Sa retraite est sans doute regrettable à ce titre; mais, nous nous hâtons de le dire, elle n'entraîne nullement un changement de politique et elle s'explique à peine par une divergence moins encore d'opinion que de sentiment. Quel était en réalité l'objet du litige? L'Espagne, un peu rassise de ses commotions, profite aujourd'hui des bienfaits d'une politique féconde pour remettre de l'ordre dans ses finances, comme elle en a mis dans son administration. Ce n'est point là le plus facile, mais il faut rendre justice aux efforts que fait le gouvernement espagnol pour y arriver. L'ancien ministre des

finances était parvenu à dresser un budget qui ne présentait, tous les engagemens de l'état remplis, qu'un très faible déficit moyennant une réduction de dépenses de 100 millions de réaux. Cette réduction débattue au conseil, l'accord s'est trouvé à peu près unanime sur le chiffre de 95 millions. Cette différence de 5 millions de réaux a paru à M. Bravo-Murillo devoir détruire l'édifice de ses combinaisons financières, et il s'est retiré plutôt que de céder aux considérations que faisaient valoir auprès de lui ses collègues, — considérations basées sur l'intérêt des services publics. C'est, comme on le voit, une crise ministérielle pour peu de chose. M. Bravo-Murillo s'est exprimé d'ailleurs avec beaucoup de convenance dans la séance du congrès où il a expliqué cette situation. Le général Narvaez a pu seulement lui faire observer combien il était facile à un ministre de devenir un héros pour l'opposition : il n'a qu'à se retirer, et ce n'est pas le seul point où le président du conseil a eu spirituellement raison. Le général Narvaez a mieux fait que de se défendre avec esprit : il a montré un grand sens, quand il a dit que si, toutes les fois qu'un ministre propose un plan quelconque, il faut absolument que ce plan soit adopté par ses collègues sans discussion dans ses moindres détails, ou que le ministre se retire, les crises devront infailliblement se succéder et retarder la fondation d'un pouvoir stable et fort. Chaque ministre ne doit-il pas faire quelques sacrifices particuliers à la pensée générale qui anime un cabinet? Le général Narvaez était là dans la vérité la plus élémentaire du gouvernement constitutionnel.

A vrai dire, la manière dont cette question s'est introduite au congrès n'était pas faite pour lui donner beaucoup de sérieux et d'importance; c'est le général Prim qui l'a élevée à la hauteur d'un débat parlementaire. Le jeune général prend trop volontiers peut-être pour des motifs politiques les raisons particulières qui lui font désirer la chute du général Narvaez. Avec cette impatience, on procure à ses adversaires de faciles victoires comme celle qu'a obtenue le duc de Valence, car il n'en est pas même résulté de vote. Que reste-t-il au bout de cette crise accidentelle et des explications données au congrès? Quelque mystère qu'on ait voulu soupçonner dans un fait bien simple en lui-même, il faut en revenir au vrai : c'est que rien n'est changé dans la politique de l'Espagne, même en ce qui touche les finances. Le cabinet espagnol demeure avec la même pensée de stricte économie dans les dépenses publiques, avec la volonté formelle et déclarée de satisfaire à toutes les obligations de l'état sans nouveaux impôts. Déjà le budget de 1851 doit être présenté à l'heure où nous écrivons. Si, comme tout le fait présumer, M. Mon est prochainement appelé à rentrer au ministère des finances, ce sera incontestablement une force nouvelle, un élément nouveau de durée pour le cabinet du général Narvaez.

ALEX. THOMAS.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSÉE.

Le Musée vient de dépenser à la vente du feu roi de Hollande une somme de 103,000 francs. Cette somme a-t-elle été utilement employée? Les œuvres choisies dans la collection de La Haye par MM. Reiset et Villot doivent-elles ajouter une valeur nouvelle à la galerie du Louvre, qui se recommande déjà

par tant d'œuvres éclatantes? Pour répondre à cette question, il faut étudier avec un soin attentif tous les morceaux acquis par MM. Reiset et Villot. Or, entre ces morceaux, il en est trois qui, par leur importance, méritent une analyse spéciale. Cependant, je dois le dire avec une entière franchise, la somme donnée pour chacun de ces trois morceaux est loin de s'accorder avec la beauté qu'un œil exercé peut y découvrir. Ce que je dis s'applique à la *Vierge* du Pérugin, au *Portrait* de Rubens, à *l'Évanouissement de la Vierge* de Raphaël. Assurément, et j'aurais mauvaise grace à ne pas le reconnaître, aucune de ces œuvres ne peut déparer la plus riche galerie. Toutefois, si l'on compare le prix donné à la valeur intrinsèque des œuvres, on a le droit de s'étonner. Le portrait du baron de Vicq, par Rubens, qui est, pour tous les yeux exercés, un morceau capital, figure dans le compte de MM. Reiset et Villot pour 12,000 fr.; *l'Évanouissement de la Vierge*, dessin à la plume, pour 14,000 fr., et la *Vierge* du Pérugin pour 54,000 fr. Était-il vraiment utile de dépenser 54,000 fr. pour acquérir un Pérugin? Il est au moins permis d'en douter. Le tableau de ce maître acheté par MM. Reiset et Villot peut-il être accepté comme la représentation d'une somme aussi considérable? Je ne le crois pas.

Je sais bien qu'il y a en France comme en Allemagne, comme en Angleterre, comme en Italie, un grand nombre d'esprits qui prétendent posséder la vraie notion de l'art et qui préfèrent résolûment le Pérugin au plus illustre de ses élèves, à Raphaël. Je sais que, pour ces esprits qui s'attribuent la pleine intelligence du sentiment religieux et de l'expression qu'il peut recevoir dans la peinture, les madones du Pérugin sont plus pures, plus recueillies, plus belles que la *Madone à la chaise* du palais Pitti, que la madone achetée, en 1518, par François Ier; mais une pareille opinion ne soutient pas l'examen. C'est un engouement puéril qui ne mérite pas plus de respect que la passion d'une jeune fille pour une dentelle ou un ruban. Le Pérugin doit la meilleure partie de sa gloire aux œuvres de Raphaël, comme Domenico Ghirlandajo aux œuvres de Michel-Ange; si Raphaël et Michel-Ange ne tenaient pas dans l'histoire de l'art une place si considérable, le Pérugin et Ghirlandajo jouiraient d'une popularité très modeste. Il y a deux manières d'estimer la valeur du Pérugin : on peut l'envisager au point de vue de l'expression, au point de vue de la science. Si l'on veut chercher dans le Pérugin le sentiment religieux, il est impossible de ne pas reconnaître que Giotto et fra Angelico donnent à la foi chrétienne plus d'éloquence, plus de ferveur que le Pérugin. Veut-on chercher en lui la science? A moins de fermer ses yeux à l'évidence, à moins d'oublier la forme vraie de la personne humaine, comment ne pas avouer qu'un intervalle immense sépare le Pérugin de Raphaël? Oui, sans doute, le Pérugin en savait plus que Giotto, plus que fra Angelico; c'est une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée : il n'est pas moins vrai, moins évident que Raphaël en savait infiniment plus que son maître. Quant à l'expression du sentiment religieux, le Pérugin, à mon avis, ne soutient pas mieux la comparaison avec Raphaël qu'avec Giotto. Je ne veux pas prendre au sérieux l'opinion proclamée à son de trompe il y a quelque vingt ans par les peintres néochrétiens; je ne veux pas perdre mon temps à réfuter les accusations de paganisme portées contre Raphaël; ces accusations, qui ont pu obtenir quelque crédit parmi les personnes étrangères à l'histoire de la peinture, ne méritent

pas les honneurs de la discussion. Raphaël, qui a consacré sa vie tout entière à l'expression de la beauté, n'a pas cru devoir négliger les conseils de l'art antique; il a interrogé avidement les œuvres de la Grèce. Qui oserait le blâmer? C'est au commerce assidu qu'il a entretenu avec l'antiquité que nous devons l'étonnante variété de ses œuvres. Est-il permis de comparer le Pérugin à Raphaël sous le rapport de la variété? Les œuvres du Pérugin, dont plusieurs sans doute se recommandent par un mérite réel, semblent presque toujours reproduire un type invariable et constant. On dirait que l'auteur s'interdit l'invention comme une coupable pensée; qu'il craindrait, en prêtant à la Vierge, à l'enfant Jésus, un visage nouveau, d'attirer sur sa tête le reproche d'hérésie. Les renseignemens que les biographes nous ont transmis, sans justifier cette conjecture, nous expliquent d'une façon très claire l'uniformité des œuvres du Pérugin. Nous savons en effet que le maître de Raphaël, très âpre au gain, reproduisait à l'infini ses compositions, et se copiait lui-même sans jamais se lasser. Il ne tenait pas tant au progrès de son art qu'au succès de son industrie; il voulait tirer de ses moindres idées un profit permanent, et toutes les fois qu'il trouvait l'occasion de les reproduire, il la saisissait avec empressement. Il avait pour tous les épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament des types déterminés, et prenait bien rarement le soin de les modifier. Faut-il s'étonner qu'en se copiant sans relâche il n'ait pas trouvé moyen de mettre une grande différence entre les œuvres de sa jeunesse et les œuvres de son âge mûr? La main la plus habile, en promenant éternellement le pinceau sur les mêmes lignes, sur les mêmes contours, loin d'acquérir plus de dextérité, finit par s'habituer au lieu commun, et c'est en effet le défaut qu'on peut reprocher à bien des œuvres signées du nom de Pérugin. Mais je veux bien oublier que la galerie du Louvre possède déjà depuis long-temps des tableaux de ce maître; je consens à croire qu'il était utile d'acquérir une œuvre nouvelle achevée par la même main : était-il nécessaire d'aller à La Haye pour enrichir le Musée du Louvre? N'y a-t-il pas au musée de Lyon une toile du Pérugin cent fois préférable au tableau acquis par MM. Reiset et Villot? Tout en tenant compte de la jalousie provinciale, n'était-il pas possible de décider le conseil municipal de Lyon à échanger cette toile admirable contre des œuvres d'un autre maître?

Lors même que la ville de Lyon eût refusé obstinément de céder au Musée de Paris le Pérugin qu'elle doit à la munificence du cardinal Fesch, était-il opportun d'acquérir au prix de 54,000 francs le Pérugin que M. Villot a rapporté de La Haye? Pour le croire, pour le dire, il faudrait n'avoir jamais étudié l'histoire de la peinture, n'avoir jamais mis le pied dans les galeries de Rome ou de Florence, n'avoir jamais visité les églises décorées par le Pérugin. Or, M. Villot ne se trouve pas dans cette condition. Il connaît par lui-même l'histoire de la peinture; il a pu mainte et mainte fois comparer le témoignage de ses yeux aux souvenirs de ses lectures. Comment donc expliquer l'acquisition du nouveau Pérugin que nous avons maintenant au Louvre? M. Villot n'ignore certainement pas le rang assigné au Pérugin par le goût, par le savoir, par la justice; il n'ignore pas que la monotonie, l'uniformité dont je parlais tout à l'heure a été reprochée au maître de Raphaël par ses contemporains mêmes. Il faut donc croire que M. Villot, par déférence pour une opinion qu'il ne partage pas, que ses études lui défendent de partager, s'est décidé à sacri-

fier la moitié de la somme qui lui était confiée. Sans approuver la prédilection des peintres archéologues pour le Pérugin, il a consenti à flatter leur manie; c'est à mes yeux une concession déplorable et parfaitement inutile. La petite secte qui prétend seule comprendre, seule posséder l'expression du sentiment religieux ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura vu disparaître de la galerie du Louvre tous les tableaux entachés de paganisme, et Dieu sait si le nombre en est grand! Pour ceux qui voient dans Raphaël le chef des païens, notre galerie, avant d'être déclarée chrétienne, doit se résigner à bannir comme impures bien des œuvres qui ne possèdent qu'un seul mérite : la beauté.

Je veux bien que le nouveau Pérugin soit supérieur aux tableaux du même maître que nous possédons depuis long-temps; je veux bien qu'il soit mieux conservé et qu'il offre aux jeunes gens un sujet d'étude plus sûr et plus complet : il faut pourtant bien consentir à estimer ce tableau d'après sa valeur intrinsèque. Or, est-il permis d'admirer sincèrement les six figures dont il se compose? La Vierge, qui tient sur ses genoux l'enfant Jésus, exprime-t-elle l'orgueil, la joie ou la piété consacrés par la tradition chrétienne? Vante qui voudra le caractère de cette tête, je n'y vois pour ma part que la jeunesse et la santé, mais une jeunesse sans élégance, une santé sans éclat. Les mains ne sont pas étudiées. Quant à l'enfant Jésus, pour oser le comparer aux divins *bambini* créés par le pinceau de Raphaël, il faut commencer par exclure la beauté de la peinture. Sans cet anathème préliminaire, il est impossible d'accepter l'enfant placé sur les genoux de la Vierge comme le type du Sauveur. Les deux saintes placées aux côtés de la Vierge, au lieu de regarder Jésus comme le voudrait le bon sens, regardent le spectateur, et encadrent ainsi la composition au lieu d'en faire partie. La draperie de ces deux figures est d'ailleurs traitée avec sécheresse. Les deux anges placés derrière la Vierge méritent le même reproche que les deux saints; ils n'ont rien de vivant, rien de passionné. Malgré leurs mains jointes pour la prière qui sembleraient indiquer la ferveur de l'adoration, ils regardent à peine l'enfant divin que la Vierge tient sur ses genoux. Ainsi, malgré son excellente conservation, malgré la pureté des tons qu'on dirait pris hier sur la palette, le nouveau Pérugin ne tiendra pas dans notre galerie un rang très élevé. Il viendra s'ajouter aux Pérugin que nous possédons déjà, sans exciter une curiosité bien vive, sans offrir un enseignement fécond.

Sans doute, il est bon, il est utile que notre galerie garde l'universalité qui la distingue entre toutes les galeries d'Europe; qu'elle ne s'en tienne pas aux maîtres de premier ordre, et que les administrateurs de ce précieux établissement s'efforcent de plus en plus d'y réunir toutes les époques de l'art. Il ne faut pas, par respect pour Raphaël, pour Léonard, pour Corrége, pour Titien, proscrire les maîtres d'un mérite secondaire; mais il serait sage de mesurer les sacrifices au mérite des œuvres qu'on veut ajouter à notre galerie. Si l'on se montre si généreux lorsqu'il s'agit d'acquérir un tableau qui ne se recommande ni par l'originalité de la composition, ni par la finesse du dessin, ni par l'expression des physionomies, où trouvera-t-on de quoi payer une *Antiope*, une *Joconde?* Ce n'est pas ainsi que je comprends l'universalité pour une galerie de peinture, quelle qu'elle soit, et la nôtre est tellement importante qu'on ne saurait apporter trop de soin dans le choix des ouvrages que l'étranger peut nous offrir. Il faut surtout s'attacher aux hommes qui marquent dans l'histoire

de l'art un pas décisif. Masaccio dans l'école florentine, Albert Dürer dans l'école allemande sont du nombre de ces hommes éminens. C'est pourquoi, au lieu de placer dans la galerie du Louvre un huitième Pérugin, M. Villot eût bien fait de chercher en Hollande ou ailleurs un Masaccio ou un Albert Dürer. Si la galerie de Guillaume II n'offrait aucun ouvrage de ces deux maîtres, il n'était pas difficile de choisir dans cette galerie même un tableau d'un maître inconnu parmi nous et pourtant digne d'une étude sérieuse, par exemple, un tableau de Van Hemling. Tous ceux qui ont visité à Bruges l'hôpital Saint-Jean ont éprouvé le besoin d'y retourner plusieurs fois pour admirer les peintures de Van Hemling. Un tableau de ce maître n'eût pas coûté cinquante mille francs, et vaudrait mieux pour nous que le nouveau Pérugin.

Le *Portrait du baron de Vicq*, par Rubens, est une excellente acquisition. Quoique le Musée possède un grand nombre d'ouvrages de ce maître illustre, M. Villot a très bien fait d'acheter pour la France ce précieux morceau : le *Portrait du baron de Vicq* est un véritable chef-d'œuvre, aussi bien pour le dessin que pour le coloris. L'étude attentive de cette toile suffirait pour convertir tous ceux qui croient encore et répètent comme un article de foi que Rubens ne savait pas dessiner. C'est une de ces banalités qui traînent dans quelques ateliers et qui n'ont certes pas besoin d'être réfutées, tant elles sont niaises. Cependant j'engage tous ceux qui sont habitués à regarder Rubens comme un dessinateur inhabile à étudier le *Portrait du baron de Vicq;* et j'espère qu'il se trouvera parmi eux des esprits assez sincères, assez dociles pour se rendre à l'évidence. Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver, même dans l'école romaine ou dans l'école florentine, une tête plus finement, plus savamment modelée. S'il est arrivé plus d'une fois à Rubens d'offenser le goût par les caprices de son imagination, on ne peut nier qu'il ne possédât une science profonde; et le portrait acheté par M. Villot suffirait seul à démontrer cette affirmation. Il n'y a pas, en effet, une seule partie du visage qui ne soit rendue avec une étonnante précision. La bouche va parler, les narines respirent, les yeux regardent, et le front pense. C'est la vie même, prise sur le fait et fixée sur la toile par un art merveilleux. Il y a dans ce portrait tant de savoir et d'habileté, le travail du pinceau a tant de souplesse et de variété, qu'il ne se laisse pas deviner. C'est là précisément le triomphe du génie. Il n'est donné qu'aux artistes du premier ordre de cacher le travail sous la simplicité. Pour lutter ainsi avec la nature, pour transcrire le modèle humain avec cette évidente fidélité, il faut avoir long-temps médité sur tous les secrets du métier; et Rubens, en effet, qui a produit un nombre si prodigieux d'ouvrages, avait acquis cette fécondité par des études persévérantes. Les beaux-esprits, qui ne prennent pas la peine de vérifier ce qu'ils avancent, croient avoir caractérisé Rubens avec une grande sagacité, en disant qu'il procède de l'école vénitienne. Ce jugement, accepté par les gens du monde comme l'expression complète et précise de la vérité, est loin de s'accorder avec les faits. Sans doute Rubens admirait vivement les œuvres de l'école vénitienne; sans doute il étudiait avec ardeur Titien et Paul Véronèse; mais il connaissait Rome et Florence aussi bien que Venise. Il avait pour Raphaël, pour Michel-Ange, pour Léonard de Vinci une vénération profonde. Il n'y a pas une école d'Italie dont il n'ait pénétré tous les secrets, et si quelques-unes de ses premières œuvres se rapprochent de l'école vénitienne par la composition, par le choix des couleurs, il est certain que

l'ensemble de ses œuvres ne présente pas ce caractère. Rubens possédait une érudition prodigieuse, et son érudition n'a rien ôté à la spontanéité, à l'originalité de son génie. Si les tableaux de Rubens sont d'une couleur aussi riche, aussi éclatante que les tableaux de Titien et de Paul Véronèse, il n'est pas permis de voir dans Rubens un disciple exclusif de l'école vénitienne. La *Descente de Croix* placée dans la cathédrale d'Anvers ne procède ni de Titien ni de Paul Véronèse, et le *Portrait du baron de Vicq* ne rappelle pas la manière de ces deux maîtres illustres: c'est une peinture aussi belle, mais c'est un autre genre de beauté. Les adorateurs fervens de l'école romaine, qui ne voient pas de salut hors des chambres du Vatican, pourront trouver que dans ce beau portrait les détails sont trop multipliés, que les rides du front et celles des paupières sont copiées avec une fidélité trop scrupuleuse; quant à moi, je ne saurais me ranger à leur avis. Je comprends très bien que l'école romaine voie et rende autrement le modèle humain; mais je ne crois pas que les peintres soient obligés de suivre exclusivement les leçons de l'école romaine. J'admets volontiers que, dans une composition historique, il est bon de négliger plusieurs parties de la réalité, de simplifier ce que l'œil aperçoit; mais je pense que, dans un portrait, il est bon de transcrire la réalité tout entière. D'ailleurs, sous un pinceau vraiment habile, la réalité ne manque jamais de s'agrandir. Il n'est pas douteux pour moi que le *Portrait du baron de Vicq* ne soit tout à la fois très ressemblant et très supérieur au modèle. Rubens a tout copié, mais il a tout embelli. Et puis, si l'on prend la peine de regarder attentivement le portrait, on verra que les détails, quoique très nombreux, n'ont rien de minutieux, rien de puéril. Ils sont tellement subordonnés à l'effet général que le spectateur ne les aperçoit pas sur-le-champ. La première impression est une impression d'étonnement et de joie : l'œil se plaît à contempler cette physionomie intelligente et mâle. Ce n'est qu'après avoir admiré la vie qui anime cette toile que le spectateur éprouve le besoin de voir de plus près comment est fait ce qu'il admire. Alors, mais alors seulement, les détails se révèlent. Quant à la manière dont ils sont copiés, bien habile serait celui qui la devinerait. Les procédés employés par Rubens sont déguisés si ingénieusement qu'ils semblent dérobés à la nature même.

Ainsi, malgré les nombreux détails que le peintre s'est plu à reproduire, ce portrait est plein de grandeur. Nous avons vu en France, en Angleterre, en Allemagne, plus d'un peintre multiplier les détails et dresser le procès-verbal de ce qu'il voyait avec la ponctualité d'un greffier. Cette fidélité littérale n'a rien à démêler avec la fidélité vivante. Que ceux qui ne sont pas encore parvenus à se former une idée nette de la vérité en peinture regardent le *Portrait du baron de Vicq*, ils comprendront enfin que, pour être vrai, il ne s'agit pas seulement de tout copier, mais de laisser à tous les élémens de la réalité l'importance qui leur appartient : c'est à cette condition que l'exactitude n'a rien de puéril.

Parmi les dessins acquis par M. Reiset, un seul se recommande par une véritable importance : *l'Évanouissement de la Vierge*, de Raphaël. C'est probablement la première esquisse du tableau placé dans la galerie Borghèse, et si justement admiré. Ce tableau appartient à la seconde manière de Raphaël et en marque la fin. Il a dû être exécuté dans les premiers mois du séjour de Raphaël à Rome. Au lieu de rappeler la manière du Pérugin comme *le Mariage de la Vierge*, placé dans la galerie de Brera, il porte la trace visible des enseigne-

mens de l'école florentine. Sous le rapport historique, c'est donc une composition très intéressante. Raphaël, lorsqu'il l'exécuta, ne devait pas avoir plus de vingt-cinq ans. Il commençait alors la décoration des chambres du Vatican, qui appartiennent à sa troisième et dernière manière. Si le tableau dont M. Reiset nous a rapporté l'esquisse à la plume n'a pas la grandeur de *l'École d'Athènes*, c'est pourtant une œuvre capitale; car il marque, avec *la Dispute du Saint-Sacrement*, le passage de la seconde à la troisième manière. Quant au prix de ce dessin, bien qu'il puisse paraître fort élevé à ceux qui ne connaissent pas l'extrême rareté des dessins vraiment authentiques des grands maîtres d'Italie, si on le compare au prix du nouveau Pérugin, on est tenté de le trouver bien modeste. Il ne faut pas oublier que la collection de dessins confiée aux soins de M. Reiset, si riche d'ailleurs en morceaux de premier ordre, et dont l'origine ne peut être contestée, renferme de nombreux morceaux baptisés assez étourdiment. Je ne parle pas de plusieurs dessins donnés à Rubens, et qui, pour tous les hommes clairvoyans, sont évidemment l'œuvre de Bolswert. Je parle de Raphaël. Eh bien! nous voyons dans la galerie du Louvre un dessin à la sépia du *Portement de Croix* connu vulgairement sous le nom de *Spasimo*, dessin qui reproduit le tableau peint par Raphaël pour un couvent de Palerme, et placé aujourd'hui dans le musée de Madrid. C'est une des compositions les plus populaires de l'école italienne. Gravée par Toschi, elle figure dans un grand nombre de cabinets. Or, cette sépia porte sur le catalogue le nom de Raphaël, et pourtant il n'y a pas un juge exercé qui puisse ajouter foi à cette désignation. Il n'est pas douteux que cette sépia ne soit l'œuvre d'un graveur. Les nombreuses cicatrices qui sillonnent ce dessin ne sauraient en changer l'origine. Si la composition appartient à Raphaël, le dessin n'est pas de sa main. Il suffit de le comparer aux dessins très authentiques revêtus du même nom, aux études à la sanguine faites pour la Farnésine, au croquis de la *Psyché*, à *la Prédication de saint Paul*, à *la Calomnie d'Apelles*. M. Reiset nous a rapporté un dessin précieux qui n'est pas seulement attribué à Raphaël, mais qui est bien de lui; c'est un choix intelligent dont nous devons le remercier. La France n'a pas à regretter les 14,000 fr. donnés pour cette précieuse esquisse.

Le mérite capital de *l'Évanouissement de la Vierge* est, à mon avis, la conciliation de la douleur et de la beauté. Toutes les figures qui entourent le Christ expriment l'affliction la plus profonde, et chacune de ces figures est belle dans l'acception la plus vraie du mot. La douleur de la mère est d'un caractère sublime. Les saintes femmes qui tiennent le Christ entre leurs bras et qui s'apprêtent à l'ensevelir, dominées par le même sentiment, le traduisent avec des accens variés, sans que jamais l'énergie nuise à la beauté. C'est là, je le sais bien, c'est là précisément ce que l'école religieuse reproche à Raphaël. Ce qui me charme, ce que j'admire, est pour cette école un sujet d'accusation. Cet accord parfait et constant de l'expression et de la beauté, que tant d'artistes ont rêvé, et qu'un si petit nombre a réussi à réaliser, devient une preuve de paganisme. Il faudrait, selon les nouveaux docteurs, pour demeurer dans la vérité chrétienne, négliger résolûment le soin de la beauté. N'en déplaise à ces messieurs, je crois que Raphaël a très bien fait de poursuivre toute sa vie la conciliation de l'expression et de la beauté. Toutes ses œuvres sont empreintes d'un respect profond pour l'harmonie linéaire, et ce respect ne l'abandonne pas, même lorsqu'il traite les sujets où la douleur joue le premier rôle,

ou plutôt dont tous les personnages n'ont qu'un rôle unique : l'expression de la douleur.

Il me reste à parler des dessins attribués à Michel-Ange et des croquis de Léonard de Vinci, de fra Bartolommeo, d'André del Sarto. Les croquis et les esquisses de ce dernier maître offrent seuls un intérêt sérieux. Les yeux se portent avec prédilection, avec bonheur, sur une tête d'enfant qu'on retrouve dans le tableau de *la Charité*, si maladroitement, si honteusement *restauré* il y a quelques années. L'admirable composition d'André a reçu des mains de l'ignorance une blessure que la main la plus habile aurait grand' peine à fermer. Espérons que les *restaurateurs* nommés au concours sous l'administration intelligente de M. Jeanron ne se rendront pas coupables de pareils désastres. Si la tête d'enfant rapportée par M. Reiset ne suffit pas pour nous consoler, c'est du moins un choix avoué par le goût et qui ne sera pas sans profit pour les études de nos jeunes peintres. Il y a dans le crayon d'André une naïveté, une simplicité que les connaisseurs ne se lassent pas d'admirer. La simplicité s'allie d'ailleurs, dans ses dessins, à un savoir très profond. S'il n'a jamais atteint dans son style l'élégance de Raphaël ou la grandeur de Michel-Ange, on ne peut nier qu'il ne possède la connaissance complète du modèle humain.

Les croquis de fra Bartolommeo n'excitent pas une curiosité bien vive, et cela se conçoit sans peine. Malgré les leçons qu'il avait reçues du Sanzio, il a toujours montré plus d'habileté pour le choix des couleurs que pour le choix des lignes; il n'a jamais connu ou, pour parler justement, il ne s'est jamais proposé la précision des contours. Les croquis d'un tel maître ne donnent que des renseignemens incomplets sur sa pensée. Le choix, l'harmonie des couleurs étant son principal mérite, un trait à la plume, une sépia rehaussée de blanc, ne nous apprennent pas ce que nous voudrions savoir.

Les croquis de Léonard, lors même qu'ils seraient d'une incontestable authenticité, ne mériteraient pas de figurer dans la galerie du Louvre. Lorsqu'il s'agit d'un tel maître, il ne suffit pas de constater l'originalité d'un dessin qui lui est attribué, il faut encore choisir un dessin digne de lui. Or, les têtes dites de Léonard, et je veux bien qu'elles soient de lui, ne sont que des passe-temps sans caractère vraiment magistral.

Quant aux dessins qui nous sont donnés pour l'œuvre de Michel-Ange, il n'y en a pas un qui puisse être accepté par les juges compétens. Quiconque a passé quelques matinées dans le cabinet de Florence où se conservent les dessins parfaitement authentiques de Michel-Ange, ceux qui faisaient partie du livre si souvent et si fièrement cité par George Vasari, son élève, sait à quoi s'en tenir sur les Michel-Ange rapportés de La Haye. Tous les artistes qui ont visité la chapelle des Médicis, et qui en ont conservé un fidèle souvenir, ont remarqué avec raison que le prétendu croquis de *la Pieta* placée dans cette chapelle représente le groupe tel qu'il est, c'est-à-dire inachevé. Il n'en faut pas davantage pour affirmer que ce prétendu croquis n'est pas de la main de Michel-Ange. Est-il probable en effet que l'auteur de ce groupe si hardiment ébauché prévît, en le commençant, qu'il ne l'achèverait pas? N'est-il pas plus naturel de penser que ce prétendu croquis est un dessin exécuté d'après l'ébauche en marbre, peut-être par Baccio Bandinelli, ou quelqu'un de ses condisciples?

Ainsi, pour 103,000 francs, nous avons un admirable portrait de Rubens, un beau dessin de Raphaël, une tête d'André del Sarto. Nous pouvions, pour

une telle somme, espérer quelque chose de plus. J'aime à penser que MM. Reiset et Villot, chargés d'une mission pareille à celle qu'ils viennent de remplir, ne témoigneront plus pour les Pérugin la même avidité, et réserveront les deniers de l'état pour des maîtres plus habiles et plus importans. G. PLANCHE.

— A la fin de chaque année, on voit refleurir une branche de littérature qui, dans sa frivolité apparente, n'est ni sans charme ni même toujours sans utilité réelle. C'est alors que reparaissent en foule ces livres *illustrés*, ces brillans volumes destinés à plaire aux yeux, tout en parlant à l'esprit. Autant l'alliance du dessin et de la parole est regrettable quand la pensée se sacrifie et se subordonne aux exigences vulgaires de l'ornementation matérielle, autant elle mérite d'être encouragée quand elle n'a d'autre but que de populariser des idées saines, des notions utiles, ou d'accuser plus nettement le côté pittoresque de certaines œuvres essentiellement descriptives. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient, par exemple, le *Voyage autour de mon jardin*, de M. Alphonse Karr (1). Il est superflu de remarquer que le cadre ici n'est pas nouveau, et que le *Voyage* de M. Karr se rattache à une famille d'écrits dont un livre bien connu de Xavier de Maistre reste le type inimitable. Quoi qu'il en soit, il y a, dans le *Voyage autour de mon jardin*, un dilettantisme d'horticulteur assez amusant, d'agréables, bien qu'un peu futiles causeries; il y a aussi une suite de dessins où l'on retrouve toute la finesse, toute la vivacité de crayon qui distinguent les Gavarni et les Meissonnier. Parmi les publications de ce genre qu'on a vu récemment se produire, toutes ne relèvent pas, au reste, de la pure fantaisie. Il en est qui s'offrent comme d'utiles auxiliaires à l'enseignement, comme d'aimables guides pour la jeunesse, et, dans cet ordre de travaux plus particulièrement recommandables, on peut en signaler qui s'adressent à tous les âges. C'est ainsi que, dans le *Voyageur de la jeunesse*, de MM. Champagnac et Olivier (2), nous trouvons réalisée et continuée, d'après un plan nouveau, l'idée d'un écrivain modeste et justement estimé, Pierre Blanchard. MM. Champagnac et Olivier ont voulu donner, sous une forme claire et attrayante, le résumé exact et complet des notions géographiques telles que les ont fixées les plus récentes relations. Ils ont voulu aussi que ce résumé eût tout le charme d'un *tableau*, d'un *récit*, et que ce fût, pour ainsi dire, comme l'histoire d'un long voyage au milieu des divers pays et des diverses sociétés. Ils ont atteint leur but, et la génération de lecteurs à laquelle ils se sont surtout adressés leur devra non-seulement de connaître la géographie et l'histoire, mais encore de les aimer. Nous avons remarqué, dans les chapitres consacrés aux pays lointains, à l'Afrique, à l'Océanie, au Nouveau-Monde, le soin avec lequel les auteurs se sont appliqués à varier, à compléter sans cesse l'étude de la nature par l'étude des mœurs. On ne peut qu'encourager de telles publications. N'y trouve-t-on pas, en effet, l'indice d'un sentiment qu'on voudrait voir se développer ou plutôt se ranimer en France, celui de l'importance des études géographiques et de la salutaire influence qu'elles pourraient exercer dans notre pays?

(1) Un vol. grand in-8° avec illustrations, chez L. Curmer, rue Richelieu, 47.
(2) Un volume illustré de 22 gravures, chez Belin-Leprieur et Morizot, 5, rue Pavée.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU HUITIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE 1850.

LA SUISSE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — RAPPORTS DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE AVEC LES PUISSANCES PENDANT LA CRISE DE 1848-49. — RÉVISION DU PACTE FÉDÉRAL. — LES RÉFUGIÉS. — LE LIBÉRALISME CONSERVATEUR ET LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE DANS LA DIÈTE ET DANS LES CANTONS, par M. F. DE LAGENEVAIS. 5

SOUVENIRS DU NOTTINGHAMSHIRE. — LES CHÊNES DE SHERWOOD, — WELBECK, — HARDWICKE-CASTLE, — NEWSTEAD-ABBEY, par M. NISARD. 42

UNE SONATE DE BEETHOVEN, HISTOIRE MUSICALE, par M. P. SCUDO. . 77

SCULPTURE MODERNE. — LA STATUE DE LARREY, de M. David, par M. GUSTAVE PLANCHE. 98

LE ROI LOUIS-PHILIPPE ET SA LISTE CIVILE, par M. le comte DE MONTALIVET. 112

SCÈNES DE VOYAGE DANS L'HEDJAZ ET L'ABYSSINIE. — UNE TEMPÊTE. — UNE CHASSE AUX GAZELLES ET AUX SINGES. — UNE RAZZIA DE CHRÉTIENS COPTES, par M. A. VAYSSIÈRE. 146

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 179

LES AÉROSTATS ET LES AÉRONAUTES DEPUIS LA DÉCOUVERTE DE L'AÉROSTATION, par M. LOUIS FIGUIER. 193

CABECILLAS Y GUERRILLEROS, SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE. — I. — LE CAPITAINE RUPERTO CASTANOS, par M. GABRIEL FERRY. 216

LA JAGUERRE, ÉPISODE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE, par M. JULES D'HERBAUGES. 280

HISTOIRE FINANCIÈRE. — LE BUDGET SOCIALISTE, par M. LÉON FAUCHER. . . 310

LES ROMANS ET LES CONFIDENCES DE M. DE LAMARTINE, par M. GUSTAVE PLANCHE. 342

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 359

L'AUTRICHE ET LES POÈTES VIENNOIS DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1848, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 385

LORD BYRON ET LA SOCIÉTÉ ANGLAISE, par M. NISARD. 413

UNE SAMARITAINE. — DIALOGUE, par M. LOUIS VEUILLOT. 449

SOUVENIRS DE LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE. — SCÈNES ET ÉPISODES D'UNE EXCURSION DANS LA PROVINCE D'ORAN, par M. P. DE CASTELLANE. 474

LE ROI LOUIS-PHILIPPE ET SA LISTE CIVILE — Dernière partie, par M. le comte DE MONTALIVET. 508

LITTERATURE DRAMATIQUE. — *Les Contes de la reine de Navarre*, comédie de MM. Scribe et Legouvé, par M. Gustave Planche. 516
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 562

LA FRESQUE DE S. ONOFRIO, par M. L. Vitet. 581
VÉRONE ET LE MARÉCHAL RADETZKY, par M. Henri Blaze. 617
CABECILLAS Y GUERRILLEROS, SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE. — II. — Les sept Norias de Bajan, par M. Gabriel Ferry. . . 664
LA BOURGEOISIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. — Le Parti jacobin, ses doctrines et sa politique, par M. L. de Carné. 689
LES RÉCITS DE LA MUSE POPULAIRE. — Les Bryérons et les Saulniers, par M. Émile Souvestre. 711
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 746
REVUE LITTÉRAIRE. — *Journal d'un voyageur au Levant*, etc, par M. Charles de Mazade. 760

L'EMPEREUR SOULOUQUE ET SON EMPIRE. — Première partie, par M. Gustave d'Alaux. 773
LES NOUVEAUX HISTORIENS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER, par M. Henri Baudrillart. 808
HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE. — DU TRAVAIL ET DES CLASSES LABORIEUSES DANS L'ANCIENNE FRANCE, par M. Charles Louandre. 832
LES AVENTURES DE PLACIDIE, ÉPISODE DU Ve SIÈCLE, par M. Amédée Thierry, de l'Institut. 863
DE L'ESPRIT PUBLIC ET DE LA PRESSE EN FRANCE, par M. J. Milsand. 880
LA GRAVURE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS. — I. — Commencemens de la Gravure en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en France et en Angleterre, par M. Henri Delaborde. 903
POÉSIES ROMANES INÉDITES DES XIVe ET XVe SIÈCLES, par L. de Lavergne. 935
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 949

L'AMÉRIQUE ANGLAISE. — Les Anglais et les Américains sur les bords du Saint-Laurent, Scènes de la vie coloniale et de la vie nomade, par M. Th Pavie. 965
LA GRAVURE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS. — II. — La Gravure en Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles, par M. Henri Delaborde. . 1008
L'EMPEREUR SOULOUQUE ET SON EMPIRE. — Seconde partie, par M. Gustave d'Alaux. 1041
ÉTUDES SUR L'ART ET LA POÉSIE EN ITALIE. — Giuseppe Giusti, par M. Gustave Planche. 1066
DES BANQUES COLONIALES, par M. Leon Faucher. 1086
POESIES. — L'Hiver, par M. Victor de Laprade. 1099
LE CHRISTIANISME RÉVOLUTIONNAIRE, par M. Charles de Mazade. . . 1103
REVUE MUSICALE. — *L'Enfant prodigue*, le Théatre-Italien. 1121
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1131

FIN DE LA TABLE.

REVUE

DES

DEUX MONDES

1850. — XXe ANNÉE.

Une livraison de 192 à 200 pages in-8o grand raisin, le 1er et le 15 de chaque mois.

La *Revue des Deux Mondes* est peut-être le recueil périodique qui ait le mieux réussi à s'établir en Europe dans des conditions larges et accessibles à tous. Chaque livraison, contenant un fort volume in-8o, ne coûte que 2 fr. aux souscripteurs. Les cahiers trimestriels des Revues anglaises, de 300 pages, coûtent 7 fr. 50 cent.; les deux livraisons que donne chaque mois la *Revue des Deux Mondes* contiennent 384 pages, c'est-à-dire deux volumes in-8o, et se vendent 4 francs. — On s'abonne à Paris, au bureau de la *Revue*, rue Saint-Benoît, 20, dans les bureaux de Messageries, chez tous les Libraires et Directeurs des Postes de la France et des pays étrangers.

I.

La *Revue des Deux Mondes* est entrée dans sa vingtième année en 1850. Ce passé déjà considérable se partage maintenant en deux époques.

Des premiers jours de 1831, date de sa fondation, jusqu'à la fin de 1848, la *Revue* a parcouru une première période de dix-huit ans.

Cette *première période*, divisée en plusieurs séries, jusqu'au 1er janvier 1849, forme une collection de 70 volumes de 1,000 pages chacun, épuisée malgré la réimpression de plusieurs années. Pour compléter quelques exemplaires, on réimprime divers volumes qui manquaient tout-à-fait (1).

La *seconde période*, qui commence avec l'année 1849, forme déjà six gros volumes de 1,100 à 1,200 pages chacun, c'est-à-dire que chaque volume en ferait à peu près six d'une bibliothèque ordinaire.

(1) Cette collection de 70 volumes, jusqu'au 1er janvier 1849, coûte 900 fr. On peut acquérir séparément quelques séries, ainsi que la *nouvelle période* de janvier 1849 jusqu'à ce jour.

Cette seconde période ouvre une nouvelle collection pour ceux des lecteurs qui ne pouvaient se procurer tous les volumes parus de 1831 à la fin de 1848. Elle sera poursuivie avec le soin et le désir du mieux qui ont fait une place à part à cette *Revue*, qui lui ont valu de nouveaux et nombreux suffrages dans ces deux dernières années. Et si on croit pouvoir dire un mot ici de l'importance agrandie de ce Recueil, de l'extension qu'il a prise depuis la révolution de février, ce n'est que pour puiser dans cet appui sympathique de l'opinion une force et une ardeur nouvelles. La *Revue* sait trop par quelle suite d'essais et de travaux elle s'est fondée, pour manquer jamais aux conditions naturelles de son développement.

En février 1831, elle commençait une existence simple et modeste, comme tout ce qui est destiné à s'affermir par la lutte, sans avoir jamais demandé la popularité au scandale, le retentissement aux engouemens de l'opinion et aux violences des partis. Dans cette période de vingt ans bientôt, elle a été l'un des principaux centres intellectuels, l'organe ouvert et non exclusif des meilleurs publicistes et des plus habiles écrivains de ce temps. C'est par des améliorations successives et de persévérans efforts qu'elle s'est élevée à une position qu'aucun Recueil n'a pu lui disputer. Elle a conquis son influence par ces voies lentes et laborieuses qui sont la plus sûre manière d'atteindre le succès. Dans cette longue pratique des hommes et des choses, dans cette vie des affaires et des lettres, si complexe, semée de déceptions et de périls, peut-être lui rendra-t-on cette justice, qu'elle a su distinguer les penseurs d'avec les rêveurs, les esprits sérieux d'avec les esprits chimériques, le talent réel des faux semblans du génie et des prétentions follement excentriques, qui sont la plaie de notre siècle. Au sein de tant de débordemens divers, elle s'est efforcée de maintenir cette bannière du bon sens, ce drapeau, chaque jour insulté, de l'esprit français, sans jamais pourtant refuser son appui et son concours aux idées nouvelles et fécondes, aux réformes utiles, au véritable progrès social.

Qu'on parcoure en effet un moment cette importante collection, si recherchée dans les bibliothèques, et l'on verra ce que les lettres sérieuses doivent aux écrivains de cette *Revue* et au Recueil lui-même, les études profondes et sincères qu'ils ont faites des questions sociales bien avant que la révolution de février les eût mises à l'ordre du jour. Si la *Revue* n'a pas consenti à se faire l'organe de certaines théories, à son avis fort peu progressives; si elle n'a pas hésité à se priver de plumes brillantes, mais aventureuses, mais le plus souvent égarées, c'est qu'elle avait su pénétrer l'utopiste sous le philosophe, l'esprit faux sous le souffle lyrique, une incurable infatuation sous cette phraséologie moderne qui a tant fait de dupes. Qui pourrait l'en blâmer aujourd'hui qu'on voit le danger et le néant de tant de doctrines qui se croyaient armées d'une panacée bienfaisante et rénovatrice? A quoi servirait l'expérience, si elle ne conduisait naturellement à utiliser certains élémens de préférence à d'autres?

Venue à la suite de deux révolutions, l'une littéraire, l'autre politique, qui avaient jeté tant de confusion dans les idées, surexcité tant d'imaginations, son premier soin fut de discerner les hommes de valeur sortis du mouvement littéraire de la restauration et du mouvement politique de 1830. En s'adressant tour à tour à chacun d'eux, il fallait faire un choix, apporter de l'ordre au milieu de tendances si opposées; il fallait grouper

et concilier tant d'esprits divers. C'est ce que la *Revue* tenta, et elle réussit successivement à attirer à elle les noms les plus éminens dans les lettres et dans la politique. A la stricte unité des doctrines, qui n'est plus guère possible aujourd'hui, elle substitua la liberté de discussion, l'examen à l'affirmation; elle donna place aux travaux d'écrivains bien différens, en gardant néanmoins sa foi vive en certains principes, qui, dans la sphère du vrai comme dans celle du beau, doivent toujours être respectés, et en ne laissant jamais prescrire, on le sait, les droits de la critique. En appelant ainsi toutes les vocations sérieuses à se rapprocher, à se produire dans un milieu à la fois élevé et tempéré, la *Revue* a mieux servi la cause d'une génération littéraire à laquelle ses actives sympathies n'ont jamais manqué. Si du reste on veut compter les œuvres remarquables, les livres qui sont sortis du sein de ce Recueil après y avoir pris naissance, après y avoir vu le jour pour la première fois; si on énumère rapidement les noms plus ou moins célèbres qui ont coopéré à la *Revue* depuis vingt ans, on verra si elle a été exclusive, si elle a repoussé les hommes qu'on disait le plus avancés. C'est le contraire plutôt qui est la vérité. Jamais, nous pouvons bien l'affirmer, les idées vraiment généreuses et libérales n'ont été ici une cause de déchirement; les divisions ont presque toujours eu leur source dans des motifs moins nobles, dans des raisons plus vulgaires qu'il faut laisser dans l'ombre. Si l'on veut en même temps jeter un coup d'œil sur les sujets si divers traités dans cette collection, on pourra juger jusqu'à quel point la *Revue* s'est préoccupée de la marche et des tendances de l'esprit humain, du développement de l'industrie et de l'amélioration des classes laborieuses. L'inspection de cette table donne lieu d'ailleurs à plus d'un rapprochement curieux dans notre histoire contemporaine; c'est, en raccourci sans doute, le tableau le plus fidèle des questions et des intérêts qui ont agité le monde depuis vingt ans, et il sera bien difficile d'écrire l'histoire politique et littéraire de la période que nous venons de traverser, sans recourir à cette collection. Tous les hommes considérables de ce temps n'y ont-ils pas aussi plus ou moins apporté leur concours et déposé leur pensée?

II.

TABLE DES TRAVAUX DE LA REVUE

depuis sa fondation, avec le nom des auteurs par ordre alphabétique.

A... A...

[Articles d'*auteurs anonymes* répandus çà et là dans la collection que nous classons en tête de la Table, pour faciliter les recherches.]

AFFAIRES D'AMÉRIQUE. — Dernière Révolution du Pérou, 15 juillet 1834. — Les Républiques Mexicaines, 1 juillet 1836 (1).

DIPLOMATES EUROPÉENS. — Pozzo di Borgo, 1 mars 1835. — Le Prince de Metternich, 1 octobre 1835. — Nesselrode, 1 août 1836.

ESQUISSES DE MOEURS POLITIQUES. — I. La Matinée d'un Ministre, 15 octobre 1843. — II. La Question de Cabinet, 1 novembre 1844.

ESQUISSES NORMANDES. — Le Moulin, 1 juin 1849.

HISTOIRE. — La Valachie et la Moldavie, 15 janvier 1837.

(1) Les chiffres 1 et 15 désignent, avec le mois, la date des livraisons où se trouve chaque article. Pour plus de clarté, chaque article aussi est séparé par un —.

HISTOIRE ET STATISTIQUE. — L'Espagne religieuse, monarchique et industrielle, vol. III-IV, 1831 (1).

JOURNAL D'UN OFFICIER DE MARINE. — Manille, Canton, un Théâtre chinois, 15 septembre 1840.

LETTRES POLITIQUES DE LONDRES ET DE BRUXELLES. — Retraite de M. de Talleyrand, ambassadeur à Londres, 15 janvier 1835. — Les Réclamations des États-Unis envers la France, 1 février 1835. — Le Parti Libéral belge depuis 1830, 15 juillet 1848. — Le Radicalisme belge, 15 août 1848.

NOUVELLE. — Les Confidences, 15 août 1832.

POÈTES ET ROMANCIERS DU NORD. — Pouchkine, 1 août 1837.

POLITIQUE MARITIME. — Le Maroc vis-à-vis de la France. Répression par mer, 15 janvier 1850.

STATISTIQUE PARLEMENTAIRE. — La Chambre des Députés et la Chambre des Pairs de 1834, 1 et 15 août, 15 octobre 1834. — Histoire d'une Crise ministérielle, 15 novembre 1834. — Six Mois d'une Session parlementaire, 15 mai 1835.

A. Achard.

NOUVELLE. — Nelly, 1 et 15 décembre 1848.

G. d'Alaux.

ÉTUDES SUR LA BELGIQUE. — La Belgique et le Parti catholique depuis 1830, 1 octobre 1845. — La Belgique en 1846, sa Situation politique et commerciale, 1 décembre 1846. — La Belgique au commencement de 1848, nouvelle Situation des Partis, 15 mars 1848.

ÉTUDES SUR L'ESPAGNE. — L'Aragon pendant la Guerre civile, Scènes de la vie espagnole, 15 février 1846. — Le Pamphlet et les Mœurs politiques en Espagne, 15 juillet 1847. — L'Espagne depuis la Révolution de février. Débats diplomatiques avec l'Angleterre et Situation extérieure, 1 juin 1849. — Pacification des Partis et Situation intérieure de la Péninsule, 1 août 1849. — Du Mouvement littéraire en Espagne, 1 janvier 1850. — Madrid et les Madrilègnes. Caractères, Mœurs et Transformation de Madrid, 1 février 1850.

SOUVENIRS HISTORIQUES. — L'Émigration Politique en Angleterre, 1 janvier 1849.

J.-J. Ampère.

LITTÉRATURE SCANDINAVE. — Tableau général, 15 mai 1832. — Sigurd, 1 et 15 août 1832. — Ancienne Poésie Scandinave, 15 août 1833.

LITTÉRATURE DANOISE. — Holberg, 1 juillet 1832.

LITTÉRATURE HOLLANDAISE. — Du Roman Historique en Hollande (*Leycester in Nederland* de Mlle Toussaint), 1 juin 1850.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE L'ALLEMAGNE. — Chamisso, 15 mai 1840.

LITTÉRATURE ORIENTALE. — De la Chine et des Travaux d'Abel Rémusat, 15 novembre 1832, 1 et 15 novembre 1833. — Antiquités de la Perse. Des Travaux de M. Burnouf, 1 décembre 1836. — Histoire du Bouddhisme : *Relation des Royaumes bouddhiques*, traduite du chinois par Abel Rémusat, 15 juin 1837. — Du Théâtre Chinois, 15 septembre 1838. — De l'Épopée Persane : *Le Livre des Rois* de Firdousi, 15 août et 1 septembre 1839. — Le *Bagavata Purana*, 15 novembre 1840. — La Troisième Religion de la Chine, 15 août 1842. — Épopée Indienne : le *Ramayana*, 15 septembre 1847.

ORIGINES DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE. — De la Littérature française dans ses rapports avec les littératures étrangères au moyen-âge, 1 janvier 1833. — De l'Histoire de la Littérature française, 15 février 1834. — Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle, 1 janvier 1836. — Des Bardes chez les Gaulois et les autres nations celtiques, 15 août 1836. — Littérature païenne et chrétienne du IVe siècle : Ausone et saint Paulin, 15 septembre et 1 octobre 1837. — De la Chevalerie, 1 et 15 février 1838. — Sidoine Apollinaire, 1 juin 1839. — Vue générale de la Littérature française au moyen-âge, 15 juillet 1839. — La Littérature française au XVIe siècle, 15 janvier 1841. — Anciens Auteurs français : Amyot, 1 juin 1841. — De la Poésie du moyen-âge : le Roman de la Rose, 15 août 1843. — Littérature du moyen-âge : Joinville, 1 février 1844.

ÉTUDES HISTORIQUES. — Histoire des Lois par les Mœurs, 1 et 15 juin 1833. — Portraits de Rome à différens âges, 1 juin et 15 juillet 1835. — Mme de Maintenon et Louis XIV à propos de l'*Histoire* de M. le duc de Noailles, 15 novembre 1848.

VOYAGES ET RECHERCHES EN ÉGYPTE ET EN NUBIE. — I. Départ et Traversée, 1 août 1846. — II. Alexandrie, son histoire, la ville ancienne et moderne, 1 septembre 1846. — III. Les Pyramides, 15 novembre 1846. — IV. Le Caire ancien et moderne, 1 mars 1847. — V. Méhémet-Ali, Héliopolis, 1 mai 1847. — VI. Le Nil, 15 juillet 1847. — VII. Thèbes, 15 décembre 1847. — VIII. Haute-Égypte : Silsilis, Ombos, Syène et Philœ, 1 avril 1848. — IX. Des Castes dans l'ancienne Égypte, 15 septembre 1848. — X. La Nubie : Ibsamboul et la seconde Cataracte, 1 janvier 1849.

CONTRASTES ET IMPRESSIONS DE VOYAGE. — Naufrage d'un Bateau à vapeur, 15 janvier 1835. — Voyage Dantesque, 15 novembre et 15 décembre 1839. — Une Course dans l'Asie Mineure, 15 janvier 1842. — De l'Instruction publique et du Mouvement intellectuel en Grèce, 1 avril 1843. — La

(1) Pour l'année 1834, qui a été réimprimée en faisant un choix et en réunissant deux volumes en un, nous devons indiquer le volume et non la livraison des articles.

Poésie Grecque en Grèce, 15 juin et 1 juillet 1844. — Espagne et Angleterre, 15 février 1850.

F. Arago.

ILLUSTRATIONS SCIENTIFIQUES. — Thomas Young, 15 décembre 1835.

Mme d'Arbouville.

ROMANS ET NOUVELLES. — Résignation, 15 mai 1843. — Le Médecin du Village, 15 mars 1847. — Une Histoire Hollandaise, 1 mai 1850.

Th. Aube.

VOYAGES. — Manille et les Philippines, la Domination et la Société Espagnoles dans l'Archipel, 1 mai 1848.

Ts. Auboin.

AMÉRIQUE DU SUD. — Bella-Union, Destruction des Indiens Guaranis, 15 juin 1834.

A. Audiganne.

POLITIQUE COLONIALE DE L'ANGLETERRE.— Expédition de Bornéo, 15 mai 1846. — L'Australie et la Société Australienne, 15 février 1847.

ÉCONOMIE SOCIALE ET INDUSTRIE. — De l'Agitation industrielle et de l'Organisation du travail, 1 mars 1846. — La Crise commerciale et la Banque d'Angleterre, 1 octobre 1847. — L'Industrie Française depuis la Révolution de février, 15 juin 1849.

Émile Augier.

POÉSIE. — Pastorales, 15 février 1846.

E. d'Ault-Dumesnil.

Le Marquis de Santillana, 15 janvier 1834.

A. d'Avezac.

Des Études géographiques en France et à l'étranger, 15 mai 1834.

J. Avigdor.

Du Renouvellement de la Charte de la Banque d'Angleterre, 1 juillet 1844.

Baillent de Marizy.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — Les Questions du Jour depuis la Révolution de février, 1 avril 1848.

H. de Balzac.

ROMANS ET NOUVELLES. — L'Enfant Maudit, vol. I-II, 1831. — Le Rendez-vous, vol. III-IV, 1831. — Le Message, 15 février 1832.

Aug. Barbier.

POÉSIE.— L'Idole, vol. III-IV, 1831.— Il Pianto, 15 janvier 1833. — Terpsichore, 15 février 1834.— Mortis Amor, 1 août 1836. — Lazare, 1 février 1837. — Érostrate au temple d'Éphèse, 15 janvier 1840. — Hymne à la Famille, 15 avril 1841.

NOUVELLE. — Beata, 1 mai 1833.

ÉTUDES CRITIQUES. — Le Salon de 1837, 15 avril 1837. — *Angelica Kauffmann*, 1 mai 1838.

A. Barchou de Penhoen.

HISTOIRE ET PHILOSOPHIE. — Essai d'une Formule générale de l'Histoire de l'humanité, vol. I-II, 1831. — Philosophie de Fichte, 1 mars 1832. — Souvenirs de l'Expédition d'Afrique, 15 mars 1832. — Schelling, Philosophie de la nature, 15 février 1833. — Esquisses de la Philosophie de l'histoire, 15 avril 1833. — Le Choléra, fragment philosophique, 15 juin 1833. — Le Chevalier du Couëdic, 15 mai 1834. — Un Vaisseau à la voile, 1 juillet 1834.

Barker.

Essai historique, statistique et politique sur le Canada, vol. I-II, 1831.

Barral.

INDUSTRIE. — Le Monopole des Tabacs, 15 avril 1843.

E. Barrault.

Une Noce à Constantinople, 15 octobre 1834.

Adolphe Barrot.

VOYAGES. — Les Iles Sandwich, 1 et 15 août 1839. — Un Voyage en Chine, 1 et 15 novembre 1839.— Question Anglo-Chinoise. Lettres de Chine : I. Portée morale et politique de la Guerre, 15 février 1842. — II. Préliminaires de la Crise, 1 mars 1842. — III. L'Expédition anglaise et la Diplomatie chinoise, Capitulation de Canton, 1 juin 1842. — IV. Seconde Expédition anglaise : Prise d'Amoy, Chusan, Chin-Hae, Ning-Po. Ouverture du Céleste Empire au commerce européen, 1 juin 1842.

Barthélemy Saint-Hilaire.

PSYCHOLOGIE CRIMINELLE. — Louvel, 1 mai 1832.

PHILOSOPHIE. — De la Renaissance du Péripatétisme, 1 février 1838.

J.-J. Baude.

QUESTIONS COLONIALES. — Du Système d'Établissement à suivre en Afrique, 15 avril 1835.

LES COTES DE FRANCE. — Le Pas-de-Calais, 1 décembre 1844.— Les Côtes de Provence, 1 mars, 15 mai et 1 juin 1847. — Les Côtes de Normandie. Les Falaises, 15 juin 1848. — Les Côtes de Flandre. Gravelines et Dunkerque, 15 février 1849. — Les Côtes de Roussillon. Port-Vendres, 1 juillet 1849.

STATISTIQUE MORALE. — De la Population de Paris, 15 novembre 1847. — Les Ouvriers, 1 mai 1848. — Les Ateliers Nationaux, 1 juillet 1848.

POLITIQUE PARLEMENTAIRE. — Du Pouvoir exécutif et des Assemblées législatives (*Œuvres de Louis-Napoléon Bonaparte*), 15 avril 1850.

H. Baudrillart.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Turgot, 15 septembre 1846. — Réception de M. de Rémusat à l'Académie française, 15 janvier 1847.—Les Poésies nouvelles, *les Cordes graves, Pâques-Fleuries, Arabesques, les Fugitives, Rimes Galantes, Libres Paroles*, etc., 15 août 1847. — De la Polémique et des Théories anti-constitutionnelles à propos de quelques publications récentes, 15 décembre 1847. — Le Théâtre et le Roman : *la Chute de Séjan, la Guerre des femmes, la Petite Fadette*, etc., 15 octobre 1849.

PHILOSOPHES ET PUBLICISTES CONTEMPORAINS. — Victor Cousin. Du Rôle de la Philosophie à l'époque présente, 1 janvier 1850.

A. Bazin.

PORTRAITS HISTORIQUES. — Bussy-Rabutin, 15 juillet 1842. — Les Commencemens de la Vie de Molière, 15 juillet 1847.— Les Dernières Années de Molière, 15 janvier 1848.

Général Bedeau.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Lettre sur le 24 février, 1 août 1849.

Christine Trivulce de Belgiojoso.

L'ITALIE ET LA RÉVOLUTION ITALIENNE DE 1848. — I. L'Insurrection Lombarde et le Gouvernement provisoire de Milan, 15 septembre 1848. — II. La Guerre de Lombardie et la Capitulation de Milan, 1 octobre 1848. — III. La Révolution et la République de Venise, 1 décembre 1848. — IV. L'Insurrection du Tyrol italien, 15 janvier 1849.

E. Béquet.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Froissart, 1 mai 1832.

P.-J. Béranger.

POÉSIE. — Les Pigeons de la Bourse, 1 mars 1847.

Berbrugger.

Voyage au camp d'Abd-el-Kader, 15 août 1838.

Ch. de Bernard.

ROMANS ET NOUVELLES. — Le Paratonnerre, 1 octobre 1841. — Un Homme Sérieux, 15 juin, 1 et 15 juillet, 1 et 15 août 1843.

H. Beyle (de Stendhal.)

ROMANS ET NOUVELLES. — Histoire de Vittoria Accoramboni, duchesse de Bracciano, 1 mars 1837. — Les Cenci, histoire de 1599, 1 juillet 1837. — La Duchesse de Palliano, 15 août 1838. — L'Abbesse de Castro, 1 février et 1 mars 1839.

J. Bidoire.

HISTOIRE. — De la Société française au XVIIIe siècle, 15 mai 1847.

A.-L. Binaut.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — Homère et la Philosophie grecque, 15 mars 1841. — Sophocle et la Philosophie du drame chez les Grecs, 15 juillet 1842. — Aristophane, la Comédie politique et religieuse à Athènes, 15 août 1843.

Henri Blaze.

ÉCRIVAINS ET LITTÉRATURE DE L'ALLEMAGNE. — Goethe et le *Faust*, 1 juin, 15 août et 15 octobre 1839. — Jean-Paul. I. De Wonsiedel à Baireuth, 1 septembre 1842. — II. Sa Vie littéraire et ses Œuvres, 1 mars 1844.

DE LA POÉSIE LYRIQUE EN ALLEMAGNE. — I. Période populaire, période littéraire : Klopstock, Schiller, Goethe, Uhland, Bürger, Wilhelm Müller, 15 septembre 1841.— II. Le Docteur Justin Kerner, 15 mars et 15 mai 1842. — III. Frédéric Rückert, 15 avril et 15 mai 1845. — IV. Édouard Mœricke, 15 juillet 1845.

POÈTES ET MUSICIENS DE L'ALLEMAGNE. — Beethoven, 1 mars 1833. — Uhland et Dessauer, 15 octobre 1835. — Meyerbeer, 15 mars 1836. — Charles-Marie de Weber, 15 juillet 1846.

POÉSIE, FANTAISIES ET ÉTUDES BIOGRAPHIQUES. — La Fleur de Mars, 15 décembre 1833. — Ituriel, 15 octobre 1834. — Margaritus, 15 août 1835.—Pâques, 1 mai 1386.—Jean Sébastien l'Organiste, 15 septembre 1836.—Desdemona, 1 octobre 1836. — Les Deux Muses, 1 juillet 1837. — Stances à la princesse Marie, 15 janvier 1839. — Vinetti, conte bleu, 1 janvier 1841.— Goethe et la comtesse Stolberg, 1 décembre 1842. — Un Voyage au pays du Freyschütz, 1 janvier 1845. — Clément de Brentano et Bettina, 15 mars 1845. — Franz Coppola, 1 janvier 1846.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — Émile et Antoni Deschamps, 15 août 1841.

VARIÉTÉS. — *Adélaïde*, 15 novembre 1834. — Musique des Drames de Shakspeare, 15 janvier 1835.—Galerie Espagnole au Louvre, 15 mai 1837. — Un Moraliste : M. Sosthène de la Rochefoucauld, 15 juin 1844.

MUSICIENS FRANÇAIS. — I. De la Musique des femmes, Mlle Louise Bertin, *la Esmeralda*, 1 décembre 1836. — II. M. Halévy, 15 mars 1838. — III. De l'École fantastique, M. H. Berlioz, 1 octobre 1838. — IV. Adolphe Nourrit, 1 avril 1839. — V. M. Auber, 15 avril 1839.

LA MUSIQUE ET LES ARTISTES CONTEMPORAINS. — Revue musicale, 15 novembre 1834. — *Anna Bolena*, Donizetti, Julia Grisi, 15 décembre 1834. — *Les Puritains*, Bellini, 1 février 1835. — *Marino Faliero*, Donizetti, 15 mars 1835.—Débuts, Opéras nouveaux, 15 novembre 1835. — *Norma*, 1 janvier 1836. — *Les Chaperons blancs*, Auber;

Sarah la Folle, Grisar, 1 mai 1836.— Les Italiens, l'Opéra, l'Opéra-Comique, 1 janvier 1837. — *Stradella*, Niedermeyer; *Ildegonda*, 15 mars 1837. — Débuts de Duprez dans *Guillaume Tell*, 15 mai 1837. — *La Double Échelle*, A. Thomas, 1 septembre 1837. — Les Théâtres lyriques et M. Halévy, 1 février 1838. — *Roberto Devereux*, *l'Elessire d'Amore*, *le Brasseur de Preston*, 15 février 1839. — *Le Nozze di Figaro* au Théâtre-Italien, 15 mars 1839. — *Zanetta*, Auber; l'Opéra et Meyerbeer, 1 juin 1840. — Mademoiselle Taglioni, 1 août 1840. — *Le Diable Amoureux*, 1 octobre 1840. — *La Reine Jeanne*, Monpou, 15 octobre 1840. — *La Favorite*, 15 décembre 1840. — Mademoiselle Lœwe, 15 février 1841. — *Les Diamans de la Couronne*, 15 mars 1841. — Mario de Candia, 1 décembre 1841. — *La Reine de Chypre*, 1 janvier 1842. — *La Vestale* de Mercadante, le *Stabat* de Rossini, 1 février 1842. — *Saffo* de Pacini, *le Duc d'Olonne* d'Auber, Chopin et Liszt, 1 avril 1842. — L'Opéra Allemand à Paris, 1 mai 1842. — Le *Fidelio*, 1 juin 1842. — *Linda di Chamouni*, *le Vaisseau fantôme*, *le Roi d'Yvetot*, 1 décembre 1842. — Madame Viardot, 15 décembre 1842. — *Don Pasquale*, Donizetti; *la Part du Diable*, Auber, 1 février 1843. — *Charles VI*, Halévy, 15 avril 1843. — *Le Puits d'Amour*, Balfe, 1 mai 1843. — *Dom Sébastien*, *Maria di Rohan*, Donizetti, 1 décembre 1843. — *Fantasma*, *Mina*, etc., 1 janvier 1844. — *Corrado d'Altamura*, Ricci; *Cagliostro*, Adam, 15 mars 1844. — *La Sirène*, *le Lazzarone*, 1 avril 1844. — Lettre à Rossini à propos *d'Otello*, 1 octobre 1844. — *Marie Stuart*, Niedermeyer, 15 décembre 1844. — Beethoven à Bonn, *la Barcarole*, Auber; *le Diable à quatre*, Adam, 15 août 1845. — Le *Nabucco* de Verdi, 1 novembre 1845. — *Ernani*, *les Mousquetaires de la Reine*, 15 février 1846. — *Le Désert*, M. Félicien David, M. Ole-Bull, 1 avril 1846. — *Le Camp de Silésie*, *Robert Bruce*, 1 novembre 1846. — *Les Deux Foscari*, 15 janvier 1847.

Jules de Blosseville.

VOYAGES. — Mort de George Powell, vol. I-II, 1831. — Histoire des Explorations de l'Amérique, Ire partie, *ibid.* — IIe partie, 15 janvier 1832.

A. de Botmiliau.

LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD. — La République Péruvienne, 1 avril 1850. — La Société Péruvienne depuis l'Indépendance, 1 juin 1850.

V. de la Boullaye.

Voyage en Norwége, 1 octobre 1835.

A. Brizeux.

VOYAGES. — Venise, 1 avril 1833.

POÉSIE. — A un Religieux, 1 août 1832. — Scientia, 15 décembre 1833. — La Nuit de Noël, 15 janvier 1836. — Les Conscrits de Plô-Meur, 1 juillet 1839. — Les Batelières de l'Odet, 15 juin 1840. — Féeries, 1 mars 1842. — Les Écoliers de Vannes, 1 mai 1842. — Job et Jo-Uenn, 15 août 1842. — La Baie des Trépassés, 15 juin 1845. — Poésies de voyage, 15 septembre 1845. — Lieds Bretons, 1 avril 1846. — Lina, 15 janvier 1847.

Albert de Broglie.

ÉTUDES POLITIQUES. — De la Politique Étrangère de la France depuis la Révolution de février, 1 août 1848. — De la Constitution nouvelle au point de vue de la situation politique, 1 septembre 1848. — De la Propriété à propos du livre de M. Thiers, 15 novembre 1848. — M. Rossi, 15 décembre 1848. — Introduction à la nouvelle période de la *Revue*. Tableau de la situation, 1 janvier 1849. — D'un Conflit entre le Président de la République et l'Assemblée nationale, 15 février 1849. — *Questions constitutionnelles*, par M. de Barante, 15 mars 1849. — Des Élections et de l'Assemblée législative, 1 juin 1849.

PHILOSOPHIE SOCIALE. — De l'Instruction Publique en France à propos de la loi sur l'Enseignement, 1 et 15 novembre 1849.

LITTÉRATURE. — Académie française. Réception de M. Alexis de Saint-Priest, 1 février 1850.

Mal Bugeaud.

GUERRE D'AFRIQUE.— Récit de la bataille d'Isly, 1 mars 1845.

ÉCONOMIE SOCIALE. — Des Travailleurs dans nos grandes villes, 1 juin 1848. — Les Socialistes et le Travail en commun, 15 juillet 1848.

Burckhardt.

VOYAGES. — Mœurs des Brigands arabes, vol. III-IV, 1831.

E. Burnouf, DE L'INSTITUT.

De la Littérature Sanscrite, 1 février 1833.

E. Burnouf.

Les Monumens de la Grèce. — Le Parthénon, 1 décembre 1847.

Aug. Bussière.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — Jules Janin, 15 janvier 1837. — Henri Beyle (M. de Stendhal), 15 janvier 1843.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Histoire de la Marine française*, par M. E. Sue, 15 février 1838.

Th. de Bussières.

Lettres sur la Sicile, 15 novembre 1835. — Sélinonte, 15 février 1836.

L. de Carné.

HISTOIRE POLITIQUE. — Des Partis et des Écoles depuis 1830, 15 juillet, 15 septembre, 1 novembre et 1 décembre 1835. — De la Démocratie aux États-Unis et de la Bourgeoisie en France depuis 1830, 15 mars 1837.—Du Pouvoir en France depuis 1830, 15 octobre 1837. — Lettres sur la nature et les conditions du Gouvernement représentatif en France, 15 septembre, 1 et 15 octobre, 1 novembre et 15 décembre 1839. — La Chambre et le Ministère, 1 février 1840. — De la Popularité de Napoléon, 1 juin 1840. — Des Publications démocratiques et communistes, 1 septembre 1841. — Chronique de la Quinzaine, 1 et 15 avril, 1 et 15 mai 1843; du 1 février au 1 août 1844;—du 1 janvier au 1 juillet 1846.

ÉTUDES DE POLITIQUE EXTÉRIEURE.—La Belgique, sa Révolution et sa Nationalité, 15 mai et 15 juin 1836. — De l'Espagne et de son Histoire, 15 juillet 1836. — L'Espagne au XIXe siècle, 1 octobre, 15 novembre et 15 décembre 1836. — Le Portugal au XIXe siècle, 1 juillet 1837. — De l'Allemagne depuis 1830, 15 avril 1838. — Le *Congrès de Vérone*, 15 mai 1838. — L'Angleterre depuis les bills d'émancipation et de réforme, 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre 1838. — De l'Irlande, 15 février et 15 mai 1839. — De l'Équilibre européen, Politique de la France avant et depuis les traités de Vienne, 15 novembre 1840. — Question d'Orient, Conséquences du traité du 15 juillet 1840, 1 janvier 1841. — Des Intérêts de la France dans l'Océanie, 15 avril 1843. — La France devant l'Europe après le débat de l'adresse, 15 février 1847.

MONOGRAPHIES HISTORIQUES. — Le Connétable Du Guesclin, 15 novembre 1842. — Le Cardinal de Richelieu, 1 et 15 novembre, 1 décembre 1843. — Henri IV, 15 février et 1 mars 1845. — De la Constitution de l'Unité nationale en France, 1 novembre 1847.

LA BOURGEOISIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. — Les Pouvoirs et les Partis à l'ouverture de la Crise révolutionnaire, 15 février 1850. — Le Parti constitutionnel en 1791, premiers Triomphes et premières Fautes de la Bourgeoisie, 15 mai 1850. — Le Parti Girondin, son Origine, sa Politique et sa Chute, 15 juin 1850.

P. de Castellane.

SOUVENIRS DE LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE. — I. Une Campagne d'hiver, 15 juillet 1849. — II. Une Campagne dans la province d'Alger, 1 septembre et 1 octobre 1849. — III. Le Sahara et le Grand Désert, 1 novembre 1849. — IV. Zouaves et Spahis, épisodes de garnison, 1 mars 1850.

F. de Castelnau.

SCÈNES DE VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE DU SUD. — L'Araguay, 15 juillet 1848.

E. de Cazalès.

DES ÉTABLISSEMENS RUSSES DANS L'ASIE OCCIDENTALE. — I. Guerres du Caucase, 15 juin 1838. — II. Guerres de Perse et de Turquie, 1 septembre 1838. — III. Guerres de Turquie et du Daghestan, 15 septembre 1838.

ÉTUDES HISTORIQUES ET POLITIQUES SUR L'ALLEMAGNE. — I. Constitution politique de l'Allemagne, 15 décembre 1839. — II. Vues générales sur l'Histoire du Pouvoir monarchique en Allemagne, 15 juin 1840. — III. Le Congrès de Vienne. L'Allemagne jusqu'en 1830, 15 octobre 1840. — IV. L'Allemagne après la Révolution de juillet. Révolutions de Brunswick, de Saxe, etc. La Fête de Hambach, 15 août 1841. — V. De l'Union des Douanes Allemandes. De l'Unité de l'Allemagne et des Causes qui s'y opposent. Affaire de la Constitution du Hanovre. Affaire de Cologne. Effets du traité du 15 juillet 1840 en Allemagne, 1 janvier 1842.

Amiral Cécille.

VOYAGES. — Java en 1845, les Hollandais et les Princes indigènes, 15 septembre 1845.

F. de Champagny.

LES CÉSARS. — I. Auguste, 15 juillet 1836. — II. Tibère, 15 novembre 1837. — III. Caligula, 15 décembre 1837. — IV. Claude, 1 mars 1838. — V. Néron, 1 avril et 15 juin 1839.

V. Charlier.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — De la Question Coloniale en 1838, 15 août 1838. — Les Chemins de fer, l'État et les Compagnies, 1 janvier 1839.

Ph. Chasles.

LITTÉRATURE ANGLAISE. — CARACTÈRES. — POÈTES ET ROMANCIERS DE LA GRANDE-BRETAGNE. — Les Excentriques anglais, 1 septembre 1834. — William Cowper, 1 février 1835. — De la Littérature Anglaise depuis Walter Scott, 1 mars 1839. — De l'Art dramatique et du Théâtre en Angleterre, 1 avril 1840. — Thomas Carlyle, 1 octobre 1840. — Du Roman en Angleterre depuis Scott, 15 juillet 1842. — Le Dernier Humoriste anglais, Charles Lamb, 15 novembre 1842. — Les Pseudonymes Anglais, 1 juin 1844. — Les Femmes Touristes de la Grande-Bretagne, 15 avril 1846. — John Keats, sa Vie et sa Correspondance, 15 novembre 1848. — Lever, le Roman de Mœurs irlandais, 15 décembre 1848. — W. M. Thackeray, le Roman de Mœurs en Angleterre, *la Foire aux Vanités*, 15 février et 1 mars 1849.

PORTRAITS HISTORIQUES. — ÉTUDES DE MOEURS. — Walter Raleigh, 15 juillet 1840. — Marie Stuart, nouveaux documens sur sa vie, 1 janvier 1841. — Pym et Danton, 1 mars 1841. — Wilberforce, Romilly et Dudley, 15 août 1841. — Mœurs et Avenir de la Société anglo-hindoue, 1 janvier 1842. — Les Salons français et la Société anglaise au XVIIIe siècle, 1 février 1845. — Les deux Walpole, 1 avril 1845. — Sophie-Dorothée, femme de George Ier, drame-journal de sa vie, écrit pendant

sa captivité, 15 juillet 1845. — Lady Esther Stanhope, nouveaux documens sur la reine de Tadmor, 1 septembre 1845. — Edmond Burke, 15 novembre 1845. — Le Comte de Chesterfield, 15 décembre 1845. — Olivier Cromwell d'après une nouvelle Correspondance publiée par Th. Carlyle : La Jeunesse de Cromwell, 15 janvier 1846. — Cromwell homme de guerre et chef de parti, 15 février 1846. — Cromwell chef de la République d'Angleterre, 1 mars 1846.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE DE L'ANGLETERRE. — *Chevely or the Man of Honour*, par lady Bulwer, 1 juillet 1839. — La Littérature Anglaise au commencement de 1840, 15 février 1840. — Les Femmes-Poètes, les Historiens, Carlyle, Alison, Hallam, 15 novembre 1840. — Poètes, Romanciers et Prédicateurs. Réaction catholique, 1 février 1841. — *Night and Morning*, par E.-L. Bulwer, 15 juin 1841. — Le Roman, l'Histoire, le Mouvement religieux en 1841, 1 février 1842. — Le Drame, les Traductions, les Antiquités, 1 avril 1842. — Les Trois Générations. Mort de Southey, Richard Savage, Landor, Philosophes et Économistes, Robert Wilson, mis Burney. Tendances d'Oxford, etc., 1 mai 1843. — *Ellen Middleton*, par lady Georgiana Fullerton, 15 septembre 1844. — Romans politiques anglais, *Sybil, Anti-Coningsby*, 1 juin 1845. — De la Poésie Chartiste en Angleterre, 15 octobre 1845. — Les Victimes de Bockhara, 15 septembre 1845.

LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINE — De la Littérature dans l'Amérique du Nord, 15 juillet 1835. — Scènes de la Vie privée dans l'Amérique du Nord (*the Clockmaker*, by Haliburton), 15 avril 1841. — Franklin, sa Vie et sa Correspondance, nouveaux documens, 1 juin 1841. — Les Américains en Europe et les Européens en Amérique, 1 février 1843. — Des Tendances littéraires en Angleterre et en Amérique, Carlyle et Emerson, 15 août 1844. — De la Littérature pseudo-populaire en Angleterre et en Amérique, 15 septembre 1847. — *Évangeline*, histoire acadienne de R. W. Longfellow, 1 avril 1849. — Voyages réels et fantastiques d'Herman Melville, 15 mai 1849. — Les Américains du Nord, leur Vie publique et privée, Avenir de l'Amérique, 15 mai 1850.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — ÉTUDES BIOGRAPHIQUES ET MORALES. — L'Arétin, sa Vie et ses Œuvres, 15 octobre, 1 novembre et 15 décembre 1834. — Les Victimes de Boileau : les Goinfres, Marc-Antoine Gérard de Saint-Amand, 15 juin 1839. — Théophile de Viau, 1 août 1839. — Antonio Perez, 15 mai 1840. — Le Marino, 15 août 1840. — Les Gypsies d'Espagne (*the Zincali*, by George Borrow), 1 août 1841. — Des Auteurs contemporains Espagnols, 1 octobre 1841. — Du Mouvement Sensualiste avant la Réforme, Skelton, Rabelais, Folengo, Luther, 1 mars 1842. — Du Roman et de ses Sources dans l'Europe moderne, 15 mai 1842. — Les Origines de la Presse, 15 janvier 1843. — Des Travaux récens sur le XVIIIe siècle en Allemagne et en Angleterre, le docteur Schlosser, lord Brougham et Swinburne, 1 juillet 1845. — Hrosvita et ses Contemporains, 15 août 1845. — Mouvement Social de Chartres au XVIe siècle, 15 mai 1848. — De la Guerre Sociale dans ses rapports avec la Philosophie panthéiste et le Mouvement révolutionnaire de l'Europe, 1 août 1848.

Chateaubriand.

HISTOIRE ET LITTÉRATURE. — Mémoires d'Outre-Tombe, 15 mars 1834. — L'Avenir du Monde, 15 avril 1834. — Shakspeare, 1 janvier 1836. — Fragmens du *Congrès de Vérone*, 1 avril 1838.

Ph. Chemin-Dupontès.

INDUSTRIE. — De la Navigation à la vapeur en Angleterre, en France et aux États-Unis, 1 septembre 1838.

André Chénier.

Vers inédits, 15 octobre 1833.

Michel Chevalier.

ÉTUDES SUR L'AMÉRIQUE. — Lettres sur l'Amérique du Nord, 1 octobre 1836. — De la Présidence du général Jackson et de son successeur, 15 octobre 1836. — L'Isthme de Panama, Relation historique des entreprises des Espagnols et Appréciation des tentatives nouvelles pour percer l'isthme de Panama, 1 janvier 1844. — De la Civilisation mexicaine avant Fernand Cortez, d'après de nouveaux documens américains, 15 mars 1845. — La Conquête du Mexique par Fernand Cortez, d'après de nouveaux documens, 15 juillet 1845. — Les Mines d'Or et d'Argent du Nouveau-Monde, 15 décembre 1846 et 1 avril 1847. — La Liberté aux États-Unis d'Amérique, 1 juillet 1849.

ÉTUDES POLITIQUES. — L'Europe et la Chine, 15 juillet 1840. — Les Gouvernemens absolus de l'Allemagne, l'Autriche et la Prusse, 1 mars 1842. — Des Rapports de la France et de l'Angleterre à la fin de 1847, 1 février 1848.

VARIÉTÉS. — La Vallée de l'Ariége, Histoire de la République d'Andorre, 1 décembre 1847.

INDUSTRIE. — Des Chemins de Fer comparés aux lignes navigables, 15 mars 1838. — Du Réseau de chemins de Fer tel qu'il pourrait être établi, 15 avril 1838.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — De la Situation actuelle dans ses Rapports avec les subsistances et la Banque de France, 1 et 15 février 1847. — Des Forces Alimentaires des États et de la Crise actuelle, 1 juin 1847. — Question des Travailleurs. L'Amélioration du sort des Ouvriers, l'Organisation du travail, 15 mars 1848.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES. — I. L'Assistance et la Prévoyance pu-

bliques, 15 mars 1850. — II. Des Conditions de la Paix sociale, 1 avril 1850. — III. D'un Socialisme officiel au Conseil de l'Agriculture, du Commerce et des Manufactures, 15 juin 1850.

E. Chevreul.

SCIENCES. — Lettre à M. Ampère sur une certaine classe de Mouvemens musculaires, 1 mai 1833.

A. de Circourt.

LA SUISSE EN 1847. — Des Révolutions et des Partis de la Confédération helvétique, 15 mars 1847.

F. Clavé.

ÉTUDES SUR L'AMÉRIQUE. — Relations du Mexique avec les États-Unis, l'Angleterre et la France, 15 décembre 1845. — L'Ile de Cuba et la Liberté commerciale aux Colonies, 1 juin 1847.

Ch. Clément.

PEINTRES FRANÇAIS. — Nicolas Poussin, sa Vie et ses Œuvres, 15 février 1850.

Clément de La Roncière-Lenoury.

MARINE FRANÇAISE. — La Marine et l'Enquête parlementaire, 15 décembre 1849.

A. Cochut.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Mouvement de la Presse Française en 1835, 1 avril 1836. — La Presse Française en 1836, 1 septembre 1836 et 15 mai 1837. — *La Camaraderie*, 1 février 1837. — *Caligula*, 1 janvier 1838. — De l'Instruction publique en France, 15 septembre 1838. — De la Propriété littéraire et de la Contrefaçon, 1 février 1839. — De l'*Histoire des classes nobles et des classes anoblies*, par M. Granier de Cassagnac, 1 décembre 1840. — Mouvement de la Librairie, la Littérature et les travaux d'histoire et d'érudition, 15 février 1841. — *Les Réformateurs modernes*, les Publications Socialistes, 1 mai 1841. — De l'Art du Comédien, 1 et 15 octobre 1844. — Théâtres : *Le Nœud Gordien, l'Univers et la Maison, la Closerie des Genets*, 15 novembre 1846.

HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — Michelet, 15 janvier 1842.

ÉTUDES SUR LES ÉCONOMISTES. — Les Économistes financiers du XVIIIe siècle, 15 février 1844. — M. Michel Chevalier, 15 décembre 1844. — Malthus, 1 avril 1846. — Le Ministère et l'Administration de Colbert, 1 août 1846.

QUESTIONS SOCIALES ET FINANCIÈRES. — Des plus récens Travaux en Économie politique, 15 mars 1839. — Du Sort des Classes souffrantes, 15 août 1839. — Situation financière de la France à propos de la Conversion des Rentes, 1 mai 1840. — Du Sort des Classes laborieuses, 1 octobre 1842. — Politique financière de l'Autriche, 1 septembre 1843. — Statistique morale. Mouvement de la population de Paris, 15 février 1843. — Le Budget de la Ville de Paris, 15 avril 1845. — De la Crise des chemins de fer, 1 juin 1847. — De l'Industrie Agricole en France, 15 septembre et 1 octobre 1848. — De la Distribution des Richesses en France à propos de l'Impôt sur le revenu, 1 janvier 1849.

QUESTIONS COLONIALES. — De la Société Coloniale, Abolition de l'esclavage, Réforme économique, Rapport de M. le duc de Broglie, 15 juillet 1843. — La Guyane française, état présent et avenir de la Colonie, 1 août 1845. — Les Khouan, mœurs religieuses de l'Algérie, 15 mai 1846. — Des Ressources agricoles de l'Algérie, 1 octobre 1846. — De la Colonisation de l'Algérie : I. Les Essais et les Systèmes, 1 février 1847. — II. Plan et Budget d'exploitation, 15 avril 1847. — Des Concessions et de la Propriété en Algérie, affaires des mines, 15 septembre 1847. — L'Algérie et le Budget : I. Progrès de la Domination française et le Gouvernement des Indigènes, 1 mars 1849. — II. Le Gouvernement des Européens, 15 mars 1849.

Mme L. Colet.

Mme Duchatelet, correspondance inédite, 15 septembre 1845.

A. Colin.

L'ÉGYPTE MODERNE. — I. Budget et administration de Méhémet-Ali, 1 janvier 1837. — II. Rétablissement de l'ancienne route de l'Inde, 15 janvier 1837. — III. Administration territoriale du Pacha, 1 mars 1837. — IV. Industrie manufacturière, 15 mai 1838. — V. Commerce, 1 janvier 1839.

Ch. Collignon.

ÉCONOMIE PUBLIQUE. — Les Travaux Publics en France depuis la Révolution de février. Des Mesures à prendre pour achever les chemins de fer et les canaux, 1 décembre 1849.

Benjamin Constant.

AUTOBIOGRAPHIE. — Benjamin Constant et Mme de Charrière, ou la Jeunesse de Benjamin Constant racontée par lui-même, lettres inédites communiquées et annotées par E.-H. Gaullieur, 15 avril 1844.

Fenimore Cooper.

Administration financière des États-Unis, 15 janvier 1832.

Ch. Coquelin.

INDUSTRIE, COMMERCE, ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCIÈRE. — De l'Industrie Linière en France et en Angleterre, 1 et 15 juillet 1839. — Du Crédit et des Banques dans l'industrie, 1 septembre 1842. — Des Sociétés commerciales en France et en Angleterre, 1 août 1843. — Les Monnaies en France et d'une Réforme de notre régime monétaire, 15 octobre 1844. — De la Conversion de la rente, 1 avril 1845. — Des Chemins de fer et les Canaux en France, en Angleterre et en Belgique, 15 juillet 1845. — Des Travaux de Canalisation, 15 septembre 1845. — La Question des Céréales en France et en Angleterre, 1 décembre 1845. — Du Commerce extérieur

de la France, 15 mars 1846. — La Liberté du Commerce et les Systèmes de douanes : I. Le Système restrictif et l'Industrie française, 15 août 1846. — II. Les Douanes et la Politique commerciale des principaux États, 1 septembre 1846. — III. L'Industrie des Houilles et des Fers, 15 janvier 1847. — IV. L'Industrie métallurgique en France, 1 mars 1847. — V. L'Agriculture et les Produits agricoles, 1 mai 1847. — Les Douanes et les Finances de la France. De l'Accroissement possible des recettes et Révision des tarifs, 1 et 15 mai, 15 juin 1848. — Les Crises commerciales et la Liberté des Banques, 1 novembre 1848.

F. de Corcelle.

ÉCONOMIE SOCIALE ET FINANCIÈRE. — De l'Impôt progressif, 1 avril 1833. — *Essai d'Économie politique*, par M. De Coux, 15 mai 1833. — De l'Administration financière des États-Unis, 1 mars 1834. — De la Démocratie Américaine, 15 juin 1835. — De l'Esclavage aux États-Unis, 15 avril 1836.

Costa de Bastelica.

POÈME. — Les Proscrits Corses, 1 mars 1850.

Ch. Cottu.

VOYAGES. — L'Ile de Rhodes, 1 mars 1844. — Le Sénégal, histoire et situation de la Colonie, 15 janvier 1845.

V. Cousin.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Visite à l'École primaire de Harlem, 1 décembre 1836. — L'Instruction primaire à Rotterdam, 15 janvier 1837. — Visite à l'Université d'Utrecht, 15 février 1837. — Huit Mois au ministère de l'Instruction publique, 1 février 1841.

LITTÉRATURE, HISTOIRE, PHILOSOPHIE. — Kant et sa Philosophie, 1 février 1840. — Santa-Rosa, 1 mars 1840. — Discours sur les Passions de l'Amour, fragment inédit de Pascal, 15 septembre 1843. — Vanini, sa Vie, ses Écrits et sa Mort, 1 décembre 1843. — Les Femmes Illustres du XVIIe siècle, 15 janvier 1844. — Du Scepticisme de Pascal, 15 décembre 1844 et 15 janvier 1845. — Du Mysticisme, 1 août 1845. — Du Beau et de l'Art, 1 septembre 1845. — Du Fondement de la Morale, 1 janvier 1846.

A. Cucheval-Clarigny.

ÉTUDES SUR L'AMÉRIQUE. — Le Texas et les États-Unis, 15 juillet 1844. — De la Traite avant et depuis le Droit de Visite, 1 avril 1845. — La Société américaine et les Écrivains américains, 15 novembre 1849. — La Société américaine et les Partis de l'Union en 1850. De la Crise actuelle entre les États du sud et les États du nord, 1 janvier 1850.

ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE. — Le Gouvernement Anglais à l'Ouverture de la session. Conséquences politiques des Réformes commerciales de sir Robert Peel, 1 février 1850.

Allan Cunningham.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Histoire biographique et critique de la Littérature anglaise depuis cinquante ans, 1 et 15 novembre, 1 et 15 décembre 1833, 1 et 15 janvier 1834.

Prince Czartoriski.

De la Rupture Diplomatique comme conséquence du traité du 15 juillet 1840, 15 octobre 1840.

R. Dareste.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — Babrius et la Fable grecque, 15 avril 1846.

L. Davésiès.

VOYAGES. — Le Vice-Roi d'Égypte, 15 février 1835. — L'Égypte moderne, 1 septembre 1835.

Alex. Delaborde.

VOYAGES. — Les Derniers Jours de la Semaine sainte à Jérusalem, vol. I-II, 1831.

Léon Delaborde.

VOYAGES. — La Magie Orientale, 1 août 1833.

E. Delacroix.

BEAUX-ARTS. — Michel-Ange et le Jugement dernier, 1 août 1837. — Peintres et Sculpteurs modernes. Prudhon, 1 novembre 1846. — Gros, 1 septembre 1848.

A. Delatour.

ANCIENS POÈTES FRANÇAIS. — François Malherbe, 15 août 1834. — Racan, 1 mars 1835.

E. Delécluze.

ÉTUDES HISTORIQUES. — Marco Polo, 1 juillet 1832. — Æneas Sylvius Piccolomini; Histoire de Syligaitha, 1 septembre 1833. — Dante hérétique, 15 février 1834. — Raymond Lulle, 15 novembre 1840.

Benjamin Delessert.

ÉCONOMIE PUBLIQUE. — De la Situation Financière de la France, 15 août 1848. — Les Mines d'Or de la Californie, 1 février 1849.

Ch. Dembowski.

Les Sociétés de Tempérance en Irlande et le père Mathew, 1 juin 1846.

J. Demogeot.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES. — De la Satire en France au moyen-âge, 1 juin 1846. — Les Touristes orientaux en Europe, 15 juin 1847.

Ferdinand Denis.

ÉTUDES SUR L'AMÉRIQUE. — Antiquités du Mexi-

que, vol. I-II, 1831. — Voyages dans l'intérieur du Brésil, *ibid.*

Antoni Deschamps.

POÉSIE. — Le comte Galti, 15 février 1833. — Études sur l'Italie, 15 mars et 15 avril 1833. — Satires, 1 février 1834.

E. Deschanel.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — D'une Renaissance grecque au Théâtre. La Tragédie antique, la Tragédie du XVIIe siècle et le Drame moderne, 1 avril 1847. — Les Derniers Jours de la Tragédie grecque, 1 juin 1847. — Les Courtisanes grecques, Sappho et les Lesbiennes, 15 juillet 1847.

Eugène Despois.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Le Roman d'autrefois. Mademoiselle de Scudéry, 1 mars 1846.

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE. — Des Derniers Travaux sur la Langue française (*Des Variations du Langage français* par M. Génin, *Remarques sur la Langue française au dix-neuvième siècle* par M. F. Wey), 15 décembre 1846. — Les Poètes et le Public (*Galerie des Poètes vivans* de M. A. Desplaces), 15 mai 1847.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — De quelques Travaux récens sur la Société romaine, 1 février 1848.

H. Desprez.

SOUVENIRS DE L'EUROPE ORIENTALE. — La Grande Illyrie et le Mouvement illyrien, 15 mars 1847. — Des Colonies Militaires de l'Autriche et de la Russie, 15 août 1847. — Les Paysans de l'Autriche, 15 octobre 1847. — La Hongrie et le Mouvement magyare, 15 décembre 1847. — La Moldo-Valachie et le Mouvement roumain, 1 janvier 1848. — Les Questions Sociales dans la Turquie d'Europe, 1 juin 1848. — La Guerre des Magyars et des Croates, 15 août 1848. — La Fin de la Guerre de Hongrie, 1 septembre 1849. — La Turquie et l'Alliance austro-russe, 1 novembre 1849. — Le Prince Michel Milosch Obrénowitch, 15 février 1850. — Le Comte Batthyany, 15 avril 1850.

LE DANEMARK ET LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — La Guerre et les Négociations, 1 octobre 1848. — Affaires du Danemark. La Question de Droit et la Guerre, 15 mai 1849. — L'Intérêt de la France dans la Question du Schleswig-Holstein, 15 juin 1850.

LA RÉVOLUTION DANS L'EUROPE ORIENTALE. — I. Les Illyriens, le ban Jellachich et l'Autriche, 15 novembre 1848. — II. Les Roumains, le Protectorat Russe et la Turquie, 15 décembre 1848. — III. Les Polonais dans la Révolution. L'Émigration et le Slavisme, 15 août 1849. — IV. Posen, la Gallicie et le Germanisme, 15 septembre 1849. — V. Les Généraux Polonais dans la guerre de Hongrie. Campagnes de Bem et de Dembinski, 15 décembre 1849. — VI. Le général Georgey et l'Intervention Russe, 15 janvier 1850.

MORALE ET PHILOSOPHIE. — De la Littérature et de l'Enseignement populaire en France. Polémique du Rationalisme et du Socialisme, 1 mars 1849.

ÉTUDES SUR LA RUSSIE. — La Russie et la Crise Européenne, 15 mars 1850. — La Russie et le Slavisme, 1 mai 1850.

Dessales-Régis.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — Hégésippe Moreau, 1 février 1840. — Casimir Delavigne, 15 avril 1840.

NOUVELLE. — Un Point d'Honneur, 15 septembre 1842.

Charles Didier.

VOYAGES. — Les Capozzolli et la Police napolitaine, vol. I-II, 1831. — Les Albanais en Italie, vol. III-IV, 1831. — L'Espagne depuis Ferdinand VII, 15 décembre 1835. — L'Alboroto de Valence, 15 mars 1836. — Tolède, 1 juin 1836. — Le Maroc : Tanger, 1 août 1836. — Tétouan, 1 novembre et 1 décembre 1836. — Ceuta, 1 février 1838. — L'Alpuxarra, 1 août et 1 septembre 1845.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE L'ITALIE. — Manzoni, 1 septembre 1834. — Silvio Pellico, 15 septembre 1842.

P. Dillon.

LITTÉRATURE AMÉRICAINE. — De la Littérature et des Hommes de lettres aux États-Unis, 15 septembre 1841.

SOUVENIRS ET SCÈNES D'AMÉRIQUE. — La Californie depuis la Découverte des Mines d'or. San-Francisco, la Ville et les Émigrans, 15 janvier 1850.

Duc de Dino.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — La Campagne du Piémont en 1849, 15 mai 1849.

Diplomate Russe.

DOCUMENT POLITIQUE. — La Papauté et la Question Romaine au point de vue de Saint-Pétersbourg, 1 janvier 1850.

Ed. Disaut.

Le Capidji-Bachi, 15 septembre 1832.

A. Donné.

ILLUSTRATIONS SCIENTIFIQUES. — Dupuytren, 15 juin 1836.

Droulin.

VOYAGES. — Un Naufrage aux Iles Maldives, 1 septembre 1846.

Arthur Dudley.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA GRANDE-BRETAGNE. — Thomas Moore, 1 juin 1843. — La Littérature Anglaise de *High Life* (*the*

New Timon, a romance of London. E. L. Bulwer, 1 juin 1846. — Charles Dickens, 1 mars 1848.

Dr Dujardin.

ARCHÉOLOGIE. — Les Hiéroglyphes et la Langue Égyptienne, 15 juillet 1836. — De l'Interprétation des Hiéroglyphes, 15 juin 1837. — Du Cours d'Histoire ancienne de M. Ch. Lenormant à la Faculté des Lettres, 15 novembre 1837.

É. Dulaurier.

LITTÉRATURE ORIENTALE. — Des Langues et de la Littérature de l'Archipel d'Asie sous le rapport politique et commercial, 15 juillet 1841.

Alex. Dumas.

RÉCITS ET CHRONIQUES. — La Vendée après le 29 Juillet, vol. I-II, 1831. — La Rose Rouge, vol. III-IV, 1831. — Le Chevalier de Bourdon, *ibid.* — La Prise de Paris en 1417, 15 janvier 1832. — La Terrasse de la Bastille, 1 novembre 1832. — Mort de Capeluche, le sire de Gyac, 1 décembre 1832. — Le Pont de Montereau, 15 décembre 1832.

IMPRESSIONS DE VOYAGE.— Une Pêche de Nuit, 15 février 1833. — Un Beefsteak d'Ours, Jacques Balmat, 15 mars 1833. — Le Mont Saint-Bernard, 1 mai 1833. — Les Eaux d'Aix, 1 juillet 1833. — Le Tour du Lac, 15 juillet 1833. — La Mer de Glace, 1 novembre 1833. — Fribourg, 1 avril 1834. — Les Ours de Berne, 1 mai 1834. — Le Mont Gemmi, 1 juillet 1834. — Les Bains de Louesche, 15 décembre 1834. — Gabriel Payot, 1 avril 1836.

VARIÉTÉS. — Comment je devins Auteur dramatique, 1 décembre 1833. — Guelfes et Gibelins, 1 mars 1836.

E. Du Méril.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — La Comédie à Athènes, Aristophane et Socrate, 1 juillet 1846.

S. Dumon.

HISTOIRE FINANCIÈRE.—De l'Équilibre des Budgets sous la Monarchie de 1830, 15 septembre 1849.

Dumont d'Urville.

Un Épisode du Voyage de *l'Astrolabe*, volume III-IV, 1831.

X. Durrieu.

HISTOIRE RELIGIEUSE. — Les Socin et le Socinianisme, réaction socinienne au XIXe siècle, 15 juillet 1843.

ÉTUDES LITTÉRAIRES ET POLITIQUES SUR LA PÉNINSULE. — De la Crise Politique en Espagne, 15 février 1844. — Mouvement Intellectuel de l'Espagne, 15 juin 1844. — Le Théâtre Contemporain en Espagne, 15 juillet et 15 août 1844. — Affaires d'Espagne, 1 novembre 1844. — Le Portugal en 1845, sa Situation financière et politique, 15 février 1845.

VARIÉTÉS. — Le Maroc, Mœurs et Ressources du pays, d'après les écrivains espagnols, 1 octobre 1844. — La Traite à Cuba et le Droit de Visite, 1 mars 1845.

Alfred Duvaucel.

VOYAGES. — Lettres familières sur l'Inde, 15 juin et 1 juillet 1833.

P. Duvergier de Hauranne.

ÉTUDES COMPARÉES D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE. — FRANCE ET ANGLETERRE. — L'Angleterre et le Ministère whig, 1 septembre 1840. — De la Politique du Cabinet du 1er mars et de la Situation actuelle, 1 janvier 1841. — De l'Alliance anglo-française et de l'Ouverture du Parlement anglais, 15 février 1841. — Du Gouvernement Représentatif en France et en Angleterre, 15 mai 1841. — La Dernière Session du Parlement anglais et le nouveau Ministère, 1 août 1841. — De la Convention du 13 juillet 1841 et de la Rentrée de la France dans le Concert Européen, 1 septembre 1841. — La Dernière Session du Parlement anglais et le Ministère tory, 15 novembre 1842. — Du Royaume-Uni et du Ministère Peel en 1843, 15 décembre 1843. — Des Rapports actuels de la France avec l'Angleterre et du Rétablissement de l'Alliance, 15 juin 1845. — De l'État des Partis en Angleterre et des deux Dernières Sessions du Parlement anglais, 1 novembre 1845.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — *L'Irlande sociale, politique et religieuse*, par M. G. de Beaumont, 1 avril 1840. — De la Situation de la Grèce et de son Avenir, 15 octobre 1844. — La Grèce pendant les trois derniers mois, 1 janvier 1845.

QUESTIONS INTÉRIEURES. — De l'État des Partis en France et de la Nécessité d'une Transaction, 1 novembre 1841. — De la Discussion de l'Adresse et de la Situation nouvelle des Partis, 15 février 1844.

Francis Edwards.

MOEURS ADMINISTRATIVES DE L'INDE ANGLAISE. — Les Civiliens, 15 avril 1848.

Egger.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — Aristarque, 1 février 1846.

A. Erman.

Voyage en Sibérie, 1 mars 1832.

Alphonse Esquiros.

STATISTIQUE MORALE.— Les Caisses d'épargne, leur Histoire et leur Avenir, 1 septembre 1844. — Les Enfans-Trouvés, 15 janvier et 15 mars 1846.

MALADIES DE L'ESPRIT. — Des Phénomènes de l'Hallucination, notes et observations sur les hallucinés, 15 octobre 1845. — Des Idiots et des Travaux contemporains sur l'Idiotie, 15 avril 1847.

VARIÉTÉS. — Du Mouvement des Races humaines, cours de M. Serres, 1 avril 1845. — M. Gleizès et le Régime des Herbes, 1 septembre 1846. — Des Études Contemporaines sur l'Histoire des Races, 15 mars 1848.

Léon Faucher.

STATISTIQUE MORALE. — La Colonie des Savoyards à Paris, 1 novembre 1834. — État et Tendance de la Propriété en France, 1 novembre 1836. — Les Colonies Pénales de l'Angleterre, 1 février 1843. — De la Réforme des Prisons, 1 février 1844. — Le Travail des Enfans à Paris, 15 novembre 1844.

HISTOIRE POLITIQUE. — Du Système Électif en France, 15 juin 1836. — La Presse en Angleterre, 15 septembre 1836. — L'Opposition et le Parti radical, 1 novembre 1837. — La Question d'Orient d'après les documens anglais, Correspondance diplomatique de lord Palmerston et de M. de Nesselrode, 15 novembre, 1 et 15 décembre 1841. — La Dernière Crise ministérielle en Angleterre, 1 janvier 1846.— La Ligue Anglaise en 1846, 15 février 1846. — D'un Ministère de la Police en France, 1 juillet 1849.

ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE. — White-Chapel, 1 octobre 1843. — Saint-Giles, 1 novembre 1843. — Liverpool, 1 et 15 décembre 1843. — Manchester, 15 mars et 1 avril 1844. — La Ville de Leeds, 15 mai et 15 juin 1844. — Birmingham et la Démocratie industrielle, 15 juillet 1844.— Les Classes Inférieures du Royaume-Uni, 1 juillet 1845.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — COMMERCE ET FINANCES. — L'Union du Midi, association commerciale de la France avec la Belgique, l'Espagne et la Suisse, 1 mars 1837. — De l'Organisation financière de la Grande-Bretagne, 15 octobre 1837. — De la Souscription directe dans les entreprises de Travaux publics, 1 juin 1838. — De l'Union Commerciale entre la France et la Belgique, 1 et 15 novembre 1842. — Situation Financière de la France, 15 mars 1843. — Des Projets de loi sur les Chemins de fer, 1 mai 1843. — L'Organisation du travail et l'Impôt, 1 et 15 avril 1848. — De l'Impôt sur le Revenu, 1 octobre 1849. — Des Finances de la République et du Budget de la France comparé au budget de l'Angleterre, 1 novembre 1849. — De la Situation Financière de la France en 1850 et du Budget de 1851, 1 mai 1850.

Fauriel.

ORIGINES DE L'ÉPOPÉE DU MOYEN-AGE. — Romans Carlovingiens, 1 septembre 1832. — Romans de la Table Ronde, 15 septembre 1832. — Romans Provençaux, 15 octobre et 1 novembre 1832. — Geoffroy et Brunissende, 15 novembre 1832.

LITTÉRATURE MÉRIDIONALE. — Dante, 1 octobre 1834. — Lope de Vega, 1 septembre 1839. — Les Amours de Lope de Vega, *la Dorothée*, 15 septembre 1843.

J. Ferrari.

ÉTUDES SUR L'ITALIE. — Vico et son Époque, 1 juillet 1838. — De la Littérature Populaire en Italie : I. Venise, 1 juin 1839. — II. Naples, Milan, Bologne, 15 février 1840. — La Philosophie Catholique en Italie : I. Rosmini et ses Travaux, 15 mars 1844.— II. Rosmini et ses Adversaires, 15 mai 1844. — La Révolution et les Révolutionnaires en Italie, l'Ancien Parti libéral, la *Jeune Italie*, 15 novembre 1844 et 1 janvier 1845. — L'Aristocratie Italienne, 15 août 1846.

SOCIALISTES MODERNES. — Des Idées et de l'École de Fourier depuis 1830. Les Écrivains et les Publications fouriéristes, 1 août 1845.

Gabriel Ferry.

LES COTES DE L'OCÉAN PACIFIQUE.— Scènes de la Vie des bois en Amérique. — I. José Juan le pêcheur de Perles, 15 avril 1846.— II. Une Guerre en Sonora, 15 juin 1846. — III. L'Ile de Tiburon, Cayetano le contrebandier, 15 juillet 1846. — IV. Les Gambusinos, 15 août 1846. — V. L'Hacienda de la Noria, le Dompteur de chevaux, 1 octobre 1846. — VI. Bermudes-el-Matasiete, 1 novembre 1846. — VII. Le Salteador, 1 janvier 1847.

LA GUERRE DES ÉTATS-UNIS ET DU MEXIQUE. — Scènes et Épisodes de l'Invasion, 1 août 1847.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE. — I. Perico el Zaragate, 1 avril 1847. — II. Fray Serapio, 1 septembre 1847. — III. Remigio Vasquez, 15 décembre 1847. — IV. Les Mineurs de Rayas, 15 février 1848. — V. Le Capitaine don Blas et la Conducta de Platas, 1 avril 1848. — VI. Les Jarochos, 1 mai 1848. — VII. Le Pilote Ventura, 1 juin 1848. — VIII. Le Licencié don Tadeo Cristobal, 1 septembre 1849.

ÉPISODES DE VOYAGES. — Une Campagne de chasse dans la Californie et l'Océan Pacifique, 1 février 1849. — Les Squatters, Souvenirs d'un Émigrant, 1 et 15 avril 1849. — Une Expédition Américaine dans les Déserts du Nouveau-Mexique, 15 juin 1849.— Une Croisière dans l'Océan Pacifique de la frégate anglaise *le Collingwood*, 15 janvier 1850.

Fétis.

HISTOIRE MUSICALE. — Essai sur la Musique en Angleterre, 15 juillet en 1833.

F. Feuillet de Conches.

PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES. — Léopold Robert, sa Vie et ses Œuvres, d'après une correspondance et des documens inédits, 15 septembre, 1 et 15 octobre, 1 novembre 1848.

ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS. — M. Cavelier et Mme de Mirbel, 1 octobre 1849. — Les Apocryphes de la Peinture de portrait à propos de l'émail de Petitot gravé en tête de l'*Histoire de Madame de Maintenon*, 15 novembre 1849.

Octave Feuillet.

SCÈNES DRAMATIQUES ET PROVERBES. — Alix, légende, 15 avril 1848. — La Crise, 15 octobre 1848. — Rédemption, 1 mars 1849. — Le Pour et le Contre, 1 juillet 1849. — La Partie de Dames, 15 juin 1850.

ROMAN. — Bellah, 1 et 15 mars, 1 et 15 avril 1850.

L. Figuier.

SCIENCES ET INDUSTRIE. — Histoire et Progrès de la Photographie, 1 octobre 1848. — La Télégraphie aérienne et la Télégraphie électrique en Amérique, en Angleterre et en France, 15 août 1849.

Giovanni Fiorentino.

Le Pecorone, 1 juillet 1832.

Stéphane Flachat.

INDUSTRIE. — De la Réforme commerciale, 1 novembre 1834.

Eugène Flandin.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE A NINIVE. — I. L'Architecture Assyrienne, 15 juin 1845. — II. La Sculpture Assyrienne, 1 juillet 1845.

A. Fontaney.

ÉTUDES SUR L'ESPAGNE. — Scènes d'une Course de taureaux à Aranjuez, vol. III-IV, 1831. — La Horca, 1 janvier 1832. — Une Soirée à Tolède, 1 mars 1832. — *The Alhambra*, le gouverneur Manco, 1 juin 1832. — Esquisses du Cœur, un Adieu, 15 juin 1832. — Une Course de Novillos à Madrid, 15 juillet 1832. — Paquita, 15 novembre 1832. — Les Bouquets, 15 février 1833. — Les Dernières Fêtes de la Jura, 15 octobre et 15 novembre 1833. — La Bella Malcasada, 1 juin 1834. — Les Cimetières de Madrid, 15 février 1835.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA GRANDE-BRETAGNE. — William Wordsworth, 1 août 1835.

VARIÉTÉS ET MOUVEMENT CONTEMPORAIN. Chroniques littéraires et politiques, du 1 mai 1832 au 15 février 1833, — *passim* en 1833, 15 juin, 1, 15 juillet, 1 août 1836. — Des Romans de M. Victor Hugo, 1 mai 1832. — Des Œuvres de M. Charles Nodier, 1 octobre 1832. — Conversations de M. de Chateaubriand, 1 décembre 1834. — La Peinture et la Sculpture à Londres en 1836, 1 juillet 1836. — Les Romans nouveaux, *Romans historiques du Languedoc* de M. F. Soulié, *Une Couronne d'Épines* de M. Michel Masson, *le Notaire de Chantilly* de M. Léon Gozlan, 15 octobre 1836. — Les Poésies nouvelles et les Romans nouveaux, *Fleurs du Midi* de Mme Colet, *Poésies du Cœur* de Mme Waldor, *Poésie Catholique* de M. Turquety, etc., *l'Athée* de Mme Pannier, *Picciola* de M. Saintine, *Une Fée de Salon* de M. Arnould Frémy, etc., 15 décembre 1836. — La Petite Poésie, *les Oiseaux de Passage*, *Rêves d'une jeune Fille*, Mme Ségalas, Mlle Élise Moreau, etc., 1 mars 1837. — Romans de Mme Ch. Reybaud, la Littérature ruminante, 15 août 1837.

E. Forcade.

HISTOIRE POLITIQUE. — De la Politique Commerciale de l'Angleterre depuis Horace Walpole, 15 août 1843. — Le Parti Légitimiste et le Jacobitisme, 1 janvier 1844. — De la Question Commerciale en Angleterre à propos des débats de l'Adresse, 1 février 1844. — Conquête du Scinde, Guerre contre l'état de Gwalior, 1 mai 1844. — De la Situation de la France vis-à-vis de l'Angleterre à propos de l'Océanie, 15 septembre 1844.

LES ESSAYISTES ANGLAIS. — Macaulay, 15 novembre 1843. — Francis Jeffrey, 15 avril 1844. — — Leigh Hunt, 1 janvier 1849. — Charles Lamb, sa Vie intime et littéraire, 15 janvier 1849.

LITTÉRATURE POLITIQUE, — LE ROMAN CONTEMPORAIN EN ANGLETERRE. — De la *Jeune Angleterre* à propos d'un roman (*Coningsby*) de M. Disraëli, 1 août 1844. — Les Fantaisies historiques de la *Jeune Angleterre*, lord John Manners, M. G. Sydney Smith, 15 novembre 1844. — *Jane Eyre*, autobiographie, 1 novembre 1848. — *Angela. Mordaunt Hall*, 1 août 1849. — Un Roman Légitimiste en Angleterre : *Léonie Vermont*, 15 septembre 1849. — *Shirley* de Currer Bell, 15 novembre 1849.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'ANGLETERRE. — Une Révolution Conservatrice (*Histoire de la Révolution de* 1688, par Babington Macaulay), 1 septembre 1849. — Cavaliers et Têtes-Rondes (*Mémoires du prince Rupert*), 15 octobre 1849.

POLÉMIQUE SOCIALE. — La Guerre du Socialisme : I. La Philosophie révolutionnaire et sociale, 1 décembre 1848. — II. L'Économie politique révolutionnaire et sociale, 15 décembre 1848. — La Démocratie et la Société française, 15 janvier 1849. — La Réforme et la Révolution, 15 février 1849. — Des Devoirs et de la Défense de la Société depuis février, 15 avril 1849.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Le Héros et l'Historien de la Révolution de février à propos de l'*Histoire de la Révolution de* 1848 de M. de Lamartine, 15 juillet 1849. — Le Quatrième acte de la Révolution de février, 1 décembre 1849.

E.-D. Forgues.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA GRANDE-BRETAGNE. — Alfred Tennyson, 1 mai 1847. — Robert Browning, 15 août 1847. — Thomas Hood, 15 novembre 1847. — Percy Bishe Shelley, 15 janvier 1848.

ÉTUDES SUR LE ROMAN ANGLAIS ET AMÉRICAIN. — *Mount-Sorel*, 15 août 1846. — Les Contes d'Edgar Poe, 15 octobre 1846. — Le dernier Roman de Bulwer, *Lucretia*, 1 février 1847. — Le Roman de Mœurs judiciaires, 15 juin 1847.

LES TOURISTES ANGLAIS. — Le colonel Scott en Afrique, 15 septembre 1842. — *Irish-Sketch-Book*, 15 octobre 1843. — L'Angleterre dans le Nouveau-Monde, 15 septembre 1846. — Un Soldat dans l'Inde, 15 novembre 1846.

VARIÉTÉS. — Napoléon et Marie-Louise, 1 septembre 1843.

H. Fortoul.

ARCHÉOLOGIE. — Les Marbres d'Égine, 15 septembre 1839.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Un Spectacle dans un fauteuil*, comédies de M. Alfred de Musset, 1 septembre 1834. — Revue du Mois, Livres nouveaux, Romans, Poésies, Voyages, etc., 1 novembre 1834. — De la Littérature Provençale (*Histoire de la Littérature provençale* de M. Fauriel), 15 mai 1846.

P. Foucher.

La Nièce du Gouverneur, vol. I-II, 1831.

Fulgence Fresnel.

VOYAGES. — L'Arabie, 15 janvier 1839.

H. Galos.

HISTOIRE COLONIALE. — L'Émancipation et les Colonies françaises depuis la Révolution de février, 1 septembre 1848.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Du Mouvement politique et provincial en France depuis la Révolution de février, 1 février 1849.

Ch. Galusky.

CRITIQUES ET HISTORIENS MODERNES DE L'ALLEMAGNE. — Guillaume Schlegel, 1 février 1846. — Wolf, 1 mars 1848.

G. Garrison.

CRITIQUE HISTORIQUE. — Joseph II et son Temps, 15 novembre 1846. — De la Politique du Calvinisme. Duplessis-Mornay, 15 février 1848.

Comte de Gasparin.

De l'Administration de l'Agriculture en France, 1 janvier 1843.

Agénor de Gasparin.

Des Tentatives d'Émancipation dans les Colonies, 1 juin 1838.

Th. Gautier.

RÉCITS DE VOYAGE. — Une Journée à Londres, 15 avril 1842. — Grenade, 15 juillet 1842. — Malaga, le Cirque et le Théâtre, 15 août 1842. — Andalousie, Cordoue et Séville, 1 novembre 1842. — El Barco de Vapor, 1 janvier 1843.

RÊVERIES ET POÉSIE. — Espagne, poésie, 15 septembre 1841. — Les Affres de la Mort, 1 décembre 1843. — Le Club des Hachichins, 1 février 1846. — La Fausse Conversion, ou Bon Sang ne peut mentir, 1 mars 1846. — Le Lion de l'Atlas, le Bédouin et la Mer, 15 août 1846. — Variations nouvelles sur de vieux thèmes, 15 janvier 1849. — Variations sur le Carnaval de Venise, 15 avril 1849. — Contralto, 15 décembre 1849. — Le Quinze Décembre, 1 janvier 1850.

ÉTUDES LITTÉRAIRES ET BEAUX-ARTS. — *La Divine Épopée* de M. Alex. Soumet, 1 avril 1841. — Les Poésies Nouvelles : *Chants civils et religieux* de M. Aug. Barbier, *Poésies sociales des Ouvriers*, *Légende de Rosemonde*, etc., 15 juin 1841. — Revue des Arts : Fronton de M. Cortot à la Chambre des Députés, de M. Jouffroy à l'Hospice des Jeunes Aveugles, le *Christ* de M. Préault, la Façade du Luxembourg par M. Pradier, Peintures de MM. Delacroix et Boulanger au Luxembourg, de M. Flandrin à Saint-Séverin, de M. Mottez à Saint-Germain-l'Auxerrois, 1 septembre 1841. — Paul Scarron, 15 juillet 1844. — Du Beau dans l'Art (*Réflexions et menus Propos d'un peintre genevois*, M. Topffer), 1 septembre 1847.

PEINTRES MODERNES. — Marilhat, 1 juillet 1848.

Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES SUR LES SCIENCES NATURELLES. — La Zoologie, 1 avril 1837.

L. Geofroy.

AFFAIRES D'ITALIE. — Le Parti Constitutionnel et le Parti Républicain en Italie, 1 mai 1848. — La Guerre de l'Indépendance, 15 juin 1848. — La Médiation Anglo-Française à Naples, 15 octobre 1848. — Six Mois d'Agitation populaire en Italie, les Chefs du Parti républicain et les Publicistes du Parti modéré, 1 avril 1849. — Le Parlement Piémontais, 1 décembre 1849. — La Loi Siccardi et le Clergé piémontais, 15 mai 1850.

BEAUX-ARTS. — L'Anadyomène. Le Portrait de Mme de Rothschild, par M. Ingres, 1 août 1848. — Le Salon de 1849, 15 août 1849.

Gérard de Nerval.

SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE. — I. Les Femmes du Caire, 1 mai 1846. — II. Les Esclaves, 1 juillet 1846. — III. Le Harem, 15 septembre 1846. — IV. La Cange du Nil, 15 décembre 1846. — V. La Santa Barbara, 15 février 1847. — VI. Les Maronites, un Prince du Liban, 15 mai 1847. — VII. Les Druses, le kalife Hakem, 15 août 1847. — VIII. L'Anti-Liban, 15 octobre 1847.

LITTÉRATURE ALLEMANDE. — Les Poésies de Henri Heine, 15 juillet et 15 septembre 1848.

A. de Gobineau.

Capodistrias, sa Vie et sa Correspondance, 15 avril 1841.

H. Gouraud.

ILLUSTRATIONS SCIENTIFIQUES. — Broussais, 1 mai 1839.

Léon Gozlan.

SCÈNES DE LA VIE MARITIME. — De la Littérature Maritime, 1 janvier 1832. — Un Épisode du Blocus continental, 15 septembre 1832. — Le Capitaine Gueux, 1 mai 1841.

CHATEAUX DE FRANCE. — Le Château Bouret, 1 février 1846. — Le Château de la Frette, 15 mai 1846. — Le Château de Luciennes, 1 décembre 1847.

IMPRESSIONS DE VOYAGE. — Waterloo trente-quatre ans après la bataille, 15 août 1849.

A. Gratiot.

POÉSIE. — La Justice de Dieu, 1 avril 1832.

P. Grimblot.

POLITIQUE COLONIALE DE L'ANGLETERRE. — Le Canada, 15 septembre 1842. — L'Orégon, 15 mai 1843. — Les Iles Falkland, 1 septembre 1843.

STATISTIQUE MORALE. — Des Lois Anglaises sur le Travail des Enfans dans les manufactures et dans les mines, 1 janvier 1843.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Une Saison Politique en Angleterre. Sir Robert Peel, lord John Russell, lord Palmerston, 15 avril 1846. — Démêlés diplomatiques de l'Angleterre et du Brésil à propos du Droit de Visite. La Question des Sucres en Angleterre et la Traite au Brésil, 1 août 1846.

Benjamin Guérard.

HISTOIRE. — De l'État des Personnes et des Terres en France jusqu'après l'établissement des Communes, 15 avril 1838. — De l'État des Personnes dans la monarchie des Francs, 15 juillet 1839.

A. Haussmann.

VOYAGES. — Canton et le Commerce européen en Chine, 1 octobre 1846.

E. d'Haussonville.

ÉTUDES POLITIQUES. — Les Cours de Turin, de Rome et de Naples, 1 décembre 1841. — Affaires d'Espagne et de Cracovie, 1 janvier 1847. — Le Pouvoir et le Parti conservateur, 1 juillet 1847. — Du Comité central pour les Élections, 15 mars 1849.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DU GOUVERNEMENT DE 1830. — I. Tableau général, premières Années du Gouvernement de juillet, 1 octobre 1848. — II. Rapports avec la Prusse, l'Autriche, la Russie et l'Angleterre jusqu'en 1840, 1 novembre 1848. — III. Rupture de l'Alliance anglo-française en 1840. Rentrée de la France dans le concert européen en 1841, 15 décembre 1848. — IV. Affaires d'Italie jusqu'en février 1848, 1 mai 1849. — V. Rapports de la France avec la Confédération helvétique. Affaires de Suisse jusqu'à la Révolution de février, 15 février 1850.

Henri Heine.

ÉTUDES LITTÉRAIRES, POÈMES, RÉCITS. — Le Blocksberg, 15 juin 1832. — Histoire du tambour Legrand, 1 septembre 1832. — Les Bains de Lucques, 15 décembre 1832. — De l'Allemagne depuis Luther, 1 mars, 15 novembre, 15 décembre 1834. — Les Nuits Florentines, Ire Nuit, 15 avril 1836. — IIe Nuit, 1 mai 1836. — Atta-Troll, rêve d'une nuit d'été, 15 mars 1847.

A. Houssaye.

PORTRAITS BIOGRAPHIQUES. — Les Vanloo, 1 août 1842. — Jacques Callot, 15 septembre 1842. — Boucher et la Peinture sous Louis XV, 1 juillet 1843.

ÉCRIVAINS RÉVOLUTIONNAIRES. — Chamfort, 1 juillet 1848.

Abel Hugo.

Souvenirs et Mémoires sur Joseph Bonaparte, 1 février et 15 avril 1833.

Victor Hugo.

VOYAGE ET POÉSIE. — Les Alpes, vol. III-IV, 1831. — Les Deux Voix, *ibid.* — Canaris, 1 novembre 1832. — Les Deux Côtés de l'Horizon, 15 décembre 1842.

BEAUX-ARTS. — Guerre aux Démolisseurs, 1 mars 1832.

Alexandre de Humboldt.

SCIENCES. — De l'Étude et de la Contemplation de la Nature, 1 décembre 1845.

Victor Jacquemont.

Voyage dans l'Inde, 1 juin 1833.

A. Jal.

ESQUISSES ET SOUVENIRS. — De la Marine française, vol. III-IV, 1831. — Scènes de la Vie maritime : un Incendie à la mer, 15 janvier 1832. — Un Tour de Matelot, les Pontons de Cadix, 15 février 1832. — Aspirant et Journaliste, souvenirs des Cent-Jours, 1 octobre 1832.

A.-D. de Jancigny.

LES INDES ANGLAISES. — I. Affaires de l'Afghanistan. Expédition anglaise au-delà de l'Indus, 1 janvier 1840. — II. Système fluvial de l'Indus. Le Scinde, 15 février 1840. — III. L'Afghanistan, Mœurs des Afghans, 15 mars 1840. — IV. L'Hindoustan. Expédition de Khiva. Affaires de Chine, 15 mai 1840. — V. Progrès de la Puissance Anglaise en Chine et dans l'Inde. Expédition de Chine. L'Inde Britannique en 1840, 15 avril 1841. — Situation de l'Extrême-Orient, 15 octobre 1848.

LES INDES HOLLANDAISES. — I. Java, Bornéo, Célèbes, 1 novembre 1848. — II. Histoire et Organisation du gouvernement colonial de Java, 1 décembre 1848. — III. La Société Javanaise. Ressources naturelles et situation financière de Java, 1 février 1849.

Jules Janin.

LITTÉRATURE. — Honestus, 15 mai 1832. — La Mort du duc de Reichstadt, 15 août 1832. — Le Voyage d'un Homme heureux, 15 décembre 1840. — Horace, 1 janvier 1842. — Les Eaux de Spa en 1849, 1 août 1849.

MOUVEMENT CONTEMPORAIN. — Revue-Chronique. Révolutions de la Quinzaine (Livres, Théâtres), du 1 octobre 1831 jusqu'au 1 mars 1832.

Dr Jarjavay.

SCIENCES. — Revue scientifique : les Engrais chimiques, 15 avril 1848. — Les Morts apparentes. La Planète Leverrier, 15 octobre 1848.

Cte Jaubert.

VOYAGES. — Lettres d'Orient, 1 février 1842.

Prince de Joinville.

MARINE. — Note sur l'État des Forces navales de la France, 15 mai 1844 (1).

Théodore Jouffroy.

ÉTUDES SUR L'AMÉRIQUE. — Mœurs des Américains (*Domestic Manners of the Americans*, by Mrs Trollope), Ire partie, 15 juin 1832; — IIe partie, 1 juillet 1832; — IIIe partie, 1 octobre 1832.

VARIÉTÉS. — De la Politique de la France en Afrique, 1 juin 1838. — *Histoire de la Peinture en Italie* de Rosini, 1 mai 1839.

Joubert.

Pensées, Maximes, Jugemens littéraires et Correspondance, 15 mars 1842.

E. Jurien de Lagravière.

HISTOIRE DE LA DERNIÈRE GUERRE MARITIME. — NELSON, JERVIS ET COLLINGWOOD. — I. Décadence de la Marine française, Jeunesse de Nelson, 1 novembre 1846. — II. Progrès et Discipline de la Marine anglaise, l'amiral Jervis, 15 novembre 1846. — III. La Nouvelle Stratégie, Ténériffe et Aboukir, 1 décembre 1846. — IV. Nelson à Naples, 15 décembre 1846. — V. Les Marines du Nord et la Flottille de Boulogne, 1 janvier 1847. — VI. La Marine impériale et la Marine espagnole, Trafalgar, 15 janvier 1847.

VARIÉTÉS. — La Sardaigne en 1842, 1 et 15 novembre 1843. — La Marine Militaire de la France en 1845, 1 mai 1845.

Alphonse Karr.

ROMANS. — Feu Bressier, 1 et 15 octobre, 1 novembre 1842. — La Famille Alain, 1 et 15 août, 1 et 15 septembre, 1 et 15 octobre 1847.

Ch. Labitte.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Écrivains Précurseurs du siècle de Louis XIV, 15 août 1836. — De la Collection des Documens inédits sur l'Histoire de France, 15 mai 1838. — Biographes et Traducteurs de Dante, 1 octobre 1841. — De la Divine Comédie avant Dante, 1 septembre 1842. — Une Chambre parlementaire en 1593, 15 octobre 1842. — Les Biographes de Mme de Sévigné, 15 septembre 1843. — La Jeunesse de Fléchier, 15 mars 1845.

MOUVEMENT DES LETTRES CONTEMPORAINES. — I. Revue littéraire : Romans et Poésies, *Études de Mœurs au dix-neuvième siècle* de M. de Balzac, *la Thébaïde des Grèves* de M. H. Morvonnais, etc.; littérature du moyen-âge, *le Livre du très chevaleureux comte d'Artois et de sa femme*, *Mystères de saint Crespin et saint Crespinien*, *le Roman du roi Flore et de la belle Jeanne*, etc.; philosophie, *Henri de Gand* de M. François Huet, *Manuel de Philosophie* de Matthiœ; histoire, *Recherches historiques sur la véritable Origine des Vaudois*, *Histoire de la Saintonge et de l'Aunis*, etc.; sciences, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie* de M. Libri, 1 novembre 1838. — II. Romans et poésies, *Hymnes sacrées* de M. Turquety, *les Boréales* du prince E. Mestscherski, *Geneviève* de M. A.

---

(1) La *Note sur les Forces navales de la France*, qui excita une si vive polémique en Angleterre et en France, a paru pour la première fois dans la *Revue*.

Karr; histoire et philosophie, *Essai sur la Philosophie de Dante* de M. Ozanam, etc., *Lettres inédites de Marie Stuart*, etc., 15 février 1839. — III. Romans et poésies, *Clotilde* de M. A. Karr, *Mignard et Rigaud* de M. Paul de Musset, *Premiers Chants* de M. Louis de Ronchaud, etc.; littérature religieuse, *Réflexions et Prières inédites* de Mme la duchesse de Duras, *Du Rétablissement de l'Ordre des Frères Prêcheurs en France*, par M. Lacordaire, etc., 1 juin 1839. — IV. *Nouveaux Portraits littéraires* de M. Sainte-Beuve, *Allemagne et Italie* de M. E. Quinet, *les Catacombes* de M. Jules Janin, *Histoire de saint Louis* de M. Villeneuve-Trans, 15 juillet 1839.—V. *Léonore de Biran* de Mme de Cubières, *les Salaziennes, Histoire des Osmanlis et de la Monarchie espagnole* de Léopold Ranke, etc., 1 août 1839. — VI. *Fragmens Philosophiques* de M. V. Cousin, *Opuscoli*, etc., de C. Balbo, etc., 15 août 1839. — VII. *Hugues Capet* de M. Capefigue, etc., 1 octobre 1839. — VIII. *Le Capitaine Pamphile* de M. Alex. Dumas, *Mézélie* de Mme Ch. Reybaud, *Souvenirs* de M. de Bonstetten, *Œuvres complètes d'Hippocrate* traduites par M. Littré, etc., 1 novembre 1839. — IX. La *Babel, Annales de l'Imprimerie des Estienne, Histoire de France* de M. Laurentie, etc., 15 novembre 1839. — X. *Penserosa* de Mme L. Colet, *les Revenans*, etc., *Géographie historique des Gaules cisalpine et transalpine, De l'Affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, etc., 1 décembre 1839. — XI. *Confession générale* de M. F. Soulié, *le Marquis de Létorière* de M. E. Sue, *Histoire des Français depuis les Gaulois*, etc., 1 février 1840 (1). — XII. Littérature du Nord, *Histoire de la Poésie scandinave* de M. Du Méril, *Poèmes islandais, les Eddas, Œuvres de Tegner* et *de Fryxell, Histoire de la Littérature en Danemark et en Suède* de M. Marmier, 1 octobre 1840. — XIII. *La Chambrière* de M. F. Soulié, *Onyx, les Deux Mina*, etc., 15 octobre 1840. — XIV. Nouvelle traduction de Dante, *Histoire de la Langue et de la Littérature des Slaves*, 1 novembre 1840. — XV. *Poetæ Minores :* Alex. Guiraud, A. Barbier, Th. de Banville, Belmontet, etc., revue du premier semestre de 1843, 1 juillet 1843. — XVI. Correspondance de Goethe avec Mme d'Arnim, *la Guerra del Vespro Siciliano* de M. Amari, 1 novembre 1843. — XVII. Le Grotesque en Littérature, M. Th. Gautier, 1 novembre 1844. — XVIII. Réception de M. Mérimée à l'Académie française, 15 février 1845.— XIX. Réception de M. Sainte-Beuve, 1 mars 1845. — XX. *Marthe la Folle* de Jasmin, 15 avril 1845. — XXI. Les Poésies nouvelles, *Demi-Teintes* de M. A. Vacquerie, *la Poésie dans les Bois* de M. Houssaye, *la Couronne d'Ophélie* de M. A. Desplaces, *les Nombres d'Or* de M. Belmontet, 15 juin 1845.

HISTORIENS LITTÉRAIRES, POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — Raynouard, sa Vie et ses Œuvres, 1 février 1837. — Népomucène Lemercier, 15 février 1840. — Marie-Joseph Chénier, 15 janvier 1844. — M. Saint-Marc Girardin, 1 février 1845.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — La Satire et la Comédie à Rome, 1 mai 1844. — Varron et ses Satires Ménippées, 1 août 1845. — Les Satires de Lucile, 1 octobre 1845.

Th. Lacordaire.

ÉTUDES SUR L'AMÉRIQUE. — VOYAGES. — La Bataille de la Tablada, 1 août 1832. — Un Souvenir du Brésil, 15 septembre 1832.— Revue de voyages, *l'Astrolabe*, M. Douville au Congo, etc., 1 novembre 1832. — Pièces justificatives contre le voyage de M. Douville, 15 novembre 1832. — Mœurs des Jaguars de l'Amérique, 1 décembre 1832.— Excursion dans l'Oyapock, 15 décembre 1832 et 1 février 1833. — Une Estancia, 15 mars 1833. — Histoire des Révolutions de Madagascar, 1 août 1833. — Revue de voyages, les capitaines Owen, Sturt et Morell, MM. Rozet et Laplace, 1 janvier 1834. — Une Révolution dans la République Argentine, 1 janvier 1835. — L'Or des Pinheiros, 1 mai 1835.— Voyage du capitaine Ross dans les régions arctiques, 15 mai et 1 juin 1835.

Ladet.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Mémoires* de Barère, 1 septembre 1842. — *Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin*, par M. A. Bazin, 1 janvier 1844.

Le général Lafayette.

HISTOIRE.—La Fuite à Varennes, 15 mars 1837.

F. de Lagenevais.

ÉTUDES CRITIQUES. — *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne*, par M. Saint-Marc Girardin, 1 juillet 1835. — Statistique Parlementaire, la Chambre des Députés au commencement de la Session de 1837, 1 janvier 1837. — Mouvement politique et littéraire de l'Allemagne en 1842, 1 février 1843. — La Littérature Illustrée, 15 février 1843. — Le Roman dans le Monde, 15 mai 1843. — Les Derniers Romans de M. de Balzac et de M. F. Soulié, *les Mystères de la Province, Rosalie, David Séchard, Huit Jours au Château*, 1 décembre 1843.

SIMPLES ESSAIS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Le Feuilleton, *Lettres Parisiennes* de Mme de Girardin, 1 octobre 1843.

VARIÉTÉS. — Histoire d'une Déportée à Botany-Bay, 15 août 1845. — Un Humoriste en Orient (*Kothen*), 1 décembre 1845.

---

(1) Cette *Revue littéraire* comprend en outre l'appréciation par M. Sainte-Beuve de la comédie *l'École du Monde*, car une assez grande partie de ces études s'est faite de concert entre M. Sainte-Beuve et M. Charles Labitte, enlevé si douloureusement aux lettres et à ses amis par une mort prématurée.

PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES. — M. Ingres, 1 août 1846. — Le Salon de 1848, 15 avril et 15 mai 1848.

Édouard de Lagrange.

ÉTUDES SUR L'ALLEMAGNE.— Pensées de Jean-Paul, 15 mars 1832. — Lettres de Bœrne, 15 avril 1832. — Robert de Berlin, 1 septembre 1832.

A. de Lamartine.

POÉSIE. — A une Jeune Arabe, 15 janvier 1834. — Destinées de la Poésie, 15 mars 1834. — La Marseillaise de la Paix, 1 juin 1841. — Le Cheval et les Armes du Voyageur, le Coquillage, 1 avril 1842. — Les Esclaves, fragment d'une tragédie, 1 mars 1843.— Paysage, 1 mai 1843.— Un Voyage en Orient de M. d'Estourmel, 1 janvier 1846.

Lamé-Fleury.

LES ARTS INDUSTRIELS. — De l'Impression des Tissus, 1 avril 1847. — Les Chemins de fer atmosphériques, 1 août 1847.

F. de Lamennais.

HISTOIRE ET POLITIQUE. — Histoire des Anciens Peuples Italiens, 15 mai 1833. — Paroles d'un Croyant, 1 mai 1834. — De l'Absolutisme et de la Liberté (*Dialoghetti*), 1 août 1834. — Fragment politique, 1 février 1835. — Institutions financières. D'un nouveau Système de crédit général, 1 septembre 1838.

J. et R. Lander.

Voyage aux bouches du Niger, 1 avril 1832.

E. de Langsdorff.

HISTOIRE ANCIENNE. — Théodoric et Boèce, 1 mars 1847.

ÉTUDES SUR LA HONGRIE. — I. L'ancien et le nouveau Palatin, 1 juin 1848. — II. La Constitution hongroise. Saint Étienne et Joseph II, 1 août 1848. — III. Kossuth et Jellachich, 15 octobre 1848. — IV. Les Réformateurs et les Révolutionnaires, 1 décembre 1848. — V. La Diète et les Réformes sociales, 15 décembre 1848.

ÉTUDES SUR LA TRANSYLVANIE. — I. Rapports de la Transylvanie avec la France et sa Réunion à l'Autriche, 15 juin 1849. — II. Les Diètes, la Guerre civile et l'Intervention russe, 15 juillet 1849.

PARALLÈLE HISTORIQUE. — Des Lettres de Cicéron à propos de la Révolution de février, 15 février 1850.

V. de Laprade.

POÉSIE. — Éleusis, 1 juillet 1841. — Le Précurseur, 1 avril 1847.— Le Bûcheron, 15 juin 1847.— La Tentation, 1 mars 1848. — La Source éternelle, 1 novembre 1848. — La Tempête, 15 mars 1849. — L'Alpe vierge, 1 novembre 1849. — Les Deux Cimes, 1 février 1850

Jules de Lasteyrie.

HISTOIRE ET VOYAGES. — Le Portugal depuis la Révolution de 1820, 15 juillet 1841. — Souvenirs des Açores, 1 janvier 1842.

ÉCONOMIE PUBLIQUE. — Le Budget et la Situation financière de la France en 1847, 15 octobre 1847.

L. de Lavergne.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Les Chefs de parti pendant la guerre civile en Espagne : Mort du comte d'Espagne, 15 juin 1840. — Cabrera, 15 juillet 1840. — Espartero, 15 août 1840. — Gomez, 15 novembre 1840.

POLITIQUE EXTÉRIEURE. — L'Espagne, 1 et 15 septembre 1840. — La Nouvelle Régence, 15 janvier 1841. — Espartero, 1 avril 1841. — La Conspiration Carlo-Christine, 15 mars 1842. — Affaires d'Espagne, 1 novembre 1842. — La Presse et les Élections espagnoles, 1 février 1843. — De l'État présent et de l'Avenir de l'Espagne, 15 octobre 1843.

ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. — Le cardinal Ximenès, 15 mai 1841. — *Françounetto*, poème méridional de Jasmin, 15 janvier 1842. — Mounier et Talouet, 15 juin 1842. — Les Historiens espagnols Mendoza, Moncada et Melo, 15 octobre 1842. — Mouvement littéraire de l'Espagne. Zorrilla, 15 avril 1843. — Du Libéralisme Socialiste, les Écrits de M. Proudhon, 15 juin 1848. — Une Révolution populaire. Masaniello, *Sublevacion de Napoles*, par le duc de Rivas, 1 février 1849.

VOYAGES.—Le Congrès scientifique de Florence, 1 octobre 1841.— Naples en 1841, 15 février 1842. — Le Mois de Mai à Londres, 15 juin 1843.

POLITIQUE GÉNÉRALE ET ÉCONOMIE PUBLIQUE.— La Diète et la Question d'Argovie, 15 juillet 1841. — Budgets comparés de la France et de l'Angleterre, 15 mai 1842. — De la Convention Commerciale entre la France et la Belgique, 15 août 1842. — Le Budget de la République, 1 avril 1848. — L'Algérie sous le Gouvernement républicain, 1 mai 1848. — Comment on restaure les finances d'un grand pays : Pitt et les finances anglaises, 1 juillet 1849. — Session du Conseil général de l'Agriculture, du Commerce et des Manufactures, 15 mai 1850.

NOUVELLE. — Élise, 1 août 1848.

Ph. Lebas, DE L'INSTITUT.

ARCHÉOLOGIE PHÉNICIENNE. — Sur la Découverte d'un Manuscrit contenant la traduction de Sanchuniaton par Philon de Biblos, 1 septembre 1836.

A. Lèbre.

PHILOSOPHIE ET CRITIQUE HISTORIQUE. — Du *Génie des Religions*, par M. Edgar Quinet, 15 avril 1842. — Des Études Égyptiennes en France, 15 juillet 1842.— De la Crise de la Philosophie allemande.

École de Hegel, nouveau système de Schelling; 1 janvier 1843. — Mouvement des Peuples slaves. Tendances nouvelles en Russie et en Pologne, 15 décembre 1843.

F. Leclerc.

VOYAGES. — Le Texas et sa Révolution, 1 mars et 15 avril 1840.

Armand Lefebvre.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Histoire politique des Cours de l'Europe depuis la paix de Vienne jusqu'à la guerre de Russie, 15 avril 1838. — De la Politique de la France dans une crise d'Orient, 1 août 1838. — Mahmoud et Méhémet-Ali, 15 mai 1839. — Frédéric-Guillaume III, 1 août 1840. — Les Bourbons d'Espagne, 15 avril, 1 et 15 mai 1847.

Ch. Lefebvre de Bécourt.

VOYAGES. — Travaux de la Société de Géographie de Londres, vol. III-IV, 1831.

HISTOIRE POLITIQUE CONTEMPORAINE. — Des Démêlés de la France et de la Suisse, 1 novembre 1836. — De l'Orient et de sa Situation actuelle, 1 juin 1837. — L'Espagne depuis la Révolution de la Granja, 15 juillet 1837.—Des Rapports de la France et de l'Europe avec l'Amérique du Sud, 1 juillet 1838.— Chronique de la Quinzaine, 15 août, 1 et 15 septembre 1836; — du 1 août 1837 au 1 mars 1838.

LETTRES SUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES.— I. La Question Hollando-Belge et la Conférence de Londres, 15 juillet 1838. — II. M. de Senfft à Londres. Une Question d'Orient, l'Indépendance de Méhémet-Ali, 1 août 1838. — III. M. de Mérode et la Question Hollando-Belge. Le Prince Louis en Suisse, 15 août 1838. — IV. Débats du Parlement anglais sur la Décadence du commerce britannique et sur le blocus des ports du Mexique et de la Plata par les forces navales de la France, 1 septembre 1838.— V. Affaires d'Espagne. Ministère de M. d'Ofalia, 15 septembre 1838. — VI. Nouvelle face de la Question d'Orient. Attitude des puissances. Lutte sourde de la Russie et de l'Angleterre en Perse, 1 octobre 1838. — VII. Acceptation du Traité de commerce turc par Méhémet-Ali. La Russie et l'Angleterre en Orient. Affaires d'Espagne et M. de Frias, 15 octobre 1838. — VIII. Lord Durham et le Canada. La Question Belge et les États-Généraux de La Haye, 1 novembre 1838. — IX. M. de Campuzano et *la Vérité adressée aux Cortès*. Les Intrigues politiques et la Guerre civile, 15 novembre 1838.— X. Rapports des grandes Puissances entre elles. Rôle de la France depuis la Révolution de juillet, surtout dans la question belge, 15 décembre 1838. — XI. Solution de la Question Belge. Le Traité des 24 articles, 15 février 1839. — XII. La Question du Mexique et le Cabinet de M. Molé, 1 mars 1839. — XIII. La *Question des Frontières du nord-est* entre l'Angleterre et les États-Unis, 15 avril 1839. — XIV. Mission de M. de Zea Bermudez en Allemagne pour la légitimité d'Isabelle II, 15 mai 1839.

SOUVENIRS D'AMÉRIQUE. — Les deux Rives de la Plata, Buénos-Ayres et Montevideo; les deux Républiques, Rosas et Rivera, 1 avril 1843.

John Lemoinne.

HISTOIRE POLITIQUE — Érection d'un Évêché anglo-prussien à Jérusalem, 1 février 1842. — Conquêtes et Désastres des Anglais dans l'Asie centrale, 15 mars 1842. — De la Monarchie des Afghans, 1 avril 1842. — Les Druses et les Maronites, 1 mai 1842. — Les Anglais et les Russes dans le Caboul, 15 juin 1842. — Des Derniers Événemens de la Chine et de l'Afghanistan, 15 décembre 1842. — Journal d'un Prisonnier dans l'Afghanistan, 15 février 1843. — La Russie en Grèce. Nos agens en Chine, 15 octobre 1843. — Chronique de la Quinzaine, du 15 octobre 1847 au 1 mars 1848.

ÉTUDES SUR L'ANGLETERRE. — Mœurs Electorales de la Grande-Bretagne, 1 août 1842. — De la Législation anglaise sur les céréales, 1 octobre 1842. — Du nouveau Traité entre l'Angleterre et les États-Unis, 15 octobre 1842. — De l'Éducation religieuse des classes manufacturières en Angleterre, 1 avril 1843. — Sir Robert Peel et l'Irlande, 15 juin 1843. — L'Église d'Irlande, 15 juillet 1843. — Les Troubles du pays de Galles. Rebecca et ses filles, 15 septembre 1843. — L'Irlande et le Parlement anglais en 1847, 15 septembre 1847. — La *Jeune Irlande* et la Dernière Agitation irlandaise, 15 août 1848.— Des Rapports de l'État avec l'Église en Angleterre, 15 septembre 1848. — De l'Histoire par la Caricature en Angleterre, 15 mai et 15 juillet 1849.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES. — La Vie de Brummel, 1 août 1844. — Correspondance diplomatique du comte de Malmesbury : I. La Cour de Berlin, la Cour de Saint-Pétersbourg, Caroline de Brunswick, 1 janvier 1846. — II. Mission de Malmesbury en France, 1 mai 1846.

Ch. Lenormant.

Salon de 1835, 15 avril 1835.

Lepelletier Saint-Remy.

La République d'Haïti, ses dernières Révolutions et sa Situation actuelle, 15 novembre 1845.

E. Lerminier.

LETTRES PHILOSOPHIQUES A UN BERLINOIS. — La Société Française est-elle sceptique? 15 janvier 1832. — La Philosophie de la Restauration, M. Royer-Collard, 15 février 1832. — L'Éclectisme, M. Cousin, 15 mars 1832. — L'École Doctrinaire et M. Guizot, 15 avril 1832. — Qu'est-ce qu'une Révolution? 1 juin 1832.—De la Paix et de la Guerre, 1 juillet 1832. — Des Questions soulevées par le Saint-Simonisme, 15 août 1832. — De l'Église et de la Philosophie catholique, 15 septembre 1832. — De l'Opinion Légitimiste, M. de Chateaubriand, 15 octobre 1832. — De la Démocratie Française, M. de Lafayette, 15 novembre 1832. — De nos Constitutions depuis 1789 et des Rapports de la France avec l'Allemagne, 1 décembre 1832.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — De Tacite et de l'historien, 1 janvier 1834. — Thucydide, 1 mars 1834. — Salluste, 1 juin 1834. — Pindare, 15 octobre 1835. — Hérodote, 1 février 1836.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE ET DE LA PAPAUTÉ. — La Papauté depuis Luther (*Histoire de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, par Léopold Ranke), 1 avril 1838. — La Papauté au moyen-âge (*Histoire de Grégoire VII*, par J. Voigt, *Innocent III*, par F. Hurter), 1 mars et 1 avril 1839. — L'Arianisme (*Athanase-le-Grand*, etc., par Moelher), 15 juin 1841. — Du Calvinisme (Œuvres françaises de Calvin), 15 mai 1842. — La Papauté aux XIIIe et XIXe siècles (*Histoire de la Conquête de Naples*, par M A. de Saint-Priest), 15 mars 1848.

CRITIQUE HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE. — De la Propriété, vol. III-IV, 1831. — Jean-Jacques Rousseau, vol. III-IV, 1831. — Du *Polythéisme Romain*, ouvrage posthume de B. Constant, 1 juillet 1833. — *Introduction à la Science de l'Histoire*, par M. Buchez, 1 août 1833. — Morale de Bentham, 1 mai 1834. — De l'Enseignement des Législations comparées, 1 août 1834. — Débats sur le Christianisme, M. Bautain, etc., 15 juillet 1835. — De la Réaction contre les idées, 15 septembre 1835. — Politique d'Aristote, 15 août 1837. — Voyage du duc de Raguse, 15 septembre 1837. — Du Radicalisme évangélique (*le Livre du Peuple*), 15 janvier 1838. — Réponse à George Sand, 15 février 1838. — *Des Intérêts Nouveaux en Europe depuis* 1830, par M. L. de Carné, 15 juin 1838. — Métaphysique et Logique d'Aristote, 1 septembre 1838. — De l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, par MM. Buchez et Roux, 15 janvier 1840. — *De l'Humanité*, par M. P. Leroux, 1 décembre 1840.—*Philosophie Catholique de l'histoire*, par M. Alex. Guiraud, 1 août 1841. — L'Église et la Philosophie (*Des Jésuites*, par MM. Michelet et Quinet), 15 octobre 1843. — Du Cartésianisme et de l'Éclectisme, 15 décembre 1843. — *L'Ultramontanisme*, par M. E. Quinet, 1 août 1844. — La Presse Légitimiste depuis 1789, M. de Bonald, M. de Genoude, etc., 15 novembre 1844. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, 15 mars, 15 octobre 1845, 15 janvier 1847. — De la Critique philosophique, M. de Lamennais, M. Bordas-Demoulin, 1 février 1846. — Les Destinées de la Philosophie antique (*Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, par M. F. Ravaisson; *Histoire de l'École d'Alexandrie*, par M. Jules Simon), 1 mai 1846. — L'Hébraïsme et le Christianisme (*Histoire de la Domination romaine en Judée*, par M. Salvador), 1 décembre 1846. — Les Nouveaux Historiens de la Révolution française, MM. de Lamartine, Louis Blanc, Michelet, 15 juin 1847.

POLÉMIQUE POLITIQUE.— Le Ministère du 22 février, 15 avril 1836. — De la Conservation d'Alger, 1 juin 1836. — De l'Assassinat politique, 1 juillet 1836. — Six Ans, 15 août 1836. — Questions Extérieures, 1 novembre 1836. — Chronique de la Quinzaine, du 1 octobre 1836 au 15 mars 1837. — Du Gouvernement Parlementaire, 15 avril 1837. — De l'Amnistie et de la Situation politique, 15 mai 1837. — La Chambre des Députés et les Partis coalisés, 15 mai 1838.— La Chambre des Pairs et la Conversion, 1 juin 1838. — Le Prince Louis-Napoléon devant la Monarchie de 1830, 15 juillet 1838. — Esprit de la Session de 1838, 1 août 1838. — Des Théories et des Affaires en politique, 15 novembre 1838. — Chronique de la Quinzaine, 15 septembre, 1 et 15 octobre 1839; — 15 octobre, 1 et 15 novembre, 1 et 15 décembre 1845; — du 1 juillet 1846 au 15 octobre 1847; — 1 mars 1848.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Des Concours Académiques, 15 janvier 1833. — Instruction Populaire, l'Encyclopédie à deux sous, 1 février 1834. — Aspect général de l'Allemagne, 1 juin 1835. — *Du Travail intellectuel en France de* 1815 *à* 1837, par M. Duquesnel, 1 juin 1839. — *Port-Royal*, par M. Sainte-Beuve, 1 juin 1840. — De la Littérature des Ouvriers, 15 décembre 1841. — De la Littérature Parlementaire (Discours de M. Pasquier), 1 février 1843. — De la Poésie de M. Lamennais (*Amschaspands et Darvands*), 15 mars 1843. — Des Femmes Philosophes, la princesse Belgiojoso, 1 juin 1843. — De l'Éloquence Académique, M. Mignet, 1 août 1843. — Poètes et Romanciers modernes, seconde phase : I. Mme G. Sand, 1 avril 1844. — II. M. Victor Hugo (*le Rhin*), 1 juin 1845.— Du Pamphlet en France, les Pamphlets de M. de Cormenin, 1 avril 1846. — La Poésie allemande et l'Esprit français (*Écrivains et poètes de l'Allemagne*, le *Faust* de Goethe, par M. Henri Blaze), 15 juin 1846. — De la Peinture des Mœurs contemporaines (Œuvres complètes de M. de Balzac), 15 avril 1847.

Alfred Leroux.

NOUVELLE. — Henriette, 15 décembre 1844 et 1 janvier 1845.

Pierre Leroux.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Revue trimestrielle de l'Histoire et de la Littérature, *Histoire de l'Empire Ottoman* de M. de Hammer, *Histoire de Normandie*, etc., *Mémoires de Luther*, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, *Histoire de France depuis la Restauration*, *Guillaume d'Orange et Louis-Philippe*, etc.; *Études sur l'Histoire des Institutions, de la Littérature et du Théâtre en Espagne*, *le Conseiller d'État* de Frédéric Soulié, *Corisandre de Mauléon*, etc., 15 novembre 1835.

PHILOSOPHIE. — Du Bonheur, 15 février 1836.

C. de L'Espée.

INDUSTRIE. — De la Crise industrielle sur les Chemins de fer, 15 août 1849.

Lesson.

VOYAGES. — Relâche aux Iles Malouines, vol. I-II, 1831. — Relâche à Lima, *ibid.*

Letronne.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE. — Des Opinions cosmographiques des Pères de l'Église rapprochées des doctrines philosophiques de la Grèce, 15 mars 1834. — De l'Invention de Varron : Les Anciens ont-ils connu l'art d'imprimer des dessins en couleur? 1 juin 1837. — Sur l'Origine grecque des Zodiaques, 15 août 1837. — L'Isthme de Suez. Le Canal de jonction des deux Mers sous les Grecs, les Romains et les Arabes, 15 juillet 1841. — Études Historiques sur l'Égypte ancienne, 1 février et 1 avril 1845.

Ch. Levêque.

L'Université d'Athènes et l'Instruction publique en Grèce, 1 novembre 1847.

Nestor L'Hote.

VOYAGES.—Lettres d'Égypte en 1841. Quosseyr. Les Mines d'émeraudes, 1 juillet 1841.

G. Libri.

SCIENCES. —Les Sciences en Italie : États sardes, 15 mars 1832. — Royaume Lombardo-Vénitien, 15 juin 1832. — La Toscane, Parme et Modène, 1 août 1832. — Rome et Naples, 15 février 1833. — Lettres à un Américain sur l'état des sciences en France : I. L'Institut et M. Arago, 15 mars 1840. — II. L'Institut et son Organisation, 1 mai 1840. — III. M. Poisson, 1 août 1840. — Galilée, sa vie et ses travaux, 1 juillet 1841. — Fermat, sa vie et ses travaux, 15 mai 1845. — Revue scientifique, les *Comptes-rendus* de l'Académie, 15 juin 1845. — Découvertes de M. Faraday sur la lumière et de M. Melloni sur la chaleur lunaire, etc., 15 avril 1846. — Mouvement d'Uranus, M. Leverrier, le géomètre prussien Jacobi, etc., 15 juin 1846. — La Maladie des pommes de terre, l'Électro-Magnétisme, etc., 15 août 1846. — La Découverte d'une Planète par M. Leverrier, 15 octobre 1846. — Le Coton-Poudre, l'Éthérisation, 1 février 1847. — Le Chloroforme, 1 décembre 1847. — Le *Neptune* de M. Leverrier, Découverte de M. Donny contre la falsification des Farines, Naturalisation des lamas et des vigognes, 15 janvier 1848.

ÉTUDES DIVERSES. — De l'Influence française en Italie, 1 mars 1841. — Des Publications historiques en Italie, 15 septembre 1841. — Souvenirs de la jeunesse de Napoléon (manuscrits inédits), 1 mars 1842. — Histoire littéraire. Du Catalogue de nos Manuscrits, 15 avril 1842. — Du Concours à l'Académie française et des derniers Travaux sur Pascal, 15 août 1842. — Lettres sur le Clergé français : I. De la Liberté de conscience, 1 mai 1843. — II. Y a-t-il encore des Jésuites? 15 juin 1843.

Paulin Limayrac.

SIMPLES ESSAIS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Les Femmes Moralistes (*le Mariage au point de vue chrétien*), 1 octobre 1843. — Le Roman philanthrope et moraliste de M. E. Sue (*les Mystères de Paris*), 1 janvier 1844. — La Poésie socialiste et symbolique, 15 février 1844. — De l'Esprit de désordre en Littérature, 1 juin 1844. — Du Roman et de nos Romanciers (*le Meunier d'Angibault, Isidora* de G. Sand, *le Juif Errant, Monte-Cristo, les Paysans* de M. de Balzac, *les Drames inconnus* de M. F. Soulié), 1 septembre 1845. — De l'Esprit critique en France, 1 septembre 1847.

REVUE LITTÉRAIRE ET THÉATRE. — I. *Les Demoiselles de Saint-Cyr* de M. Alex. Dumas, 1 août 1843. — II. Poésies nouvelles, Histoire et Romans, *les Heures, les Adieux, les Voyageuses, les Éphémères, les Colères*, etc.; *Espérances de l'Italie, Louis XIV et son siècle*, etc.; *les Nattes, Modeste Mignon, les Trois Mousquetaires*, etc., 1 juillet 1844. — III. *Histoire de France* de M. Michelet, *la Science nouvelle de Vico* de Mme de Belgiojoso, *Histoire de la lutte des Papes et de la maison de Souabe, Histoire de l'Université de Paris, Mémoires de M. Liautard*, etc., *les Larmes de Madeleine* de M. Morvonnais, *Gloriana* de M. Louis Ulbach, *les Sylvies* de M. Barthélemy Théophile, *Madame de Favières, l'Honnête Femme*, etc., 15 août 1844. — IV. Poetæ Minores : H. de Latouche, Jules Lefebvre, Barthélemy, 15 septembre 1844. — V. *Histoire de Léon X, François Ier et la Renaissance*, les *Pensées* de Pascal par M. Cousin, *Allons faire fortune à Paris* de Mme de Gasparin, *les Deux Ages du Poète, le Béarnais*, etc., 1 novembre 1844. — VI. Théâtre-Français : *Virginie*, 15 avril 1845. — VII. *Voyage d'un Slave autour de la Chambre*, 1 juillet 1845.

NOUVELLE. — L'Ombre d'Éric, 1 et 15 mai 1845.

E. Littré, de l'Institut.

SCIENCES ET PHILOSOPHIE. — Des Grandes Épidémies, 15 janvier 1836. — Illustrations scientifiques. M. Ampère, 15 février 1837. — *Œuvres d'histoire naturelle* de Goethe, 1 avril 1838. — De la Physiologie. Importance et Progrès des Études physiologiques, 15 avril 1846. — Du Développement de la Logique, 1 avril 1849.

HISTOIRE ET PHILOLOGIE. — Lettres de la Reine de Navarre, 1 juin 1842. — La Poésie homérique et l'ancienne Poésie française, 1 juillet 1847.

A. Loève-Veimars.

HOMMES D'ÉTAT DE LA FRANCE. — Casimir Périer, 1 janvier 1833. — Benjamin Constant, 1 février 1833. — Joseph Villèle, 1 octobre 1833. — Le général Horace Sébastiani, 15 décembre 1833. — M. Guizot, 15 mai 1834. — M. Thiers, 15 décembre 1835. — Le duc de Broglie, 15 mai 1836.

SOUVENIRS DE NORMANDIE.—Cherbourg, Naufrage de *la Résolue*, 15 août 1833. — Fragment d'une simple Histoire, 1 octobre 1834.

VOYAGES. — Voyage du prince Puckler-Muskau en Angleterre, 15 juillet 1832. — Lettres du nord et du midi de l'Europe. La Sicile, 15 juillet et 1 octobre 1838, 1 mai, 15 juin et 1 septembre 1840.

BIOGRAPHIE. — Vie de Mozart, 15 mars 1834.

HISTOIRE POLITIQUE. — Chronique de la Quinzaine, du 15 août 1833 au 15 juin 1836; — du 15 mars au 1 août 1837; — du 1 mars 1838 au 15 septembre 1839. — Lettres politiques : le Ministère du 6 septembre et le Parlement, 1 et 15 février 1837. — Rapports de la France avec les grands et les petits États : De la Russie, 15 juillet 1837. — De l'Orient, 15 juin et 1 juillet 1839. — Les Dépêches et la Vie militaire du duc de Wellington, 15 septembre 1839. — Réflexions politiques : le Gouvernement, les Partis et l'Europe, 15 avril 1840. — D'un Livre sur la Situation actuelle publié en 1800, 15 septembre 1840. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, 1 avril 1849.

L. de Loménie.

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE. — Chateaubriand et ses Mémoires, 15 juillet et 1 septembre 1848.

Ch. Louandre.

STATISTIQUE LITTÉRAIRE. — La Poésie en France depuis 1830, 15 juin 1842. — Du Mouvement Catholique depuis 1830, 1 et 15 janvier, 1 février 1844. — De l'Association littéraire et scientifique en France. Les Sociétés savantes et littéraires de Paris et de la province, 1 novembre et 1 décembre 1846. — De la Production intellectuelle en France depuis quinze ans, 15 octobre, 1 et 15 novembre 1847.

ÉTUDES HISTORIQUES. — Le Diable, sa Vie, ses mœurs et son intervention dans les choses humaines, 15 août 1842. — La Bibliothèque royale et les Bibliothèques publiques, 15 mars 1846. — Jeanne d'Arc dans l'histoire et dans la poésie, d'après des documens nouveaux, 1 juillet 1846. — Mabillon, les Bénédictins français et la Cour de Rome au XVIIe siècle, 15 janvier 1847. — Histoire du Jansénisme. Correspondance inédite des Arnauld, 15 août 1847.

VARIÉTÉS. — Revue littéraire : *De la Démocratie chez les Prédicateurs de la Ligue*, par M. Ch. Labitte; *Histoire de la Formation de la Langue française*, par M. Ampère, 15 juillet 1841.

J. Macé.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Saint-Evremond, 15 janvier 1842.

Ch. Magnin.

ORIGINES DU THÉATRE ANTIQUE. — Le Drame hiératique et le Drame populaire en Grèce, 15 mars 1838. — Le Drame aristocratique, 1 avril 1838. — De la Mise en scène, Comité de lecture, Censure dramatique, 1 septembre 1839. — Les Acteurs, 15 avril 1840. — Affiches, Annonces, Billets de spectacle, 1 novembre 1840. — *Études sur les Tragiques grecs*, par M. Patin, 15 mai 1842.

ORIGINES DU THÉATRE EN EUROPE. — Discours d'Ouverture sur les Premiers Temps du Théâtre, 1 décembre 1834. — La Comédie au IVe siècle, 15 juin 1835. — Hrosvita, la comédie de *Paphnuce et Thaïs*, 15 novembre 1839.

ÉTUDES SUR LE THÉATRE MODERNE. — Les Commencemens de la Comédie italienne, 15 décembre 1847. — Quelques Pages à ajouter aux Œuvres de Molière, 1 juillet 1846. — *Le Cid* au Théâtre-Français, 1 février 1842. — *Les Burgraves* de M. Victor Hugo, 15 mars 1843. — Du Théâtre en France à propos de la *Lucrèce* de M. Ponsard, 1 juin 1843. — Reprise de *Don Sanche d'Aragon*, 1 mars 1844. — *Antigone, Catherine II*, 1 juin 1844. — Reprise d'*Oreste*, 15 décembre 1845. — Le *Don Juan* de Molière au Théâtre-Français, 1 février 1847.

HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — Augustin Thierry, 1 mai 1841.

LITTÉRATURE PORTUGAISE. — Luiz de Camoëns, 15 avril 1832. — *Le Naufrage de Sépulveda*, poème, 1 octobre 1844.

ÉTUDES SUR LE MOYEN-AGE. — Des Révolutions de l'Art au moyen-âge. La Statue de la reine Nantechild, 15 juillet 1832. — Roland ou la Chevalerie, 15 juillet 1846. — La Chevalerie en Espagne et le Romancero, 1 août 1847.

ÉTUDES LITTÉRAIRES CONTEMPORAINES. — *Ahasvérus* et de la Nature du Génie poétique, 1 décembre 1833. — *Prométhée*, par M. Edgar Quinet, 15 mai 1838. — *Les Rayons et les Ombres*, par M. V. Hugo, 1 juin 1840. — Réception de M. Flourens à l'Académie française, 15 décembre 1840. — Réception de M. V. Hugo, 15 juin 1841. — *Les Bretons*, poème de M. Brizeux, 1 août 1845.

HISTOIRE DES MARIONNETTES. — I. Les Marionnettes dans l'Antiquité, 15 juin 1850.

J. Mainzer.

Musique et Chants populaires de l'Italie, 1 mars 1835.

E. Maissin.

AFFAIRES DE SICILE. — La Médiation Anglo-Française à Palerme, 15 avril 1849.

X. Marmier.

ÉTUDES SUR L'ALLEMAGNE ET LES PAYS DU NORD. — De la Presse Périodique en Allemagne, 15 octobre 1833. — Hoffmann et Devrient, 15 novembre 1833. — Leipzig et la Librairie allemande, 1 juillet 1834. — Les Universités Allemandes, 15

août 1834. — Chants de Guerre de la Suisse, 15 janvier 1836. — Les Chants danois, 15 mars 1836. — Poésie populaire de la Hollande, 15 mai 1836. — LETTRES SUR L'ISLANDE : I. Reykiavik, 1 août 1836. — II. Le Geyser et l'Hécla, 15 septembre 1836. — III. L'Instruction publique en Islande, 15 octobre 1836. — IV. Les Sagas, 1 novembre 1836. — V. La Langue et la Littérature islandaises, 15 novembre 1836. — VI. Découverte de l'Islande, 15 décembre 1836. — VII. La Mythologie islandaise, 15 février 1837. — L'Instruction Publique en Danemark, 15 juin 1837. — Les Universités Suédoises, 1 septembre 1837. — Organisation de l'Instruction élémentaire et secondaire en Danemark, 1 octobre 1837. — Du Mouvement des Études historiques dans le Nord, 1 novembre 1837 et 1 août 1838. — Les Établissemens littéraires et scientifiques de Copenhague, 15 janvier 1838. — De la Littérature et de l'Instruction publique en Danemark avant le XVIe siècle, 15 février 1838. — L'Instruction Publique en Suède, 15 mai 1838. — De la Littérature en Suède avant le XVIe siècle, 15 juin 1838. — De la Presse Périodique dans les trois Royaumes Scandinaves, 1 mars 1840. — Mouvement Littéraire de l'Allemagne, les Livres et les Auteurs contemporains, 1 mars et 1 avril 1840, 1 mars et 15 mai 1841. — Vie de Schiller, 1 octobre 1840. — La Russie du midi et la Russie du nord, 1 septembre 1841. — Scènes d'un Voyage en Sibérie, 1 décembre 1841. — De la Poésie Finlandaise, 1 octobre 1842. — La Suède sous Bernadotte, 15 juin 1844.

POÈTES ET ROMANCIERS DU NORD. — Œhlenschlœger, 15 juin 1837. — Tegner, 15 décembre 1837. — Runeberg, 1 août 1839.

EXPÉDITION DE *LA RECHERCHE* AU SPITZBERG. — Drontheim, Sandtorv, 1 novembre 1838. — Tromsoe, 15 décembre 1838. — Hammerfest, le Cap Nord, 15 janvier 1839. — Bossekop, la Laponie, 1 mars 1839. — Karesuando, Haparanda, 1 mai 1839. — Les Feroe, 1 octobre 1839. — Beeiren-Eiland, le Spitzberg, 1 décembre 1839.

LA HOLLANDE. — Une Visite au roi Guillaume, 1 décembre 1840. — Mœurs et Caractère de la Hollande, 1 janvier 1841. — Ancienne Littérature hollandaise, 1 février 1841. — Le Helder, 1 avril 1841. — Littérature moderne, 15 juin 1841. — Expédition des Hollandais dans le Nord, 1 août 1841. — Établissemens des Hollandais dans l'Inde, 1 novembre 1841.

LA RUSSIE. — La Finlande, Saint-Pétersbourg et la Société russe, 1 décembre 1842. — Moscou, 1 janvier 1843. — La Couvent de Troïtza et le Clergé russe, 15 février 1843. — Varsovie et la Pologne sous le régime russe, 1 avril 1843.

Ch. Martins.

SCIENCES. — Recherches sur la Période glaciaire et l'ancienne extension des Glaciers du Mont-Blanc depuis les Alpes jusqu'au Jura, 1 mars 1847.

Mathieu de la Redorte.

HISTOIRE POLITIQUE. — De la Convention du 29 mai 1845 sur le Droit de Visite, 1 janvier 1846.

Ch. de Mazade.

ÉTUDES LITTÉRAIRES ET POLITIQUES. — ESPAGNE. — Poètes et Romanciers modernes. Le duc de Rivas, 15 janvier 1846. — Madrid et la Société Espagnole, Hommes politiques et littéraires, 15 avril 1847. — La Comédie moderne en Espagne : Breton de los Herreros, Ventura de la Vega, Rodriguez Rubi, 1 août 1847. — La Question du Palais, les Partis et le Ministère, 1 septembre 1847. — L'Humoriste espagnol Larra, 15 janvier 1848. — Les Mœurs et la Politique en Espagne (*Scènes de la Vie andalouse et madrilègne*), 15 avril 1850.

AMÉRIQUE ESPAGNOLE. — De l'Américanisme et des Républiques du Sud, la Société Argentine, Quiroga et Rosas (*Civilizacion i Barbarie*, de M. Domingo Sarmiento), 15 novembre 1846.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE L'ITALIE. — Niccolini, 15 septembre 1845. — Les Drames de Revere, 1 octobre 1845.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN. — Des Œuvres littéraires de ce temps : le Roman, la Poésie et la Critique, *Monte-Cristo*, *Teverino*, *Nélida*, etc., *les Stalactites* de M. de Banville, *les Nocturnes* de M. Lacretelle, *Essais de Littérature et de Morale*, etc., 15 juin 1846. — Les Poésies nouvelles, *Italiam* de M. Foussier, *Poésies* de M. Reboul, *les Violettes* de Mme Rostand, *les Enfantines* de M. Ortolan, 1 septembre 1846. — *Les Deux Jumeaux*, poème de Jasmin, 1 décembre 1846. — Du Peuple et de la Poésie, *la Semaine d'un Fils*, poème de Jasmin, 1 avril 1849. — De la Démocratie en Littérature (*les Mystères du Peuple* de M. E. Sue), 1 mars 1850.

ÉCRIVAINS CRITIQUES DE LA FRANCE. — M. Ph. Chasles (*Études sur l'Antiquité, le Moyen-Age, le Dix-Huitième Siècle en Angleterre, sur l'Espagne*, etc.), 15 août 1848.

F. Mercey.

SOUVENIRS DE VOYAGE. — ÉCOSSE. — Hirta, l'Ile des Chasseurs, 1 septembre 1837. — Les Premiers Réformistes d'Écosse, 1 novembre 1837. — Les Iles Shelland, Patrick-Stuart, comte des Orcades, 15 février 1838. — Le Duché d'Argyle et l'Ile de Mull, 15 juillet 1838. — Iona l'île sainte, Jura, 1 septembre 1838. — Glasgow, 15 janvier 1839. — L'Écosse en 1840, 1 mai 1841.

TYROL ET ITALIE. — Joseph Speckbaker le Diable de Feu, 15 juillet 1837. — Salerne et Pœstum, 1 septembre 1839. — La République d'Amalfi, 15 janvier et 1 février 1840. — Le Brigandage dans les États Romains, 1 octobre 1840. — Les Setti Communi, 15 mars 1841.

LE THÉATRE EN ITALIE. — Stentarello, 15 mars 1840. — Les Théâtres romains : Meo Patacca et

Cassandrino, 15 avril 1840. — Les Théâtres de Naples : Scaramouche et Pulcinella, 1 juin 1840. — Les quatre Masques de la Comédie italienne, le Théâtre moderne, 1 septembre 1840.

BEAUX-ARTS. — Le Salon de 1838, 1 mai 1838. — Le Musée Étrusque du Vatican, 1 décembre 1839. — La Peinture et la Sculpture en Italie, 15 juillet 1840.— La Galerie royale de Turin, 1 octobre 1841. — Peintres contemporains : Ch. de Laberge, 15 février 1842. — L'Art moderne allemand. Tendances religieuses de la Peinture allemande, 15 mars 1842. — Les Arts en Angleterre, 15 décembre 1842. — La Peinture flamande et hollandaise. De ses Historiens en France et en Allemagne, 15 mars 1848.

VARIÉTÉS. — Le Missouri, le prince Maximilien de Wied-Neuwied, Washington Irving, le major Long, 1 novembre 1844.

Prosper Mérimée.

ROMANS ET NOUVELLES. — Les Ames du Purgatoire, 15 août 1834. — La Vénus d'Ille, 15 mai 1837. — Colomba, 1 juillet 1840. — Arsène Guillot, 15 mars 1844. — Carmen, 1 octobre 1845.

HISTOIRE. — Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille, 1 et 15 décembre 1847, 1 et 15 janvier, 1 février 1848.

ÉTUDES CRITIQUES. — Le Salon de 1839, 1 et 15 avril 1839.— Les Édifices de Rome moderne, 1 septembre 1841. — De l'Histoire ancienne de la Grèce (*History of Greece*, by G. Grote), 1 avril 1847, 1 août 1848, 1 juin 1849 et 15 mai 1850.— De l'Enseignement des Beaux-Arts en France, 15 mai 1848. — Les Arts en Espagne, 15 novembre 1848.— Restauration du Musée, 1 mars 1849.

LITTÉRATURE RUSSE. — La Dame de Pique, 15 juillet 1849.

Merivale.

HOMMES D'ÉTAT DE L'ANGLETERRE. — I. Lord Brougham, 15 février 1834. — II. O'Connell, 15 juin 1834. — III. Lord Grey, 15 décembre 1836. — IV. Sir Robert Peel, 1 septembre 1837. — V. Lord Wellington, 15 novembre 1837. — VI. Lord Durham, 1 mai 1838 (1).

Comtesse Merlin.

Les Esclaves dans les Colonies espagnoles, 1 juin 1841.

F. de Mérode.

Lettre sur la Question Hollando-Belge, 15 août 1838.

P. Merruau.

VOYAGES. — Une Expédition de la Marine anglaise sur le Niger, par le capitaine William Allen, 15 janvier 1849. — Expédition de Découvertes du lieutenant-colonel sir Thomas Mitchell dans l'intérieur de l'Australie, 1 novembre 1849.

(1) Cette série, écrite en anglais pour la *Revue* et traduite sur le manuscrit, n'a jamais paru ailleurs; nous espérons la continuer prochainement.

Michaud.

Lettre sur l'Égypte, 15 septembre 1834.

Michelet.

HISTOIRE. — Martin Luther, 1 mars 1832. — La Bretagne, 15 juillet 1833. — Le XIVe Siècle, 15 janvier 1834. — Les Templiers, 1 mai 1837.

Mignet.

ÉTUDES HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES. — Luther à la diète de Worms, 1 mai 1835. — Sieyès, sa Vie et ses travaux, 1 janvier 1837. — Rœderer, sa Vie et ses travaux, 1 janvier 1838.— Livingston, sa Vie et ses travaux, 1 juillet 1838. — Le Prince de Talleyrand, 15 mai 1839. — Broussais, 1 juillet 1840. — Destutt de Tracy, sa Vie et ses travaux, 1 juin 1842. — Guerre et Négociations de Hollande en 1762. Mort des frères de Witt, 1 décembre 1841.

J. Milsand.

LITTÉRATURE ANGLAISE. — Un Poète épique moderne anglais. *Le Roi Arthur* de sir E. Bulwer, 15 juin 1849. — Le Drame contemporain en Angleterre. Poèmes dramatiques de Talfourd, Marston et Henry Taylor, 1 décembre 1849. — Les Pamphlets de Thomas Carlyle (*Latter-Day Pamphlets*) sur le temps présent, le suffrage universel, la démocratie, etc., 15 juin 1850.

LES QUAKERS. — George Fox et les Premiers Prophètes, 1 avril 1850. — Barclay, Penn et le Quakérisme de nos jours en Angleterre et en Amérique, 15 avril 1850.

Comte Molé.

Les Prix de vertu, séance annuelle de l'Académie française, 1 juillet 1842.

G. de Molènes.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — M. Alphonse Karr, 15 février 1842.

SIMPLES ESSAIS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Les Femmes-Poètes, 1 juillet 1842. — La Seconde Famille des Romanciers, 1 novembre 1842.

NOUVELLES. — Le Chevalier de Tréfleur, 15 avril 1842.— Briolan, 1 et 15 septembre, 1 octobre 1846.

LE ROMAN, LE THÉATRE ET L'ACADÉMIE. — Le Roman actuel : *Mathilde* de M. E. Sue, *l'Écueil* de M. Ch. de Bernard, *Madame de Rieux* de Mme Ch. Reybaud, *Emerance* de Mme Ancelot, etc., 15 décembre 1841. — Le Théâtre et les Romans nouveaux : *Lorenzino* et *Lorenzaccio*, *le Morne au Diable* de M. E. Sue, *Mémoires de Deux jeunes Mariées* de M. de Balzac, *Dona Olimpia* de M. Delécluze, 15 mars 1842. — *Les Ressources de Quinola* de M. de Balzac, 1 avril 1842. — Des Dernières Réceptions académiques, MM. de Tocqueville et Ballanche, 1 mai 1842. — *Frédégonde et Brunehaut* de M. Lemercier au Théâtre-Français, 15 novembre 1842. — *Le Fils de Cromwell* de M. Scribe, *Halifax* de M. A. Dumas, 15 décembre 1842. — *Gaspard de la Nuit* de Louis Bertrand, *la Main droite et la*

Main gauche de M. Léon Gozlan, M. Patin à l'Académie, 15 janvier 1843. — *Phèdre* et Mlle Rachel, 1 février 1843. — *Lucrèce* de M. Ponsard, *Judith* de Mme de Girardin, 1 mai 1843. — Les Derniers Romans de MM. de Balzac et Soulié : *Le Château des Pyrénées, les Prétendus, une Affaire ténébreuse, Dinah Piédefer*, etc., 15 juin 1843.

CARACTÈRES ET RÉCITS DE CE TEMPS. — I. La Comédienne, 1 septembre 1849. — II. La Garde Mobile, souvenirs des premiers Temps de la Révolution de Février, 1 novembre 1849. — III. Une Légende Mondaine, 1 janvier 1850.

Monmerqué.

Tallemant des Réaux, sa Vie et ses Mémoires, 15 septembre 1835.

Ch. de Montalembert.

VOYAGES. — La Péninsule Scandinave sous le rapport militaire et maritime, vol. I-II, 1831.

ARCHÉOLOGIE. — Du Vandalisme en France, 1 mars 1833. — De l'État actuel de l'Art religieux en France, 1 décembre 1837. — Du Vandalisme en 1838, 15 novembre 1838.

Baron De Montbel.

Le Choléra à Vienne, 15 avril 1832.

E. Montégut.

LITTÉRATURE AMÉRICAINE. — Un Penseur et Poète américain : Ralph Waldo Emerson, 1 août 1847. — De la Littérature en Europe et en Amérique : Œuvres de Henry Wadsworth Longfellow, 15 octobre 1849. — Un Humoriste dans les Colonies anglaises de l'Amérique du Nord : Halliburton, 15 février 1850.

LITTÉRATURE ANGLAISE. — Thomas Carlyle, sa Vie et ses Écrits, 15 avril 1849.

PHILOSOPHIE MORALE. — Lettres sur les Symptômes du temps, 15 avril, 1 mai et 1 juillet 1848. — De la Maladie morale du XIXe siècle, 1 août 1849. — Le Socialisme et les Socialistes en province, 1 septembre 1849. — Les Fantômes de la Démagogie, 15 décembre 1849. — La Première Moitié du XIXe siècle, 1 février 1850. — Mœurs démocratiques et sociales, Journal d'un Touriste anglais à Paris, 1 mai 1850.

A. de Montgolfier.

Poètes d'instinct de l'Angleterre, vol. III-IV, 1831.

F. de Montholon-Sémonville.

VOYAGES. — Le Mysore, 15 janvier 1837.

R. Morandière et Sagey.

INDUSTRIE. — Réseau complet de Chemins de fer pour la France, avec une Carte, 1 février 1842.

A. de Morny.

Quelques Réflexions sur la Politique actuelle, les Conservateurs progressistes, 1 janvier 1848.

Prince de la Moskowa.

VOYAGES. — Ascension au Vignemale, 15 septembre 1838. — Souvenirs d'une Campagne d'Afrique, 15 août 1845.

Alfred de Musset.

DRAMES, COMÉDIES ET PROVERBES. — André del Sarto, 1 avril 1833. — Les Caprices de Marianne, 15 mai 1833. — Fantasio, 1 janvier 1834. — On ne badine pas avec l'Amour, 1 juillet 1834. — La Quenouille de Barberine, 1 août 1835. — Le Chandelier, 1 novembre 1835. — Il ne faut jurer de rien, 1 juillet 1836. — Un Caprice, 15 juin 1837. — Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, 1 novembre 1845.

NOUVELLES. — Emmeline, 1 août 1837. — Les Deux Maîtresses, 1 novembre 1837. — Frédéric et Bernerette, 15 janvier 1838. — Le Fils du Titien, 1 mai 1838. — Margot, 1 octobre 1838. — Croisilles, 15 février 1839.

POÉSIES. — Rolla, 15 août 1833. — Une Bonne Fortune, 1 janvier 1835. — Lucie, élégie, 1 juin 1835. — La Nuit de Mai, 15 juin 1835. — La Loi sur la Presse, 1 septembre 1835. — La Nuit de Décembre, 1 décembre 1835. — Lettre à Lamartine, 1 mars 1836. — La Nuit d'Août, 15 août 1836. — Stances à la Malibran, 15 octobre 1836. — La Nuit d'Octobre, 15 octobre 1837. — L'Espoir en Dieu, 15 février 1838. — A la Mi-Carême, 15 mars 1838. — Sur la Naissance du Comte de Paris, 1 septembre 1838. — Idylle, 1 novembre 1839. — Sylvia, 1 janvier 1840. — Une Soirée perdue, 1 août 1840. — Simone, 1 décembre 1840. — Souvenirs, 15 février 1841. — Poésies, 1 décembre 1841. — Sur la Paresse, 1 janvier 1842. — Sur une Morte, 1 octobre 1842. — Après une Lecture, 15 novembre 1842. — Poésies, 1 janvier 1843. — Réponse à M. Charles Nodier, 15 août 1843. — Le Mie Prigioni, 1 octobre 1843. — A mon Frère, 1 avril 1844. — Poésies, 1 juin 1847. — Sur trois Marches de Marbre rose, 1 mars 1849.

EXCENTRICITÉS LITTÉRAIRES DU TEMPS. — Lettres de Deux Habitans de la Ferté-sous-Jouarre au Directeur de la *Revue des Deux Mondes* : I. Sur l'Abus des Adjectifs, 15 septembre 1836. — II. Les Humanitaires, 1 décembre 1836. — III. Les Journaux, 15 mars 1837. — IV. Les Exagérés, 15 mai 1837. — V. Dupont et Durand, Idylle de Mlle Athénaïs Dupuis, filleule de M. Cotonet, 15 juillet 1838.

VARIÉTÉS. — Un Mot sur l'Art, 1 septembre 1833. — Fragment d'un Livre à publier, 15 septembre 1835. — Salon de 1836, 15 avril 1836. — — De la Tragédie à propos des débuts de Mlle Rachel, 1 novembre 1838. — *Bajazet*, Mlle Rachel, 1 décembre 1838. — Mlle Garcia, 1 janvier 1839. — — Théâtre-Italien, Débuts de Mlle Garcia, 1 novembre 1839.

Paul de Musset.

PORTRAITS ET ROMANS. — Le Dernier Abbé, 1 novembre 1840. — Mme de la Guette, 15 avril 1841. — Charles Gozzi, 15 novembre 1844. — Puylaurens, 15 mai, 1 et 15 juin, 1 et 15 juillet, 1 août 1848. — La Bavolette, 1 et 15 février 1850.

Naudet, DE L'INSTITUT.

HISTOIRE. — Le Prêt à intérêt chez les Romains, 1 septembre 1849.

Eugène Ney.

VOYAGES. — Terre-Neuve et la Nouvelle Écosse, vol. I-II, 1831. — L'Ile de Cuba, vol. III-IV, 1831. — Excursion dans l'État de Venezuela pendant la guerre de l'Indépendance, 1 février 1832. — Aventures d'un Voyageur américain au milieu des tribus sauvages de la Colombia, 15 mai 1832. — Voyage sur le Mississipi, 1 mars 1833.

D. Nisard.

HOMMES ILLUSTRES DE LA RENAISSANCE. — I. Érasme, sa Vie et ses Œuvres, 1 et 15 août, 1 septembre 1835. — II. Thomas Morus, 1 et 15 mars, 1 avril 1836. — III. Melanchton, 1 et 15 octobre, 1 novembre 1839.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — XVIIe SIÈCLE. — Descartes et son Influence sur la Littérature française, 1 décembre 1844. — Une Polémique religieuse au XVIIe siècle, 15 juillet 1845. — Fénelon, ses Écrits politiques, religieux et littéraires, 15 mars 1846.

HISTORIENS ET PUBLICISTES MODERNES DE LA FRANCE. — Armand Carrel, 1 octobre 1837.

VARIÉTÉS. — L'Hospice des Aliénés à Gand, 15 novembre 1835. — Lettre au Directeur de la *Revue* en réponse à M. Sainte-Beuve, 15 novembre 1836. — Les Historiens romains, 15 janvier 1847. — De la Critique et de la Destinée des Ouvrages contemporains (*Cours de Littérature dramatique*, par M. Saint-Marc Girardin), 15 mai 1849.

ÉTUDES COMPARÉES. — Les Classes moyennes en Angleterre et la Bourgeoisie en France, 15 décembre 1849.

Charles Nodier.

VOYAGES. — Le Mont Saint-Bernard, vol. III-IV, 1831.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — La Litho-Typographie, lettre du docteur Néophobus au docteur Old-Book, 15 juillet 1839. — Bonaventure Desperiers, 1 novembre 1839.

POÉSIE. — Stances à M. Alfred de Musset, 1 juillet 1843.

Andrew O'Donnor.

Le Parlement anglais en 1835, 1 août et 15 septembre 1835.

J. Olivier.

MOUVEMENT INTELLECTUEL DE LA SUISSE. — De son Histoire et des nouvelles Recherches sur Guillaume Tell, 15 mai 1844. — Poésie populaire : Les Héros helvétiques en 1845, 1 novembre 1845.

J. d'Ortigue.

De la Musique sacrée, 1 décembre 1846.

Ed. Ourliac.

ROMANS ET NOUVELLES. — Mademoiselle de La Charnaye, 15 septembre 1841. — Limoelan, 15 février 1845.

Th. Page.

ÉTUDES SUR L'AMÉRIQUE. — La Révolution du Mexique en 1832, 15 septembre 1833. — Affaires de Buenos-Ayres. Expédition de la France contre la République Argentine. Le général Rosas, 1 février 1841.

SCÈNES DE LA VIE COLONIALE ET MARITIME. — Journal d'une Station dans les mers de l'Inde au moment de la Révolution de février. Bourbon et Madagascar, Nossi-Bé et Mayotte. Rôle de la France dans l'Océan indien, 15 novembre 1849.

Dominique Papety.

ARCHÉOLOGIE. — Les Peintures Byzantines et les Couvens de l'Athos, 1 juin 1847.

Patin.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — Les Poètes du siècle d'Auguste, 15 décembre 1837. — L'Églogue latine, 15 juillet et 1 août 1838. — Le Drame satyrique chez les Grecs, 1 août 1843. — La Poésie didactique à ses différens âges, 15 février 1848.

Th. Pavie.

ÉTUDES SUR L'AMÉRIQUE. — Les Indiens de la Pampa, 15 janvier 1835. — Passage des Andes en hiver, 15 août 1835. — Les Montoneros, 1 juin 1836. — Les Pincheyras, 1 décembre 1847.

ÉTUDES DE MOEURS ET RÉCITS DE VOYAGE DANS L'INDE ET EN AFRIQUE. — Les Harvis de l'Égypte et les Jongleurs de l'Inde, 1 août 1840. — Expédition du capitaine Harris, 15 janvier 1843. — Chillambaram et les Sept Pagodes, 15 mars 1843. — Calcutta, 15 mai 1843. — La Marine actuelle des Arabes et des Hindous, 15 novembre 1843. — L'Ile

Bourbon, 1 février 1844. — La Mer Rouge et le Golfe Persique. De la Situation des Agens français et anglais dans cette partie de l'Orient, 1 juin 1844. — Les Marhattes de l'Ouest, mœurs et scènes de la vie de montagne, 1 juillet 1844. — Une Chasse aux Nègres-marrons, 1 avril 1845. — Le Darfour et les Arabes de l'Afrique centrale (*Voyage au Soudan* du cheik Mohammed-el-Tounsy), 1 janvier 1846. — Pertaub-Sing, procès du raja de Satara, 15 mars 1846. — Scènes de la Vie anglo-hindoue. Les Babouches du Brahmane, 15 octobre 1849.

LITTÉRATURE ORIENTALE. — De la Littérature Musulmane de l'Inde, 15 septembre 1847. — Les Trois Religions de la Chine, leur antagonisme, leur développement et leur influence, 1 février 1845. — Le Thibet et les Études thibétaines, 1 juillet 1847.

VARIÉTÉS. — Lisbonne, la Cour de dona Maria et les derniers Événemens de Portugal, 15 mai 1847.

LES ILES DE LA MANCHE. — Jersey et Guernesey, Souvenirs d'un exilé de février, 15 décembre 1849.

RÉCIT DES BORDS DU NIL. — Ismaël-er-Raschydi, 15 mars 1850.

L. Pelsse.

BEAUX-ARTS. — Musée des Études à l'École des Beaux-Arts, 15 octobre 1840. — Le Salon de 1841, 1 avril 1841. — Le Salon de 1842, 1 et 15 avril 1842. — Le Salon de 1843, 1 et 15 avril 1843. — Le Salon de 1844, 15 avril 1844.

LES SCIENCES OCCULTES AU XIXe SIÈCLE. — Le Magnétisme animal, 1 mars 1842.

Pelet de la Lozère.

Le Droit de Visite avant et après la Révolution de juillet, 15 janvier 1843.

Perrottet.

Souvenirs d'un Voyage autour du monde, Java, Samboangan, Manille, vol. I-II, 1831.

J. Petitjean.

FINANCES, HISTOIRE POLITIQUE ET INDUSTRIE. — De la Cour des Comptes et de son dernier Rapport au roi, 1 juin 1841. — *Le Budget* par M. D'Audriffret, 1 juin 1842 — Chronique de la Quinzaine, du 1 août 1844 au 15 octobre 1845. — Du Principe d'association appliqué à l'Industrie houillère, 1 juin 1846.

Gustave Planche.

POÈTES ET ROMANCIERS DE LA GRANDE-BRETAGNE. — LITTÉRATURE ANGLAISE. — Fielding, 1 février 1832. — Miss Fanny Kemble, 1 mai 1832. — E.-L. Bulwer, 1 juin 1832. — Maturin, 1 janvier 1833. — Henry Mackensie, 15 juillet 1833. — *La Duchesse de La Vallière*, drame de Bulwer, 15 avril 1837. — *Ernest Maltravers*, roman de Bulwer, 1 décembre 1837. — *Lady of Lyons* de E.-L. Bulwer, 1 janvier 1839.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — Alfred de Vigny, 1 août 1832. — Prosper Mérimée, 1 septembre 1832. — George Sand (*Indiana*, *Valentine*), 15 décembre 1832. — C.-A. Sainte-Beuve (*Volupté*), 15 juillet 1834. — Benjamin Constant (*Adolphe*), 1 août 1834. — M. Eugène Sue (*Latréaumont*), 1 janvier 1838. — André Chénier, 15 janvier 1838. — Victor Hugo (Œuvres complètes), 15 mars 1838. — L'abbé Prévost, 1 novembre 1838. — M. Jules Sandeau, 15 décembre 1846. — Béranger, 1 juin 1850.

ÉTUDES MORALES ET LITTÉRAIRES. — CRITIQUE CONTEMPORAINE. — De la Haine littéraire, vol III-IV, 1831. — *Lélia*, 15 août 1833. — *La Double Méprise*, 15 septembre 1833. — Les Royautés littéraires, 1 mars 1834. — *Littérature et Philosophie mêlées* de M. V. Hugo, 15 avril 1834. — *Jacques*, par G. Sand, 1 octobre 1834. — De la Critique française en 1835, 1 janvier 1835. — Moralité de la Poésie, 1 février 1835. — *Voyage en Orient* de M. de Lamartine, 1 mai 1835. — Les Amitiés littéraires, 1 septembre 1836. — Réception de M. Guizot à l'Académie, 1 janvier 1837. — *Satires et Poèmes* de M. Auguste Barbier, 1 juillet 1837. — *Les Voix Intérieures* de M. V. Hugo, 15 juillet 1837. — *Pensées d'Août* de M. Sainte-Beuve, 1 octobre 1837. — *La Chute d'un Ange*, 1 juillet 1838. — *Diane* et *Louise*, par M. F. Soulié, 1 février 1839. — *Gabrielle*, par Mme Ancelot, 15 mars 1839. — *Marianna*, par M. Jules Sandeau, 15 avril 1839. — *Nouvelles Satires* de M. A. Barbier, 1 mai 1840. — Pétrarque, 15 juin 1847. — Les Pages de jeunesse de M. de Lamartine, 15 mars 1849. — Une Nouvelle Histoire de la Révolution française, par M. Michelet, 15 janvier 1850.

CRITIQUE DRAMATIQUE. — *Louis XI*, *Teresa*, 15 février 1832. — *Le Roi s'amuse*, 1 décembre 1832. — *Lucrèce Borgia*, 15 février 1833. — *Les Enfans d'Édouard*, 1 juin 1833. — *Marie Tudor*, 15 novembre 1833. — *Don Juan* à l'Opéra, 15 mars 1834. — Du Théâtre Français, 15 novembre et 1 décembre 1834. — *Chatterton*, 15 février 1835. — De la Réforme de la Comédie, 1 avril 1835. — *Angelo Malipieri*, 1 mai 1835. — Mme Malibran à Covent-Garden, 1 juin 1835. — *Don Juan d'Autriche*, 1 novembre 1835. — *Marie ou les Trois Époques*, 15 octobre 1836. — Du Théâtre moderne en France, 15 février et 15 mai 1837. — *Ruy-Blas*, 15 novembre 1838. — La Préface de *Ruy-Blas*, 1 décembre 1838. — *Agnès de Méranie*, par M. Ponsard, 1 janvier 1847. — *Adrienne Lecouvreur*, drame de M. Scribe, 1 mai 1849. — *Charlotte Corday*, drame de M. Ponsard, 1 avril 1850. — *Toussaint Louverture*, drame de M. de Lamartine, 15 avril 1850.

VARIÉTÉS. — Chroniques littéraires et politiques, livres et théâtres, 1 et 15 mars, 1 et 15 avril 1832, 15 mars et 1 avril 1833. — *Histoire de la Régence* de Lemontey, etc., 15 mai 1832.

ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS. — Le Salon de

1833, 1 et 15 mars, 1 et 15 avril 1833. — Michel-Ange, 1 février 1834. — L'École française au Salon de 1834, 1 avril 1834. — L'École anglaise en 1835, 15 juin 1835. — Le Vœu de Louis XIII, MM. Ingres et Calamatta, 1 avril 1837. — Le Salon du Roi par M. E. Delacroix, 15 juin 1837. — Le Fronton du Panthéon, 15 août 1837. — La Statue de Philopœmen par M. David, 15 octobre 1837. — Les Sources de Royat par M. Paul Huet, 1 février 1838. — Léopold Robert, 1 juin 1838. — Le Salon de 1840, 1 avril 1840. — La Statue équestre du duc d'Orléans par M. Marochetti, 15 août 1845. — Le Salon de 1846, 15 avril et 15 mai 1846. — Peintures de MM. E. Delacroix et Flandrin à la Chambre des Pairs et à Saint-Germain-des-Prés, 1 juillet 1846. — André del Sarto, 15 novembre 1846. — Salon de 1847, 15 avril et 1 mai 1847. — Raphaël, 1 janvier 1848. — De l'Éducation et de l'Avenir des Artistes en France, 15 novembre 1848.

Michel Podczasynski.

La Révolution Polonaise de 1831, vol. III-IV, 1831.

Le Poète Anonyme de la Pologne.
(KRASINSKI.)

DE LA POÉSIE POLONAISE CONTEMPORAINE. — Le Rêve de Cesara. La Nuit de Noël, 1 août 1846. — La Comédie Infernale, 1 octobre 1846.

Auguste Poirson.

CRITIQUE HISTORIQUE. — De l'*Histoire de France sous Louis XIII*, par M. A. Bazin, 15 mars 1839.

A. Pommier.

POÉSIE. — Les Trafiquans littéraires, satire, 1 décembre 1844.

A. de Pontmartin.

NOUVELLE. — Octave, 1 février 1847.

LES LIVRES ET LE THÉATRE. — *Un Poète* de M. Jules Barbier, *le Syrien* de M. Latour, etc.; *Militona* de M. Th. Gautier, *Lucrezia Floriani* de G. Sand, etc., 1 mai 1847. — *L'École des Familles* de M. Adolphe Dumas, *le Chiffonnier* de M. F. Pyat, 1 juin 1847. — La Comédie-Française, l'Opéra et les Italiens : *les Aristocraties*, Mlles Alboni et Cerritto, 1 novembre 1847. — *Cléopâtre* de Mme de Girardin, 15 novembre 1847. — *Un Caprice*, *Jérusalem*, 1 décembre 1847. — *Hamlet* au Théâtre Historique, *Haydée*, 1 janvier 1848. — *Le Puff* de M. Scribe, 1 février 1848. — *L'Aventurière* de M. Émile Augier, *Lucrèce* au Théâtre-Français, 1 avril 1848. — Un Proverbe de M. A. de Musset, un A-Propos révolutionnaire de G. Sand au Théâtre-Français, 15 avril 1848. — L'Académie et le Théâtre : Réception de M. Ampère, *la Marâtre*, drame de M. de Balzac, *la Rue Quincampoix*, 1 juin 1848. — Théâtre-Français, *la Vieillesse de Richelieu*; Théâtre Historique, *Catilina*; Opéra-Comique, *le Val d'Andorre*, 15 novembre 1848. — *Les Libres Penseurs* de M. Veuillot, Mlle Rachel, *le Caïd*, etc., 15 janvier 1849. — *Les Confidences*, *Raphaël* de M. de Lamartine, *le Violon du Diable*, etc., 1 février 1849. — *Louison* de M. A. de Musset, *Cours de Littérature dramatique* de M. Saint-Marc Girardin, etc., 1 mars 1849. — *L'Esclave Vindex* de M. L. Veuillot, *Histoire de la Littérature française* de M. D. Nisard, *le Moineau de Lesbie*, etc., 1 avril 1849. — *Le Testament de César*, *les Confessions d'un Révolutionnaire*, etc., 15 novembre 1849. — *Le Comte Hermann*, *François le Champi*, *Histoire des ducs de Guise*, etc., 1 décembre 1849. — *Gabrielle* de M. Émile Augier, *Histoire de l'Empire* de M. Thiers, *les États d'Orléans* de M. Vitet, etc., 1 janvier 1850. — *Poésies nouvelles* d'Alfred de Musset, *les Mystères du Peuple* de M. Sue, *les Porcherons*, etc., 1 février 1850. — L'Enquête sur les Théâtres et le Roman, 15 mars 1850. — *Charlotte Corday*, *Histoire de la Révolution de* 1848 de Daniel Stern, etc., 1 avril 1850. — *La Religieuse de Toulouse* de M. Janin, *le Rêve d'une Nuit d'été*, etc., 1 mai 1850. — Reprise d'*Angelo*, *le Chariot d'Enfant*, *la Queue du Chien d'Alcibiade* de M. Léon Gozlan, *Corbin et d'Aubecourt* de M. L. Veuillot, etc., 1 juin 1850.

Poujoulat.

VOYAGES. — Argos et Mycènes, 1 mai 1832. — Gazza, 1 octobre 1834. — Lattaquié, 15 avril 1835.

Constant Prévost.

L'Ile Julia, vol. III-IV, 1831.

Félix Pyat.

Une Conjuration d'autrefois, 15 septembre 1833.

A. de Quatrefages.

SOUVENIRS D'UN NATURALISTE. — I. L'Archipel de Chausey, 1 mai 1842. — II. L'Ile de Bréhat, le Phare des Héhaux, 15 février 1844. — III. Les Côtes de Sicile : La Grotte de San Ciro, la Torre dell' Isola, 15 décembre 1845. — Le Golfe de Castellamare, Santo-Vito, 15 février 1846. — Les Iles Favignana, 15 octobre 1846. — Stromboli, 1 janvier 1847. — L'Etna, 1 juillet 1847. — IV. La Baie de Biscaye, Saint-Sébastien et les Basques, 15 janvier et 15 mars 1850.

SCIENCES. — Tendances nouvelles de la Chimie. Physique générale du Globe (*Essai de Statique chimique des Êtres organisés*, par M. Dumas), 1 août 1842. — La Floride. Voyages anciens et modernes, 1 mars 1843. — L'Académie des Sciences et ses Travaux, 1 juin 1845. — L'Altaï, son Histoire naturelle, ses Mines et ses Habitans, 15 juillet 1845. — Illustrations scientifiques. Alexandre de Humboldt (*Cosmos*), 1 juin 1846. — De la Réforme de l'Enseignement scientifique en France, 15 mai 1848. — Les Pierres Précieuses, 15 août 1848.

HISTOIRE NATURELLE ET ÉCONOMIE PUBLIQUE. — Les Animaux utiles : Le Hareng, 1 janvier 1849.

Edgar Quinet.

ÉTUDES SUR L'ÉPOPÉE. — De l'Épopée des Bohèmes, vol. III-IV, 1831. — De la Poésie épique, 1 janvier 1836. — Poètes épiques, Homère, 15 mai 1836. — L'Épopée latine, 15 août 1836. — L'Épopée Française, 1 janvier 1837. — De l'Épopée Indienne, 1 juillet 1840.

ÉTUDES SUR L'ALLEMAGNE. — De l'Allemagne et de la Révolution, 1 janvier 1832. — De l'Art en Allemagne, 1 juin 1832. — Poètes de l'Allemagne : Henri Heine, 15 février 1834. — Revue étrangère, l'Allemagne, 15 octobre 1836. — De *la Vie de Jesus*, par le Dr Strauss, 1 décembre 1838. — De la Teutomanie, 15 décembre 1842.

VOYAGES D'UN SOLITAIRE. — Italie, 15 juillet 1836. — Le Champ de Waterloo, 1 octobre 1836.

LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE. — De l'Avenir des Religions, vol. III-IV, 1831. — De la Révolution et de la Philosophie, *ibid.* — Le Pont d'Arcole, 15 juillet 1832. — Ahasvérus, 1 octobre 1833. — Napoléon, 1 août 1834. — Le Siége de Constantine, 15 février 1837. — De la Fable de Prométhée dans ses rapports avec le Christianisme, 1 février 1838. — De l'Unité des Littératures modernes, 1 août 1838. — Cours de Littérature étrangère à Lyon, 15 avril 1839. — Du Génie de l'Art, 15 octobre 1839. — Le Rhin, 15 juin 1841. — De la Renaissance Orientale, 1 octobre 1841. — Cours de Littérature étrangère, 15 février 1842. — Un Mot sur la Polémique religieuse, 15 avril 1842. — De la Renaissance de l'Europe méridionale, 15 janvier 1843. — Réponse aux Observations de M. l'Archevêque de Paris, 1 septembre 1843. — La Sirène, 15 décembre 1843.

Quoy.

Un Naufrage, vol. I-II, 1831.

Max Radiguet.

VOYAGES. — Valparaiso et la Société chilienne, 1 juillet 1847.

Raoul-Rochette.

ARCHÉOLOGIE. — Athènes sous le roi Othon, 15 octobre 1838. — Percier, sa Vie et ses ouvrages, 15 octobre 1840. — Inauguration du Walhalla, 1 décembre 1842.

Félix Ravaisson.

PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE. — *Fragmens de Philosophie* de M. Hamilton, 1 novembre 1840.

De Raigecourt.

VOYAGES. — La Semaine sainte à Quito, 1 septembre 1832.

Abel Rémusat.

Voyage dans la Tartarie, l'Afghanistan et l'Inde, exécuté au IVe siècle par plusieurs Samanéens de la Chine, 1 janvier 1832.

Charles de Rémusat.

LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE. — Washington, sa Vie, sa Correspondance et ses Écrits, 1 janvier 1840. — De la Philosophie dans ses rapports avec l'état de la Société française, 15 février 1842. — Théodore Jouffroy et du Mouvement intellectuel sous la Restauration, 1 août 1844. — Cabanis et ses Œuvres, 15 octobre 1844. — Abélard, fragment, 1 mai 1845. — De l'Esprit littéraire sous la Restauration et depuis 1830, 1 mai 1847. — Lettres de Louis XVIII au comte de Saint-Priest, 1 juillet 1847.

ÉTUDES POLITIQUES. — Question d'Orient et Discussion parlementaire, 15 décembre 1840. — De la Force du Gouvernement, 1 mars 1841.

A. Rey (de Chypre).

Le Maroc et la Question d'Alger, 1 décembre 1840.

Mme Charles Reybaud.

ROMANS ET NOUVELLES. — Marie d'Énambuc, 15 mai et 1 juin 1840. — L'Oblat, 1 et 15 mai, 1 juin 1842. — Misé Brun, 1 et 15 septembre 1843. — Les Anciens Couvens de Paris. Premier récit. Le Cadet de Colobrières, 15 novembre, 1 et 15 décembre 1845, 1 et 15 janvier 1846. — Second récit. Félise, 15 octobre 1846. — Troisième récit. Clémentine, 1 et 15 février, 1 et 15 mars 1848.

L. Reybaud.

LES SOCIALISTES MODERNES. — Les Saint-Simoniens, 1 août 1836. — Charles Fourier, 15 novembre 1837. — Robert Owen, 1 avril 1838. — Des Idées et des Sectes communistes, 1 juillet 1842. — La Société et le Socialisme, 1 mars 1843.

ÉCONOMISTES CONTEMPORAINS. — M. Rossi, 15 août 1844.

VOYAGEURS ET GÉOGRAPHES MODERNES. — Balbi, 15 janvier 1839. — Histoire et Colonisation de la Nouvelle-Zélande, 15 janvier 1840. — *L'Artémise* à Taïti, 15 août 1840. — Expédition de *l'Astrolabe* et de *la Zélée*, 1 mars 1841. — L'Abyssinie méridionale, journal inédit de M. Rochet d'Héricourt, 1 juillet 1841. — Voyage de M. Du Petit-Thouars autour du monde sur *la Vénus*, 15 mai 1843.

MARINE. — Avenir de notre Marine, 1 mai 1840. — La Flotte française en 1841, 15 octobre 1841. — La *Note sur les forces navales de la France*, le prince de Joinville et ses contradicteurs, 15 juin 1844. — Les Puissances navales du second ordre vis-à-vis de la France, 1 juillet 1844. — De la Marine de la France en 1846, 1 mars 1846.

Jean Reynaud.

Les Eaux de Francesbad, 15 novembre 1845.

Dr Robert.

Impressions d'un Voyageur sur la Domination anglaise dans l'Hindoustan, 15 août 1842.

Cyprien Robert.

LE MONDE GRÉCO-SLAVE. — Mœurs publiques et privées des Peuples de la Péninsule, 1 février 1842. — Les Bulgares, 15 juin 1842. — Les Albanais, 1 août 1842. — Les Monténégrins, 15 décembre 1842. — Les Serbes, le prince Milosch, 1 mars 1843. — Les Bosniaques, 1 mai 1843. — L'Union Bulgaro-Serbe, affaires de Serbie, 15 juillet 1843. — Du Mouvement unitaire de l'Europe orientale, 1 novembre 1844. — Le Système constitutionnel et le Régime despotique dans l'Europe orientale, 1 février 1845. — Du Rôle de la Diplomatie européenne dans la question des frontières turco-grecques, 15 mai 1845. — Diètes de 1844 dans l'Europe orientale, 15 août 1845. — La Conjuration du Panslavisme et l'Insurrection polonaise, 15 mars 1846. — Les Deux Panslavismes, 1 novembre 1846. — De l'Enseignement des littératures slaves, 1 janvier 1846.

Eugène Robin.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — La Belgique, sa Nationalité et sa situation actuelle, 15 mars 1843. — La Contrefaçon belge et la Librairie française, 15 janvier 1844.

LES ESSAYISTES ANGLAIS. — Le révérend Sydney Smith, 15 octobre 1844.

L.-D. Rodet.

INDUSTRIE ET COMMERCE. — De l'Industrie manufacturière en France, 15 septembre 1834. — Les Colonies à sucre et la Production indigène, 15 avril 1836. — Le Commerce décennal comparé, 1827 à 1836. France, Grande-Bretagne, États-Unis, 1 octobre 1838. — Tarif et Tendances du Commerce des États-Unis, 1 juillet 1843. — De l'Industrie manufacturière de la France en 1844, 1 septembre 1844.

Rolland de Villarceaux.

PROVERBE. — Partir pour être Évêque et revenir Sonneur, 1 décembre 1848.

H. Romand.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — M. Alexandre Dumas, 15 janvier 1834.

A. Romieu.

LITTÉRATURE ANGLAISE. — *Mildred Vernon*, histoire de la Vie parisienne dans les derniers temps de la monarchie de 1830, 15 novembre 1848.

Rossi.

CRITIQUE HISTORIQUE. — De l'*Histoire de Louis XVI* par M. Droz, 1 février 1840. — *De la Démocratie en Amérique*, par M. Alexis de Tocqueville, 15 septembre 1840. — De l'Extradition. Affaire de *la Créole*, 1 août 1842.

HISTOIRE POLITIQUE. — Chronique de la Quinzaine, du 1 novembre 1839 au 1 avril 1843; — du 15 juin 1843 au 1 février 1844.

J.-P. Rossignol.

CRITIQUE HISTORIQUE — De l'*Histoire des Classes ouvrières et des classes bourgeoises*, par M. Granier de Cassagnac, 15 février 1839.

Roulin

SOUVENIRS DE L'AMÉRIQUE DU SUD. — La Barque à Caron, 15 octobre 1832. — Becerillo, 1 janvier 1833.

SCIENCES ET VOYAGES. — Revue scientifique, 1 mai, 1 juillet, 15 août et 1 novembre 1832. — Voyage d'un Aveugle autour du monde, 1 juin 1834.

VARIÉTÉS. — Du Système Électoral anglais, 1 février 1836.

MÉLANGES D'HISTOIRE NATURELLE. — Découverte d'un Continent austral. Industrie des araignées. Quartiers d'hiver d'une marmotte, etc., 15 mars 1833. — Météores lumineux. Pêche des perles à Ceylan. Respiration des insectes aquatiques, etc., 15 avril 1833. — Architecture des araignées. Des Coquatris et des Coquâtres, 1 juin 1833. — Théorie de la terre d'après M. Ampère. Mœurs des insectes. Association de l'homme et des animaux sauvages pour la chasse et la pêche, 1 juillet 1833. — De la Sociabilité des animaux, 15 août 1833. — Le Guaco et les Caranderos de l'Amérique du Sud. Les Jachères de France et les Capoeiras du Brésil, 1 octobre 1833. — L'Arbre saint de l'Ile de Fer, 1 décembre 1833. — Les Oiseaux Parasites, 1 février 1835. — Les Pluies de crapauds, 15 octobre 1835. — Les Orangs, 15 mars 1837. — Le Lézard de Saint-Omer, 15 octobre 1837. — Les Nympheacées, le Lotus sacré, l'Euriale féroce, la Victoria Régina, le Panocco de l'Arkansas, 15 décembre 1839.

Alphonse Royer.

ROMANS ET NOUVELLES. — Braunsberg le charbonnier, 15 avril 1832. — Le Clou de Zahed, 15 octobre 1832. — La Koutoudgi, 1 novembre 1833.

VOYAGES. — Les Hommes politiques de la Belgique, 15 mars 1835. — Les Arts en Hollande, 15 août 1835.

Syl. de Sacy.

LITTÉRATURE. — *Tableau du dix-huitième Siècle*, par M. Villemain, 1 septembre 1838.

Aug. Saint-Hilaire.

Tableau des dernières Révolutions du Brésil, vol. III-IV, 1831.

Ch. de Saint-Julien.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — Pouchkine et le Mouvement littéraire en Russie depuis quarante ans, 1 octobre 1847.

Saint-Marc Girardin.

LITTÉRATURE. — La Pucelle de Chapelain et la Pucelle de Voltaire, 15 septembre et 1 décembre 1838. — Les Confessions de saint Augustin, 15 août 1840. — De la Destinée des villes : Constantinople, Alexandrie, Venise et Corinthe, 15 décembre 1840. — Du Banquet de Platon et de l'Amour platonique jusqu'à la fin du xve siècle, 15 octobre 1847.

ÉTUDES D'HISTOIRE COMPARÉE SUR L'AFRIQUE. — De la Domination des Carthaginois et des Romains en Afrique comparée à la Domination française, 1 mai 1841. — *L'Algérie*, par M. Baude, 1 août 1841. — L'Afrique sous saint Augustin, 15 septembre et 15 décembre 1842.

PORTRAITS ET POLITIQUE. — Édouard Gans, 1 décembre 1839. — Méhémet-Ali (*Aperçu général sur l'Égypte*, par Clot-Bey), 15 septembre 1840. — De la Pairie en France depuis la Révolution de juillet, 15 novembre 1845.

PHILOSOPHIE MORALE. — Histoire de l'Idée du Travail, 15 août 1848.

L'ÉPOPÉE CHRÉTIENNE JUSQU'A KLOPSTOCK. — I. De l'Usage du Merveilleux chrétien, 1 mai 1849. — II. Juvencus, Sédulius, les Apocryphes, Gerson, 15 août 1849. — III. Sannazar et Vida, 1 avril 1850.

Comte Alexis de Saint-Priest.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES SUR LE XVIIIe SIÈCLE. — I. Histoire de la suppression de la Société de Jésus en Portugal, en France, en Espagne et à Rome, 1 avril 1844. — II. La Perte de l'Inde sous Louis XV, 1 mai 1845. — III. Le Partage de la Pologne, 1 et 15 octobre 1849.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Un Mot sur le 24 février à propos du livre *la Société et les Gouvernemens de l'Europe depuis la chute de Louis-Philippe*, 1 juin 1849.

Saint-Simon.

Louis XIII et Richelieu, fragmens inédits, 15 novembre 1834.

Sainte-Beuve.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — Victor Hugo, vol. III-IV, 1831. — Alph. de Lamartine, 1 octobre 1832. — Béranger, 1 décembre 1832. — Alfred de Musset, 15 janvier 1833. — Mme Desbordes-Valmore, 1 août 1833. — (Philosophes [1]) Théodore Jouffroy, 1 décembre 1833. — Mme de Souza, 15 mars 1834. — Chateaubriand, 15 avril 1834. — Mme de Duras, 15 juin 1834. — (Philosophes) Ballanche, 15 septembre 1834. — M. de Balzac, 15 novembre 1834. — Mme Tastu, 15 février 1835. — Mme de Staël, 1 et 15 mai 1835. — Alfred de Vigny, 15 octobre 1835. — Mme de Lafayette, 1 septembre 1836. — M. Ulric Guttinguer, 15 décembre 1836. — Jasmin, 1 mai 1837. — Millevoye, 1 juin 1837. — Mme de Krüdner, 1 juillet 1837. — Delille, 1 août 1837. — Fontanes, 1 et 15 décembre 1838. — Mme de Charrière, 15 mars 1839. — Le comte Xavier de Maistre, 1 mai 1839. — Charles Nodier, 1 mai 1840. — Loyson, Polonius, de Loy, 15 juin 1840. — M. Eugène Sue (*Jean Cavalier*), 15 septembre 1840. — M. Eugène Scribe (*le Verre d'Eau*), 1 décembre 1840. — M. P. Lebrun (reprise de *Marie Stuart*), 15 janvier 1841. — Rodolphe Topffer, 15 mars 1841. — M. A. Brizeux, 1 septembre 1841. — Clotilde de Surville, 1 novembre 1841. — Parny, 1 décembre 1844. — Désaugiers, 1 juillet 1845. — Chênedollé, 1 et 15 juin 1849.

HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — M. de Barante, 15 mars 1843. — M. Thiers, 15 janvier 1845. — M. Fauriel, 15 mai et 1 juin 1845. — M. Mignet, 15 mars 1846.

ÉCRIVAINS CRITIQUES, MORALISTES ET HISTORIENS LITTÉRAIRES DE LA FRANCE. — George Farcy, vol. I-II, 1831. — F. de Lamennais, 1 février 1832. — Du Génie critique et de Bayle, 1 décembre 1835. — M. Villemain, 1 janvier 1836. — Mme Guizot, 15 mai 1836. — La Bruyère, 1 juillet 1836. — M. D. Nisard, 1 novembre 1836. — M. Vinet, 15 septembre 1837. — M. Joubert, 1 décembre 1838. — La Rochefoucauld, 15 janvier 1840. — M. J.-J. Ampère, 15 février 1840. — Mme de Rémusat, 15 juin 1842. — Le comte de Ségur, 15 mai 1843. — Le comte Joseph de Maistre, 15 juillet et 1 août 1843. — M. Charles Magnin, 15 octobre 1843. — Gabriel Naudé, 1 décembre 1843. — Daunou, 1 août 1844. — Charles Labitte, 1 mai 1846. — M. Charles de Rémusat, 1 octobre 1847.

ANCIENS POÈTES FRANÇAIS. — Joachim du Bellay, 15 octobre 1840. — Jean Bertaut, 15 mai 1841. — Du Bartas, 15 février 1842. — Philippe Desportes, 15 mars 1842. — Anacréon au XVIe siècle, 15 avril 1842. — La Belle Cordière, 15 mars 1845. — Gresset, 15 septembre 1845.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE L'ITALIE. — Leopardi, 15 septembre 1844.

NOUVELLES. — Mme de Pontivy, 15 mars 1837. — Christel, 15 novembre 1839.

POÉSIE. — Églogue Napolitaine, 15 septembre 1839. — Maria, 15 avril 1843. — La Fontaine de Boileau, 1 septembre 1843.

ÉTUDES SUR LES XVIIe et XVIIIe SIÈCLES. — Cours de Port-Royal à Lausanne, 15 décembre 1837. — Une Ruelle poétique sous Louis XIV, 15

(1) Deux philosophes, M. Th. Jouffroy et M. Ballanche, ont été compris dans cette série, en agrandissant le titre général.

octobre 1839. — Mme de Longueville, 1 août 1840. — *Bérénice*, 15 janvier 1844. — Pensées, Fragmens et Lettres de Blaise Pascal publiés pour la première fois conformément aux manuscrits, 1 juillet 1844. — Mlle Aïssé, 15 janvier 1846. — Le Chevalier de Méré, 1 janvier 1848.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — Les Journaux chez les Romains, 15 décembre 1839. — Euphorion, 1 septembre 1843. — La Médée d'Apollonius, 1 septembre 1845. — Méléagre, 15 décembre 1845.

MOUVEMENT CONTEMPORAIN. — LES LIVRES, LE THÉATRE ET L'ACADÉMIE. — Les *Iambes, Marie*, vol. III-IV, 1831. — Du Roman intime, *Mademoiselle de Liron*, 15 juillet 1832. — Chronique Politique et Littéraire de la Quinzaine, 15 février et 1 mars 1833. — Mémoires de Mirabeau (*Étude sur Mirabeau* de M. V. Hugo), 1 février 1834. — *Chants du Crépuscule*, 1 novembre 1835. — *Napoléon*, poème de M. Edgar Quinet, 1 février 1836. — *Confession d'un Enfant du siècle*, 15 février 1836. — *Jocelyn*, 1 mars 1836. — Des Jugemens sur notre Littérature contemporaine à l'étranger, 15 juin 1836. — *Affaires de Rome*, 15 novembre 1836. — La Littérature Catholique, 15 janvier 1837. — Mémoires de Lafayette, 15 juillet et 1 août 1838. — *Grandeur de la Vie privée* par M. Fortoul, *Fortunio* et *la Comédie de la Mort* par M. Th. Gautier, 15 septembre 1838. — Documens inédits sur André Chénier, 1 février 1839. — *Recueillemens Poétiques*, 1 avril 1839. — *Mademoiselle de Belle-Isle*, 15 avril 1839. — De la Littérature industrielle, 1 septembre 1839. — *L'École du Monde*, 1 février 1840. — Dix Ans après en Littérature, 1 mars 1840. — Lettres inédites de Mme Roland, 15 novembre 1840. — Réception de M. Molé à l'Académie française, 15 janvier 1841. — *La Guerre Sociale* de M. Mérimée, *Colomba*, 1 octobre 1841. — *Glanes*, poésies de Mlle Bertin, 15 janvier 1842. — *Histoire de la Royauté*, par M. Alexis de Saint-Priest, 1 juillet 1842. — Quelques Vérités sur la situation en Littérature, 1 juillet 1843. — Lettres inédites de J. de Maistre. *Les Soirées de Rothaval*, 1 octobre 1843. — *La Tutrice* de M. Scribe, 1 décembre 1843. — Mort de Charles Nodier, 1 février 1844. — *Vie de Rancé* par M. de Chateaubriand, 15 mai 1844. — Un Factum contre André Chénier, 1 juin 1844. — La *Revue des Deux Mondes en* 1845, 15 décembre 1844. — Un Dernier Mot sur Benjamin Constant, 1 novembre 1845. — *Un Homme de Bien* de M. E. Augier, *Poésies* de M. Lafon-Labatut, *Nouvelles Russes* de M. N. Gogol, 1 décembre 1845. — Réception de M. A. de Vigny à l'Académie, 1 février 1846. — Réception de M. Vitet, 1 avril 1846. — Mme de Krüdner et ce qu'en aurait dit Saint-Evremond, à propos de la *Vie de madame de Krüdner* par M. Ch. Eynard, 15 septembre 1849.

Ch. Sainte-Foi.

De l'État moral de l'Amérique du Nord, par le docteur Julius, 15 juin 1839.

Sainte-Preuve.

PUITS ARTÉSIENS. — Le Puits de Grenelle, 1 mai 1842.

Émile Saisset.

HISTOIRE ET PHILOSOPHIE. — De la Philosophie du Clergé, 1 mai 1844. — *Histoire de l'École d'Alexandrie*, par M. Jules Simon, 1 septembre 1844. — Renaissance du Voltairianisme à propos d'un livre de M. Michelet (*du Prêtre, de la Femme, de la Famille*), 1 février 1845. — Le Christianisme et la Philosophie à propos d'une brochure de M. l'Archevêque de Paris, 15 mars 1845. — *Fragmens de Philosophie cartésienne*, par M. V. Cousin, 15 août 1845. — De la Philosophie allemande. Derniers Travaux publiés en France sur Kant, Fichte, Schelling et Hegel, 15 février 1846. — La Philosophie positive (I. *Cours de Philosophie positive* de M. Aug. Comte. II. *De la Philosophie positive*, par M. E. Littré), 15 juillet 1846. — Des Travaux récens sur Aristote et Leibnitz, 15 août 1846. — Giordano Bruno et la Philosophie au XVIe siècle, 15 juin 1847. — Des Derniers Travaux sur l'Histoire de la Philosophie (MM. J. Willm, Ph. Damiron, le duc de Caraman, de Gérando, l'abbé de Valroger, A. Fresneau, V. Cousin, etc.), 15 juillet 1847. — Michel Servet, sa Doctrine et sa Vie, documens nouveaux sur son procès et sa mort, 15 février et 1 mars 1848. — Du Passé et de l'Avenir du Socialisme, 1 février 1849. — De l'État moral de notre Époque, 15 janvier 1850.

George Sand.

ROMANS, NOUVELLES, RÉCITS. — Metella, 15 octobre 1833. — Leone Leoni, 15 avril et 1 mai 1834. — André, 15 mars et 1 avril 1835. — Mattea, 1 juillet 1835. — Simon, 15 janvier, 1 et 15 février 1836. — Mauprat, 1 et 15 avril, 1 mai et 15 juin 1837. — Les Maîtres Mosaïstes, 15 août, 1 et 15 septembre 1837. — La Dernière Aldini, 1 et 15 décembre 1837, 1 janvier 1838. — L'Orco, 1 mars 1838. — L'Uscoque, 15 mai, 1 et 15 juin, 1 juillet 1838. — Spiridion, 15 octobre, 1 et 15 novembre 1838, 1 et 15 janvier 1839. — Gabriel, 1 et 15 juillet, 1 août 1839. — Pauline, 15 décembre 1839 et 1 janvier 1840. — Un Hiver au midi de l'Europe, 15 janvier, 15 février, 15 mars 1841. — Mouny-Robin, 15 juin 1841.

LETTRES D'UN VOYAGEUR. — I. A un Poète. La Grotte d'Oliero, Possagno et Canova, 15 mai 1834. — II. Venise, 15 juillet 1834. — III. Le Couvent des Arméniens à Venise, l'Ennemi du Pape, l'Ile de Torcello, 15 septembre 1834. — IV. Le Prince, 15 octobre 1834. — V. (Lettres d'un Oncle) Scènes de Campagne, une Soirée d'Hiver dans le Berri, 15 janvier 1835. — VI. A Éverard. Du Rôle des Poètes, le Malgache, les Artistes, 15 juin 1835. — VII. A Liszt.

Sur Lavater et sur une Maison déserte, 1 septembre 1835. — VIII. Souvenirs de jeunesse, un Mot sur *Lélia*, Prière d'une Matinée de Printemps, 1 juin 1836. — IX et X. Journal de mon Voyage de la Vallée Noire à la Vallée de Chamounix; — la Musique, *les Huguenots*, à Giacomo Meyerbeer, 15 novembre 1836.

ŒUVRES DIVERSES. — PORTRAITS. — Lélia, fragment, 15 mai 1833. — Obermann, 15 juin 1833. — Aldo le Rimeur, 1 septembre 1833. — Le Poème de Myrza, 1 mars 1835. — Les Morts, 15 juillet 1836. — Contemplation, 1 décembre 1836. — Lettre à M. Lerminier sur *le Livre du Peuple*, 1 février 1838. — Les Sept Cordes de la Lyre, 15 avril et 1 mai 1839. — Lélia, nouvelle partie inédite, 15 septembre 1839. — Essai sur le Drame fantastique : Goethe, Biron, Mickiewicz, 1 décembre 1839. — Le Théâtre italien et Pauline Garcia, 15 février 1840. — Les Mississipiens, proverbe, 15 mars et 1 avril 1840. — Poètes et Romanciers modernes de la France, George de Guérin, 15 mai 1840. — Quelques Réflexions sur Jean-Jacques Rousseau, 1 juin 1841.

Jules Sandeau.

ROMANS ET NOUVELLES. — Le Docteur Herbeau, 15 octobre, 1 et 15 novembre 1841. — Richard, 1 septembre 1842. — Vaillance, 15 février 1843. — Fernand, 1 et 15 octobre 1843. — Mademoiselle de la Seiglière, 1 et 15 septembre, 1 octobre, 1 et 15 novembre, 1 décembre 1844. — Madeleine, 1 et 15 juin, 1 et 15 juillet, 1 août 1846. — Un Héritage, 1 et 15 novembre 1847. — Sacs et Parchemins, 1 et 15 septembre, 1 et 15 octobre, 1 et 15 décembre 1849, 1 janvier 1850.

F. de Sauley.

ARCHÉOLOGIE. — De l'Étude des Hiéroglyphes, 15 juin 1846. — De l'Histoire et de l'État actuel des Études Phéniciennes, 15 décembre 1846. — Le Musée Assyrien du Louvre, 1 novembre 1847.

A. Wilhelm de Schlegel.

LITTÉRATURE ITALIENNE. — Dante, Pétrarque et Boccace, 15 août 1836.

P. Scudo.

ÉTUDES ET BIOGRAPHIES MUSICALES. — De la Symphonie et de la Musique imitative, 15 mai 1847. — L'Art du Chant en Italie, les Contralti, l'Alboni, 15 janvier 1848. — Donizetti et l'École italienne depuis Rossini, 1 juillet 1848. — Mozart et Don Juan, Lorenzo da Ponte, nouveaux Documens publiés en Russie, en Angleterre et en Amérique, 15 mars 1849. — *Le Prophète* de Meyerbeer, 1 mai 1849. — Angelica Catalani, 1 octobre 1849. — Henriette Sontag, 1 mars 1850.

Ségur-Dupeyron.

VOYAGES. — La Grèce Orientale, 1 avril 1839. — La Marine Marchande grecque dans l'Archipel, 1 octobre 1839. — Les Poètes officiels Russes en Bulgarie, 15 décembre 1845.

Jules Simon.

PHILOSOPHES ET PUBLICISTES CONTEMPORAINS. — M. de Bonald, 15 août 1841. — M. Maine de Biran, 15 novembre 1841.

CRITIQUE PHILOSOPHIQUE. — De l'*Histoire de l'École d'Alexandrie*, par M. Matter, 1 octobre 1840. — Des Œuvres de Platon traduites par M. V. Cousin, 15 décembre 1840. — *Esquisse d'une Philosophie*, par M. F. de Lamennais, 15 février 1841. — *Essai d'un Traité complet de philosophie au point de vue du catholicisme et du progrès*, par M. Buchez, 15 mai 1841. — Du Mouvement Philosophique en province, 1 avril 1842. — *Essais de Philosophie*, par M. Ch. de Rémusat, 1 mai 1842. — État de la Philosophie en France. Les Radicaux, le Clergé, les Éclectiques, 1 février 1843. — Spinoza, 1 juin 1843. — Abélard et la Philosophie au XIIe siècle (*Abélard* par M. de Rémusat), 1 janvier 1846.

Soult de Dalmatie.

La Grèce après la campagne de Morée, vol. I-II, 1831.

Émile Souvestre.

ÉTUDES SUR LA BRETAGNE. — La Cornouaille, 15 septembre 1833. — Le Pays de Tréguier, 15 juin 1834. — Poésies Populaires de la Bretagne, 1 décembre 1834. — Le Théâtre Breton, 15 février 1835. — Les Drames Populaires, 1 juillet 1835. — Industrie et Commerce de la Bretagne, 15 novembre 1835. — Brest à deux Époques, 15 juin 1836. — Nantes, 1 janvier 1837. — La Terreur en Bretagne : Rennes en 1793, 1 juillet 1838. — Nantes en 93, 15 février 1839. — La Chouannerie : le Château de la Hunaudaie, 1 octobre 1839. — Boishardy, 15 juin 1840. — Les Faux-Saulniers, 15 septembre 1847. — Jambe d'Argent et M. Jacques, 15 novembre 1847. — Le Sonneur de Cloches, 15 avril 1848.

VARIÉTÉS. — La Ville de Bâle, Holbein et les Bernouilli, 1 octobre 1836. — Adrien Brauwer, 1 octobre 1837.

LES RÉCITS DE LA MUSE POPULAIRE. — I. Le Sorcier du Petit-Haule, 15 février 1849. — II. La Fileuse, 1 avril 1849. — III. La Chasse aux Trésors, 15 janvier 1850.

A. Specht.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE DE L'ALLEMAGNE. — Revue critique : *Tutti Frutti* du prince Puckler-Muskau, *Urania*, *Manuel Historique* de F. de Raumer, etc., 1 janvier 1835. — *Amerika*, etc. (l'Amérique et l'émigration), *le Siècle de l'Iliade* de C. Heinecke, *le Siècle de la Réforme* de Wachsmuth, *Novellenkrantz* de L. Tieck, *Esquisses transatlantiques*, etc., 1 avril 1835. — *Herbst Violen* de Spindler, *l'Étudiant Allemand*, *Poésies Impériales*, la tragédie de *Faust*, etc., 1 janvier 1836. — *Mémoires de Warnhagen de Ense*, *la Révolution* de H. Steffens, *Cavalier-Perspective* de Lelly, 1 mai 1838.

Daniel Stern.

ÉCRIVAINS ALLEMANDS CONTEMPORAINS. —

Mme d'Arnim, 15 avril 1844. — Professions de Foi politiques de deux poètes, Ferdinand Freiligrath et Henri Heine, 1 décembre 1844.

Eugène Sue.

Voyages et Aventures de Narcisse Gelin, 1 mai 1832. — Cornille Bart et le Renard de Mer, 1 janvier 1835.

Cte de Suzannet.

VOYAGES. — Les Provinces du Caucase sous la domination russe, 1 avril 1841. — Le Brésil en 1844, sa Situation morale, politique, commerciale et financière, 1 juillet et 15 septembre 1844.

Saint-René Taillandier.

ÉTUDES LITTÉRAIRES, POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES SUR L'ALLEMAGNE. — Situation Intellectuelle de l'Allemagne, Vienne, Munich, Berlin, 1 octobre 1843. — De la Poésie Contemporaine en Allemagne . Lenau, Zedlitz, Freiligrath, Henri Heine, 1 novembre 1843. — La Littérature Politique en Allemagne : les Romanciers et les Publicistes, la jeune Allemagne et la jeune École hégélienne, 15 mars 1844. — La Poésie et les Poètes démocrates : Hoffmann de Fallersleben, Dingelstedt, Prutz, George Herwegh, Anastasius Grün, 1 juin 1844. — La Poésie Philosophique en Allemagne : les Poètes de la jeune École hégélienne, 15 août 1844. — La Littérature Politique en Allemagne : Poésies nouvelles de Henri Heine, 15 janvier 1845. — Le Mouvement Constitutionnel en Prusse, *Profession de foi de Freiligrath*, 1 mars 1845. — Poésies de Charles Beck, 15 juin 1845. — Poètes et Romanciers modernes de l'Allemagne : la comtesse Hahn-Hahn, 1 septembre 1845. — Situation Politique de l'Allemagne en 1845, histoire de l'Agitation religieuse d'après des documens officiels et les Pamphlets, 1 octobre et 15 novembre 1845. — Poètes et Romanciers modernes de l'Allemagne : Frantz Dingelstedt, 1 novembre 1845. — La Comédie Politique en Allemagne (*les Couches Politiques* de M. Prutz), 1 mars 1846. — Du Roman en Allemagne, scènes de village dans la Forêt-Noire, 15 juin 1846. — La Littérature Dramatique à Vienne : M. Frédéric Halm, 1 octobre 1846. — Le l'État de la Poésie en Allemagne : la dernière Saison poétique, 1 février 1847. — De la Crise de la Philosophie hégélienne : les Partis extrêmes en Allemagne, 15 juillet 1847. — Le Théâtre Moderne en Allemagne : Ch. Gutzkow, 15 octobre 1847. — La Littérature Politique en Allemagne : un Pamphlet du docteur Strauss, 15 mai 1848. — Portraits politiques et littéraires : le roi Louis de Bavière, 15 juin 1848. — L'Athéisme allemand et le Socialisme français, Charles Grün et Proudhon. Le Mouvement social en France et en Belgique. La *Philosophie de la Misère*, 15 octobre 1848. — Publicistes Révolutionnaires de l'Allemagne : Louis Boerne, sa Vie et ses Écrits, 15 février 1849. — la Littérature en Allemagne depuis la Révolution de février : La Littérature politique, les Philosophes et les Poètes, 15 avril 1850.

SIMPLES ESSAIS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE. — La Littérature en France et les Écrivains depuis dix ans, 15 juin 1847.

LITTÉRATURE AMÉRICAINE. — Le Romancier de la Démocratie américaine : Charles Sealsfield, 15 août 1848.

LITTÉRATURE FLAMANDE. — Le Romancier de la Flandre : Henri Conscience. La Renaissance flamande en Belgique, 15 mars 1849.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Histoire du Parlement de Francfort, 1 juin, 1 juillet, 1 août et 1 octobre 1849.

VARIÉTÉS. — Publications sur le XVIe siècle en Allemagne et en France, 15 février 1848. — Les Peintures de M. Flandrin à Saint-Paul de Nîmes, 1 mai 1849.

Mme A. Tastu.

ÉTUDES POÉTIQUES. — Une jeune Poète anglaise : Lætitia Landon, 15 mai 1832. — La Pauvreté, 15 juin 1832.

P. de Tchihatchef.

VOYAGES. — L'Asie Mineure et l'Empire Ottoman . I. Etat actuel et Richesses naturelles de l'Asie Mineure, 15 mai 1850. — II. Administration, Finances et Commerce de la Turquie, 1 juin 1850.

Ch. Texier.

ARCHÉOLOGIE. — La Galatie, les Gaulois en Asie, 15 août 1841.

Amédée Thierry.

HISTOIRE. — De la Politique Romaine envers les peuples conquis, 15 janvier 1840.

Augustin Thierry.

NOUVELLES LETTRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE. — I. Scènes du VIe siècle, les Enfans de Clother Ier, 1 août 1833. — II. Suites du Meurtre de Galesvinthe, Mort de Sighebert, 15 décembre 1833. — III. Histoire de Merowig, les Asiles religieux, Gontramn-Bose, 15 juillet 1834. — IV. Prætextatus, 15 mai 1835. — V. Histoire de Leudaste, comte de Tours, le Monastère de Sainte-Radegonde, 1 mai 1836. — VI. Le Juif Priscus, fin de l'Histoire de Leudaste, 1 décembre 1836. — VII. Révolte des citoyens de Limoges, grande Épidémie, Douleur maternelle de Frédégonde, Histoire de Chlodowig, 15 octobre 1841.

ÉTUDES HISTORIQUES. — Considérations sur l'Histoire de France : des Systèmes historiques de

puis le XVIe siècle jusqu'à la révolution de 1789, 15 décembre 1838 et 1 janvier 1839. — Essai sur l'Histoire de la formation et des progrès du Tiers-État, 15 mai et 1 juin 1846. — Les États-Généraux de 1614 et le Ministère du Cardinal de Richelieu, 1 mars 1850. — Louis XIV et Colbert, 1 mai 1850.

Mme Augustin Thierry.

ROMAN. — Philippe de Morvelle, 15 juin et 15 octobre 1833.

A. Thiers.

POLITIQUE EXTÉRIEURE. — I. L'Espagne et l'Orient, 1 août 1840. — II. Négociations de Londres, 15 août 1840.

Alexandre Thomas.

HISTOIRE POLITIQUE. — Négociations de l'Angleterre et de la Russie au sujet de la Perse et de l'Afghanistan, 1 mars 1845. — Chronique de la Quinzaine, du 15 mars 1848 au 1 mai 1849. — Tableau des Affaires extérieures. Les Révolutions et les Nationalités Européennes, 1 juin 1848.

LITTÉRATURE ECCLÉSIASTIQUE. — Les Sermons de M. Lacordaire, 15 avril 1845. — Littérature catholique et féodale en 1846 (*Histoire des peuples bretons*, par M. de Courson), 1 janvier 1846.

L'ALLEMAGNE DU PRÉSENT. — Transformation de l'Allemagne, — lettre au prince de Metternich, — Fribourg en Brisgau, Tubingue, 1 février 1846. — Stuttgart, 1 mars 1846. — Heidelberg et Francfort, 1 avril 1846. — Le Hanovre, Erfurth, Leipzig, 1 mai 1846. — Dresde et le Gouvernement Constitutionnel, Halle et les *Amis protestans*, 1 juillet 1846. — Un nouvel Écrit de M. de Schelling, 15 juillet 1846. — L'Agitation Allemande et la Question Danoise, 15 septembre 1846. — De la Littérature Politique en Allemagne, 1 novembre 1846. — Berlin et la Question Religieuse, 1 décembre 1846. — La Monarchie Prussienne, 1 octobre 1847. — Hambourg et la nouvelle Question douanière en Allemagne, 1 novembre 1847. — Les Écrivains politiques et le Mouvement constitutionnel en Prusse, 15 avril 1847.

AFFAIRES DE POLOGNE. — La Propagande Russe en Pologne, 15 août 1846. — L'Émigration et la Démocratie Polonaises, 15 février 1848. — La Propagande démocratique en Pologne, 1 avril 1848.

AFFAIRES DE BOHÊME. — La Praguerie de 1848, 1 septembre 1848.

LITTÉRATURE ALLEMANDE. — Deux Dames Humanitaires d'Outre-Rhin, 1 mars 1850.

HISTOIRE LITTÉRAIRE CONTEMPORAINE. — La Carmagnole d'Olympio, 1 juin 1850.

É. Thouvenel.

VOYAGES. — La Hongrie, 15 mars 1839. — La Valachie en 1839, 15 mai 1839. — Constantinople sous Abdul-Medjid, 1 janvier 1840. — Progrès de la Russie dans l'Asie centrale, 15 décembre 1841.

A. de Tocqueville.

Des Révolutions dans les Sociétés nouvelles, 15 avril 1840.

Aynard de la Tour du Pin.

GUERRE D'AFRIQUE. — Expédition de Constantine, 1 mars 1838. — Des Dernières Opérations de l'armée d'Afrique, 1 avril 1846.

Mrs. Trollope.

Le Mariage du Major, 1 novembre 1832.

Alexis de Valon.

VOYAGES. — L'Ile de Tine, 1 juin 1843. — Athènes et les Événemens du 15 septembre, 15 novembre 1843. — L'Ile de Malte, 15 avril 1845.

LA TURQUIE SOUS ABDUL-MEDJID. — I. Smyrne, les Anglais et les Français dans le Levant, 1 mai 1844. — II. Constantinople, le Sultan et la Société Turque, 15 octobre 1845. — III. Le Danube et les Lazarets, 1 décembre 1845.

SOUVENIRS D'ESPAGNE. — La Decima Corrida de Toros, 1 avril 1846. — Catalina de Erauso la monja Alferez, 15 février 1847. — L'Andalousie à vol d'oiseau, 1 décembre 1849.

STATISTIQUE MORALE. — Les Prisons en France sous le Gouvernement républicain, 1 juin 1848.

ROMANS ET NOUVELLES. — Le Châle Vert, 15 janvier 1849. — Le Châle Noir, 15 mai et 1 juin 1850.

Eugène Veuillot.

HISTOIRE RELIGIEUSE, SCÈNES DE VOYAGE. — Le Thibet et les Missions françaises dans la Haute-Asie, 15 juin 1850.

Louis Veuillot.

SCÈNES SOCIALISTES. — Le Lendemain de la Victoire, 15 juillet et 1 août 1849.

L. Viardot.

HISTOIRE ET VOYAGES. — Essai sur l'Histoire du Théâtre espagnol, 15 mai 1833. — De l'Espagne à propos du ministère du 6 septembre, 15 septembre 1836. — La Navarre et les Provinces Basques, 1 octobre 1836. — Pompéi, 15 août 1840.

L. de Viel-Castel.

THÉATRE ESPAGNOL. — Moreto, 15 mars 1840. — Tirso de Molina, 1 mai 1840. — Le Drame Religieux, 15 juillet 1840. — Le Drame Historique en Espagne, 1 novembre 1840. — De l'Honneur comme ressort dramatique dans les pièces de Calderon, de Rojas, etc., 1 février 1841.

ESSAIS D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE. — Lord Chatham, 1 mars 1844. — William Pitt, 15 avril, 1 mai, 1 et 15 juin 1845. — Lord Sidmouth et le Toryisme depuis le commencement du siècle, 1 septembre 1847.

PAPIERS D'ÉTAT. — La Justice Politique en Espagne sous Philippe II, Mort de Montigny, 15 juillet 1846. — Correspondance Diplomatique de sir Robert Adair. La France et l'Europe en 1807, 1 janvier 1847.

Alfred de Vigny.

ROMANS, NOUVELLES, PROVERBE. — Scènes du Désert, fragment de *l'Almeh*, vol. I-II, 1831. — Consultations du Docteur Noir, Stello ou les Diables bleus : I. Gilbert, II. Chatterton, vol. III-IV, 1831. — III. André Chénier, 1 avril 1832. — Laurette ou le Cachet rouge, 1 mars 1833. — Quitte pour la Peur, 1 juin 1833. — La Veillée de Vincennes, histoire de régiment, 1 avril 1834. — La Vie et la Mort du capitaine Renaud, 1 octobre 1835.

POÉSIE. — Les Amans de Montmorency, 1 janvier 1832. — Poèmes philosophiques : I. La Sauvage, 15 janvier 1843. — II. La Mort du Loup, 1 février 1843. — III. La Flûte, 15 mars 1843. — IV. Le Mont des Oliviers, 1 juin 1843. — V. La Maison du Berger, 15 juillet 1844.

VARIÉTÉS. — Lettres sur le Théâtre moderne, vol. I-II, 1831. — Anecdotes historiques et politiques sur Alger, vol. III-IV, 1831. — Mlle Sedaine et de la Propriété littéraire, 15 janvier 1841.

Villemain.

HISTOIRE ET LITTÉRATURE. — Enlèvement du pape Grégoire VII, scène historique, 1 octobre 1833. — Voltaire et la Littérature anglaise de la reine Anne, 1 avril 1837. — Discours pour la séance annuelle de l'Académie française, 1 juillet 1842.

L. Vitet.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS. — Le Tombeau de Napoléon, 1 septembre 1840. — Eustache Lesueur, 1 juillet 1841. — La Salle des Prix à l'École des Beaux-Arts, 15 décembre 1841. — Notre-Dame de Noyon et l'Architecture du moyen-âge, 15 décembre 1844 et 1 janvier 1845. — Des Études archéologiques en France, 15 août 1847.

HISTOIRE CONTEMPORAINE ET FINANCIÈRE. — De l'État des Finances de la France avant le 24 février, 15 septembre 1848.

SCÈNES HISTORIQUES. — Les États d'Orléans, 15 avril, 1 et 15 mai 1849.

Vivien.

ÉTUDES ADMINISTRATIVES. — Le Conseil d'État, 15 octobre et 15 novembre 1841. — La Préfecture de Police, 1 décembre 1842. — Les Théâtres, leur Situation comparée en Angleterre et en France, 1 mai 1844. — Les Fonctionnaires Publics, 15 septembre et 15 octobre 1845.

ÉTUDES PARLEMENTAIRES. — Discussion de l'Adresse, 15 février 1843. — La Question de Cabinet, 1 mars 1843. — Situation et Devoirs du Parlement, 1 avril 1843.

Léon de Wailly.

CONTE FANTASTIQUE. — L'Autre Chambre, vol. III-IV, 1831.

LITTÉRATURE ANGLAISE. — Sonnets de Shakspeare, 15 décembre 1834. — De la Tragédie avant Shakspeare, 15 novembre 1835.

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA GRANDE-BRETAGNE. — Robert Burns, 1 mars 1837.

É. de Warren.

ÉTUDES SUR L'INDE. — L'Inde Anglaise en 1843, 15 février 1844. — Mœurs Militaires de l'Inde anglaise, 1 juillet 1845. — La Begom Sombre, histoire dramatique de la reine de Sardannah, 1 décembre 1845. — Ranie Chanda et la Cour de Lahore depuis la mort de Rundjet-Sing, 1 mai 1846. — Mort du Khan de Khyrpour. Les Anglais dans le Scinde. Le Comité des Prises, 15 septembre 1846.

VARIÉTÉS. — Recherches et Découvertes archéologiques dans la Perse occidentale, 15 mars 1847.

Wilson.

Journal d'un Officier de la Marine anglaise, 1 février 1834.

III.

La lecture tant soit peu attentive de cette *Table* ne montre-t-elle pas d'une façon péremptoire que, pendant les dix-neuf ans qu'elle vient de parcourir, la *Revue* n'est restée étrangère à aucun ordre de faits et d'idées? Il suffit de rappeler les diverses séries d'études qu'elle a menées de front sur les pays les plus éloignés et ayant le moins d'analogie par leurs mœurs et leurs formes politiques, sur les individualités puissantes qui à des titres différens ont occupé la scène du monde. Encore cette *Table* n'est-elle qu'une récapitulation sommaire, incomplète, des travaux publiés et entrepris par ce Recueil

depuis 1831. Nous avons dû forcément négliger une foule d'essais, d'articles d'une nature plus transitoire, d'appréciations critiques des livres publiés en France, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Amérique, etc., et qu'on trouvera dispersés en si grand nombre dans les *Bulletins bibliographiques*, dans les *Revues littéraires* de la collection; nous avons dû négliger aussi beaucoup d'articles de polémique nés des circonstances, une foule de communications et de documens sur les questions extérieures, et c'est à peine si nous avons pu nommer les *Chroniques politiques de la Quinzaine*, qui, confiées à la plume des publicistes les plus distingués (1), présentent dans leur enchaînement un tableau varié et piquant d'histoire contemporaine qu'on chercherait vainement ailleurs. Pour donner une table analytique et raisonnée des matières de cette collection, pour y faire tout entrer par ordre de questions et de dates, il faudrait un énorme volume que nous n'avons pas le loisir d'entreprendre encore. En résumant l'ensemble, comme nous l'avons fait, afin de faciliter les recherches des lecteurs dans ces soixante-seize volumes si étendus et si compactes, nous avons voulu seulement rappeler en quelques pages les travaux des écrivains qui ont contribué à fonder ce Recueil, et donner une idée de l'esprit d'investigation qui n'a cessé d'animer la *Revue* dans les branches les plus diverses des connaissances humaines. Cette curiosité éveillée sur tous les points, cet esprit d'examen et d'étude sachant tout embrasser et comprendre, ne répondent-ils pas aux instincts mêmes de notre époque? La *Revue des Deux Mondes* a voulu justifier son titre : du sein de la politique et de la littérature françaises, elle s'est fait un devoir de juger sans prétentions systématiques la politique et la littérature étrangères. En gardant le sentiment national, elle n'a pas repoussé l'esprit cosmopolite; elle a cru que les gouvernemens et les institutions des autres peuples devaient, comme les monumens de l'intelligence, être appréciés en raison des lieux et des temps; en un mot, il lui a semblé qu'il n'y avait pas de frontières pour les idées, et que la première condition de la critique en toute chose, c'était l'impartialité et l'étendue.

La *Revue des Deux Mondes* s'est aussi donné une autre tâche, élevée et difficile, nous l'avouons, mais qui a toujours été son premier désir, son but le plus cher : elle a voulu être non pas un recueil qu'on feuillette seulement à mesure de la publication et qu'on consulte çà et là ensuite, mais plutôt un livre qu'on puisse relire. Y a-t-elle réussi? Si on consulte la table de chacun des 76 volumes qu'elle a publiés depuis 1831 jusqu'au 1er juillet 1850, si on compte les noms illustres qui ont enrichi cette collection, peut-être la réponse ne se fera-t-elle pas attendre. L'honneur en revient tout entier, du reste, aux notabilités que la *Revue* a su grouper autour d'elle : le seul titre dont la direction de ce Recueil aime à se prévaloir, c'est l'appui bienveillant et tout amical qu'elle a toujours trouvé auprès de tant d'hommes éminens; le concours qu'ils lui ont constamment prêté depuis bientôt vingt ans fait de la *Revue* une institution littéraire dont les devoirs sont tout tracés, et qui restera fidèle à son caractère comme à sa loi d'expansion.

Les deux années même qui viennent de s'écouler, en étendant le cercle d'action de la *Revue*, lui permettent de développer son cadre en essayant d'une adjonction qui aura

(1) Nous ne citerons ici qu'un seul de ces publicistes, celui dont la mort à jamais regrettable honorera toujours la mémoire, M. Rossi, qui a rédigé la *Chronique de la Quinzaine* pendant plus de quatre ans.

son utilité. A côté des travaux qu'elle publie sur les questions que les circonstances font surgir, il y a place, ce semble, pour une publication plus spéciale, qui pénètre davantage dans le détail des faits, et qui en expose la marche et le caractère dans leur ordre chronologique. Ce serait une œuvre sérieuse dont les hommes pratiques ont dû plus d'une fois sentir le besoin. C'est cet exposé d'ensemble et de détail qui est le but de l'annexe que la *Revue* veut s'adjoindre.

Cette publication qui aura pour titre *Annuaire politique, littéraire et statistique des Deux Mondes* doit être une sorte de mémorial universel, un répertoire complet de tout ce qui se sera produit chaque année dans les diverses branches de l'activité humaine, en France et dans les pays étrangers. Une pareille entreprise exige des soins et présente des difficultés que l'on ne saurait méconnaître; mais, grace aux relations que la *Revue* a su se créer au dehors comme au dedans, elle se croit en mesure de réunir les informations les plus exactes et les documens les plus variés. L'*Annuaire* comprendra donc l'historique de tous les événemens importans survenus dans l'année, avec les pièces officielles ou du moins la substance de ces documens et l'indication des sources où l'on aura puisé et où l'on pourra recourir. Le mouvement de la diplomatie, des marines et des armées, de l'industrie et du commerce, la statistique officielle, viendront montrer le jeu des intérêts à côté de celui des passions politiques et des rapports internationaux. Il y aura aussi dans ce travail annuel une place marquée pour l'état et le mouvement des lettres et des sciences chez les différens peuples et pour un tableau des ouvrages remarquables publiés dans l'année. Sur tous ces points, l'*Annuaire* s'attachera à être substantiel et précis, à donner les notions les plus sûres en même temps que l'enchaînement de tous les faits politiques et commerciaux; car l'objet d'une œuvre de ce genre doit être moins d'exposer l'histoire contemporaine dans sa forme définitive que de fournir aux esprits sérieux, aux économistes, aux hommes publics, aux hommes du monde, un répertoire pour leurs souvenirs, un guide pour leurs recherches, en un mot le tableau le plus complet et le plus exact de tout ce qu'il importe à chacun de connaître dans la vie des affaires.

L'*Annuaire* de 1850 paraîtra dans le mois de février 1851. On connaît son but. Une publicité d'un caractère grave et historique est dès à présent ouverte aux communications politiques ou commerciales de tous les agens français ou étrangers. Elle s'offre de même aux savans, aux voyageurs, aux écrivains, qui, en attendant le jugement définitif de l'histoire, mériteront de figurer à leur place et à leur date dans la statistique annuelle des sciences et des lettres. Tous ces documens faciliteront la tâche que se propose l'*Annuaire*, et, assuré déjà de concours bien divers, il prendra promptement, nous l'espérons, le caractère d'universalité et de précision, en un mot l'autorité à laquelle une pareille publication doit aspirer.

Paris, le 25 juin 1850.

Paris. — Imprimerie GERDÈS, rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

XU